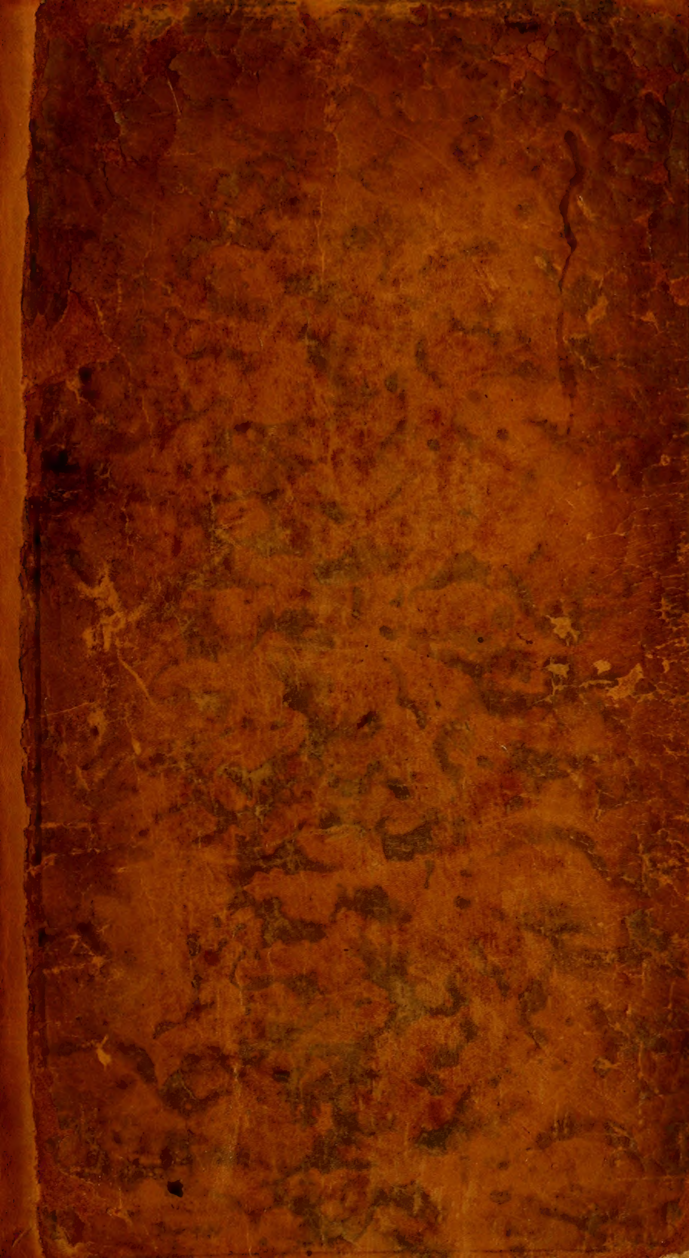
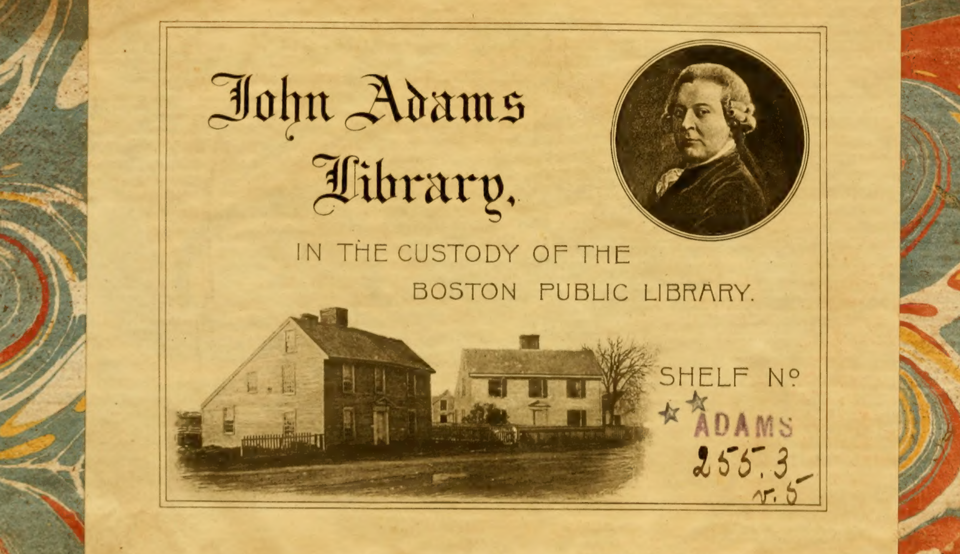






ŒUVRES COMPLÈTES DE M. LE C.TE DE BUFFON,

Intendant du Jardin du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, &c.

Tome Cinquième.

HISTOIRE DES ANIMAUX QUADRUPÈDES.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXV.

TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce Volume.



HISTOIRE



HISTOIRE NATURELLE.

LE CHAMEAU (a) ET *LE DROMADAIRE (b).*

Ces deux noms *Dromadaire* & *Chameau*, ne désignent pas deux espèces différentes, mais indiquent seulement deux races distinctes, & subsistantes de

(a) Chameau, en Grec, Καμῆλος, en Latin, *Camelus*; en Italien, *Camelo*; en Espagnol, *Camelo*; en Allemand, *Kæmel*; en Anglois, *Camel*; en Hébreu, *Gamal*; en Chaldéen, *Gamala*; en ancien Arabe, *Gemal*; en Arabe moderne, *Gimel*. On voit que le nom du *Chameau*, en Hébreu, en Chaldéen & en Arabe est à peu près le même, & que c'est de ces langues anciennes dont les Grecs, les Latins, les Italiens, les Espagnols, les Allemands,

temps immémorial dans l'espèce du chameau : le principal, & pour ainsi dire, l'unique caractère sensible, par lequel ces deux races diffèrent, consiste en ce que

les Anglois, les François, &c. ont dérivé sans grande altération le nom de cet animal dans toutes leurs langues.

Camelus Bactrianus. Aristot. *Hist. anim.* lib. II, cap. I.

Camelus vel *Camelus Bactrianus.* Gesner, *Icon. quad. fig.* pag. 22.

Camelus Prosp. Alpin. *Hist. nat. Ægypt.* vol. II, pag. 224, tab. 13.

Camelus duobus in dorso tuberibus seu Bactrianus. Ray, *Syn. quad.* pag. 145.

(*b*) *Dromadaire*, en Grec, Δρομὰς, ou plutôt *Camelus dromas*, car *Dromas* n'est qu'un adjectif dérivé de *Dromos*, qui signifie *course* ou *vîtesse*, & *Camelus dromas* veut dire, *Chameau coureur*, *Dromedarius*, en Latin moderne. *Maihary*, dans le Levant, selon Shaw.

Camelus Arabicus. Aristot. *Hist. anim.* lib. II, cap. I.

Camelus Arabica, vel *Camelus dromas.* Gesn. *Icon. quad. fig.* pag. 23.

Dromas. Prosp. Alpin. *Hist. nat. Ægypt.* vol. II, pag. 223, tab. 12.

Camelus unico in dorso gibbo, seu Dromedarius. Ray, *Synop. quad.* pag. 143.

Chameau. Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, *partie I, page 69, fig. planche VII.*

le chameau porte deux bosses, & que le dromadaire n'en a qu'une, il est aussi plus petit & moins fort que le chameau, mais tous deux se mêlent, produisent ensemble, & les individus qui proviennent de cette race croisée, sont ceux qui ont le plus de vigueur & qu'on préfère à tous les autres *(c)*. Ces métis issus du dromadaire

(c) Les Persans ont plusieurs espèces de chameaux. Ils appellent ceux qui ont deux bosses *Bughur*, & ceux qui n'en ont qu'une *Schuttur*. De ces derniers, il y en a quatre sortes; savoir, ceux qu'ils appellent par excellence *Ner*, c'est-à-dire, *mâle*, qui s'engendrent d'un *Dromadaire* ou d'un *Chameau* à deux bosses & d'une femelle à une bosse que l'on appelle *Maje*; & ceux-ci ne se font point couvrir par d'autres. Ce sont-là les meilleurs & les plus estimés de tous les chameaux, il y en a qui se vendent cent écus la pièce. Ils portent jusqu'à neuf ou dix quintaux de charge, & sont comme infatigables. Quand ils sont en chaleur, ils mangent peu, écument par la bouche, sont colères & mordent; de sorte que pour les empêcher d'offenser ceux qui les gouvernent, on leur met des muselières, que les Perses nomment *Agrah*. Les chameaux qui viennent de ceux-ci dégénèrent fort, & sont lâches & paresseux, c'est pourquoi les Turcs les appellent *Jurda Kaidem*, & ne se vendent que trente ou quarante écus.

La troisième espèce est celle qu'ils appellent *Lokk*, mais ils ne sont pas si bons que les *Bughur*, aussi n'écument-ils point comme les *Ners*, quand ils sont en chaleur; mais quand ils sont en rut, ils poussent de

& du chameau, forment une race ſecondaire, qui ſe multiplie pareillement & qui ſe mêle auſſi avec les races premières; en ſorte que dans cette eſpèce, comme dans celles des autres animaux domeſtiques, il ſe trouve pluſieurs variétés dont les plus générales ſont relatives à la différence des climats. Ariſtote *(d)* a très-bien

deſſous la gorge une veſſie rouge qu'ils retirent avec l'haleine, dreſſent la tête & ronflent ſouvent. On les vend ſoixante écus, il s'en faut beaucoup qu'ils ſoient auſſi forts que les autres, c'eſt pourquoi quand les Perſes veulent parler d'un homme vaillant & courageux, ils diſent que c'eſt un *Ner*, & pour ſignifier un lâche & un poltron, ils l'appellent *Lokk*.

Ils nomment la quatrième eſpèce *Schutturhi Baad*, & les Turcs *Jeldoveſi*, c'eſt-à-dire, *Chameaux de vent;* ils ſont plus petits, mais plus éveillés que les autres: car au lieu que les Chameaux ordinaires ne vont que le pas, ceux-ci vont le trot & galopent auſſi-bien que les chevaux. *Voyage d'Olearius, tome I, page 550.*

(d) Camelus proprium inter cæteras quadrupedes habet in dorſo, quod tuber appellant, ſed ita ut Bactrianæ ab Arabicis differant; alteris enim bina, alteris ſingula tubera habentur. Ariſtot. *Hiſt. animal.* lib. II, cap. 1. *Nota.* Théodore Gaza, dont j'ai toujours emprunté la traduction, lorſque j'ai cité dans cet ouvrage quelques paſſages d'Ariſtote, paroît avoir rendu celui-ci d'une manière ambiguë; *alteris enim bina, alteris ſingula tubera habentur*, ſignifie ſeulement que les

indiqué les deux races principales; la première, c'est-à-dire, celle à deux bosses, sous le nom de *Chameau de la Bactriane (e)*, & la seconde, sous celui de *Chameau d'Arabie;* on appelle les premiers *Chameaux Turcs (f)*, & les autres *Chameaux*

uns ont deux, & que les autres n'ont qu'une bosse, tandis que le texte Grec indique précisément que ce sont les chameaux d'Arabie, qui n'ont qu'une bosse, & que ceux de la Bactriane en ont deux. Aussi Pline, qui sur l'article du Chameau, comme sur beaucoup d'autres, n'a fait, pour ainsi dire, que copier Aristote, a mieux traduit ce passage que Gaza, en disant, *Cameli Bactriani & Arabici differunt, quòd illi bina habent tubera in dorso, hi singula.* Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. XVIII.

(e) La Bactriane, province de l'Asie, qui comprend aujourd'hui le Turquestan, le pays des Usbeks, &c.

(f) Nous allions au mont Sinaï sur des chameaux, parce qu'il n'y a point d'eau sur cette route, & que les autres animaux ne peuvent pas fatiguer sans boire...... Mais ces chameaux d'Arabie qui sont petits & différens de ceux du Caire qui vont en Sourie & en d'autres endroits, cheminent trois ou quatre jours sans boire...... On va du Caire à Jérusalem, non pas sur ces petits chameaux Arabes comme au mont Sinaï, qui est un chemin de montagnes, mais sur de grands, que l'on appelle *Chameaux turcs.* Voyage de Pietro della Valle, *tome I, pages 360 & 408.* — L'espèce que nous appelons

Arabes : cette diviſion ſubſiſte aujourd'hui comme du temps d'Ariſtote, ſeulement il paroît depuis que l'on a découvert les parties de l'Afrique & de l'Aſie, inconnues aux Anciens, que le dromadaire eſt ſans comparaiſon plus nombreux & plus généralement répandu que le chameau : celui-ci ne ſe trouve guère que dans le Turqueſtan *(g)* & dans

Dromadaire, s'appelle ici, en Barbarie, *Maihari ;* elle n'eſt pas ſi commune en Barbarie qu'elle l'eſt au Levant .... Cet animal diffère du chameau ordinaire en ce qu'il a le corps plus rond & mieux fait, & en ce qu'il n'a qu'une petite boſſe ſur le dos. *Voyage de Shaw, tome I, pages 309 & 310.*

(g) L'Académie ayant chargé les Miſſionnaires, envoyés à la Chine en qualité de Mathématiciens du Roi, de s'informer de quelques particularités qui regardent les chameaux. Voici la réponſe que l'Ambaſſadeur de Perſe fit aux queſtions que M. Conſtance lui fit faire de la part des Miſſionnaires. 1.° Qu'on voyoit en Perſe des chameaux qui avoient deux boſſes ſur le dos, mais qu'ils étoient originaires du Turqueſtan & de la race de ceux que le Roi des Mores avoit fait venir de ce pays, qui eſt le ſeul endroit que l'on ſache de toute l'Aſie où il y en ait de cette eſpèce, & que ces chameaux étoient fort eſtimés en Perſe ; parce que leur double boſſe les rendoit plus propres pour les voitures. 2.° Que ces boſſes n'étoient pas formées par la courbure de l'epine du dos, qui n'étoit pas plus élevée dans ces endroits qu'en d'autres,

quelques autres endroits du Levant *(h)*, tandis que le dromadaire plus commun qu'aucune autre bête de somme en Arabie, se trouve de même en grande quantité dans toute la partie septentrionale de l'Afrique *(i)*, qui s'étend depuis la mer Méditerranée jusqu'au fleuve Niger *(k)*; & qu'on le retrouve en Égypte *(l)*, en Perse, dans la Tartarie méridionale *(m)*, &

mais que c'étoit seulement des excroissances d'une substance glanduleuse & semblable à celle de ces parties, où se forme & se conserve le lait dans les animaux: qu'au reste la bosse de devant peut avoir environ un demi-pied de haut, & l'autre un doigt de moins. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie I.re page 80.*

(h) Les Chameaux des Tartares Calmouckes sont assez grands & assez forts, mais ils ont tous deux bosses. *Relation de la grande Tartarie. Amsterdam, 1737, page 267.*

(i) Camelus animal blandum ac domesticum maximâ copiâ in Africâ invenitur, præsertim in desertis Libyæ, Numidiæ & Barbariæ. Leon. Afric. *descript. Afric. vol. II, page 748.*

(k) Les Maures ont des troupeaux nombreux de chameaux sur le bord du Niger. *Voyage au Sénégal, par M. Adanson, page 36.*

(l) Audio verò in Ægypto longè plura quàm quater centum millia camelorum vivere. Prosp. Alp. *Hist. nat. Ægypt.* pars I.a pag. 226.

(m) Delectantur etiam Tartari Buratskoi re pecuariâ,

dans les parties septentrionales de l'Inde. Le dromadaire occupe donc des terres immenses, & le chameau est borné à un petit terrein ; le premier habite des régions arides & chaudes ; le second, un pays moins sec & plus tempéré, & l'espèce entière, tant des uns que des autres, paroît être confinée dans une zone de trois ou quatre cents lieues de largeur, qui s'étend depuis la Mauritanie jusqu'à la Chine : elle ne subsiste ni au-dessus ni au-dessous de cette zone ; cet animal, quoique naturel aux pays chauds, craint cependant les climats où la chaleur est excessive : son espèce finit où commence celle de l'éléphant, & elle ne peut subsister ni sous le ciel brûlant de la zone torride, ni dans les climats doux de notre zone tempérée. Il paroît être ori-

maximè camelis, quorum ibi magna copia est, unde complures à Caravannis ad Sinam tendentibus redimuntur, ita ut optimus camelus duodecim vel adsummum quindecim rubelis haberi possit. Novissima Sinica historiam nostri temporis illustratura, &c. *edente G. G. L. ann. 1699*, pag. 166. — La Tartarie abonde en bestiaux, & sur-tout en chevaux & en chameaux. *Voyage histor. de l'Europe. Paris, 1693, tome VII, page 214.*

ginaire d'Arabie *(n)*; car non-ſeulement c'eſt le pays où il eſt en plus grand nombre, mais c'eſt auſſi celui auquel il eſt le plus conforme : l'Arabie eſt le pays du monde le plus aride, & où l'eau eſt la plus rare ; le chameau eſt le plus ſobre des animaux & peut paſſer pluſieurs jours ſans boire *(o)*; le terrein

(n) Le lieu natal des chameaux eſt l'Arabie ; car encore que l'on en trouve ailleurs, non-ſeulement qu'on y a conduits, mais même qui y ſont nés, néanmoins il n'y a lieu de la terre où l'on en voie une ſi grande quantité qu'en Arabie. *Voyage du P. Philippe, page 369.* — *Tanta apud Arabes eſt camelorum copia, ut eorum pauperrimus decem ad minus camelos habeat; multique ſunt quorum quiſque quatuor centum ac mille etiam numerare poſſit.* Proſp. Alp. *Hiſt. Ægypti*, page 226.

(o) Les vaſtes ſolitudes de Solyme, où l'on ne trouve ni oiſeaux, ni bêtes ſauvages, ni herbes, ni même aucun moucheron, & où l'on ne voit que des montagnes de ſable, des carrières & des oſſemens de chameaux, ſeroient bien difficiles à traverſer ſans le ſecours des chameaux. Ces animaux ſont ſix à ſept jours ſans boire & ſans manger, ce que je n'aurois jamais cru, ſi je ne l'avois obſervé avec exactitude. *Relation du voyage de Poncet en Éthiopie. Lettres édifiantes, IV.e recueil, page 259.* — En faiſant route d'Alep à Iſpahan par le grand déſert, nous marchames près de ſix journées ſans trouver de l'eau, leſquelles jointes aux trois précédentes, font les neuf jours dont j'ai parlé & que nos chameaux

eſt preſque par-tout ſec & ſablonneux ; le chameau a les pieds faits pour marcher dans les ſables ; & ne peut au contraire ſe ſoutenir dans les terreins humides & gliſſans *(p)* ; l'herbe & les pâturages manquant à cette terre, le bœuf y manque auſſi, & le chameau remplace cette bête de ſomme. On ne ſe trompe guère ſur le pays naturel des animaux en le jugeant par ces rapports de conformité ; leur vraie

paſsèrent ſans boire. *Voyage de Tavernier, tome I, page 202.*

(p) Les chameaux ne peuvent marcher ſur des terres graſſes & dans les endroits gliſſans ; ils ne ſont bons que pour les ſables. *Voyage de Jean Ovington, tome I, page 222.* — Il y a principalement deux ſortes de chameaux, les uns qui ſont propres pour les pays chauds, & les autres pour les pays froids ; les chameaux des pays chauds, comme ſont ceux qui vont d'Ormus juſqu'à Iſpahan, ne peuvent marcher ſi la terre eſt mouillée & gliſſante, & ils s'ouvriroient le ventre en s'écartant par les jambes de derrière, ce ſont de petits chameaux qui ne portent que ſix ou ſept cents livres. . . . . Les chameaux des pays froids, comme ſont ceux de Tauris juſqu'à Conſtantinople, ſont de grands chameaux, qui portent d'ordinaire mille livres ; ils ſe tirent de la boue, mais dans les terres graſſes & chemins gliſſans, il faut étendre des tapis, & quelquefois juſqu'à cent de ſuite, pour qu'ils paſſent deſſus. *Voyage de Tavernier, tome I, page 161.*

patrie eſt la terre à laquelle ils reſſemblent, c'eſt-à-dire, à laquelle leur nature paroît s'être entièrement conformée : ſur-tout lorſque cette même nature de l'animal ne ſe modifie point ailleurs & ne ſe prête pas à l'influence des autres climats. On a inutilement eſſayé de multiplier les chameaux en Eſpagne *(q)*, on les a vainement tranſportés en Amérique, ils n'ont réuſſi ni dans l'un ni dans l'autre climat, & dans les grandes Indes on n'en trouve guère au-delà de Surate & d'Ormus. Ce n'eſt pas qu'abſolument parlant ils ne puiſſent ſubſiſter & produire aux Indes, en Eſpagne, en Amérique, & même dans des climats plus froids, comme en France, en Allemagne, &c *(r)*; en les tenant l'hiver dans des écuries chaudes, en les nourriſſant avec choix, les traitant

(q) On voit pluſieurs chameaux en Eſpagne que les Gouverneurs des places frontières d'Afrique y envoient, mais ils n'y vivent pas long-temps, parce que le pays eſt trop froid pour eux. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 50.*

(r) M. le Marquis de Montmirail nous a fait ſavoir qu'on lui avoit aſſuré que S. M. le roi de Pologne, Électeur de Saxe, avoit eu aux environs de Dreſde, des chameaux & des dromadaires qui y ont multiplié.

avec soin, en ne les faisant pas travailler & ne les laissant sortir que pour se promener dans les beaux jours, on peut les faire vivre & même espérer de les voir produire; mais leurs productions sont chétives & rares, eux-mêmes sont foibles & languissans; ils perdent donc toute leur valeur dans ces climats, & au lieu d'être utiles, ils sont très à charge à ceux qui les élèvent, tandis que dans leur pays natal, ils sont, pour ainsi dire, toute la richesse de leurs maîtres *(s)*. Les Arabes regardent le chameau comme un présent du Ciel, un animal sacré *(t)*, sans le secours duquel ils ne pourroient ni subsister, ni commercer, ni voyager. Le lait des chameaux fait leur nourriture ordinaire; ils en mangent aussi la chair, sur-tout celle des jeunes, qui est très-

(s) Ex camelis Arabes divitias ac possessiones æstimant; & si quando de divitiis Principis aut Nobilis cujusdam sermo fiat, possidere aïunt tot camelorum, non aureorum, millia. Leon. Afric. *Descript. Africæ, vol. II*, pag. 748.

(t) Camelos, quibus Arabia maximè abundat, animalia sancta ii appellant, ex insigni commodo quod ex ipsis indigenæ accipiunt. Prosp. Alpin. *Hist. Ægypt.* pars I.a pag. 225.

bonne à leur goût; le poil de ces animaux, qui est fin & moelleux, & qui se renouvelle tous les ans par une mue complète *(u)*, leur sert à faire les étoffes dont ils se vêtissent & se meublent; avec leurs chameaux, non-seulement ils ne manquent de rien, mais même ils ne craignent rien *(x)*; ils peuvent mettre

(u) Le poil tombe tout à cet animal au printemps & si entièrement qu'il paroît tel qu'un cochon échaudé, & alors on le poisse par-tout pour le défendre de la piqûre des mouches. Le poil de chameau est la meilleure toison de tous les animaux domestiques; on en fait des étoffes fort fines, & nous en faisons des chapeaux en Europe, le mêlant avec le castor. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.* — Au printemps tout le poil tombe aux chameaux en moins de trois jours; la peau lui demeure toute nue, & alors les mouches l'importunent fort; le chamelier n'y trouve point de remède qu'en lui goudronnant le corps. *Voyage de Tavernier*, tome I, page 162. — *Præter alia emolumenta quæ ex camelis capiunt, vestes quoque & tentoria ex iis habent; ex eorum enim pilis multa fiunt, maximè verò pannus, quo & principes oblectantur.* Prosp. Alpin. *Hist. Ægypt.* pars I.ª pag. 226.

(x) Les chameaux font la richesse des Arabes & toute leur force & leur sûreté; car ils emportent au moyen de leurs chameaux, tous leurs effets dans les deserts où ils n'ont point à craindre leurs ennemis ni aucune invasion. *L'Afrique d'Ogilby*, page 12. — *Qui porro camelos possident Arabes steriliter vivunt*

en un ſeul jour cinquante lieues de déſert entr'eux & leurs ennemis : toutes les armées du monde périroient à la ſuite d'une troupe d'Arabes ; auſſi ne ſont-ils ſoumis qu'autant qu'il leur plaît. Qu'on ſe figure un pays ſans verdure & ſans eau, un ſoleil brûlant, un ciel toujours ſec, des plaines ſablonneuſes, des montagnes encore plus arides, ſur leſquelles l'œil s'étend & le regard ſe perd ſans pouvoir s'arrêter ſur aucun objet vivant ; une terre morte &, pour ainſi dire, écorchée par les vents, laquelle ne préſente que des oſſemens, des cailloux jonchés, des rochers debout ou renverſés, un déſert entièrement découvert où le voyageur n'a jamais reſpiré ſous l'ombrage, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la Nature vivante : ſolitude abſolue, mille fois plus affreuſe que celle des forêts ; car les arbres ſont encore des êtres pour l'homme qui ſe voit ſeul plus iſolé, plus dénué, plus

ac liberè, utpote cum quibus in deſertis agere poſſint ; ad quæ, propter ariditatem, nec reges, nec principes provenire valent. Leon. Afric. *Deſcript. Afric. vol. II*, pag. 759.

perdu dans ces lieux vides & ſans bornes, il voit par-tout l'eſpace comme ſon tombeau : la lumière du jour plus triſte que l'ombre de la nuit, ne renaît que pour éclairer ſa nudité, ſon impuiſſance, & pour lui préſenter l'horreur de ſa ſituation, en reculant à ſes yeux les barrières du vide, en étendant autour de lui l'abyme de l'immenſité qui le ſépare de la terre habitée : immenſité qu'il tenteroit envain de parcourir ; car la faim, la ſoif & la chaleur brûlante preſſent tous les inſtans qui lui reſtent entre le déſeſpoir & la mort.

Cependant l'Arabe, à l'aide du chameau, a ſu franchir & même s'approprier ces lacunes de la Nature ; elles lui ſervent d'aſyle, elles aſſurent ſon repos & le maintiennent dans ſon indépendance ; mais de quoi les hommes ſavent-ils uſer ſans abus ? Ce même Arabe libre, indépendant, tranquille & même riche, au lieu de reſpecter ces déſerts comme les remparts de ſa liberté, les ſouille par le crime ; il les traverſe pour aller chez des Nations voiſines, enlever des eſclaves & de l'or ; il s'en ſert pour exercer ſon

brigandage, dont malheureusement il jouit plus encore que de sa liberté; car ses entreprises sont presque toujours heureuses : malgré la défiance de ses voisins & la supériorité de leurs forces, il échappe à leur poursuite & emporte impunément tout ce qu'il leur a ravi. Un Arabe qui se destine à ce métier de pirate de terre, s'endurcit de bonne heure à la fatigue des voyages; il s'essaie à se passer du sommeil, à souffrir la faim, la soif & la chaleur, en même temps il instruit ses chameaux, il les élève & les exerce dans cette même vue; peu de jours après leur naissance *(y)*, il leur plie les jambes sous le ventre, il les contraint

(y) On couche sur le ventre, les quatre pieds pliés dessous, les jeunes chameaux qui viennent de naître, & on les tient les quinze ou vingt premiers jours dans cette posture pour les accoutumer à s'y tenir; ils ne se couchent jamais autrement : on ne leur donne aussi alors qu'un peu de lait, pour leur apprendre à vivre de peu de chose : à quoi on les élève si bien qu'ils sont des huit ou dix jours sans boire; & pour le manger, cet animal est non-seulement celui qui mange le moins de tous à beaucoup près; mais il y a lieu de s'étonner comment un si grand animal peut vivre de si peu de chose. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.*

à demeurer à terre & les charge, dans cette ſituation, d'un poids aſſez fort qu'il les accoutume à porter & qu'il ne leur ôte que pour leur en donner un plus fort; au lieu de les laiſſer paître à toute heure & boire à leur ſoif; il commence par régler leurs repas, & peu à peu les éloigne à de grandes diſtances, en diminuant auſſi la quantité de la nourriture; lorſqu'ils ſont un peu forts, il les exerce à la courſe, il les excite par l'exemple des chevaux & parvient à les rendre auſſi légers & plus robuſtes *(z)*; enfin dès qu'il eſt ſûr de la force, de la légèreté & de la ſobriété de ſes chameaux, il les charge

(z) Le dromadaire eſt particulièrement remarquable par ſa grande vîteſſe; les Arabes diſent qu'il peut faire autant de chemin en un jour qu'un de leurs meilleurs chevaux en huit ou dix. Le *Bekh* qui nous conduiſit au mont Sinaï, étoit monté ſur un de ces chameaux, & prenoit ſouvent plaiſir à nous divertir par la grande diligence de ſa monture; il quittoit notre caravane pour en reconnoître une autre que nous pouvions à peine apercevoir, tant elle étoit éloignée, & revenoit à nous en moins d'un quart d'heure. *Voyage de Shaw, tome I, page 311.* — On élève en Arabie une ſorte de chameaux pour ſervir à la courſe....... Ils vont au grand trot & ſi vîte, qu'un cheval ne les peut ſuivre qu'au galop. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.*

de ce qui eſt néceſſaire à ſa ſubſiſtance & à la leur ; il part avec eux, arrive ſans être attendu aux confins du déſert, arrête les premiers paſſans, pille les habitations écartées, charge ſes chameaux de ſon butin ; & s'il eſt pourſuivi, s'il eſt forcé de précipiter ſa retraite, c'eſt alors qu'il développe tous ſes talens & les leurs ; monté ſur l'un des plus légers *(a)*, il conduit la troupe, la fait marcher jour & nuit, preſque ſans s'arrêter, ni boire, ni manger ; il fait aiſément trois cents lieues en huit jours *(b)*, & pendant tout

(a) Les dromadaires vont ſi vîtes qu'il y en a qui font trente-cinq ou quarante lieues en un jour, & continuent de la ſorte huit ou dix jours par les déſerts, ſans manger que fort peu. Tous les Seigneurs Arabes de la Numidie, & les Africains de la Libye, s'en ſervent comme des chevaux de poſte, quand l'occaſion ſe préſente de faire une longue traite, & les montent auſſi dans le combat. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 49.* — Le vrai dromadaire eſt beaucoup plus léger & plus vîte que les autres ; il peut faire cent milles en un jour & marcher ainſi ſept ou huit jours de ſuite à travers les déſerts avec très-peu de nourriture. *L'Afrique d'Ogilby, page 12.*

(b) Les dromadaires ſont plus petits, plus grêles & plus légers que les chameaux, & ne ſervent guère qu'à porter des hommes ; ils ont un bon trot, aſſez doux, & ſont facilement quarante lieues par jour, il n'y a

ce temps de fatigue & de mouvement, il laisse ses chameaux chargés, il ne leur donne chaque jour qu'une heure de repos & une pelotte de pâte ; souvent ils courent ainsi neuf ou dix jours sans trouver de l'eau, ils se passent de boire *(c)*, & lorsque par hasard il se trouve une mare à

seulement qu'à se bien tenir, il y a des gens qui se font lier dessus de peur de tomber. *Relation de Thévenot, tome I, page 312.*

(c) Le chameau peut se passer de boire pendant quatre ou cinq jours, une petite portion de fèves & d'orge, ou bien quelques morceaux de pâte faite de la fleur de farine, lui suffisent par jour pour sa nourriture ; c'est ce que j'ai souvent expérimenté dans mon voyage du mont Sinaï : quoique chacun de nos chameaux portât sept quintaux au moins, & que nous fissions des traites de dix & quelquefois de quinze heures par jour, à raison de deux milles & demi par heure. *Voyage de Shaw, tome* V, page 311. — *Adeo sitim cameli tolerant, ut potu absque incommodo diebus quindecim abstinere possint. Nociturus alioquin si camelarius triduo absoluto aquam illis porrigat, quòd singulis quinis aut novenis diebus consueto more potentur vel urgente necessitate quindenis.* Leon. Afric. *Descript. Africæ, vol. II, pag. 749.* — Il y a de quoi admirer la patience avec laquelle les chameaux souffrent la soif ; & la dernière fois que je passai les déserts, d'où la caravane ne peut sortir en moins de soixante-cinq jours, nos chameaux furent une fois neuf jours sans boire, parce que pendant neuf jours de marche nous ne trouvames point d'eau en aucun lieu. *Voyage de Tavernier, t. II, p. 162.*

quelque distance de leur route, ils sentent l'eau de plus d'une demi-lieue *(d)*, la soif qui les presse leur fait doubler le pas, & ils boivent en une seule fois pour tout le temps passé & pour autant de temps à venir ; car souvent leurs voyages sont de plusieurs semaines, & leurs temps d'abstinence durent aussi long-temps que leurs voyages.

En Turquie, en Perse, en Arabie, en Égypte, en Barbarie, &c. le transport des marchandises ne se fait que par le moyen des chameaux *(e)*; c'est de toutes les voitures la plus prompte &

(d) Nous arrivames à un pays de collines, au pied desquelles se trouvoient de grandes mares, nos chameaux qui avoient passé neuf jours sans boire, sentirent l'eau d'une demi-lieue loin, ils se mirent à aller leur grand trot, qui est leur manière de courir, entrant en foule dans ces mares, il en rendirent d'abord l'eau trouble & bourbeuse, &c. *Voyage de Tavernier, tome I, page 202.*

(e) C'est une grande commodité que les chameaux pour la charge du bagage & des marchandises qu'on transporte, par leur moyen, à très-peu de frais..... Les chameaux ont leurs pas réglés, ainsi que leurs journées...... Leur nourriture n'est point difficile, ils vivent de chardons, d'orties, &c...... souffrent la soif deux ou trois jours entiers. *Voyage d'Olearius, tome I, page 552.*

la moins chère. Les marchands & autres paſſagers ſe réuniſſent en caravanes pour éviter les inſultes & les pirateries des Arabes; ces caravanes ſont ſouvent très-nombreuſes & toujours compoſées de plus de chameaux que d'hommes; chacun de ces chameaux eſt chargé ſelon ſa force, il la ſent ſi bien lui-même, que quand on lui donne une charge trop forte il la refuſe *(f)*, & reſte conſtamment couché juſqu'à ce qu'on l'ait allégée; ordinairement les grands chameaux portent un millier *(g)*, & même douze

(f) Quand on les veut charger, au cri de leur conducteur ils fléchiſſent les genoux : que s'ils tardent à le faire, ou bien on leur frappe avec un bâton, ou bien on leur abaiſſe le cou; & alors comme contraints & gémiſſans à leur façon, ils fléchiſſent les genoux, mettent le ventre contre terre & demeurent dans cette poſture juſqu'à ce qu'ayant été chargés, on leur commande de ſe relever; d'où vient qu'ils ont au ventre, aux jambes & aux genoux de gros durillons du côté qu'ils en touchent la terre; s'ils ſe ſentent mettre de trop peſans fardeaux, ils donnent des coups de tête fort fréquens à ceux qui les ſurchargent, & jettent des cris lamentables; leur charge ordinaire eſt le double de ce que pourroit porter le plus fort mulet. *Voyage du P. Philippe, page 369.*

(g) Il y a des chameaux qui peuvent porter juſqu'à

cents pesant *(h)*, les plus petits six à sept cents ; dans ces voyages de commerce on ne précipite pas leur marche ; comme la route est souvent de sept ou huit cents lieues, on règle leur mouvement & leurs journées ; ils ne vont que le pas & font chaque jour dix à douze lieues ; tous les soirs on leur ôte leur charge & on les laisse paître en liberté : si l'on est en pays verd, dans une bonne

quinze cents pesant, il est vrai qu'on ne leur donne cette charge que lorsque les Marchands approchent des Douanes, & qu'ils veulent frustrer les droits, en chargeant sur deux chameaux ce que trois portoient auparavant, mais alors avec cette grosse charge, on ne fait faire au chameau que deux ou trois lieues par jour. *Voyage de Tavernier, tome II, page 335.*

(h) Les Orientaux appellent le chameau *navire de terre*, en vue de la grande charge qu'il porte, & qui est d'ordinaire de douze ou treize cents livres pour les grands chameaux ; car il y en a de deux sortes, de septentrionaux & de méridionaux, comme les Persans les appellent, ceux-ci qui font les voyages du Sein-persique à Ispahan, sans passer plus outre, sont beaucoup plus petits que les autres, & ils ne portent qu'environ sept cents ; mais ils ne laissent pas de rapporter autant & plus de profit à leur maître, parce qu'ils ne coûtent presque rien à nourrir ; on les mène tout chargés qu'ils sont, paissans le long du chemin sans licol ni chevêtre. *Voyage de Chardin, tome II, page 27.*

prairie, ils prennent *(i)* en moins d'une heure tout ce qu'il leur faut pour en vivre vingt-quatre, & pour ruminer pendant toute la nuit, mais rarement ils trouvent de ces bons pâturages, & cette nourriture délicate ne leur eſt pas néceſſaire ; ils ſemblent même préférer aux herbes les plus douces, l'abſynthe, le chardon *(k)*, l'ortie, le genêt, la caſſie *(l)*, & les autres végétaux épineux ; tant qu'ils trouvent des plantes à brouter *(m)*, ils ſe paſſe très-aiſément de boire.

(i) Victum cameli parciſſimum, exiguique ſumptûs ferunt, & magnis laboribus robuſtiſſimè reſiſtunt. . . . . Nullum animal illius & molis citiùs comedit. Proſp. Alpin. *Hiſt. Ægypt.* pag. 225.

(k) Après que les chameaux ſont déchargés, on les laiſſe aller pour chercher quelques broſſailles à brouter. . . . . Quoiqu'il ſoit grand & qu'il travaille beaucoup, il mange fort peu & ſe contente de ce qu'il trouve. Il cherche particulièrement du chardon qu'il aime beaucoup. *Voyage de Tavernier, t. I, p. 162.*

(l) Cameli paſcentes ſpinam in Ægypto acutam, Arabicamque etiam vocatam Acaciam, in Arabiâ Petreâ, atque juncum odoratum in Arabiâ deſertâ, ubivis abſynthii ſpecies aliaſque herbas & virgulta ſpinoſa quæ in deſertis reperiuntur. Proſp. Alpin. *Hiſt. Ægypt.* pars I.a pag. 226.

(m) Lorſqu'on charge le chameau, il s'abaiſſe ſur le

Au reste, cette facilité qu'ils ont à s'abstenir long-temps de boire n'est pas de pure habitude, c'est plutôt un effet de leur conformation ; il y a dans le chameau, indépendamment des quatre estomacs qui se trouvent d'ordinaire dans les animaux ruminans, une cinquième poche qui lui sert de réservoir pour conserver de l'eau *(n)* ; ce cinquième estomac manque aux autres animaux & n'appartient qu'au chameau ; il est d'une capacité assez vaste pour contenir une grande quantité de liqueur, elle y séjourne sans se corrompre & sans que les autres alimens puissent s'y mêler ; & lorsque l'animal est pressé par la soif & qu'il a besoin de délayer les nourritures sèches & de les macérer par la rumination, il fait remonter dans sa panse & jusqu'à l'œsophage une partie de cette eau par

ventre, & il ne souffre pas qu'on lui mette plus de fardeau qu'il n'en peut porter ; il peut aussi passer plusieurs jours sans boire, pourvu qu'il trouve un peu d'herbe à paître. *L'Afrique d'Ogilby, page 12.*

(n) Voyez dans le *tome XXIII* de l'édition en trente-un volumes, la description exacte que M. Daubenton a donné de ce cinquième estomac, qu'il appelle le *réservoir.*

une

une ſimple contraction des muſcles. C'eſt donc en vertu de cette conformation très-ſingulière que le chameau peut ſe paſſer pluſieurs jours de boire, & qu'il prend en une ſeule fois une prodigieuſe quantité d'eau qui demeure ſaine & limpide dans ce réſervoir, parce que les liqueurs du corps ni les ſucs de la digeſtion ne peuvent s'y mêler.

Si l'on réfléchit ſur les difformités, ou plutôt ſur les non-conformités de cet animal avec les autres, on ne pourra douter que ſa nature n'ait été conſidérablement altérée par la contrainte de l'eſclavage, & par la continuité des travaux. Le chameau eſt plus anciennement, plus complètement & plus laborieuſement eſclave qu'aucun des autres animaux domeſtiques; il l'eſt plus anciennement, parce qu'il habite les climats où les hommes ſe ſont le plus anciennement policés; il l'eſt plus complètement, parce que dans les autres eſpèces d'animaux domeſtiques, telles que celles du cheval, du chien, du bœuf, de la brebis, du cochon, &c. on trouve encore des individus dans leur état de nature, des

animaux de ces mêmes espèces qui sont sauvages, & que l'homme ne s'est pas soumis : au lieu que dans le chameau l'espèce entière est esclave ; on ne le trouve nulle part dans sa condition primitive d'indépendance & de liberté ; enfin il est plus laborieusement esclave qu'aucun autre, parce qu'on ne l'a jamais nourri, ni pour le faste, comme la plupart des chevaux, ni pour l'amusement, comme presque tous les chiens, ni pour l'usage de la table, comme le bœuf, le cochon, le mouton ; que l'on n'en a jamais fait qu'une bête de somme qu'on ne s'est pas même donné la peine d'atteler ni de faire tirer, mais dont on a regardé le corps comme une voiture vivante qu'on pouvoit tenir chargée & surchargée, même pendant le sommeil ; car, lorsqu'on est pressé, on se dispense quelquefois de leur ôter le poids qui les accable, & sous lequel ils s'affaissent pour dormir les jambes pliées *(n)* & le corps appuyé sur l'estomac ; aussi portent-ils

(n) La nuit, les chameaux dorment ainsi agenouillés, remâchant ce qu'ils ont mangé le jour. *Voyage du P. Philippe, page 369.*

tous les empreintes de la ſervitude, & les ſtigmates de la douleur; au bas de la poitrine ſur le ſternum, il y a une groſſe & large calloſité auſſi dure que de la corne; il y en a de pareilles à toutes les jointures des jambes; & quoique ces calloſités ſe trouvent ſur tous les chameaux, elles offrent elles-mêmes la preuve qu'elles ne ſont pas naturelles, & qu'elles ſont produites par l'excès de la contrainte & de la douleur, car ſouvent elles ſont remplies de pus *(o)*: la poitrine & les jambes ſont donc déformées par ces calloſités; le dos eſt encore plus défiguré par la boſſe double ou ſimple qui le ſurmonte; les calloſités ſe perpétuent auſſi-bien que les boſſes par la génération; & comme il eſt évident que cette première difformité ne provient que de

(o) Ayant fait l'ouverture des calloſités des jambes pour obſerver leur ſubſtance, qui eſt moyenne entre la graiſſe & le ligament, nous trouvames au petit chameau, qu'en quelques-unes il y avoit un amas de pus aſſez épais. . . . . . . La calloſité attachée au ſternum avoit huit pouces de longueur, ſix de largeur & deux d'épaiſſeur, il s'y trouva auſſi beaucoup de pus. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Animaux, partie I, pages 74 & 75.*

l'habitude à laquelle on contraint ces animaux, en les forçant dès leur premier âge *(p)* à ſe coucher ſur l'eſtomac, les jambes pliées ſous le corps, & à porter dans cette ſituation le poids de leur corps & les fardeaux dont on les charge, on doit préſumer auſſi que la boſſe ou les boſſes du dos n'ont eu d'autre origine que la compreſſion de ces mêmes fardeaux, qui portant inégalement ſur certains endroits du dos auront fait élever la chair & bourſoufler la graiſſe & la peau : car ces boſſes ne ſont point oſſeuſes, elles ſont ſeulement compoſées d'une ſubſtance graſſe & charnue, de la même conſiſtance à peu près que celles des tetines de vache *(q)*; ainſi, les calloſités

(p) Dès que le chameau eſt né, on lui plie les quatre pieds ſous le ventre & on le couche deſſus, après on lui couvre le dos d'un tapis qui pend juſqu'à terre, ſur les bords duquel on met quantité de pierres, afin qu'il ne puiſſe ſe lever, & on le laiſſe en cet état l'eſpace de quinze ou vingt jours; on lui donne cependant du lait à boire, mais peu ſouvent, afin qu'il s'accoutume à boire peu. *Voyage de Tavernier, tome I, page 161.*

(q) La chair du chameau eſt fade, particulièrement celle de la boſſe, dont le goût eſt comme celui d'une

& les bosses seront également regardées comme des difformités produites par la continuité du travail & de la contrainte du corps; & ces difformités qui d'abord n'ont été qu'accidentelles & individuelles, sont devenues générales & permanentes dans l'espèce entière. L'on peut présumer de même, que la poche qui contient l'eau, & qui n'est qu'un appendice de la panse, a été produite par l'extension forcée de ce viscère; l'animal après avoir souffert trop long-temps la soif, prenant à la fois autant & peut-être plus d'eau que l'estomac ne pouvoit en contenir, cette membrane se sera étendue, dilatée & prêtée peu à peu à cette surabondance de liquide; comme nous avons vu que ce même estomac dans les moutons s'étend & acquiert de la capacité proportionnellement au volume des alimens; qu'il reste très-petit dans les moutons que l'on nourrit de pain, & qu'il devient très-grand dans ceux auxquels on ne donne que de l'herbe.

On confirmeroit pleinement, ou l'on

tetine de vache fort grasse. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 50.*

détruiroit absolument ces conjectures sur les non-conformités du chameau, si l'on en trouvoit de sauvages que l'on pût comparer avec les domestiques; mais, comme je l'ai dit, ces animaux n'existent nulle part dans leur état naturel, ou s'ils existent, personne ne les a remarqués ni décrits; nous devons donc supposer que tout ce qu'ils ont de bon & de beau, ils le tiennent de la Nature, & que ce qu'ils ont de défectueux & de difforme, leur vient de l'empire de l'homme & des travaux de l'esclavage. Ces pauvres animaux doivent souffrir beaucoup, car ils jettent des cris lamentables, sur-tout lorsqu'on les surcharge; cependant quoique continuellement excédés, ils ont autant de cœur que de docilité; au premier signe *(r)*, ils plient les genoux & s'accroupissent jusqu'à terre pour se laisser

(r) Les chameaux sont très-obéissans au maître qui les conduit, tellement que quand il les veut charger ou décharger de leurs fardeaux, en leur faisant un seul signe ou leur disant une parole, ils se baissent & mettent incontinent le ventre contre terre; ils sont de petite vie & de grand travail. *Cosmog. du Levant, par Thevet, page 74.* — C'est aussi pour les accoutumer à se coucher quand on les veut charger, qu'on leur plie

charger dans cette ſituation *(ſ)*, ce qui évite à l'homme la peine d'élever les fardeaux à une grande hauteur ; dès qu'ils ſont chargés ils ſe relèvent d'eux-mêmes ſans être aidés ni ſoutenus ; celui qui les conduit, monté ſur l'un d'entre eux, les précède tous & leur fait prendre le même pas qu'à ſa monture ; on n'a beſoin ni de fouet, ni d'éperon pour les exciter ; mais lorſqu'ils commencent à être fatigués, on ſoutient leur courage, ou

dans leur jeuneſſe les jambes ſous le corps ; & ils ſont ſi prompts à obéir, que la choſe eſt digne d'être admirée. Dès que la caravanne arrive au lieu où elle doit camper, tous les chameaux qui appartiennent à un même maître viennent ſe ranger d'eux-mêmes en cercle & ſe coucher ſur les quatre pieds, de ſorte qu'en dénouant une corde qui tient les ballots, ils coulent & tombent doucement à terre de côté & d'autre du chameau ; quand il faut recharger, le même chameau vient ſe recoucher entre les ballots, leſquels étant attachés, il ſe relève doucement avec ſa charge, ce qui ſe fait en très-peu de temps, ſans peine & ſans bruit. *Voyage de Tavernier, tome I, page 160.*

(ſ) L'on fait baiſſer & mettre à genoux des quatre pieds le chameau pour le charger, puis on le fait lever avec ſa charge. *Voyage de la Boullaie-le-Gouz, page 255.* — Les chameaux s'agenouillent pour être chargés ou déchargés, puis ſe relèvent quand on veut. *Relation de Thévenot, tome I, page 312.*

plutôt on charme leur ennui par le chant ou par le son de quelqu'instrument *(t)*; leurs conducteurs se relaient à chanter, & lorsqu'ils veulent prolonger la route & doubler la journée *(u)*, ils ne leur donnent

(t) Le son harmonieux de la voix ou de quelqu'instrument réjouit les chameaux...... Les Arabes se servent de timbales, parce que les coups de fouet ne les font point avancer; mais la musique & particulièrement la voix de l'homme, les anime & leur donne du courage. *Voyage d'Olearius, tome I, page 552.* — Lorsqu'on veut obliger le chameau à faire de plus grandes traites qu'à l'ordinaire, au lieu de le maltraiter, on se met à chanter pour lui donner courage, lorsqu'on voit qu'il s'arrête & qu'il ne veut pas passer outre; & alors il en fait plus qu'on ne veut, & va plus vîte qu'un cheval ne fait pour l'éperon. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 47.* Le maître chamelier les conduit en chantant & en donnant de temps en temps un coup de sifflet; plus il chante & siffle fort, & plus les chameaux vont vîte, & ils s'arrêtent dès qu'il cesse de chanter. Les chameliers, pour se soulager, chantent tour-à-tour, &c. *Voyage de Tavernier, tome I, page 163.*

(u) Une chose fort remarquable sur les chameaux, c'est qu'on leur apprend à marcher & qu'on les mène à la voix avec une manière de chant; ces animaux règlent leur pas à cette cadence & vont lentement ou vîte, suivant le ton de voix; & tout de même quand on veut leur faire faire une traite extraordinaire, leurs maîtres savent le ton qu'ils aiment mieux entendre. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.*

qu'une heure de repos, après quoi reprenant leur chanſon, ils les remettent en marche pour pluſieurs heures de plus, & le chant ne finit que quand il faut s'arrêter ; alors les chameaux s'accroupiſſent de nouveau & ſe laiſſent tomber avec leur charge, on leur ôte le fardeau en dénouant les cordes & laiſſant couler les ballots des deux côtés ; ils reſtent ainſi accroupis, couchés ſur le ventre & s'endorment au milieu de leur bagage qu'on rattache le lendemain avec autant de promptitude & de facilité qu'on l'avoit détaché la veille.

Les calloſités, les tumeurs ſur la poitrine & ſur les jambes, les foulures & les plaies de la peau, la chûte entière du poil, la faim, la ſoif, la maigreur, ne ſont pas leurs ſeules incommodités ; on les a préparés à tous ces maux par un mal plus grand en les mutilant par la caſtration. On ne laiſſe qu'un mâle pour huit ou dix femelles *(x)*, & tous les

(x) Les Africains & tous ceux qui veulent avoir de bons chameaux de charge, les hongrent, & n'en laiſſent qu'un entier pour dix femelles. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 48.*

chameaux de travail sont ordinairement hongres; ils sont moins forts, sans doute, que les chameaux entiers, mais ils sont plus traitables & servent en tout temps, au lieu que les entiers sont non-seulement indociles, mais presque furieux *(y)* dans le temps du rut, qui dure quarante jours *(z)*, & qui arrive tous les ans, en printemps *(a)*; on assure qu'alors ils

(y) Dans le temps du rut les chameaux sont méchans; ils écument & mordent ceux qui s'en approchent, c'est pourquoi on les moraille. *Relation de Thévenot, tome II, page 222.* — Quand les chameaux sont en chaleur, ceux qui en ont soin sont obligés de les emmuseler, & de bien prendre garde à eux, car ils sont alors méchans & furieux. *Voyage de Jean Ovington, tome I, page 222.*

(z) Les chameaux sont dangereux lorsqu'ils sont en amour; ce temps ne dure que quarante jours, & cela passé ils reprennent leur douceur ordinaire. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 49.*

(a) Les chameaux mâles, qui sont fort doux & traitables en toute autre saison, deviennent furieux au printemps, qui est le temps auquel ils s'accouplent: ils le font ordinairement de nuit; comme les chats; l'etui de leur verge s'alonge alors, ainsi qu'il arrive à tous les animaux qui se couchent beaucoup sur le ventre; en tout autre temps il est plus retiré en arrière, afin qu'ils puissent faire de l'eau plus aisément. *Voyage de Shaw, tome I, page 311.* — Au mois de fevrier,

écument continuellement, & qu'il leur ſort de la gueule une ou deux veſſies rouges *(b)* de la groſſeur d'une veſſie de cochon; dans ce temps, ils mangent très-peu, ils attaquent & mordent les animaux, les hommes & même leur maître auquel dans tout autre temps ils ſont très-ſoumis. L'accouplement ne ſe fait pas debout à la manière des autres quadrupèdes, mais la femelle s'accroupit & reçoit le mâle dans la même ſituation

le chameau entre en amour & devient demi-enragé de cette paſſion, écumant inceſſamment de la gueule. *Voyage de la Boullaie-le-Gouz, page 256.*

(b) Quand le chameau eſt en chaleur, il demeure juſqu'à quarante jours ſans manger ni boire, & il eſt alors ſi furieux, que ſi l'on n'y prend garde, on court riſque d'être mordu : par-tout où ils mordent, ils emportent la pièce; & il leur ſort de la bouche une écume blanche avec deux veſſies des deux côtés, groſſes & enflées comme une veſſie de pourceau. *Voyage de Tavernier, tome I, page 161.* — Les chameaux, lorſqu'ils ſont en amour, vivent quarante-deux jours ſans manger. *Relation de Thévenot*, tome II, page 222. — *Veneris furore diebus quadraginta permanent famis patientes.* Leon. Afric. *deſcript. Africæ*, vol. II, pag. 748. On obſerve qu'il eſt cinq ou ſix ſemaines en rut, & qu'alors il mange beaucoup moins que dans les autres temps. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.*

qu'elle prend pour reposer *(c)*, dormir & se laisser charger. Cette posture à laquelle on les habitue, devient, comme l'on voit, une situation naturelle, puisqu'ils la prennent d'eux-mêmes dans l'accouplement; la femelle porte près d'un an *(d)*, & comme tous les autres grands animaux,

(c) Lorsque les chameaux s'accouplent, la femelle est assise sur son ventre de même que lorsqu'on la veut charger; il y en a qui portent leurs petits treize mois durant. *Relation de Thévenot, tome II, page 223.* — Quand les chameaux s'accouplent, la femelle reçoit le mâle dans la même posture qu'elle est lorsqu'on la veut charger de quelque fardeau, c'est-à-dire, couchée sur le ventre. *Voyage de Jean Ovington, page 223.* — Une chose remarquable en ces animaux, c'est que quand ils s'accouplent, les femelles sont à terre couchées sur le ventre comme quand on les charge; elles portent leurs petits onze à douze mois durant. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.* — Il est vrai que les femelles portent douze mois; mais ceux-là se trompent qui croient que le mâle en la couvrant lui tourne le derrière; cette erreur procède de ce que les chameaux en pissant passent la verge entre les jambes de derrière; mais en engendrant ils en usent autrement, la femelle se couche sur le ventre, & le mâle la couvre dans cette situation. *Voyage d'Olearius, tome I, page 553.*

(d) Les femelles portent presqu'une année entière, ou d'un printemps à l'autre. *Voyage de Shaw, tome I, page 311.*

ne produit qu'un petit; ſon lait eſt abondant, épais & fait une bonne nourriture, même pour les hommes en le mêlant avec une plus grande quantité d'eau. On ne fait guère travailler les femelles, on les laiſſe paître & produire en liberté *(e)*; le profit que l'on tire de leur produit & de leur lait *(f)*, ſurpaſſe peut-être celui qu'on tireroit de leur travail; cependant il y a des endroits où l'on ſoumet une grande partie des femelles *(g)*, comme les mâles, à la caſtration, afin de les faire travailler, & l'on prétend que cette opération, loin de diminuer leurs forces, ne fait qu'augmenter leur vigueur & leur embonpoint; en général, plus les chameaux ſont gras & plus ils ſont capables

(e) Camelos fœminas intactas propter earum lac ſervant; eas omni labore ſolutas vagari permittentes per loca ſilveſtria paſcentes, &c. Proſp. Alpin. *Hiſt. Ægypt.* pars I a pag. 226.

(f) Du lait que l'on tire des femelles (chameaux) l'on fait des fromages qui ſont très-petits, & qui ſont eſtimés très-chers & très-délicieux des Arabes. *Voyage du P. Philippe, page 370.*

(g) On châtre les mâles & quelquefois les femelles qui n'en deviennent que plus fortes & plus grandes. *Wotton, page 82.*

de résister à de longues fatigues. Leurs bosses ne paroissent être formées que de la surabondance de la nourriture ; car dans de grands voyages où l'on est obligé de l'épargner, & où ils souffrent souvent la faim & la soif, ces bosses diminuent peu à peu & se réduisent au point que la place & l'éminence n'en sont plus marquées que par la hauteur du poil, qui est toujours beaucoup plus long sur ces parties que sur le reste du dos; la maigreur du corps augmente à mesure que les bosses diminuent. Les Maures, qui transportent toutes les marchandises de la Barbarie & de la Numidie jusqu'en Éthiopie , partent avec des chameaux bien chargés, qui sont vigoureux & très-gras *(h)* & ramènent ces mêmes chameaux

(h) Quand les chameaux commencent à faire voyage, il est nécessaire qu'ils soient gras ; car on a expérimenté qu'après que cet animal a marché quarante ou cinquante jours sans manger d'orge , la graisse de sa bosse commence à diminuer, puis celle du ventre & enfin celle des jambes, après quoi il ne peut plus porter de charge .... Les caravanes d'Afrique qui vont en Éthiopie ne se soucient point du retour , parce qu'elles ne rapportent rien de pesant, & quand elles arrivent-là, elles vendent les chameaux maigres , &c. *L'Afrique de Marmol*, tome I, page 49. — *Camelos*

ſi maigres, qu'ordinairement ils les revendent à vil prix aux Arabes du déſert pour les engraiſſer de nouveau.

Les Anciens ont dit, que ces animaux ſont en état d'engendrer à l'âge de trois ans *(i)*, cela me paroît douteux; car à trois ans ils n'ont pas encore pris la moitié de leur accroiſſement *(k)*. Le membre génital du mâle *(l)*, eſt, comme celui du taureau, très-long & très-mince; dans l'érection, il tend en avant comme celui de tous les autres animaux; mais dans l'état ordinaire le fourreau ſe retire en arrière, & l'urine eſt jetée entre les

macilentos, dorſique vulneribus ſaucios vili pretio deſertorum incolis ſaginandos divendunt. Leon. Afric. *Deſcript. Africæ*, vol. II, pag. 479.

(i) Incipit & mas & fœmina coïre in trimatu. Ariſtot. *hiſt. Anim.* lib. V, cap. XIV.

(k) En 1752, nous vîmes un chameau femelle de trois ans. . . . . Il n'avoit encore que la moitié de ſa hauteur. *Hiſtoire naturelle des Animaux, par M.rs Arnault de Nobleville & Salerne, tome IV, pages 126 & 130.*

(l) Encore que le chameau ſoit extrêmement grand, ſi eſt-ce que ſon membre, qui a pour le moins trois pieds de long, n'eſt pas plus gros que le petit doigt. *Voyage d'Olearius, tome I, page 554.*

jambes de derrière *(m)*; en sorte que les mâles & les femelles pissent de la même manière. Le petit chameau tète sa mère pendant un an *(n)*, & lorsqu'on veut le ménager, pour le rendre dans la suite plus fort & plus robuste, on le laisse en liberté téter ou paître pendant les premières années, & on ne commence à le charger & à le faire travailler qu'à l'âge de quatre ans *(o)*; il vit ordinairement quarante ou cinquante ans *(p)*, cette durée de la vie étant plus que proportionnée au temps de l'accroissement, c'est sans aucun fondement que quelques

(m) Les chameaux urinent en derrière, tellement que celui qui seroit derrière eux, s'il n'y prend garde, sera tout souillé & contaminé de leur urine. *Cosmographie du Levant, par Thevet, page 74.* — Le chameau fait son urine par-derrière, au contraire des autres animaux masculins. *Voyage de Villamont, page 688.*

(n) Separant prolem à parente anniculam. Aristot. *hist. Anim.* lib. VI, cap. XXVI.

(o) Les chameaux que les Africains nomment *Hégin*, sont les plus gros & les plus grands, mais on ne les charge point qu'ils n'aient trois ou quatre ans. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 48.*

(p) Camelus vivit diu, plus enim quàm quinquaginta annos. Arist. *hist. Anim.* lib. VI, cap. XXVI.

Auteurs ont avancé qu'il vivoit jufqu'à cent ans.

En réuniffant fous un feul point de vue toutes les qualités de cet animal & tous les avantages que l'on en tire, on ne pourra s'empêcher de le reconnoître pour la plus utile & la plus précieufe de toutes les créatures fubordonnées à l'homme : l'or & la foie ne font pas les vraies richeffes de l'Orient; c'eft le chameau qui eft le tréfor de l'Afie, il vaut mieux que l'éléphant, car il travaille, pour ainfi dire, autant & dépenfe peut-être vingt fois moins ; d'ailleurs l'efpèce entière en eft foumife à l'homme, qui la propage & la multiplie autant qu'il lui plaît, au lieu qu'il ne jouit pas de celle de l'éléphant, qu'il ne peut multiplier, & dont il faut conquérir avec peine les individus les uns après les autres; le chameau vaut non-feulement mieux que l'éléphant, mais peut-être vaut-il autant que le cheval, l'âne & le bœuf, tous réunis enfemble; il porte feul autant que deux mulets, il mange auffi peu que l'âne, & fe nourrit d'herbes auffi groffières; la femelle fournit du lait pendant plus de

temps que la vache *(q)*; la chair des jeunes chameaux est bonne & saine *(r)*, comme celle du veau; leur poil est plus beau *(ſ)*, plus recherché que la plus belle laine; il n'y a pas jusqu'à leurs excrémens dont on ne tire des choses utiles: car le sel ammoniac se fait de leur urine; & leur fiente desséchée & mise en poudre leur sert de litière *(t)*, aussi-bien qu'aux

(q) Farit in vere, & lac suum usque eò servat quo jam conceperit. Arist. *hist. Anim.* lib. VI, cap. XXVI. — *Fœmina post partum interposito anno coït.* Id. lib. V, cap. XIV.

(r) Les Africains & les Arabes remplissent des pots & des tinettes de chair de chameaux, qu'ils font frire avec la graisse, & ils la gardent ainsi toute l'année pour repas ordinaires. *L'Afrique de Marmol,* tome I, pag. 50. — *Præter alia animalia quorum carnem in cibo plurimi faciunt, cameli in magno honore existunt; in Arabum principum castris cameli plures unius anni aut biennes mactantur, quorum carnes avidè comedunt, easque odoratas, suaves atque optimas esse fatentur.* Prosp. Alpin. *Hist. Ægypt.* pars I.a pag. 226.

(ſ) Du poil des chameaux on fait des chaussons; on en fait aussi en Perse des ceintures fort fines; il y en a qui coûtent deux tomans, principalement quand elles sont blanches, à cause que les chameaux de ce poil sont rares. *Relation de Thévenot, tome II, page 223.*

(t) Pour litière on leur prépare leur propre fumier, lequel on laisse pour cet effet exposé au soleil tout le

chevaux, avec lesquels ils voyagent *(u)* souvent dans des pays où l'on ne connoît ni la paille, ni le foin : enfin on fait des mottes de cette même fiente qui brûlent aisément *(x)*, & font une flamme aussi claire & presque aussi vive que celle du bois sec ; cela même est encore d'un grand secours dans ces déserts où l'on ne trouve pas un arbre, & où par le défaut

jour, & il s'y sèche tellement, qu'il s'y réduit presqu'en poudre, & le soir on a grand soin de l'étendre fort proprement & fort uniment ; ce qu'on ne peut pas faire chez nous à cause des longues pailles qui y sont mêlées. *Relation de Thévenot, page 73.*

(u) C'est mal-à-propos que les Anciens ont prétendu que les chameaux avoient une forte antipathie pour les chevaux : je n'ai pu connoître, dit Olearius, ce que Pline dit, d'après Xénophon, que les chameaux ont de l'aversion pour les chevaux ; quand j'en voulois parler aux Perses, ils se moquoient de moi....... En effet, il n'y a presque point de caravane où l'on ne voie des chameaux, des chevaux & des ânes logés ensemble dans une même écurie, sans qu'ils témoignent de l'aversion ni de l'animosité les uns contre les autres. *Voyage d'Olearius, tome I, pag. 553.*

(x) La fiente des chameaux de quelques caravanes qui nous avoient précédés, nous servoit communément pour faire la cuisine, car après avoir été un jour ou deux au soleil, elle prend feu comme de l'amorce, & fait un feu aussi clair & aussi vif que le charbon de bois. *Préface des voyages de Shaw, pages IX & X.*

de matières combustibles, le feu est aussi rare que l'eau *(y)*.

(y) Voyez, sur l'histoire du chameau, l'article *Camelus*, tome IV, page 313 de l'*Histoire naturelle des Animaux*, par M.rs Arnault de Nobleville & Salerne, où ces auteurs ont rassemblé avantageusement les faits qui ont rapport à cet animal.





Benard dir.

LE CHAMEAU.



B. dir.

LE DROMADAIRE.

LE BUFFLE (a),

LE BONASUS (b), L'AUROCHS (c), LE BISON (d) ET LE ZÉBU (e).

QUOIQUE le Buffle soit aujourd'hui commun en Grèce & domestique

(a) *Buffle.* Cet animal n'a de nom ni en Grec ni en Latin; c'est mal-à-propos que les Auteurs modernes, qui ont écrit en Latin l'ont appelé *Bubalus;* Aldrovande a mieux fait en le nommant *Buffelus.* Les Italiens le nomment *Bufalo.* Les Allemands *Buffel.* On l'appelle *Empakassa* ou *Pakassa* au Congo, selon Daper; & *Gu-Aroho* au cap de Bonne-espérance selon Kolbe.

Buffelus vel *Bubalus vulgaris.* Jonston, *de quadr.* pag. 38, tab. 20.

Buffle. Kolbe, *Description du cap de Bonne-espérance, tome III, page 25, planche à la page 54, fig. 3. Nota.* Je ne cite ici Jonston & Kolbe qu'à cause des figures qu'ils ont données du buffle, qui sont moins mauvaises que celles des autres Auteurs.

(b) *Bonasus quoque è sylvestribus cornigeris enumerandus est.* Arist. *Hist. anim.* lib. II, cap. 1....... *Sunt non nulla quæ simul bisulca sunt, & jubam habeant & cornua bina, orbem inflexu mutuo colligentia gerant, ut bonasus, qui in Pæoniâ terrâ & Mediâ gignitur.* Idem. Ibid. ...,

en Italie, il n'étoit connu ni des Grecs ni des Romains; car il n'a jamais eu de

Bonasus etiam interiora omnia bobus similia continet. Id. *lib. II, cap.* XVI. . . . *Bonasus gignitur in terrâ Pœoniâ, monte Messapo, qui Pœoniæ & Mediæ terræ collimitium est, & Monapios à Pœonibus appellatur, magnitudine tauri, sed corpore quàm bos latiore : brevior enim & in latera auctior est. Tergus distentum ejus locum septem accubantium occupat; cætera forma bovis similis est, nisi quòd cervix jubata armorum tenus ut equi est, sed villo molliore quàm juba equina & compositiore; color pili totius corporis flavus, juba prolixa & ad oculos usque demissa & frequenti colore inter cinereum & rufum, non qualis equorum quos partos vocant est, sed villo suprà squallidiore, subter lanario. Nigri aut admodùm rufi nulli sunt. Vocem similem bovi emittunt; cornua adunca in se flexa & pugnæ inutilia gerunt, magnitudine palmari, aut paulo majora, amplitudine non multo arctiore quàm ut singula semi-sextarium capiant nigritie proba. Antiæ ad oculos usque demissæ, ita ut in latus potius quàm ante pendeant. Caret superiore dentium ordine ut bos & reliqua cornigera omnia. Crura hirsuta atque bisulca habet : caudam minorem quàm pro sui corporis magnitudine, similem bubulæ. Excitat pulverem & findit, ut taurus. Tergore contra ictus prævalido est. Carnem habet gustu suavem; quamobrem in usu venandi est. Cùm percussus est fugit, nisi defatigatus nusquam consistit. Repugnat calcitrans & proluviem alvi vel ad quatuor passus projiciens, quo præsidio facile utitur & plerumque ita adurit, ut pili insectantium canum absumantur. Sed tunc ea vis est in fimo, cum bellua excitatur & metuit nam si quiescit, nihil urere potest. Talis natura & species hujus animalis est. Tempore pariendi universi in montibus eni-*

nom dans la langue de ces peuples : le mot même de *Buffle*, indique une origine étrangère, & n'a de racine ni dans la langue grecque ni dans la latine ; en effet, cet animal est originaire des pays les plus chauds de l'Afrique & des Indes, & n'a été transporté & naturalisé en Italie que vers le septième siècle. C'est mal-à-propos que les Modernes lui ont appliqué le nom de *bubalus*, qui, en grec & en latin, indique à la vérité un animal d'Afrique, mais très-différent du buffle, comme il est aisé de le démontrer par les passages des Auteurs anciens. Si l'on

tuntur; sed priusquam fœtum edant, excremento alvi circiciter eum locum in quo pariunt, se quasi vallo circundant & muniunt, largam enim quandam ejus excrementi copiam hæc bellua egerit. Idem, *lib. IX, cap. 45.* Traduction de Théodore Gaza.

(c) Urus Caii. Jul. Cæsaris, *comment.* lib. VI, cap. v.

(d) Bison, jubatus bison Plinii & aliorum.

(e) Petit Bœuf d'Afrique. *Observat.* de Belon, feuillets 118 & 119, où l'on en voit la figure.

Guahex, en Barbarie, selon Marmol.

Bekker el Wash chez les Arabes, c'est-à-dire, *Bœuf sauvage* selon Shaw, *tome I, page 313.*

vouloit rapporter le *bubalus* à un genre, il appartiendroit plutôt à celui de la gazelle, qu'à celui du bœuf ou du buffle. Belon ayant vu au Caire un petit bœuf à bosse, différent du buffle & du bœuf ordinaire, imagina que ce petit bœuf pouvoit être le *bubalus* des Anciens, mais s'il eût soigneusement comparé les caractères donnés par les Anciens au *bubalus*, avec ceux de son petit bœuf, il auroit lui-même reconnu son erreur; & d'ailleurs, nous pouvons en parler avec certitude, car nous avons vu vivant ce petit bœuf à bosse, & ayant comparé la description que nous en avons faite avec celle de Belon, nous ne pouvons douter que ce ne soit le même animal. On le montroit à la foire à Paris, en 1752, sous le nom de *zébu*; nous avons adopté ce nom pour désigner cet animal, car c'est une race particulière de bœuf, & non pas une espèce de buffle ou de *bubalus*.

Aristote, en faisant mention des bœufs, ne parle que du bœuf commun, & dit seulement, que chez les *Arachotas*

Arachotas (aux Indes), il y a des bœufs sauvages qui diffèrent des bœufs ordinaires & domestiques, comme les sangliers diffèrent des cochons ; mais dans un autre endroit que j'ai cité dans les notes ci-dessus, il donne la description d'un bœuf sauvage de Pœonie (province voisine de la Macédoine) qu'il appelle *bonasus*. Ainsi, le bœuf ordinaire & le bonasus sont les seuls animaux de ce genre, indiqués par Aristote ; & ce qui doit paroître singulier, c'est que le bonasus, quoiqu'assez amplement décrit par ce grand Philosophe, n'a été reconnu par aucun des Naturalistes grecs ou latins qui ont écrit après lui, & que tous n'ont fait que le copier sur ce sujet ; en sorte qu'aujourd'hui même l'on ne connoît encore que le nom du *bonasus*, sans savoir quel est l'animal subsistant auquel on doive l'appliquer. Cependant, si l'on fait attention qu'Aristote, en parlant des bœufs sauvages du climat tempéré, n'a indiqué que le bonasus ; & qu'au contraire, les Grecs & les Latins des siècles suivans n'ont plus parlé du bonasus, mais ont indiqué ces bœufs sauvages sous les

noms d'*urus* & de *biſon ;* on ſera porté à croire que le bonaſus doit être l'un ou l'autre de ces animaux; & en effet, l'on verra en comparant ce qu'Ariſtote dit du bonaſus, avec ce que nous connoiſſons du biſon, qu'il eſt plus que probable, que ces deux noms ne déſignent que le même animal. Jules Céſar eſt le premier qui ait parlé de l'urus. Pline & Pauſanias ſont auſſi les premiers qui aient annoncé le biſon; dès le temps de Pline, on donnoit le nom de *bubalus* à l'urus ou au biſon, la confuſion n'a fait qu'augmenter avec le temps : on a ajouté au bonaſus, au bubalus, à l'urus, au biſon, le *catopleba*, le *thur*, le *bubalus* de Belon, le biſon d'Écoſſe, celui d'Amérique, & tous nos Naturaliſtes ont fait autant d'eſpèces différentes, qu'ils ont trouvé de noms. La vérité eſt ici enveloppée de tant de nuages, environnées de tant d'erreurs, qu'on me ſaura peut-être quelque gré d'avoir entrepris d'éclaircir cette partie de l'Hiſtoire Naturelle, que la contrariété des témoignages, la variété des deſcriptions, la multiplicité des noms, la diverſité des lieux, la différence des

langues & l'obscurité des temps sembloient avoir condamnée à des ténèbres éternelles.

Je vais d'abord présenter le résultat de mon opinion sur ce sujet, après quoi j'en donnerai les preuves.

1.° L'animal que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *buffle*, n'étoit point connu des Anciens.

2.° Ce buffle, maintenant domestique en Europe, est le même que le buffle domestique ou sauvage aux Indes & en Afrique.

3.° Le *bubalus* des Grecs & des Romains n'est point le buffle ni le petit bœuf de Belon, mais l'animal que M.rs de l'Académie des Sciences ont décrit sous le nom de *vache de Barbarie*, & nous l'appellerons *bubal*.

4.° Le petit bœuf de Belon, que nous avons vu, & que nous nommerons *zébu*, n'est qu'une variété dans l'espèce du bœuf.

5.° Le *bonasus* d'Aristote est le même animal que le bison des Latins.

6.° Le bison d'Amérique pourroit bien venir originairement du bison d'Europe.

7.° L'*urus* ou *aurochs* eſt le même animal que notre taureau commun dans ſon état naturel & ſauvage.

8.° Enfin le biſon ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, & par conſéquent il eſt, auſſi-bien que l'aurochs, de la même eſpèce que le bœuf domeſtique; en ſorte que je crois pouvoir réduire à trois toutes les dénominations & toutes les eſpèces prétendues des Naturaliſtes tant anciens que modernes, c'eſt-à-dire, à celles du bœuf, du buffle & du bubal.

Je ne doute pas que quelques-unes des propoſitions que je viens d'annoncer ne paroiſſent des aſſertions haſardées, ſur-tout aux yeux de ceux qui ſe ſont occupés de la nomenclature des animaux, & qui ont eſſayé d'en donner des liſtes; cependant il n'y a aucune de ces aſſertions que je ne ſois en état de prouver; mais avant d'entrer dans les diſcuſſions critiques qu'exige chacune de ces propoſitions en particulier, je vais expoſer les obſervations & les faits qui m'ont conduit dans cette recherche, & qui m'ayant

éclairé moi-même, ſerviront également à éclairer les autres.

Il n'en eſt pas des animaux domeſtiques, à beaucoup d'égards, comme des animaux ſauvages; leur nature, leur grandeur & leur forme ſont moins conſtantes & plus ſujettes aux variétés, ſurtout dans les parties extérieures de leur corps; l'influence du climat, ſi puiſſante ſur toute la nature, agit avec bien plus de force ſur des êtres captifs que ſur des êtres libres; la nourriture préparée par la main de l'homme, ſouvent épargnée & mal choiſie, jointe à la dureté d'un ciel étranger, produiſent avec le temps des altérations aſſez profondes pour devenir conſtantes, en ſe perpétuant par les générations. Je ne prétends pas dire que cette cauſe générale d'altération ſoit aſſez puiſſante pour dénaturer eſſentiellement des êtres, dont l'empreinte eſt auſſi ferme que celle du moule des animaux; mais elle les change à certains égards, elles les maſque & les transforme à l'extérieur; elle ſupprime de certaines parties, ou leur en donne de nouvelles; elle les peint de couleurs variées; & par

ſon action ſur l'habitude du corps, elle influe auſſi ſur le naturel, ſur l'inſtinct & ſur les qualités les plus intérieures, une ſeule partie modifiée dans un tout auſſi parfait que le corps d'un animal, ſuffit pour que tout ſe reſſente, en effet, de cette altération; & c'eſt par cette raiſon que nos animaux domeſtiques diffèrent preſqu'autant par le naturel & l'inſtinct que par la figure, de ceux dont ils tirent leur première origine.

La brebis nous en fournit un exemple frappant; cette eſpèce, telle qu'elle eſt aujourd'hui, périroit en entier ſous nos yeux, & en fort peu de temps, ſi l'homme ceſſoit de la ſoigner, de la défendre: auſſi eſt-elle très-différente d'elle-même, très-inférieure à ſon eſpèce originaire; mais, pour ne parler ici que de ce qui fait notre objet, nous verrons combien de variétés les bœufs ont eſſuyées par les effets divers & diverſement combinés du climat, de la nourriture & du traitement dans leur état d'indépendance & dans celui de domeſticité.

La variété la plus générale & la plus remarquable dans les bœufs domeſtiques,

& même sauvages, consiste dans cette espèce de bosse qu'ils portent entre les deux épaules; on a appelé *bisons* cette race de bœufs bossus, & l'on a cru jusqu'ici que les bisons étoient d'une espèce différente de celle des bœufs communs : mais comme nous sommes maintenant assurés que ces bœufs à bosse produisent avec nos bœufs, & que la bosse diminue dès la première génération & disparoît à la seconde ou à la troisième; il est évident que cette bosse n'est qu'un caractère accidentel & variable qui n'empêche pas que le bœuf bossu ne soit de la même espèce que notre bœuf. Or, on a trouvé autrefois dans les parties désertes de l'Europe des bœufs sauvages, les uns sans bosse & les autres avec une bosse; ainsi, cette variété semble être dans la Nature même, elle paroît provenir de l'abondance & de la qualité plus substantielle du pâturage & des autres nourritures; car nous avons remarqué sur les chameaux, que quand ces animaux sont maigres & mal nourris, ils n'ont pas même l'apparence de la bosse. Le bœuf sans bosse se nommoit

vrochs & *turochs* dans la langue des Germains, & le bœuf ſauvage à boſſe ſe nommoit *viſen* dans cette même langue. Les Romains qui ne connoiſſoient ni l'un ni l'autre de ces bœufs ſauvages avant de les avoir vus en Germanie, ont adopté ces noms; de *vrochs*, ils ont fait *vrus*, & de *viſen* biſon; & ils n'ont pas imaginé que le bœuf ſauvage décrit par Ariſtote, ſous le nom de *bonaſus* pouvoit être l'un ou l'autre de ces bœufs, dont ils venoient de latiniſer & de gréciſer les noms Germains.

Une autre différence qui ſe trouvent entre l'aurochs & le biſon eſt la longueur du poil; le cou, les épaules, le deſſous de la gorge dans le biſon ſont couverts de poils très-longs; au lieu que dans l'aurochs, toutes ces parties ne ſont revêtues que d'un poil aſſez court & ſemblable à celui du corps, à l'exception du front, qui eſt garni de poil crêpu. Mais cette différence du poil eſt encore plus accidentelle que celle de la boſſe, & dépend de même de la nourriture & du climat, comme nous l'avons prouvé pour les chèvres, les moutons, les chiens,

les chats, les lapins, &c. ainsi ni la bosse, ni la différence dans la longueur & la quantité du poil ne sont des caractères spécifiques, mais de simples variétés accidentelles qui ne divisent pas l'unité de l'espèce.

Une variété plus étendue que les deux autres, & à laquelle il semble que les Naturalistes aient donné, de concert, plus de caractère qu'elle n'en mérite, c'est la forme des cornes; ils n'ont pas fait attention que dans tout notre bétail domestique, la figure, la grandeur, la position, la direction & même le nombre des cornes, varient si fort, qu'il seroit impossible de prononcer quel est pour cette partie le vrai modèle de la Nature. On voit des vaches dont les cornes sont plus courbées, plus rabaissées, presque pendantes; d'autres qui les ont plus droites, plus longues, plus relevées. Il y a des races entières de brebis qui ont des cornes, quelquefois deux, quelquefois quatre, &c. Il y a des races de vaches qui n'en ont point du tout, &c. ces parties extérieures, & pour ainsi dire, accessoires au corps de ces animaux, sont

tout aussi peu constantes que les couleurs du poil, qui, comme l'on sait, varient & se combinent de toutes façons dans les animaux domestiques : cette différence dans la figure & la direction des cornes qui est si ordinaire & si fréquente, ne devoit donc pas être regardée comme un caractère distinctif des espèces ; cependant, c'est sur ce seul caractère que nos Naturalistes ont établi leurs espèces, & comme Aristote, dans l'indication qu'il donne du bonasus, dit qu'il a les cornes courbées en dedans, ils ont séparé le bonasus de tous les autres bœufs, & en ont fait une espèce particulière, à la seule inspection des cornes & sans en avoir jamais vu l'individu ; au reste, nous citons sur cette variation des cornes dans le bétail domestique, les vaches & les brebis, plutôt que les taureaux & les béliers, parce que les femelles sont ici beaucoup plus nombreuses que les mâles, & que par-tout on peut observer trente vaches ou brebis pour un taureau ou un bélier.

La mutilation des animaux par la castration, semble ne faire tort qu'à

l'individu & ne paroît pas devoir influer sur l'espèce ; cependant il est sûr que cet usage restreint d'un côté la Nature & l'affoiblit de l'autre : un seul mâle condamné à trente ou quarante femelles ne peut que s'épuiser sans les satisfaire ; & dans l'accouplement l'ardeur est inégale, plus foible dans le mâle qui jouit trop souvent, trop forte dans la femelle qui ne jouit qu'un instant : dès-lors toutes les productions doivent tendre aux qualités féminines; l'ardeur de la mère étant au moment de la conception plus forte que celle du père, il naîtra plus de femelles que de mâles ; & les mâles mêmes tiendront beaucoup plus de la mère que du père ; c'est sans doute par cette cause qu'il naît plus de filles que de garçons dans les pays où les hommes ont un grand nombre de femmes, au lieu que dans tous ceux où il n'est pas permis d'en avoir plus d'une, le mâle conserve & réalise sa supériorité, en produisant en effet plus de mâles que de femelles ; il est vrai que dans les animaux domestiques, on choisit ordinairement parmi les plus beaux ceux que

l'on soustrait à la castration, & qu'on destine à devenir les pères d'une si nombreuse génération ; les premières productions de ce mâle choisi, seront, si l'on veut, fortes & vigoureuses ; mais à force de tirer des copies de ce seul & même moule, l'empreinte se déforme, ou du moins ne rend pas la Nature dans toute sa perfection ; la race doit par conséquent s'affoiblir, se rapetisser, dégénérer ; & c'est peut-être par cette raison qu'il se trouve plus de monstres dans les animaux domestiques que dans les animaux sauvages, où le nombre des mâles qui concourent à la génération est aussi grand que celui des femelles : d'ailleurs, lorsqu'il n'y a qu'un mâle pour un grand nombre de femelles, elles n'ont pas la liberté de consulter leur goût, la gaieté, les plaisirs libres, les douces émotions leur sont enlevées ; il ne reste rien de piquant dans leurs amours, elles soufirent de leurs feux, elles languissent en attendant les froides approches d'un mâle qu'elles n'ont pas choisi, qui souvent ne leur convient pas, & qui toujours les flatte

moins qu'un autre qui se seroit fait préférer ; de ces tristes amours, de ces accouplemens sans goût, doivent naître des productions aussi tristes, des êtres insipides qui n'auront jamais ni le courage, ni la fierté, ni la force que la Nature n'a pu propager dans chaque espèce, qu'en laissant à tous les individus leurs facultés toutes entières, & sur-tout la liberté du choix & même le hasard des rencontres. On sait par l'exemple des chevaux, que les races croisées sont toujours les plus belles, on ne devroit donc pas borner dans notre bétail les femelles à un seul mâle de leur pays, qui lui-même ressemble déjà beaucoup à sa mère, & qui par conséquent loin de relever l'espèce ne peut que continuer à la dégrader. Les hommes ont préféré dans cette pratique leur commodité aux autres avantages ; nous n'avons pas cherché à maintenir, à embellir la Nature, mais à nous la soumettre & en jouir plus despotiquement ; les mâles représentent la gloire de l'espèce ; ils sont plus courageux, plus fiers, toujours moins soumis ; un grand nombre de

mâles dans nos troupeaux les rendroit moins dociles, plus difficiles à conduire, à garder : il a fallu même dans ces eſclaves du dernier ordre ſupprimer toutes les têtes qui pouvoient s'élever.

A toutes ces cauſes de dégénération dans les animaux domeſtiques, nous devons encore en ajouter une autre, qui ſeule a pu produire plus de variétés que toutes les autres réunies ; c'eſt le tranſport que l'homme a fait dans tous les temps de ces animaux de climats en climats ; les bœufs, les brebis & les chèvres ont été portés & ſe trouvent par-tout ; par-tout auſſi ces eſpèces ont ſubi les influences du climat, par-tout elles ont pris le tempérament du ciel & la teinture de la terre ; en ſorte que rien n'eſt plus difficile que de reconnoître dans ce grand nombre de variétés, celles qui s'éloignent le moins du type de la Nature ; je dis celles qui s'éloignent le moins, car il n'y en a peut-être aucun qu'on puiſſe regarder comme une copie parfaite de cette première empreinte.

Après avoir expoſé les cauſes générales de variété dans les animaux domeſ-

tiques, je vais donner les preuves particulières de tout ce que j'ai avancé au sujet des bœufs & des buffles. J'ai dit, 1.° *Que l'animal que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de* buffle, *n'étoit pas connu des anciens Grecs ni des Romains*, cela est évident, puisqu'aucun de leurs Auteurs ne l'a décrit, qu'on ne trouve même dans leurs ouvrages aucun nom qu'on puisse lui appliquer, & que d'ailleurs on sait par les Annales d'Italie, que le premier buffle y fut amené vers la fin du sixième siècle, l'an 595 *(f)*.

2.° *Le buffle, maintenant domestique en Europe, est le même que le buffle sauvage ou domestique aux Indes & en Afrique*; ceci n'a besoin d'autres preuves que de la comparaison de notre description du buffle, que nous avons vu vivant, avec les notices que les Voyageurs nous ont données des buffles de Perse *(g)*, du Mogol *(h)*,

(f) Voyage de Misson. *La Haye, 1737, tome III, page 54.*

(g) Voyage de Tavernier, *tome I, pages 41 & 298.*

(h) Relation de Thévenot, *page 11.*

de Bengale *(i)*, d'Égypte *(k)*, de Guinée *(l)*, & du cap de Bonne-eſpérance *(m)*; on verra que dans tous ces pays cet animal eſt le même, & qu'il ne diffère de notre buffle que par de très-légères différences.

3.° *Le bubalus des Grecs & des Latins n'eſt point le buffle ni le petit bœuf de Belon; mais l'animal que M.rs de l'Académie ont décrit ſous le nom de* vache *de Barbarie*; voici mes preuves. Ariſtote *(n)* met le bubalus avec les cerfs & les daims, & point du tout avec les bœufs *(o)*; ailleurs il le cite avec les chevreuils, & dit qu'il ſe défend mal avec

(i) Voyage de l'Huillier. *Rotterdam*, 1726, *page 30*.

(k) Deſcription de l'Égypte, par Maillet, *tome II*, *page 121*.

(l) Voyage de Boſman, *page 25*.

(m) Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, *tome III page 25*.

(n) Genus id fibrarum cervi, damæ, bubali ſanguini deeſt. Ariſt. *Hiſt. anim.* lib. III, cap. VI.

(o) Bubalis etiam capreiſque interdum cornua inutilia ſunt : nam etſi contra nonnulla reſiſtant & cornibus ſe defendant tamen feroces pugnaceſque belluas fugiunt. Idem, *de part. animal.* lib. III, cap. II.

ſes cornes ; & qu'il fuit les animaux féroces & guerriers. Pline *(p)*, en parlant des bœufs ſauvages de Germanie, dit que c'eſt par ignorance que le vulgaire donne le nom de *bubalus* à ces bœufs, attendu que le bubalus eſt un animal d'Afrique, qui reſſemble en quelque façon à un veau ou à un cerf. Le bubalus eſt donc un animal timide, auquel les cornes ſont inutiles, qui n'a d'autre reſſource que la fuite pour éviter les bêtes féroces, qui par conſéquent a de la légèreté, & tient par la figure de celle de la vache & de celle du cerf; tous ces caractères dont aucuns ne conviennent au buffle, ſe trouvent parfaitement réunis dans l'animal dont Horace-fontana envoya la figure à Aldrovande *(q)*, & dont M.rs de l'Académie *(r)* ont donné

(p) Germania gignit inſignia boum ferorum genera, jubatos biſontes, excellentique vi & velocitate uros quibus imperitum vulgus bubalorum *nomen impoſuit ; cum id gignat Africa; vituli potius cervive quadam ſimilitudine.* Plinii, *Hiſt. nat.* lib. VIII, cap. XV.

(q) Cette figure eſt gravée, *page 365.* Aldrov. *de quad.* Biſulcis.

(r) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Animaux, *partie II, page 24 & ſuivantes.*

auſſi la figure & la deſcription ſous le nom de *vache de Barbarie*, & ils ont penſé, comme moi, que c'étoit le bubalus des Anciens *(ſ)*. Le zébu ou petit bœuf de Belon n'a aucun des caractères du bubalus, il en diffère preſqu'autant qu'un bœuf diffère d'une gazelle, auſſi Belon eſt le ſeul de tous le Naturaliſtes qui ait regardé ſon petit bœuf comme le bubalus des Anciens.

4.° *Ce petit bœuf de Belon n'eſt qu'une variété dans l'eſpèce du bœuf*; nous le prouverons aiſément, en renvoyant ſeulement à la figure de cet animal, donnée par Belon, Proſper Alpin, Edwards, & à la deſcription que nous en avons faite nous-mêmes; nous l'avons vu vivant : ſon conducteur nous dit qu'il venoit d'Afrique, qu'on l'appeloit *zébu*, qu'il étoit domeſtique, & qu'on s'en ſervoit pour monture; c'eſt en effet un animal très-doux & même fort careſſant, d'une figure

(ſ) Il y a apparence que cet animal doit être plutôt pris pour le bubal des Anciens que le petit bœuf d'Afrique, que Belon décrit. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Animaux, partie II, page 26.*

agréable, quoique massive & un peu trop carrée; cependant, il est en tout si semblable à un bœuf, que je ne puis en donner une idée plus juste, qu'en disant que si l'on regardoit un taureau de la plus belle forme & du plus beau poil avec un verre qui diminuât les objets de plus de moitié, cette figure rapetissée seroit celle du zébu.

On peut voir dans la note ci-dessous la *(t)* description que j'ai faite de

(t) Ce petit bœuf ressemble parfaitement à celui de Belon; il a la croupe plus ronde & plus pleine que les bœufs ordinaires, il est si doux, si familier, qu'il lèche comme un chien, & fait des caresses à tout le monde; c'est un très-joli animal qui paroît avoir autant d'intelligence que de docilité. Son conducteur nous dit qu'il venoit d'Afrique, & qu'il étoit âgé de vingt-un mois; il étoit de couleur blanche mêlée de jaune & d'un peu de rouge; les pieds étoient tout blancs, le poil sur l'épine du dos étoit couleur noirâtre, de la largeur d'environ un pied, la queue de même couleur. Au milieu de cette bande noire, il y avoit sur la croupe une petite raie blanche dont les poils étoient hérissés & relevés en haut, il n'avoit point de crinière & le poil du toupet étoit très-petit, le poil du corps fort ras. Il avoit cinq pieds sept pouces de longueur, mesurés en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; cinq pieds un pouce

cet animal, lorſque je le vis en 1752 : de circonférence priſe derrière les jambes de devant, cinq pieds dix pouces au milieu du corps ſur le nombril, & cinq pieds un pouce au-deſſus des jambes de derrière. La tête avoit deux pieds dix pouces de circonférence priſe devant les cornes ; le muſeau un pied trois pouces de circonférence priſe derrière les naſeaux ; la fente de la gueule fermée n'étoit que de onze pouces ; les naſeaux avoient deux pouces de longueur & un pouce de largeur ; il y avoit dix pouces depuis le bout du muſeau juſqu'à l'œil ; les yeux étoient éloignés l'un de l'autre de ſix pouces en ſuivant la courbure de la tête, & en ligne droite de cinq pouces ; l'œil avoit deux pouces & demi de longueur d'un angle à l'autre ; l'angle poſtérieur de l'œil étoit éloigné de l'ouverture de l'oreille de quatre pouces, les oreilles étoient ſituées derrière & un peu à côté des cornes, elles avoient ſix pouces dix lignes de longueur priſe par-derrière, neuf pouces trois lignes de circonférence à la racine, & quatre pouces quatre lignes de largeur à la baſe en ſuivant la courbure ; il y avoit quatre pouces trois lignes de diſtance entre les deux cornes, elles avoient un pied deux pouces de longueur & ſix de circonference à la baſe, & ſeulement un pouce & demi à ſix lignes de diſtance de leur extrémité ; elles étoient de couleur de corne ordinaire, & noires vers le bout, il y avoit un pied ſept pouces de diſtance entre les deux extrémités des cornes ; la diſtance entre les oreilles & les cornes étoit de deux pouces deux lignes ; la longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'épaule étoit de deux pieds quatre pouces ſix lignes ; le fanon pendoit de trois pouces & demi au milieu du

elle s'accorde très-bien avec la figure

cou, & seulement d'un pouce trois lignes sous le sternum; le cou avoit trois pieds neuf pouces de circonférence, prise précisement devant la bosse ou loupe, qui étoit exactement sur les épaules au défaut du cou, à un pied un pouce de distance des cornes; cette bosse étoit de chair en entier, elle avoit un pied de longueur mesurée en ligne droite, sept pouces de hauteur perpendiculaire & six pouces d'épaisseur; le poil qui couvroit le dessus de cette bosse étoit noirâtre & d'un pouce & demi de longueur; les jambes de devant avoient quatre pouces neuf lignes de longueur depuis le coude jusqu'au poignet; le coude a un pied six pouces de circonférence; le bras onze pouces de circonférence; le canon avoit huit pouces de longueur & cinq pouces quatre lignes de circonférence à l'endroit le plus mince; la corne deux pouces quatre lignes de longueur, & l'ergot un pouce; la jambe de derrière avoit un pied deux pouces & demi de longueur, & onze pouces trois lignes de circonférence à l'endroit le plus petit; le jarret quatre pouces trois lignes de largeur; le canon un pied de longueur, cinq pouces huit lignes de circonférence, prise au plus mince, & deux pouces & demi de largeur; la queue avoit deux pieds trois lignes jusqu'au bout des vertèbres, & deux pieds dix pouces & demi jusqu'au bout des poils qui touchoient à terre, les plus longs poils de la queue avoient un pied trois pouces; la queue huit pouces de circonférence à la base; les bourses étoient éloignées de l'anus d'un pied & demi en suivant la courbure du bas ventre; les testicules n'étoient pas encore descendus dans les bourses, qui cependant pendoient de deux pouces & demi; il y avoit quatre mamelles

& la description de Belon, que nous avons cru devoir rapporter aussi *(u)*, afin qu'on puisse les comparer. Prosper Alpin, qui a donné une notice & une figure de cet animal *(x)*, dit qu'il se trouve

situées comme celles du taureau; la verge étoit d'un pied de longueur depuis les bourses jusqu'au bout du fourreau.

(u) C'est un moult beau petit bœuf, trappe & ramassé, gras, poli, de petit corsage, bien formé..... Il étoit déjà vieil, étant de plus petite corpulence que n'est un cerf, mais plus trappe & plus épais qu'un chevreuil, si bien troussé & compassé de tous ses membres qu'il en étoit fort plaisant à la vue....... Ses pieds semblent à ceux d'un bœuf, aussi a-t-il les jambes trappes & courtes, son col est gros & court, ayant quelque petit fœnon qu'on nomme en latin *palearia*; il a la tête du bœuf, sur laquelle ses cornes sont élevées dessus un os sur le sommet de la tête, noires & beaucoup cochées comme celles d'une gazelle, & compassées en manière de croissant..... Il porte les oreilles de vache; ses épaules sont quelque peu élevées & bien fournies; sa queue lui pend jusqu'au pli des jarrets, étant garnie de poils noirs; il étoit comme un bœuf, mais non pas si haut....... Nous en avons ci-mis la figure. Belon ajoute que ce petit bœuf avoit été apporté au Caire du pays d'Azamie (province de l'Asie), & qu'il se trouve aussi en Afrique. *Observ.* de Belon, feuillet 118 *verso*, & 119 *recto* & *verso*.

(x) Prosp. Alpin. *Hist. nat. Ægypt.* pag. 233.

en Égypte ; sa description s'accorde encore avec la nôtre & avec celle de Belon ; les seules différences qu'on puisse remarquer dans toutes trois ne tombent que sur les couleurs des cornes & du poil ; le zébu de Belon étoit fauve sous le ventre & brun sur le dos avec les cornes noires ; celui de Prosper Alpin étoit roux, marqué de petites taches, avec les cornes de couleur ordinaire ; le nôtre étoit d'un fauve pâle, presque noir sur le dos, avec les cornes aussi de couleur ordinaire, c'est-à-dire, de la même couleur que les cornes de nos bœufs. Au reste, les figures de Belon & de Prosper Alpin pèchent en ce que la loupe ou bosse que cet animal porte sur les épaules n'y est pas assez marquée ; le contraire se trouve dans la figure qu'Edwards *(y)*, a nouvellement gravée de ce même animal, sur un dessin qui lui avoit été communiqué par Hans Sloane ; la bosse est trop grosse, & d'ailleurs la figure est incomplète en ce qu'elle a vraisemblablement été dessinée

(y) Nat. hist. of Birds, by George Edwards ; *page 200.*

ſur un animal fort jeune, dont les cornes étoient encore naiſſantes; il venoit des Indes orientales, dit Edwards, où l'on ſe ſert de ces petits bœufs, comme nous nous ſervons des chevaux; il eſt clair par toutes ces indications, & auſſi par la variété du poil & par la douceur du naturel de cet animal, que c'eſt une race de bœufs à boſſe, qui a pris ſon origine dans l'état de domeſticité, où l'on a choiſi les plus petits individus de l'eſpèce pour les propager; car nous verrons qu'en général les bœufs à boſſe domeſtiques ſont, comme nos bœufs domeſtiques, plus petits que les ſauvages, & ces faits ſeront confirmés par les témoignages des Voyageurs que nous citerons dans la ſuite de cet article.

5.° *Le bonaſus d'Ariſtote eſt le même que le biſon des Latins*; cette propoſition ne peut être prouvée ſans une diſcuſſion critique, dont j'épargnerai le détail à mon lecteur *(z)*. Geſner, qui étoit

(z) Nota. Il faut ici comparer ce qu'Ariſtote dit du bonaſus *(Hiſt. anim. lib. IX, cap. XLV)*, avec ce qu'il en dit ailleurs, *(lib. de mirabilibus)* & auſſi les paſſages particuliers *(Hiſt. anim. lib. II, cap. I.*

étoit aussi savant Littérateur que bon Naturaliste, & qui pensoit comme moi, que le bonasus pourroit bien être le bison, a examiné & discuté plus soigneusement que personne les notices qu'Aristote donne du bonasus, & il a en même temps corrigé plusieurs expressions de la traduction de Théodore Gaza, que cependant tous les Naturalistes ont suivie sans examen : en me servant de ses lumières, & en supprimant des notices d'Aristote, ce qu'elles ont d'obscur, d'opposé & même de fabuleux, il m'a paru qu'elles se réduisoient à ce qui suit. Le bonasus est un bœuf sauvage de Pœonie, il est au moins aussi grand qu'un taureau domestique, & de la même forme; mais son cou est, depuis les épaules jusque sur les yeux, couvert d'un long poil bien plus doux que le crin du cheval ; il a la voix du bœuf, les cornes assez courtes & courbées en bas autour des oreilles ; les jambes couvertes de longs poils, doux comme la

cap. I & XVI), & se donner la peine de lire la dissertation de Gesner à ce sujet. *(Hist. quadrup. pag. 131 & seq.*

laine, & la queue assez petite pour sa grandeur, quoiqu'au reste semblable à celle du bœuf. Il a, comme le taureau, l'habitude de faire de la poussière avec les pieds; son cuir est dur, & sa chair tendre & bonne à manger. Par ces caractères qui sont les seuls sur lesquels on puisse tabler dans les notices d'Aristote, on voit déja combien le bonasus approche du bison : tout convient en effet à cet animal, à l'exception de la forme des cornes : mais, comme nous l'avons dit, la figure des cornes varie beaucoup dans ces animaux, sans qu'ils cessent pour cela d'être de la même espèce : nous avons vu des cornes ainsi courbées, qui provenoient d'un bœuf bossu d'Afrique, & nous prouverons tout-à-l'heure que ce bœuf à bosse n'est autre chose que le bison. Nous pouvons aussi confirmer ce que nous venons de dire, par la comparaison des témoignages des Auteurs anciens. Aristote donne le bonasus pour un bœuf de Pœonie, & Pausanias *(a)*, en parlant des taureaux de Pœonie, dit

(a) Vide Pausan. in Beoticis & Phocicis.

en deux endroits différens, que ces taureaux ſont des biſons; il dit même expreſſément que les taureaux de Pœonie qu'il a vus dans les ſpectacles de Rome, avoient des poils très-longs ſur la poitrine & autour des mâchoires. Enfin Jules Céſar, Pline, Pauſanias, Solin, &c. ont tous, en parlant des bœufs ſauvages, cité l'aurochs & le biſon, & n'ont rien dit du bonaſus; il faudroit donc ſuppoſer qu'en moins de quatre ou cinq ſiècles l'eſpèce du bonaſus ſe ſeroit perdue, ſi l'on ne vouloit pas convenir que ces deux noms *bonaſus* & *biſon*, n'indiquent que le même animal.

6.° *Les biſons d'Amérique pourroient bien venir originairement des biſons d'Europe;* nous avons déjà jetté les fondemens de cette opinion dans notre diſcours ſur les animaux des deux continens *(b)*; ce ſont les expériences faites par M. de la Nux qui nous ont éclairés; il nous a appris que les biſons ou bœufs à boſſe des Indes & de l'Afrique produiſent avec les tau-

(b) Voyez le *III.e volume* de cette Hiſtoire naturelle, articles *animaux de l'ancien continent, & animaux communs aux deux continens.*

reaux & vaches de l'Europe, & que la boſſe n'eſt qu'un caractère accidentel qui diminue dès la première génération & diſparoît à la ſeconde ou à la troiſième. Puiſque les biſons des Indes ſont de la même eſpèce que nos bœufs, & ont par conſéquent une même origine, n'eſt-il pas naturel d'étendre cette même origine au biſon d'Amérique ? Rien ne s'oppoſe à cette ſuppoſition, tout ſemble au contraire concourir à la prouver. Les biſons paroiſſent être originaires des pays froids & tempérés, leur nom eſt tiré de la langue des Germains ; les Anciens ont dit qu'ils ſe trouvoient dans la partie de la Germanie, voiſine de la Scythie *(c)*, actuellement on trouve encore des biſons dans le nord de l'Allemagne, en Pologne, en Écoſſe ; ils ont donc pu paſſer en Amérique, ou en venir comme les autres animaux qui ſont communs aux deux continens ; la ſeule différence qui ſe trouve entre les

(c) Pauciſſima Scythia gignit animalia, inopiâ fructûs, pauca contermina illi Germania, inſignia tamen boum ferorum genera, jubatos biſontes. Plin. *Hiſt. Nat.* lib. VIII, cap. XV.

bisons d'Europe & ceux d'Amérique, c'est que ces derniers sont plus petits : mais cette différence même est une nouvelle présomption qu'ils sont de la même espèce ; car nous avons vu, que généralement les animaux domestiques ou sauvages qui ont passé d'eux-mêmes ou qui ont été transportés en Amérique, y sont tous devenus plus petits, & cela sans aucune exception : d'ailleurs tous les caractères jusqu'à ceux de la bosse & des longs poils aux parties antérieures, sont absolument les mêmes dans les bisons de l'Amérique & dans ceux de l'Europe ; ainsi, nous ne pouvons nous refuser à les regarder, non-seulement comme des animaux de la même espèce, mais encore de la même race *(d)*.

(d) Comme j'étois sur le point de donner cet article à l'impression, M. le Marquis de Montmirail m'a envoyé une traduction par extrait d'un voyage en Pensilvanie, par M. Kalm, dans laquelle se trouve le passage suivant, qui confirme pleinement tout ce que j'avois pensé d'avance sur le bison d'Amérique. Plusieurs personnes considérables ont élevé des petits « des bœufs & vaches sauvages qui se trouvent dans « la Caroline & dans les autres pays aussi méri- « dionaux que la Pensilvanie. Ces petits bœufs sau- « vages se sont apprivoisés, il leur restoit cependant «

7.° *L'urus* ou *l'aurochs est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel & sauvage ;* ceci peut se prouver d'abord par la comparaison de la figure & de l'habitude entière du corps de l'aurochs, qui est absolument semblable à celle de notre taureau domestique, l'aurochs est seulement plus grand & plus fort, comme tout animal qui jouit de sa liberté, l'emportera toujours par la grandeur & la force sur ceux qui depuis long-temps sont réduits à l'esclavage. L'aurochs se trouve encore dans quelques provinces du Nord : on a quelquefois enlevé des jeunes aurochs à leur mère *(e)*, & les ayant élevés, ils

» assez de férocité pour percer toutes les haies qui » s'opposoient à leur passage ; ils ont tant de force » dans la tête qu'ils renversoient les palissades de leur » parc pour aller faire ensuite toutes sortes de ravages » dans les champs semés, & quand ils avoient ouvert » le chemin, tout le troupeau des vaches domestiques » les suivoit, ils s'accoupleient ensemble, & cela a formé une autre espèce. » *Voyage de M. Pierre Kalm, Professeur à Aobo, & Membre de l'Académie des Sciences de Suède, dans l'Amérique septentrionale.* Gottingue, 1757, *page 350.*

(e) Vide *Epist. ant. Schmebergenis*, ad Gesnerum. *Hist. quad.* pag. 141 & 142.

ont produit avec les taureaux & vaches domestiques, ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne soient de la même espèce.

8.° *Enfin le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, & par conséquent ils sont tous deux de la même espèce que le bœuf domestique ;* la bosse, la longueur & la qualité du poil, la forme des cornes sont les seuls caractères par lesquels on puisse distinguer le bison de l'aurochs : mais nous avons vu que les bœufs à bosses produisent avec nos bœufs ; nous savons d'ailleurs que la longueur & la qualité du poil dépendent dans tous les animaux de la nature du climat, & nous avons remarqué que dans les bœufs, chèvres & moutons, la forme des cornes est ce qu'il y a de moins constant ; ces différences ne suffisent donc pas pour établir deux espèces distinctes : & puisque notre bœuf domestique d'Europe produit avec le bœuf bossu des Indes, on ne peut douter qu'à plus forte raison il ne produise avec le bison ou bœuf bossu d'Europe. Il y a dans les variétés presqu'innombrables de ces animaux, sous les différens climats,

deux races primitives, toutes deux anciennement ſubſiſtantes dans l'état de nature ; le bœuf à boſſe ou biſon, & le bœuf ſans boſſe ou l'aurochs : ces races ſe ſont ſoutenues, ſoit dans l'état libre & ſauvage, ſoit dans celui de domeſticité, & ſe ſont répandues ou plutôt ont été tranſportées par les hommes dans tous les climats de la terre ; tous les bœufs domeſtiques ſans boſſe viennent originairement de l'aurochs, & tous les bœufs à boſſe ſont iſſus du biſon. Pour donner une idée juſte de ces variétés, nous ferons une courte énumération de ces animaux, tels qu'ils ſe trouvent actuellement dans les différentes parties de la terre.

A commencer par le nord de l'Europe, le peu de bœufs & de vaches qui ſubſiſtent en Iſlande *(f)* ſont dépourvus de cornes, quoiqu'ils ſoient de la même race que nos bœufs. La grandeur de ces animaux eſt plutôt relative à l'abondance & à la qualité des pâturages qu'à la

(f) Iſlandi domeſtica animalia habent vaccas sed multæ ſunt mutilæ cornibus. Dithmar Bleſken, Iſland. Lugd. Bat. 1607, pag. 49.

nature du climat. Les Hollandois *(g)* ont ſouvent fait venir des vaches maigres de Danemarck, qui s'engraiſſent prodigieuſement dans leurs prairies & qui donnent beaucoup de lait ; ces vaches de Danemarck ſont plus grandes que les nôtres ; les bœufs & vaches de l'Ukraine, dont les pâturages ſont excellens, paſſent pour être les plus gros de l'Europe *(h)*, ils ſont auſſi de la même race que nos bœufs. En Suiſſe, où les têtes des premières montagnes ſont couvertes d'une verdure abondante & fleurie, qu'on réſerve uniquement à l'entretien du bétail, les bœufs ſont une fois plus gros

(g) Vers le mois de février, on amène une infinité de vaches maigres de Danemarck, que les payſans de Hollande achettent pour mettre dans leurs prairies : elles ſont beaucoup plus grandes que celles que nous avons en France, elles rendent communément chacune dix-huit à vingt pintes de lait par jour, pinte de Paris. *Voyage hiſtorique de l'Europe.* Paris, 1693, *tome V, page 77.*

(h) Les pâturages de l'Ukraine, ſont ſi excellens, que le bétail y ſurpaſſe en grandeur celui de toute l'Europe ; pour pouvoir porter la main ſur le milieu du dos d'un bœuf, il faut être d'une taille au-deſſus de la médiocre. *Relation de la grande Tartarie.* Amſterdam, 1737, *page 227.*

qu'en France, où communément on ne laiſſe à ces animaux que les herbes groſſières dédaignées par les chevaux : du mauvais foin, des feuilles ſont la nourriture ordinaire de nos bœufs pendant l'hiver, & au printemps lorſqu'ils auroient beſoin de ſe refaire, on les exclut des prairies ; ils ſouffrent donc encore plus au printemps que pendant l'hiver ; car on ne leur donne alors preſque rien à l'étable, & on les conduit ſur les chemins, dans les champs en repos, dans les bois, toujours à des diſtances éloignées & ſur des terres ſtériles, en ſorte qu'ils ſe fatiguent plus qu'ils ne ſe nourriſſent ; enfin on leur permet en été d'entrer dans les prairies, mais elles ſont dépouillées, elles ſont encore brûlantes de la faux ; & comme les ſéchereſſes ſont les plus grandes dans ce temps & que l'herbe ne peut ſe renouveler, il ſe trouve que dans toute l'année il n'y a pas une ſeule ſaiſon où ils ſoient largement ni convenablement nourris, c'eſt la ſeule cauſe qui les rend foibles, chétifs & de petite ſtature : car en Eſpagne & dans quelques cantons

de nos provinces de France, où l'on a des pâturages vifs & uniquement réservés aux bœufs, ils y sont beaucoup plus gros & plus forts.

En Barbarie *(i)* & dans la plupart des provinces de l'Afrique où les terreins sont secs & les pâturages maigres, les bœufs sont encore plus petits, & les vaches donnent beaucoup moins de lait

(i) Aux royaumes de Tunis & d'Alger, les bœufs & les vaches, généralement parlant, ne sont pas aussi grands & sont moins gros que les nôtres *(en Angleterre)*; les plus gros après être bien engraissés pèsent rarement au-dessus de cinq ou six cents livres; les vaches n'ont que très-peu de lait, & ont encore le défaut de le perdre en perdant leur veau. *Voyage de Shaw*, tome I, page 313. — *Boves domestici quotquot in Africæ montibus nascuntur adeo sunt exigui, ut aliis collati, vituli biennes appareant : monticolæ tamen illos aratro exercentes tum robustos, tum laboris patientes asserunt.* Leon Afric. *Africæ descript. tom. II, page 753.* — Les vaches de Guinée sont sèches & maigres...... Le lait qu'on en tire est si peu abondant & si peu gras, qu'à peine vingt & trente vaches en pouvoient fournir la table du Général; ces vaches sont extrêmement petites & legères (de poids); il faut que ce soit une des meilleures, quand dans sa parfaite croissance elle pèse deux cents cinquante livres, quoiqu'à proportion de sa grandeur elle dût peser la moitié plus. *Voyage de Bosman, page 236.*

que les nôtres, & la plupart perdent leur lait avec leur veau. Il en eſt de même de quelques parties de la Perſe *(k)*, de la baſſe Éthiopie *(l)* & de la grande Tartarie *(m)*, tandis que dans les mêmes pays à d'aſſez petites diſtances, comme en Calmouquie *(n)*, dans la haute Éthiopie *(o)* & en Abiſſinie *(p)*, les bœufs ſont

(k) Les peuples de Caramanie, à quelque diſtance du golfe Perſique, ont quelques chèvres & vaches, mais leurs bêtes à cornes ne ſont pas plus fortes que les veaux ou les taureaux d'un an en Eſpagne, & ont des cornes de moins d'un pied de long. *Ambaſſade de Silva Figuera.* Paris, 1667, *page 62.*

(l) Dans la province de Guber, en Éthiopie, on nourrit quantité de gros & de menu bétail, mais les vaches n'y ſont pas plus groſſes que les géniſſes. *L'Afrique de Marmol, tome II, page 66.*

(m) A Kraſnojarsk, les Tartares ont des bêtes à cornes, mais une vache en Ruſſie donne vingt fois plus de lait qu'une vache de ces cantons. *Voyage de Gmelin à Kamtſchatka; traduction communiquée par M. de l'Iſle.*

(n) Les bœufs des provinces que les Tartares Calmouques occupent, ſont encore plus grands que ceux de l'Ukraine & les plus hauts qu'on connoiſſe juſqu'à préſent. *Relation de la grande Tartarie, page 228.*

(o) Dans le pays de la haute Éthiopie, les vaches ſont grandes comme des chameaux, & ſans cornes. *L'Afrique de Marmol, tome III, page 157.*

(p) Les richeſſes des Abiſſins, conſiſtent princi-

d'une prodigieuse grosseur; cette différence dépend donc beaucoup plus de l'abondance de la nourriture, que de la température du climat; dans le Nord, dans les régions tempérées & dans les pays chauds, on trouve également & à de très-petites distances des bœufs petits ou gros selon la quantité des pâturages & l'usage plus ou moins libre de la pâture.

La race de l'aurochs ou du bœuf sans bosse occupe les zones froides & tempérées, elle ne s'est pas fort répandue vers les contrées du midi; au contraire la race du bison ou bœuf à bosse remplit aujourd'hui toutes les provinces méridionales; dans le continent entier des grandes Indes *(q)*, dans les îles des mers

palement en vaches .... Les cornes des bœufs sont si grandes qu'elles tiennent plus de vingt pintes, aussi les Abissins en font-ils leurs cruches & leurs bouteilles. *Voyage d'Abissinie, du P. Lobo.* Amsterdam, 1728, *tome I, page 57.*

(q) Les bœufs qui tirent les carrosses dans Surate sont blancs, de belle taille, avec deux bosses, & de même que de certains chameaux, courent & galopent comme des chevaux, avec de belles housses, de belles parures & quantité de sonnettes au cou, de sorte que quand ils courent, ou qu'ils galopent par les rues, ils se font entendre de loin; je puis dire que c'est quelque

orientales méridionales *(r)*, dans toute

chose de plaisant & de très-agréable à voir. On ne se sert pas seulement de ces carosses pour se promener dans les villes de l'Inde; mais encore à la campagne & pour quelque voyage qu'on veuille entreprendre. *Voyage de Pietro della Valle, tome VI, page 273.* — Les voitures du Mogol, qui sont des espèces de carrosses à deux roues, sont aussi tirées par des bœufs, qui, quoique naturellement pesans & lents dans leur marche, acquièrent cependant par l'habitude & par un long exercice une grande facilité à traîner ces voitures, de manière qu'il n'y a guère d'animaux qui pûssent avancer autant qu'eux. La plupart de ces bœufs sont fort grands & ont une grosse pièce de chair qui s'élève de la hauteur de six pouces entre leurs épaules. *Voyage de Jean Ovington.* Paris, 1725, *tome I, page 258.* — Les bœufs de Perse sont, comme les nôtres, excepté vers les frontières de l'Inde où ils ont la bosse ou la loupe sur le dos; on mange peu de bœuf en tout le pays. On ne l'élève que pour la charge ou pour le labourage; on ferre ceux dont on se sert à la charge, à cause des montagnes pierreuses où ils passent. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.* — Les bœufs de Bengale ont une espèce de bosse sur le dos, nous les trouvames aussi gras & d'aussi bon goût qu'il y en ait dans aucun pays; les plus grands & les meilleurs ne se vendent que deux rixdales. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome III, page 270.* — Les bœufs de Guzarate sont faits comme les nôtres, sinon qu'ils ont une grosse bosse entre les épaules. *Voyage de Mandeslo, tome II, page 234.*

(r) L'île de Madagascar nourrit un nombre infini de bœufs, bien différens de ceux de l'Europe, ayant

l'Afrique *(s)*, depuis le mont Atlas jusqu'au cap de Bonne-espérance *(t)*, on

tous sur le dos une certaine bosse de graisse en forme de loupe; ce qui a fait dire à quelques Auteurs qu'elle nourrissoit des chameaux. Il y a de trois sortes de bœufs; savoir, ceux qui ont des cornes, ceux qui ont les cornes pendantes & attachées à la peau, & ceux qui n'en ont point, & qui n'ont pas même de disposition à en avoir jamais; car au milieu du front, ils ont une petite éminence d'os couverte de peau; ils ne laissent pas de se battre bien contre les autres taureaux en choquant de leur tête contre leur ventre; ils courent tous comme des cerfs & sont plus hauts de jambes que ceux de l'Europe. *Voyage de Flaccourt, page 3.* — Leurs bœufs dans l'île de Johanna près la côte de Mosambique, diffèrent des nôtres, en ce qu'ils ont une croissance charnue entre le cou & le dos; ce morceau de chair est préférable à la langue, & d'aussi bon goût que la moëlle. *Voyage de Jean-Henri Grosse.* Londres, 1758, *page 42.*

(s) Les bœufs de l'Aguada-Sanbras sont aussi plus grands que les bœufs d'Espagne, ils ont des bosses; on en vit qui n'avoient point de cornes, & qui n'en avoient jamais eu. *Premier voyage des Hollandois aux Indes Orientales, tome I, page 218.* — Les Maures ont des troupeaux nombreux sur le bord du Niger....... Les bœufs étoient pour la plupart beaucoup plus gros & plus hauts sur jambes que ceux d'Europe; ils se faisoient remarquer par une loupe de chair, qui s'élevoit de plus d'un pied sur le garrot entre les deux épaules : ce morceau est un manger délicieux. *Voyage au Sénégal, par M. Adanson, page 57.*

(u) Les bœufs sont de trois espèces au Cap de

ne trouve, pour ainsi dire, que des bœufs à bosse; & il paroît même que cette race qui a prévalu dans tous les pays chauds, a plusieurs avantages sur l'autre : ces bœufs à bosse ont, comme le bison, duquel ils sont issus, le poil beaucoup plus doux & plus lustré que nos bœufs, qui comme l'aurochs ont le poil dur & assez peu fourni. Ces bœufs à bosse sont aussi plus légers à la course, plus propres à suppléer au service du cheval *(u)*, & en même temps

Bonne-espérance, tous grands & fort vîtes à la course, les uns ont une bosse sur le dos, les autres ont la corne extrêmement pendante, & les autres l'ont fort relevée & fort belle comme en Angleterre aux environs de Londres. *Voyage de François le Guat, tome II, page 147.*

(u) Comme les bœufs ne sont aucunement farouches aux Indes, il y a beaucoup de gens qui s'en servent pour faire des voyages, & qui les montent comme on fait les chevaux; l'allure pour l'ordinaire en est douce; on ne leur donne, au lieu de mords, qu'une cordelette en deux passée par le tendon des narines, & on renverse par-dessus la tête du bœuf un gros cordon attaché à ces cordelettes, comme une bride qui est arrêtée par la bosse qu'il a sur le devant du dos, ce que nos bœufs n'ont pas; on lui met une selle comme à un cheval, & pour peu qu'on l'excite à marcher il va fort vîte, il s'en trouve qui courent

ils ont un naturel moins brute & moins

auſſi fort que de bons chevaux. On uſe de ces bêtes généralement par toutes les Indes, & on n'en attelle point d'autres aux charrettes, aux carroſſes & aux chariots qu'on fait traîner par autant de bœufs que la charge eſt peſante; on attelle ces animaux avec un long joug qui eſt au bout du timon & qu'on poſe ſur le cou des deux bœufs, & le cocher tient à la main le cordon où ſont attachées les cordelettes qui traverſent les narines. *Relation de Thévenot, tome III, page 151.* — Ce Prince Indien étoit aſſis lui deuxième, ſur un chariot qui étoit traîné par deux bœufs blancs, qui avoient le cou fort court & une boſſe entre les deux épaules; mais ils étoient au reſte auſſi vîtes & auſſi adroits que nos chevaux. *Voyage d'Olearius, tome I, page 458.* — Les deux bœufs qui étoient attelés à mon carroſſe me coûtèrent bien près de ſix cents roupies; il ne faut pas que le lecteur s'étonne de ce prix-là, car il y a de ces bœufs qui ſont forts, & qui font des voyages de ſoixante journées à douze ou quinze lieues par jour, & toujours au trot; quand ils ont fait la moitié de la journée on leur donne à chacun deux ou trois pelottes de la groſſeur de nos pains d'un ſou, faites de farine de froment, pétrie avec du beurre & du ſucre noir, & le ſoir ils ont leur ordinaire de pois-chiches concaſſés, & trempés une demi-heure dans l'eau. *Voyage de Tavernier, page 36.* — Il y a tel de ces bœufs qui ſuivroit des chevaux au grand trot, les plus petits ſont les plus légers, ce ſont les Gentils & ſur-tout les Banianes & marchands de Surate qui ſe ſervent de ces bœufs pour tirer des voitures; il eſt ſingulier que malgré leur vénération pour ces animaux ils ne faſſent

lourd que nos bœufs ; ils ont plus d'intelligence & de docilité *(x)*, plus de qualités relatives & ſenties dont on peut tirer parti : auſſi ſont-ils traités dans leur pays avec plus de ſoin que nous n'en donnons à nos plus beaux chevaux. La conſidération que les Indiens ont pour ces animaux, eſt ſi grande *(y)*, qu'elle

point de ſcrupule de les employer à ce ſervice. *Voyage de Groſſe, page 253.*

(x) Au pays de Camandu en Perſe, il y a de grands bœufs qui ſont totalement blancs, ayant en la tête petites cornes, qui ne ſont point aiguës, & ſur le dos ont une boſſe comme les chameaux ; au moyen de quoi ſont ſi forts que commodément on leur peut faire porter de gros & peſans fardeaux, & quand on leur met le bât & la charge ſur le dos, ils fléchiſſent & courbent les genoux comme le chameau, & après étant chargés ſe relèvent, & en cette manière ſont appris par les hommes du pays. *Deſcription de l'Inde, par Marc-Paul, livre I, chap. XXII.* — Les laboureurs en Europe piquent leurs bœufs avec un aiguillon pour les faire avancer ; ceux de Bengale ne font ſimplement que leur tordre la queue ; ces animaux ſont très-dociles : ils ſont inſtruits à ſe coucher & à ſe relever pour prendre & dépoſer leur charge. *Lettres édifiantes, IX.e recueil, page 422.*

(y) Près de la Reine ne ſont que de grandes Dames, & on lui pare les pavés ou planches, & les parois & chemins par où elle doit paſſer, avec cette fiente

a dégénéré en superstition, dernier terme de l'aveugle respect. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, leur a paru le plus digne d'être révéré; de l'objet de leur vénération, ils ont fait une idole, une espèce de divinité bienfaisante & puissante; car on veut que tout ce qu'on respecte soit grand, & puisse faire beaucoup de mal ou de bien.

Ces bœufs à bosse varient peut-être encore plus que les nôtres pour les couleurs du poil & la figure des cornes; les plus beaux sont tout blancs, comme les bœufs de Lombardie *(z)*; il y en a qui sont dépourvus de cornes;

de vache, que j'ai déjà dit; sur quoi je ne veux oublier de dire en passant & par occasion le grand honneur que ces peuples rendent à ces vaches, pour vilaines crasseuses & toutes couvertes de boues qu'elles soient; car on les laisse entrer dans le Palais du Roi & par-tout où leur chemin s'adonne, sans qu'on leur refuse jamais le passage, ainsi le Roi même, & tous les plus grands Seigneurs leur font place avec autant d'honneur, de révérence & de respect qu'il est possible, & en font autant aux taureaux & bœufs. *Voyage de Fr. Pyrard, tome I, page 449.*

(z) Tout le bétail d'Italie est gris ou blanc. *Voyage de Burnet.* Rotterdam, 1687, *partie II, page 12.* — Tous les bœufs des Indes, & sur-tout ceux de

il y en a qui les ont fort relevées, & d'autres ſi rabaiſſées qu'elles ſont preſque pendantes ; il paroît même qu'on doit diviſer cette race première de biſons ou bœufs à boſſe en deux races ſecondaires, l'une très-grande & l'autre très-petite, & cette dernière eſt celle du zébu : toutes deux ſe trouvent à peu près dans les mêmes climats *(a)*, & toutes deux ſont

Guzarate & de Cambaye ſont généralement blancs comme ceux de Milan. *Voyage de Groſſe, p. 253.*

(a) Les bœufs des Indes ſont de diverſes tailles, il y en a de grands, de petits & de moyens : mais tous pour l'ordinaire ſont d'un grand travail ; & il y en a qui font juſqu'à quinze lieues par jour ; il y en a d'une eſpèce qui ont près de ſix pieds de haut, mais ils ſont rares, & l'on en a d'une contraire eſpèce, qu'on appelle *nains*, parce qu'ils n'ont pas trois pieds de haut, ceux-ci ont comme les autres une boſſe ſur le dos ; ils courent fort vîte, & ils ſervent à traîner des petites charrettes ; il y a des bœufs blancs qui ſont extrêmement chers, & j'en ai vu deux à des Hollandois qui leur coûtoient chacun deux cents écus : véritablement ils étoient beaux, bons & forts, & leur chariot qui en étoit attelé, avoit grande mine ; quand les gens de qualité ont de beaux bœufs, ils prennent grand ſoin de les conſerver ; ils leur font garnir les bouts des cornes d'étuis de cuivre ; on leur donne des couvertures comme à des chevaux ; on les étrille tous les jours

également douces & faciles à conduire, toutes deux ont le poil fin & la bosse sur le dos; cette bosse ne dépend point de la conformation de l'épine ni de celle des os des épaules, ce n'est qu'une excroissance, une espèce de loupe, un morceau de chair tendre, aussi bonne à manger que la langue du bœuf; les loupes de certains bœufs pèsent jusqu'à quarante & cinquante livres *(b)*, sur d'autres elles sont bien plus petites *(c)* : quelques-uns de ces bœufs ont aussi des cornes prodigieuses pour la grandeur, nous en avons une au Cabinet du Roi de trois pieds & demi de longueur, & de sept pouces de diamètre à la base; plusieurs Voyageurs assurent en avoir vu, dont la capacité étoit assez grande

avec exactitude, & on les nourrit de même. *Relation d'un voyage, par Thévenot, tome III, page 252.*

(b) Il y a des bœufs à Madagascar, dont la loupe pèse trente, quarante, cinquante & jusqu'à soixante livres. *Voyage à Madagascar, par de V.* Paris, 1722, *page 245.*

(c) Les bœufs ont une grosse bosse pointue sur le dos proche du cou, & les uns l'ont plus grosse que les autres. *Relat. de Thévenot, tome II, page 223.*

pour contenir quinze & même vingt pintes de liqueur.

Dans toute l'Afrique *(d)*, on ne connoît point l'usage de la castration du gros bétail, & on le pratique peu dans les Indes *(e)*; lorsqu'on soumet les taureaux à cette opération, ce n'est point en leur retranchant, mais en leur comprimant les testicules; & quoique les Indiens aient un assez grand nombre de ces animaux pour traîner leurs voitures & labourer leurs terres, ils n'en élèvent pas à beaucoup près autant que nous; comme dans tous les pays chauds, les vaches ont peu de lait, qu'on n'y connoît guère le fromage & le beurre, & que la chair des veaux n'est pas aussi bonne qu'en Europe, on y multiplie moins les bêtes à cornes; d'ailleurs toutes ces provinces de l'Afrique & de l'Asie méridionale

(d) On ne voit sur la côte de Guinée que des taureaux & des vaches; car les Nègres ne s'entendent point à tailler les taureaux pour en faire des bœufs. *Voyage de Bosman, page 236.*

(e) Lorsque les Indiens châtrent les taureaux, ce n'est point par incision........ C'est par une compression de ligatures qui interceptent la nourriture portée dans ces parties. *Voyage de Grosse, p. 253.*

étant beaucoup moins peuplées que notre Europe, on y trouve une grande quantité de bœufs sauvages, dont on prend les petits : ils s'apprivoisent d'eux-mêmes, & se soumettent sans aucune résistance à tous les travaux domestiques ; ils deviennent si dociles, qu'on les conduit plus aisément que des chevaux, il ne faut que la voix de leur maître pour les diriger & les faire obéir ; on les soigne, on les caresse, on les panse, on les ferre *(f)*, on leur donne une nourriture abondante & choisie ; ces animaux élevés ainsi, paroissent être d'une autre nature que nos bœufs, qui ne nous

(f) Comme il y a beaucoup de chemins dans la province d'Asmer (aux Indes) qui sont fort pierreux, on ferre les bœufs quand ils ont à passer par ces lieux-là pour un long voyage ; on les fait tomber à terre par le moyen d'une corde attachée aux deux pieds, & si-tôt qu'ils y sont, on leur lie les quatre pieds ensemble, qu'on leur met sur une machine faite de deux bâtons en croix : en même temps on prend deux petits fers minces & légers qu'on applique à chaque pied, chaque fer n'en couvre que la moitié, & on l'y attache avec trois clous longs de plus d'un pouce, que l'on rive à côté sur la corne, ainsi qu'à nos chevaux. *Relation de Thévenot, tome III, page 150.*

connoiſſent que par nos mauvais traitemens : l'aiguillon, le bâton, la diſette les rendent ſtupides, récalcitrans & foibles ; en tout, comme l'on voit, nous ne ſavons pas aſſez que, pour nos propres intérêts, il faudroit mieux traiter ce qui dépend de nous. Les hommes de l'état inférieur, & les peuples les moins policés, ſemblent ſentir mieux que les autres les loix de l'égalité & les nuances de l'inégalité naturelle ; le valet d'un fermier eſt, pour ainſi dire, de pair avec ſon maître ; les chevaux des Arabes, les bœufs des Hottentots ſont des domeſtiques chéris, des compagnons d'exercice, des aides de travail, avec leſquels on partage l'habitation, le lit, la table ; l'homme, par cette communauté, s'avilit moins que la bête ne s'élève & s'humaniſe : elle devient affectionnée, ſenſible, intelligente ; elle fait là par amour tout ce qu'elle ne fait ici que par la crainte : elle fait beaucoup plus ; car comme ſa nature s'eſt élevée par la douceur de l'éducation & par la continuité des attentions, elle devient capable des choſes preſque humaines ;

le

les Hottentots *(g)* élèvent des bœufs pour la guerre, & s'en servent à peu près comme les Indiens des éléphans; ils instruisent ces bœufs à garder les troupeaux *(h)*, à les conduire, à les tourner,

(g) Les Hottentots ont des bœufs dont ils se servent avec succès dans les combats; ils les appellent *Backeleys*, du mot *backeley*, qui en leur langue signifie la *Guerre*: chaque armée est toujours fournie d'un bon troupeau de ces bœufs, qui se laissent gouverner sans peine, & que le chef a soin de lâcher à propos. Dès qu'ils sont abandonnés, ils se jettent avec impétuosité sur l'armée ennemie, ils frappent des cornes, ils ruent, ils renversent, éventrent & foulent aux pieds avec une férocité affreuse tout ce qui se présente; de sorte que si on n'est pas prompt à les détourner, ils se précipitent avec furie dans les rangs, y mettent le désordre, la confusion, & préparent ainsi à leurs maîtres une victoire facile; la manière dont ces animaux sont dressés & disciplinés, fait sans contredit beaucoup d'honneur au génie & à l'habileté de ces peuples. *Description du cap de Bonne-espérance, par Kolbe, tome I, page 160.*

(h) Ces backeleys leur sont encore d'un grand usage pour garder leurs troupeaux : lorsqu'ils sont au pâturage, au moindre signe de leur conducteur, ils vont ramener les bestiaux qui s'écartent & les tiennent rassemblés ; ils courent aussi sur les étrangers avec furie, ce qui fait qu'ils sont d'un grand secours contre les *buschies* ou *voleurs*, qui en veulent aux troupeaux ; chaque *Kraal* a au moins une demi-douzaine de ces backeleys, qui sont choisis entre les bœufs les plus

les ramener, les défendre des étrangers & des bêtes féroces ; ils leur apprennent fiers ; lorſqu'il y en a un qui meurt ou qui ne peut plus ſervir, à cauſe de ſon grand âge, le propriétaire le tue, & on choiſit parmi le troupeau un bœuf pour lui ſuccéder ; on s'en rapporte au choix d'un des vieillards du Kraal, qu'on croit plus capable de diſcerner celui qui pourra plus facilement être inſtruit ; on aſſocie ce bœuf novice avec un vieux routier, & on lui apprend à ſuivre ce compagnon, ſoit par les coups, ſoit par d'autres moyens, pendant la nuit on les lie enſemble par les cornes, & on les tient même ainſi pendant une partie du jour juſqu'à ce que le jeune bœuf ſoit parfaitement inſtruit, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce qu'il ſoit devenu un garde-troupeau vigilant ; ces gardes-troupeaux connoiſſent tous les habitans du *Kraal*, hommes, femmes & enfans, & témoignent pour toutes ces perſonnes le même reſpect qu'un chien a pour tous ceux qui demeurent dans la maiſon de ſon maître. Il n'y a donc point d'habitant qui ne puiſſe en toute ſûreté approcher des troupeaux : jamais les *backeleys* ne leur font le moindre mal ; mais ſi un étranger, & en particulier un Européen, s'aviſoit de prendre la même liberté ſans être accompagné de quelque Hottentot, il riſqueroit beaucoup ; ces gardes-troupeaux qui paiſſent pour l'ordinaire à l'entour viendroient bientôt ſur lui au galop : alors ſi l'étranger n'eſt pas à portée d'être entendu des bergers, ou qu'il n'ait pas d'armes à feu, ou de bonnes jambes, ou un arbre ſur lequel il puiſſe grimper, il eſt mort ſans reſſource : en vain, il auroit recours aux bâtons ou aux pierres, un *backeley* ne s'épouvante pas pour de ſi foibles armes. *Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, partie I, chap. XX, page 307.*

à connoître l'ami & l'ennemi, à entendre les signes, à obéir à la voix, &c. Les hommes les plus stupides sont, comme l'on voit, les meilleurs précepteurs de bêtes; pourquoi l'homme le plus éclairé, loin de conduire les autres hommes, a-t-il tant de peine à se conduire lui-même ?

Toutes les parties méridionales de l'Afrique & de l'Asie sont donc peuplées de bœufs à bosses ou bisons, parmi lesquels il se trouve de grandes variétés pour la grandeur, la couleur, la figure des cornes, &c. au contraire toutes les contrées septentrionales de ces deux parties du monde & l'Europe entière, en y comprenant même les Isles adjacentes, jusqu'aux Açores, ne sont peuplées que de bœufs sans bosse *(i)*,

(i) Les bœufs de Tercère sont les plus grands & les plus beaux de toute l'Europe, ils ont des cornes prodigieusement grandes; ils sont si doux & si privés, que quand, entre mille qui seroient ensemble, un maître viendroit appeler le sien par son nom, (car ils ont chacun leur nom particulier, ainsi que nos chiens) le bœuf ne manqueroit pas d'aller à lui. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 490.* — Voyez aussi le voyage de Mandelslo, *tome I, page 578.*

qui tirent leur origine de l'aurochs ; & de la même manière que l'aurochs, qui eſt notre bœuf dans ſon état ſauvage, eſt plus grand & plus fort que nos bœufs domeſtiques, le biſon ou bœuf à boſſe ſauvage, eſt auſſi plus fort & beaucoup plus grand que le bœuf domeſtique des Indes ; il eſt auſſi quelquefois plus petit, cela dépend uniquement de l'abondance de la nourriture : au Malabar *(k)*, au Canara, en Abiſſinie, à Madagaſcar, où les prairies naturelles ſont ſpacieuſes & abondantes, on ne trouve que des biſons d'une grandeur prodigieuſe ; en Afrique & dans l'Arabie pétrée *(l)*, où les terreins

(k) Dans les montagnes de Malabar & de Canara, il ſe trouve des bœufs ſauvages ſi grands qu'ils approchent de la taille de l'éléphant, tandis que les bœufs domeſtiques du même pays ſont petits, maigres & ne vivent pas long-temps. *Voyage du P. Vincent-Marie, chap. XII.* Traduction de M. le Marquis de Montmirail.

(l) J'ai vu à Maſcati, ville de l'Arabie pétrée, une autre eſpèce de bœuf de montagne, d'un poil luſtré & blanc comme celui de l'hermine, ſi bien fait de corps qu'il reſſembloit plutôt à un cerf qu'à un bœuf, ſeulement ſes jambes étoient plus courtes, cependant fines & agiles pour la courſe ; le cou

ſont ſecs, on trouve des zébus ou biſons de la plus petite taille.

L'Amérique eſt actuellement peuplée par-tout de bœufs ſans boſſe, que les Eſpagnols & les autres Européens y ont ſucceſſivement tranſportés ; ces bœufs ſe ſont multipliés & ſont ſeulement devenus plus petits dans ces terres nouvelles, l'eſpèce en étoit abſolument inconnue dans l'Amérique méridionale ; mais dans toute la partie ſeptentrionale jusqu'à la Floride, la Louiſiane, & même juſqu'auprès du Mexique, les biſons ou bœufs à boſſe ſe ſont trouvés en grande quantité ; ces biſons, qui habitoient autrefois les bois de la Germanie, de l'Ecoſſe & des autres terres de notre nord, ont probablement paſſé d'un continent à l'autre, ils ſont devenus, comme tous les autres animaux, plus petits dans ce nouveau monde ; & ſelon qu'ils ſe

plus court, la tête & la queue comme celles du bœuf, mais mieux formées avec deux cornes noires, dures, droites, fines & longues d'environ trois ou quatre palmes, garnies de nœuds qui avoient l'air d'être tournés ou faits à vis. *Voyage du P. Vincent-Marie, chapitre XII.* Traduction de M. le Marquis de Montmirail.

ſont habitués dans des climats plus ou moins froids, ils ont conſervé des fourrures plus ou moins chaudes ; leur poil eſt plus long & plus fourni, leur barbe plus longue à la baie de Hudſon qu'au Mexique, & en général ce poil eſt plus doux que la laine la plus fine *(m)* ; on ne peut guère ſe refuſer à croire que ces biſons du nouveau continent ne ſoient de la même eſpèce que ceux de l'ancien, ils en ont conſervé tous les caractères principaux, la boſſe ſur les épaules, les longs poils ſous le muſeau & ſur les parties antérieures du corps, les jambes

(m) Les bœufs ſauvages de la Louiſiane, au lieu de poil comme en ont nos bœufs en France, ſont couverts d'une laine auſſi fine que de la ſoie & toute friſée, & ils en ont plus en hiver qu'en été ; les habitans en font un très-grand uſage ; ils portent vers les épaules une boſſe aſſez élevée, & ont des cornes très-belles qui ſervent aux chaſſeurs à faire des fournimens pour mettre leur poudre à tirer ; entre leurs cornes & vers le ſommet de la tête, ils ont une touffe de laine ſi épaiſſe, qu'une balle de piſtolet tirée à bout touchant ne peut la pénétrer, comme je l'ai moi-même expérimenté ; la chair de ces bœufs ſauvages eſt excellente, ainſi que celle de vache & de veau, elle a un goût & un jus exquis. *Mémoire ſur la Louiſiane, par M. Dumont.* Paris 1753, *page 75.*

& la queue courtes ; & si l'on se donne la peine de comparer ce qu'en ont dit Hernandès *(n)*, Fernandès *(o)* & tous les autres Historiens & Voyageurs du nouveau monde *(p)*, avec ce que les Naturalistes *(q)* anciens & modernes ont écrit sur le bison d'Europe, on sera convaincu que ce ne sont pas des animaux d'espèce différente.

Ainsi, le bœuf sauvage & le bœuf domestique, le bœuf de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, le bonasus, l'aurochs, le bison & le zébu sont tous des animaux d'une seule

(n) Hernand. *Hist. Mex.* pag. 587.

(o) Fernand. *Hist. nov. Hispan.* pag. 10.

(p) Singularités de la France Antarctique, par Thevet, *page 148.* — Mémoire sur la Louisiane, par Dumont, *page 75.* — Description de la nouvelle France, par le P. Charlevoix, *tome III, page 130.* — Lettres édifiantes, *XI.e recueil, page 318,* & *XXIII.e recueil, page 238.* — Voyage de Robert Lade, *tome II, page 315.* — Dernières découvertes dans l'Amérique septentrionale, par M. de la Salle. Paris, 1697, *page 194 & suivantes*, &c. &c.

(q) Plin. *Hist. nat.* lib. VIII. — Gesner. *Hist. quad.* pag. 128. — Aldrov. *de quad. bis.* pag. 253. — Rzaczynski. *Hist. nat. Polon.* pag. 214, &c.

& même espèce, qui selon les climats, les nourritures & les traitemens différens, ont subi toutes les variétés que nous venons d'exposer. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, est aussi le plus généralement répandu; car, à l'exception de l'Amérique méridionale *(r)*, on l'a trouvé par-tout; sa nature s'est également prêtée à l'ardeur ou à la rigueur des pays du midi & de ceux du nord;

(r) Il paroît que le bœuf à bosse ou bison sauvage n'a jamais habité en Amérique que la partie septentrionale jusqu'à la Virginie, la Floride, le pays des Illinois, la Louisiane, &c; car quoique Hernandès l'ait appelé *taureau* du Mexique, on voit par un passage d'Antonio de Solis, que cet animal étoit étranger au Mexique, & qu'il étoit gardé dans la ménagerie de Montezuma avec d'autres animaux sauvages, qui venoient de la nouvelle Espagne. « En une seconde cour, » on voyoit dans de fortes cages de bois toutes les » bêtes sauvages que la nouvelle Espagne produit; » mais rien ne surprenoit tant que la vue du taureau » du Mexique, très-rare; tenant du chameau la bosse » sur les épaules; du lion le flanc sec & retiré, la » queue touffue & le cou armé de longs crins en ma- » nière de jube; & du taureau les cornes & le pied » fendu ..... Cette espèce d'amphithéâtre parut aux Espagnols digne d'un grand Prince. » *Histoire de la conquête du Mexique, par Antonio de Solis.* Paris, 1730, *page 519.*

il paroît ancien dans tous les climats, domeſtique chez les Nations civiliſées, ſauvage dans les contrées déſertes ou chez les peuples non-policés, il s'eſt maintenu par ſes propres forces dans l'état de nature, & n'a jamais perdu les qualités relatives au ſervice de l'homme. Les jeunes veaux ſauvages, que l'on enlève à leur mère aux Indes & en Afrique, deviennent en très-peu de temps auſſi doux que ceux qui ſont iſſus des races domeſtiques, & cette conformité de naturel prouve encore l'identité d'eſpèce : la douceur du caractère dans les animaux, indique la flexibilité phyſique de la forme du corps ; car de toutes les eſpèces d'animaux dont nous avons trouvé le caractère docile, & que nous avons ſoumis à l'état de domeſticité, il n'y en a aucune qui ne préſente plus de variétés que l'on n'en peut trouver dans les eſpèces qui, par l'inflexibilité du caractère, ſont demeurées ſauvages.

Si l'on demande laquelle de ces deux races de l'aurochs ou du biſon eſt la race première, la race primitive des

bœufs, il me ſemble qu'on peut répondre d'une manière ſatisfaiſante en tirant de ſimples inductions des faits que nous venons d'expoſer; la boſſe ou loupe du biſon, n'eſt, comme nous l'avons dit, qu'un caractère accidentel qui s'efface & ſe perd dans le mélange des deux races; l'aurochs ou bœuf ſans boſſe eſt donc le plus puiſſant & forme la race dominante; ſi c'étoit le contraire, la boſſe au lieu de diſparoître s'étendroit & ſubſiſteroit ſur tous les individus de ce mélange des deux races; d'ailleurs cette boſſe du biſon, comme celle du chameau, eſt moins un produit de la Nature qu'un effet du travail, un ſtigmate d'eſclavage. On a de temps immémorial, dans preſque tous les pays de la terre, forcé les bœufs à porter des fardeaux: la charge habituelle & ſouvent exceſſive a déformé leur dos; & cette difformité s'eſt enſuite propagée par les générations; il n'eſt reſté de bœufs non-déformés que dans les pays où l'on ne s'eſt pas ſervi de ces animaux pour porter; dans toute l'Afrique, dans tout le continent oriental,

les bœufs ſont boſſus, parce qu'ils ont porté de tout temps des fardeaux ſur leurs épaules : en Europe, où l'on ne les emploie qu'à tirer, ils n'ont pas ſubi cette altération, & aucun ne nous préſente cette difformité : elle a vraiſemblablement pour cauſe première, le poids & la compreſſion des fardeaux, & pour cauſe ſeconde, la ſurabondance de la nourriture ; car elle diſparoît lorſque l'animal eſt maigre & mal nourri. Des bœufs eſclaves & boſſus ſe ſeront échappés ou auront été abandonnés dans les bois, ils y auront fait une poſtérité ſauvage & chargée de la même difformité, qui loin de diſparoître aura dû s'augmenter par l'abondance des nourritures dans tous les pays non-cultivés ; en ſorte que cette race ſecondaire aura peuplé toutes les terres déſertes du nord & du midi, & aura paſſé dans le nouveau continent, comme tous les autres animaux, dont la nature peut ſupporter le froid. Ce qui confirme & prouve encore l'identité d'eſpèce du biſon & de l'aurochs, c'eſt que les biſons ou bœufs à boſſe du nord de

l'Amérique, ont une si forte odeur, qu'ils ont été appelés *bœufs musqués* par la plupart des Voyageurs *(s)*, & qu'en même temps nous voyons, par le témoignage des Observateurs *(t)*, que

(s) A quinze lieues de la rivière Danoise, se trouve la rivière du Loup marin, toutes deux voisines de la baie d'Hudson, & l'on trouve dans ce pays une espèce de bœufs que nous nommons *bœufs musqués*, à cause qu'ils sentent si fort le musc, que dans certaines saisons il est impossible d'en manger; ces animaux ont de très-belle laine, elle est plus longue que celle des moutons de Barbarie : j'en avois apporté en France en 1708, dont je m'étois fait faire des bas qui étoient plus beaux que les bas de soie........... Ces bœufs, quoique plus petits que les nôtres, ont cependant les cornes beaucoup plus grosses & plus longues, leurs racines se joignent sur le haut de la tête & descendent à côté des yeux presqu'aussi bas que la gueule, ensuite le bout remonte en haut, qui forme comme un croissant : il y en a de si grosses, que j'en ai vu étant séparées du crâne, qui pesoient les deux ensemble soixante livres; ils ont les jambes fort courtes; de manière que cette laine traîne toujours par terre lorsqu'ils marchent, ce qui les rend si difformes, que l'on a peine à distinguer d'un peu loin de quel côté est la tête. *Histoire de la nouvelle France, par le P. Charlevoix, tome III, p. 132.* — Voyez aussi le voyage de Robert Lade, *tome II, page 315.*

(t) Vide Ephem. German. Decad. II, ann. 23, observ. VII.

l'aurochs ou bœuf ſauvage de Pruſſe & de Livonie a cette même odeur de muſc, comme le biſon d'Amérique.

De tous les noms que nous avons mis à la tête de ce chapitre, leſquels pour les Naturaliſtes, tant anciens que modernes, faiſoient autant d'eſpèces diſtinctes & ſéparées, il ne nous reſte donc que le buffle & le bœuf; ces deux animaux quoiqu'aſſez reſſemblans, quoique domeſtiques, ſouvent ſous le même toit & nourris dans les mêmes pâturages, quoiqu'à portée de ſe joindre, & même excités par leurs conducteurs, ont toujours refuſé de s'unir; ils ne produiſent, ni ne s'accouplent enſemble: leur nature eſt plus éloignée que celle de l'âne ne l'eſt de celle du cheval, elle paroît même antipathique; car on aſſure que les vaches ne veulent pas nourrir les petits buffles, & que les mères buffles refuſent de ſe laiſſer teter par des veaux. Le buffle eſt d'un naturel plus dur & moins traitable que le bœuf, il obéit plus difficilement, il eſt plus violent, il a des fantaiſies plus bruſques & plus fréquentes; toutes ſes habitudes ſont

groſſières & brutes : il eſt, après le cochon, le plus ſale des animaux domeſtiques, par la difficulté qu'il met à ſe laiſſer nétoier & panſer ; ſa figure eſt groſſe & repouſſante, ſon regard ſtupidement farouche, il avance ignoblement ſon cou, & porte mal ſa tête, preſque toujours penchée vers la terre ; ſa voix eſt un mugiſſement épouvantable d'un ton beaucoup plus fort & plus grave que celui d'un taureau ; il a les membres maigres & la queue nue, la mine obſcure, la phyſionomie noire comme le poil & la peau ; il diffère principalement du bœuf à l'extérieur par cette couleur de la peau, qu'on aperçoit aiſément ſous le poil, qui n'eſt que peu fourni ; il a le corps plus gros & plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement beaucoup plus petite, les cornes moins rondes, noires & en partie comprimées, un toupet de poil crêpu ſur le front ; il a auſſi la peau plus épaiſſe & plus dure que le bœuf ; ſa chair noire & dure eſt non-ſeulement déſagréable au goût, mais répugnante

à l'odorat *(u)*; le lait de la femelle buffle, n'est pas si bon que celui de la vache; elle en fournit cependant en plus grande quantité *(x)*. Dans les pays chauds, presque tous les fromages sont faits de lait de buffle; la chair des jeunes buffles, encore nourris de lait n'en est pas meilleure;

(u) En allant de Rome à Naples, on est quelquefois régalé de buffles & de corneilles, & encore est-on tout heureux d'en trouver; le buffle est une viande noire, puante & dure, dont il n'y a guère que les pauvres gens ou les juifs de Rome qui aient accoutumé d'en manger. *Voyage de Misson, tome III, page 54.*

(x) En entrant en Perse par l'Arménie, le premier lieu digne d'être remarqué, est celui qu'on appelle les *Trois-églises* à trois lieues d'Érivan; ils ont en ce pays-là grande quantité de ces animaux, qui leur servent au labourage, & ils tirent des femelles beaucoup de lait, dont ils font du beurre & du fromage, & qu'ils mêlent avec toute sorte de lait; il y a des femelles qui en rendent par jour jusqu'à vingt-deux pintes. *Voyage de Tavernier, livre I, tome I, page 41.* — Les femelles buffles portent jusqu'à douze mois, & sont si abondantes en lait, qu'il y en a qui rendent par jour jusqu'à vingt-deux pintes de lait; il s'y fait une si grande quantité de beurre, que dans quelques-uns des villages que nous trouvions sur le Tigre, nous vimes jusqu'à vingt & vingt-cinq barques chargées de beurre, qu'on va vendre le long du golfe Persique, tant du côté de la Perse que de l'Arabie. *Idem. Ibid.*

le cuir ſeul vaut mieux que tout le reſte de la bête, dont il n'y a que la langue qui ſoit bonne à manger; ce cuir eſt ſolide, aſſez léger & preſque impénétrable. Comme ces animaux ſont en général plus grands & plus forts que les bœufs, on s'en ſert utilement au labourage; on leur fait traîner & non pas porter les fardeaux; on les dirige & on les contient au moyen d'un anneau qu'on leur paſſe dans le nez; deux buffles attelés ou plutôt enchaînés à un chariot, tirent autant que quatre forts chevaux; comme leur cou & leur tête ſe portent naturellement en bas, ils emploient, en tirant, tout le poids de leur corps, & cette maſſe ſurpaſſe de beaucoup celle d'un cheval ou d'un bœuf de labour.

La taille & la groſſeur du buffle indiqueroient ſeules qu'il eſt originaire des climats les plus chauds; les plus grands, les plus gros quadrupèdes appartiennent tous à la Zone torride dans l'ancien continent, & le buffle dans l'ordre de grandeur ou plutôt de maſſe & d'épaiſſeur, doit être placé après

l'éléphant, le rhinocéros & l'hyppopotame. La giraffe & le chameau sont plus élevés, mais beaucoup moins épais, & tous sont également originaires & habitans des contrées méridionales de l'Afrique ou de l'Asie ; cependant les buffles vivent & produisent en Italie, en France & dans les autres provinces tempérées ; ceux que nous avons vus vivans à la ménagerie du Roi, ont produit deux ou trois fois ; la femelle ne fait qu'un petit & le porte environ douze mois, ce qui prouve encore la différence de cette espèce à celle de la vache, qui ne porte que neuf mois. Il paroît aussi que ces animaux sont plus doux & moins brutaux dans leur pays natal, & que plus le climat est chaud, plus ils y sont d'un naturel docile ; en Égypte *(y)*, ils sont plus traitables qu'en Italie ; & aux Indes *(z)*, ils le sont encore

(y) Il se trouve beaucoup de buffles en Égypte ; la chair en est bonne à manger, & ils n'ont pas la férocité des buffles d'Europe, leur lait est d'un très-grand usage, & l'on en fait même du beurre qui est excellent. *Description de l'Égypte, par Maillet, page 27.*

(z) Les buffles sont extraordinairement hauts &

plus qu'en Égypte. Ceux d'Italie ont auſſi plus de poil que ceux d'Égypte, & ceux-ci plus que ceux des Indes *(a)*;

relevés d'épaules (dans le royaume d'Aunan, dans le Tunquin), ils ſont auſſi robuſtes & grands travailleurs, de façon qu'un ſeul ſuffit à tirer la charrue, encore que le coutre entre bien avant dans la terre, & la chair même n'en eſt pas déſagréable, encore que celle du bœuf y ſoit plus commune & meilleure. *Hiſtoire de Tunquin, par le* P. *de Rhodes*. Lyon, 1665, *page* 51 *& ſuivantes*.

(a) Le buffle, à Malabar, eſt plus grand que le bœuf, à peu près fait de même; il a la tête plus longue & plus plate, les yeux plus grands & preſque tout blancs, les cornes plates & ſouvent de deux pieds de long, les jambes groſſes & courtes; il eſt laid, preſque ſans poil, va lentement, & porte des charges fort peſantes; on en voit par troupes comme des vaches, & ils donnent du lait qui ſert à faire du beurre & du fromage; leur chair eſt bonne, quoique moins délicate que celle du bœuf; il nage parfaitement bien & traverſe les plus grandes rivières; on en voit de privés, mais il y en a de ſauvages qui ſont extrêmement dangereux, déchirant les hommes ou les écraſant d'un ſeul coup de tête; ils ſont moins à craindre dans les bois que par-tout ailleurs, parce que leurs cornes s'arrêtent ſouvent aux branches & donnent le temps de fuir à ceux qui en ſont pourſuivis; le cuir de ces animaux ſert à une infinité de choſes, & l'on en fait juſqu'à des cruches pour conſerver de l'eau ou des liqueurs; ceux de la côte de Malabar ſont preſque tous ſauvages, & il n'eſt point défendu aux étrangers de leur donner la chaſſe

leur fourrure n'est jamais fournie, parce qu'ils sont originaires des pays chauds, & qu'en général les gros animaux de ce climat n'ont point de poil ou n'en ont que très-peu.

Il y a une grande quantité de buffles sauvages dans les contrées de l'Afrique & des Indes, qui sont arrosées de rivières, & où il se trouve de grandes prairies ; ces buffles sauvages vont en troupeaux *(b)* & font de grands dégâts dans les terres cultivées, mais ils n'attaquent jamais les hommes, & ne courent dessus que quand on vient de les blesser : alors ils sont très-dangereux *(c)* ; car ils

& d'en manger. *Voyage de Dellon, pages 110 & 111.*

(b) On voit paître dans les campagnes des îles Philippines une si grande quantité de buffles sauvages, semblables à ceux de la Chine, qu'un bon chasseur pourroit à cheval, avec une lance, en tuer dix & vingt en un jour. Les Espagnols les tuent pour en avoir la peau, & les Indiens pour les manger. *Voyage de Gemelli Careri, tome V, page 162.*

(c) Les Nègres nous dirent, que quand on tire sur les buffles sans les blesser mortellement, ils s'élancent avec fureur sur les personnes, les renversent & les tuent à coups de pieds........... Les Nègres épient les endroits où les buffles s'assemblent le soir, &

vont droit à l'ennemi, le renversent & le tuent en le foulant aux pieds; cependant ils craignent beaucoup l'aspect du feu *(d)*, la couleur rouge leur déplaît. Aldrovande, Kolbe & plusieurs autres Naturalistes & Voyageurs assurent que personne n'ose se vêtir de rouge dans

ils montent sur un grand arbre d'où ils les tirent, & ils n'en descendent que lorsqu'ils les voient morts. *Voyage de Bosman, pages 437 & 438.*

(d) Les buffles, au cap de Bonne-espérance, sont plus gros que ceux qu'on a en Europe; au lieu d'être noirs comme ceux-ci, ils sont d'un rouge obscur: sur le front, sort une touffe de poil frisé & rude; tout leur corps est fort bien proportionné, & ils avancent extrêmement la tête, leurs cornes sont fort courtes & penchent du côté du cou; les pointes sont recourbées en dedans & se joignent presque; ils ont la peau si dure & si ferme, qu'il est difficile de les tuer sans le secours d'une bonne arme à feu, & leur chair n'est ni si grasse ni si tendre que celle des bœufs ordinaires. Le buffle du Cap entre en fureur à la vue d'un habit rouge, & à l'ouïe d'un coup de fusil tiré près de lui; dans ces occasions il pousse des cris affreux, il frappe du pied, remue la terre & courant avec furie contre celui qui a tiré ou qui est habillé de rouge, il franchit tous les obstacles pour venir à lui: ni le feu ni l'eau ne l'arrêtent; il n'y a qu'une muraille ou autre chose semblable qui soit capable de le retenir. *Description du cap de Bonne-espérance, par Kolbe, tome III, chap. XI, page 25.*

le pays des Buffles : je ne ſai ſi cette averſion du feu & de la couleur rouge eſt générale dans tous les buffles ; car dans nos bœufs il n'y en a que quelques-uns que le rouge effarouche.

Le buffle, comme tous les autres grands animaux des climats méridionaux, aime beaucoup à ſe vautrer & même à ſéjourner dans l'eau ; il nage très-bien & traverſe hardiment les fleuves les plus rapides : comme il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court auſſi plus légèrement ſur terre. Les Nègres en Guinée, & les Indiens au Malabar, où les buffles ſauvages ſont en grand nombre, s'exercent ſouvent à les chaſſer, ils ne les pourſuivent ni ne les attaquent de face, ils les attendent, grimpés ſur des arbres, ou cachés dans l'épaiſſeur de la forêt, que les buffles ont de la peine à pénétrer à cauſe de la groſſeur de leurs corps & de l'embarras de leurs cornes : ces peuples trouvent la chair du buffle bonne, & tirent un grand profit de leurs peaux & de leurs cornes, qui ſont plus dures & meilleures que celles du bœuf. L'animal qu'on appelle

à Congo *Empacassa* ou *Pacassa*, quoique très-mal décrit par les Voyageurs, me paroît être le buffle, comme celui dont ils ont parlé sous le nom d'*Empabunga* ou *Impalunca*, dans le même pays, pourroit bien être le bubal, duquel nous donnerons l'histoire avec celle des Gazelles dans la suite de ce volume.



UN ZÉBU.

J'ai déjà fait mention de ce petit Bœuf à l'article du Buffle *(page 45 & fuiv.)*; mais comme il en eft arrivé un à la Ménagerie du Roi, depuis l'impreffion de cet article, nous fommes en état d'en parler encore plus pofitivement & d'en donner ici la figure faite d'après nature. J'ai auffi reconnu, en faifant de nouvelles recherches, que ce petit bœuf auquel j'ai donné le nom de *Zébu*, eft vraifemblablement le même animal qui fe nomme *Lant (a)* ou *Dant (b)* en Numidie, & dans quelques autres pro-

(a) Lant *bovem fimilitudine refert, minor tamen cruribus & cornibus elegantius; colorem album gerit, unguibus nigerrimis; tantæque velocitatis ut à reliquis animalibus præterquam ab equo barbarico fuperari nequeat. Facilius æftate capitur quod arenæ æftu curfus velocitate ungues dimoveantur, quo dolore affectus curfum remittit, &c.* Leonis Afric. *Africæ, defcript.* vol. II, pag 75.

(b) Le Dante que les Africains appellent *Lampt*, eft de la forme d'un petit bœuf, mais il a les jambes courtes. . . . . Il a des cornes noires qui fe courbent en rond & qui font façonnées; il a le poil blanchâtre & les ongles des pieds fort noirs & fendus;

vinces ſeptentrionales de l'Afrique où il eſt très-commun : & enfin que ce même nom *Dant*, qui ne devoit appartenir qu'à l'animal dont il eſt ici queſtion, a été tranſporté d'Afrique en Amérique, à un autre animal qui ne reſſemble à celui-ci que par la grandeur du corps, & qui eſt d'une toute autre eſpèce ; ce Dant d'Amérique eſt le Tapir où le Maïpouri ; & pour qu'on ne le confonde pas avec le Dant d'Afrique, qui eſt notre Zébu, nous en donnerons l'hiſtoire dans ce volume.

du reſte il eſt ſi vîte, qu'aucun animal ne le peut atteindre, ſi ce n'eſt peut-être un barbe. On prend ces animaux plus aiſément en été, parce qu'ils uſent leurs ongles ſur les ſablons brûlans, à force de courir, & la douleur les arrête tout court comme elle fait les cerfs & les daims de ces déſerts ; il y a quantité de ces Dantes dans les déſerts de Numidie & de Lybie, particulièrement aux terres des Morabitains, & l'on fait de leurs peaux de belles rondaches, dont les meilleures ſont à l'épreuve des flèches : auſſi ſont-elles fort chères, & on les blanchit avec du lait aigre ; la chair de cet animal eſt très-bonne, & les Maures en empliſſent des ſaloirs ; elle a le goût de chair de bœuf, horſmis qu'elle eſt un peu plus douce. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 52.*

LE MOUFLON.



B. dir.

LE BUFFLE.



LE ZÉBU.

LE MOUFLON (a),

ET

LES AUTRES BREBIS.

LES espèces les plus foibles des animaux utiles ont été réduites les premières en domesticité : l'on a soumis la Brebis

(a) Mouflon, mot dérivé de l'Italien *Mufione,* nom de cet animal dans les îles de Corse & de Sardaigne; en Grec μέσμων, selon Strabon; en Latin *Musmon* ou *Musimon;* en Sibérie *Stepnie-Barani,* c'est-à-dire, *Mouton sauvage,* selon Gmelin; dans la Tartarie, chez les Monguls *Argali,* selon le même Gmelin.

Musmon. Plinii, *Hist. nat.* lib. VIII, cap. XLIX. *Nota.* Pline fait mention, *liv. XXVIII, chap. IX;* & *livre XXX, chap. XV,* d'un animal, qu'il dit que les anciens Grecs appeloient *Ophion,* qui nous paroît être le même que le *musmon* ou *mouflon.*

Tragelaphus. Belon, *Observ.* feuillet 54, *fig.* feuillet 54, *verso;* le *tragelaphus,* dit Belon, est semblable en pelage au bouc estain : mais il ne porte point de barbe; ses cornes ne lui tombent point, qui sont semblables à celles d'une chèvre, mais sont quelquefois entorses comme à un bélier; son museau & le devant du front & les oreilles sont de mouton; ayant aussi la bourse des génitoires de bélier, pendante &

& la Chèvre, avant d'avoir dompté le Cheval, le Bœuf ou le Chameau ; on les a aussi transportées plus aisément de climats en climats ; de-là le grand nombre de variétés qui se trouvent dans ces deux espèces, & la difficulté de reconnoître quelle est la vraie souche de chacune ; il est certain, comme nous l'avons prouvé, que notre brebis domestique, telle qu'elle existe aujourd'hui

moult grosse ; ses quatre jambes semblables à celles d'un mouton ; ses cuisses à l'endroit de dessous la queue sont blanches, la queue noire. Il porte le poil si long à l'endroit de l'estomac & dessus & dessous le cou, qu'il semble être barbé, il a les crins dessus les épaules & de la poitrine longs, de couleur noire ; ayant deux taches grises, une en chaque côté des flancs, & aussi il a les narines noires & le museau blanc, comme aussi est tout le dessous du ventre. *Nota.* On verra que cette courte description que Belon donne de son *tragelaphus*, s'accorde pour tous les caractères essentiels avec celle que nous donnons ici du mouflon.

Musmon seu Musimon. Gesner, *Hist. quadrup.* pag. 823.

Hircus cornibus supra rotundatis, infra planis, semicirculum referentibus .... Capra orientalis. La chèvre du Levant. Brisson, *Regn. animal.* pag. 70.

Ammon. Capra cornibus arcuatis, collo subtus barbato caudâ nigrâ. Linn. *Syst. nat.* edit. X, pag. 70.

ne pourroit ſubſiſter d'elle-même, c'eſt-à-dire, ſans le ſecours de l'homme; il eſt donc également certain que la Nature ne l'a pas produite telle qu'elle eſt, mais que c'eſt entre nos mains qu'elle a dégénéré: il faut par conſéquent chercher parmi les animaux ſauvages ceux dont elle approche le plus; il faut la comparer avec les brebis domeſtiques des pays étrangers, expoſer en même temps les différentes cauſes d'altération, de changement & de dégénération, qui ont dû influer ſur l'eſpèce, & voir enfin ſi nous ne pourrons pas, comme dans celle du bœuf, en rapporter toutes les variétés, toutes les eſpèces prétendues, à une race primitive.

Notre brebis, telle que nous la connoiſſons, ne ſe trouve qu'en Europe & dans quelques provinces tempérées de l'Aſie: tranſportée dans les pays plus chauds, comme en Guinée *(b)*, elle

(b) Ovis Africana pro vellere lanoſo pilis brevibus hirtis veſtita; hoc genus vidimus in vivario regio weſt, monaſterienſi S. Jacobi dicto, quoad formam corporis externam ovibus vulgaribus perſimile verum pro lanâ ei pilus fuit... Specie à noſtratibus differe non fidenter affirmaverim; fortaſſe quemadmodum homines in nigritarum regionibus pro

perd sa laine & se couvre de poil, elle y multiplie peu, & sa chair n'a plus le même goût; dans les pays très-froids elle ne peut subsister : mais on trouve dans ces mêmes pays froids, & sur-tout en Islande, une race de brebis à plusieurs cornes, à queue courte, à la laine dure & épaisse, au-dessous de laquelle, comme dans presque tous les animaux du nord, se trouve une seconde fourrure d'une laine plus douce, plus fine & plus touffue ; dans les

capillis lanam quandam obtinent, ita vice versâ pecudes hæ pro lanâ pilos. Ray, *Syn. quad.* pag. 75. — Dans le royaume de Congo, à Loango & à Cabinde, les brebis au lieu de cette laine douce qu'elles portent parmi nous, n'ont qu'un poil rude semblable à celui des chiens; la chaleur de l'air desséchant tout ce qu'il y a de gras & d'huileux, & leur donnant ainsi cette rudesse : j'ai observé la même chose dans les brebis qui sont dans les Indes. *Voyage de Jean Ovington, tome I, page 60.* — Les moutons sont en assez grand nombre sur toute la côte de Guinée, & cependant ils sont fort chers, ils ont la même figure que ceux d'Europe, si ce n'est qu'ils sont la moitié plus petits, & qu'au lieu de laine ils ont par-tout le corps du poil de la longueur d'un doigt .... La chair n'a pas la moindre conformité avec celle des moutons d'Europe, étant extrêmement sèche, &c. *Voyage de Bosman, pages 237 & 238.*

pays chauds, au contraire, on ne voit ordinairement que des brebis à cornes courtes & à queue longue, dont les unes ſont couvertes de laine, les autres de poil, & d'autres encore de poil mêlé de laine; la première de ces brebis des pays chauds eſt celle que l'on appelle communément *mouton* de *Barbarie (c)*, *mouton* d'*Arabie (d)*, laquelle reſſemble entièrement à notre brebis do-

(c) La Perſe abonde en moutons & en chèvres, il y a de ces moutons que nous appelons *moutons de Barbarie* ou *à groſſe queue*, dont la queue pèſe plus de trente livres; c'eſt un grand fardeau que cette queue à ces pauvres animaux, d'autant plus qu'elle eſt étroite en haut & large en bas; vous en voyez ſouvent qui ne la ſauroient traîner, & à ceux-là on leur met la queue ſur une machine à deux roues, à laquelle on les attache par un harnois, &c. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.*

(d) *Ovis laticauda Arabica.* Ray, *Syn. quad.* p. 74. *Nota.* La plupart des Naturaliſtes ont appelé cette brebis, *brebis d'Arabie;* cependant elle n'eſt pas originaire d'Arabie, elle y eſt même aſſez rare : c'eſt dans la Tartarie méridionale, en Perſe, en Égypte, en Barbarie & ſur les côtes occidentales de l'Afrique, qu'elle ſe trouve en grand nombre.

Aries laniger caudâ latiſſimâ . . . . . . *Ovis laticauda.* La brebis à large queue. Briſſon, *Regn. animal.* pag. 75.

meſtique, à l'exception de la queue *(e)*, qui eſt ſi fort chargée de graiſſe, que ſouvent elle eſt large de plus d'un pied, & pèſe plus de vingt livres; au reſte, cette brebis n'a rien de remarquable que ſa queue qu'elle porte comme ſi on lui avoit attaché un couſſin ſur les feſſes; dans cette race de brebis à groſſe queue, il s'en trouve qui l'ont ſi longue & ſi peſante *(f)*, qu'on leur donne une petite

(e) Neque his arietibus ullum ab aliis diſcrimen præterquam in caudâ quam latiſſimam circumferunt....... Nonnullis libras decem aut viginti cauda pendet cum ſua ſponte impinguantur; verum in Ægypto plurimi farciendis vervecibus intenti, furfure hordeoque ſaginant; quibus adeo craſſeſcit cauda ut ſe ipſos dimovere non poſſint; verum qui eorum curam gerunt caudam exiguis vehiculis alligantes gradum promovere faciunt; vidi hujuſmodi caudam libras octuaginta ponderare. Leon. Afric. *Deſcript. Afric.* vol. II, pag. 253.

(f) Ovis Arabiea altera. Ray, *Synopſ. quadrup.* pag. 74.

Aries laniger caudâ longiſſimâ..... Ovis longicauda. La brebis à longue queue. Briſſon, *Regn. animal.* pag. 76. *Nota.* M.rs Ray & Briſſon, font de cette brebis à longue queue & de la brebis à large queue deux eſpèces différentes; M. Linnæus les a réunies, & ne les donne que comme des variétés dans l'eſpèce commune : nous ſommes en cela parfaitement de ſon avis.

brouette pour la ſoutenir en marchant ; dans le Levant, cette brebis eſt couverte d'une très-belle laine ; dans les pays plus chauds, comme à Madagaſcar & aux Indes *(g)*, elle eſt couverte de poil ; la ſurabondance de la graiſſe, qui dans nos moutons ſe fixe ſur les reins, deſcend dans ces brebis ſous les vertèbres de la queue : les autres parties du corps en ſont moins chargées que dans nos moutons gras ; c'eſt au climat, à la nourriture & aux ſoins de l'homme qu'on doit rapporter cette variété ; car ces brebis à larges ou longues queues ſont domeſtiques comme les nôtres, & même elles demandent beaucoup plus de ſoins & de ménagement. La race en eſt beaucoup plus répandue que celle de nos brebis ; on la trouve communément en

(g) L'île de Madagaſcar nourrit des moutons à groſſe queue, y ayant eu tel mouton, dont la queue a peſé vingt livres, étant groſſie d'une graiſſe qui ne ſe fond point & très-délicate à manger ; ces moutons ont la laine comme le poil des chèvres. *Voyage de Flaccourt, page 3.* . . . . La viande des jeunes femelles & des châtrés eſt d'un excellent goût. *Idem, page 151.*

Tartarie *(h)*, en Perse *(i)*, en Syrie *(k)*, en Égypte *(l)*, en Barbarie, en Éthiopie,

(h) Les moutons des Tartares, comme aussi ceux de Perse, ont une grosse queue, qui n'est que graisse, de vingt à trente livres pesant; les oreilles pendantes comme nos barbets, & le nez camus. *Voyage d'Olearius, tome I, page 321.* — Les brebis, dans la Tartarie orientale, ont la queue du poids de dix à douze livres; cette queue n'est presque qu'une seule pièce de graisse fort ragoûtante; les os n'en sont pas plus gros que ceux de la queue de nos brebis. *Relation de la grande Tartarie, page 187*..... Les brebis des provinces qu'occupent les Tartares Calmoucques, ont la queue cachée dans un coussin de plusieurs livres. *Ibid. p. 267.*

(i) La seule queue d'un de ces moutons de Perse, pèse quelquefois dix à douze livres, & rend cinq ou six livres de graisse, & elle est de figure contraire à celle de nos moutons, étant large en bas & étroite en haut. *Voyage de Tavernier, tome II, page 379.*

(k) J'ai vu en Syrie, Judée, Égypte, la queue des moutons si grosse, grande & large, qu'elle pesoit trente-trois livres & davantage, & toutefois les moutons ne sont guère plus grands que ceux de Berri, mais bien plus beaux & la laine plus belle. *Voyage de Villamont, page 629.*

(l) Il y a en Éthiopie certains moutons, dont la queue pèse vingt-cinq livres & voire davantage....... Et certains autres dont la queue est longue d'une brasse, & tortue comme un cep de vigne, avec l'encolure pendante comme celle des taureaux. *Voyage de Drack, page 85.*

au Moſambique *(m)*, à Madagaſcar *(n)*, & juſqu'au cap de Bonne-eſpérance *(o)*.

On voit dans les îles de l'Archipel, & principalement dans l'île de Candie une race de brebis domeſtique, de laquelle Belon a donné la figure & la deſcription ſous le nom de *ſtrepſicheros (p)*; cette brebis eſt de la taille de nos brebis

(m) Sunt ibi oves quæ una quarta parte abundant; integram enim ovem ſi quadrifidè ſecaveris præcìſe quinque partibus plenariè conſtabit; cauda ſi quidem quam habent tam lata, craſſa & pinguis eſt ut ob molem reliquis par ſit. Hug. Lintſcot. *Navig.* pars II, pag. 19.

(n) L'île Saint-Laurent *(Madagaſcar)* eſt fort abondante en bétail .... La queue des béliers & brebis eſt groſſe & peſante à merveille; nous en primes une qui peſoit vingt-huit livres. *Voyage de Pyrard, tome I, page 37.*

(o) Le mouton du Cap n'a rien de plus remarquable que la longueur & l'épaiſſeur de ſa queue qui pèſe communément quinze à vingt livres; cependant les moutons de Perſe, qui ſont encore plus petits de corps, ont des queues encore plus grandes; j'en ai moi-même vu au Cap de cette eſpèce, dont les queues peſoient tout au moins trente livres. *Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, tome II, page 97.*

(p) Il y a une manière de mouton en Crète, qui ſont en grands troupeaux auſſi communs que les autres, & principalement au mont Ida, que les Paſteurs nomment *ſtriphocheri*, qui ſont en ce diſſemblables aux nôtres, qu'ils portent les cornes toutes droites; ce

ordinaires, elle est, comme celle-ci, couverte de laine, & elle n'en diffère que par les cornes qu'elle a droites & cannelées en spirale.

Enfin, dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique & des Indes, on trouve une race de grandes brebis à poil rude, à cornes courtes, à oreilles pendantes, avec une espèce de fanon & des pendans sous le cou. Léon l'Africain & Marmol la nomment *adimain (q)*, & les Naturalistes la connoissent sous les noms de *bélier* du Sénégal *(r)*, *bélier* de

mouton n'est en rien différent au commun, excepté que comme les béliers portent les cornes tortues, celui-là les porte toutes droites contre-mont, qui sont cannelées en vis. *Observation de Belon, feuillet 15, fig. feuillet 16.*

(q) Adimain, *animal domesticum arietem formâ refert.....Aures habet oblongas & pendulas. Libyci his animalibus pecoris vice utuntur. . . . . Ego quondam juvenili fervore ductus horum animalium dorso insidens ad quartam miliarii partem delatus fui.* Leon. Afric. *Descript. Afric.* vol. II, pag. 752. — Voyez aussi *l'Afrique de Marmol, tome I, page 59.*

(r) Les moutons, ou pour parler plus correctement, les béliers du Sénégal, car on n'est point dans l'usage de les couper, sont aussi d'une espèce bien distinguée; ils n'ont du bélier de France que la tête & la queue; du reste pour la grandeur & le poil, ils tiennent

Guinée *(f)*, *brebis* d'Angola, &c. elle eſt domeſtique comme les autres, & ſujette de même à des variétés ; nous donnons ici la figure de deux de ces brebis,

davantage du bouc.... Il ſemble que la laine ait été incommode au mouton dans un pays déjà trop chaud ; la Nature l'a changée en un poil médiocrement long & aſſez rare. *Voyage au Sénégal, par M. Adanſon, page 36.*

(f) Aries Guineenſis ſive Angolenſis. Marcgrav. *Hiſt. Braſ. fig.* pag. 234.

Aries piloſus, pilis brevibus veſtitus, jubâ longiſſimâ, auriculis longis pendulis.... Ovis Guineenſis. La brebis de Guinée. Briſſon, *Regn. anim.* pag. 77.

Guineenſis ovis auribus pendulis, palearibus laxis, occipite prominente. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 71.

Les moutons de Guinée ſont un peu differens de ceux que nous voyons en Europe ; ils ſont pour l'ordinaire plus haut ſur leurs jambes ; ils n'ont point de laine, mais un poil de chien aſſez court, doux & fin ; les béliers ont de longs crins qui pendent quelquefois juſqu'à terre, & qui leur couvrent le cou, depuis les épaules juſqu'aux oreilles ; ils ont les oreilles pendantes ; les cornes noueuſes, aſſez courtes, pointues & tournées en avant ; ces animaux ſont gras, leur chair eſt bonne, & a du fumet quand ils paiſſent ſur des montagnes ou au bord de la mer ; mais elle ſent le ſuif quand leurs pâturages ſont humides ou marécageux ; les brebis ſont extrêmement fécondes..... Elles ont deux petits à chaque portée. *Voyage de Deſmarchais, tome I, page 141.*

qui, quoique différentes entr'elles par des caractères particuliers, se ressemblent à tant d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'elles ne soient de la même race : c'est de toutes les brebis domestiques, celle qui paroît approcher le plus de l'état de nature; elle est plus grande, plus forte, plus légère, & par conséquent plus capable qu'aucune autre de subsister par elle-même; mais comme on ne la trouve que dans les pays plus chauds, qu'elle ne peut souffrir le froid, & que dans son propre climat elle n'existe pas par elle-même, comme animal sauvage, qu'au contraire elle ne subsiste que par le soin de l'homme, qu'elle n'est qu'animal domestique, on ne peut pas la regarder comme la souche première ou la race primitive, de laquelle toutes les autres auroient tiré leur origine.

En considérant donc dans l'ordre du climat, les brebis qui sont purement domestiques; nous avons, 1.° la brebis du nord à plusieurs cornes, dont la laine est rude & fort grossière; les brebis

d'Islande, de Gothlande, de Moscovie *(t)*, & de plusieurs autres endroits du nord de l'Europe, ont toutes la laine grosse, & paroissent être de cette même race.

2.° Notre brebis, dont la laine est très-belle & fort fine dans les climats doux de l'Espagne & de la Perse, mais qui, dans les pays très-chauds se change en un poil assez rude; nous avons déjà observé cette conformité de l'influence des climats de l'Espagne & du Chorasan, province de Perse, sur le poil des chèvres, des chats, des lapins, & elle agit de même sur la laine des brebis, qui est très-belle en Espagne, & plus belle encore dans cette partie de la Perse *(u)*.

(t) Il arriva à Péterbourg vingt Bergers de Silésie, qu'on envoya ensuite à Cazan pour y tondre les brebis, & pour apprendre aux Moscovites à préparer la laine.... Mais ce projet n'a pas encore réussi, & cela vient, dit-on, principalement de ce que la laine est trop grossière, les brebis & les chèvres s'étant de tout temps mêlés, & ayant produit ensemble. *Nouveau Mémoire sur l'état de la Moscovie.* Paris, 1725, *tome I, page 290.*

(u) On faisoit autrefois à Meschet au pays du Chorasan (frontière de Perse) un grand commerce de ces belles peaux d'agneaux, d'un beau gris-argenté, dont la toison est toute frisée & plus déliée que la soie, parce que celles que les montagnes qui sont au sud

3.° La brebis à grosse queue, dont

de cette ville fournissent, & celles qui viennent de la province de Kerman, sont les plus belles de toute la Perse. *Relation de la grande Tartarie, page 187.* — La plus grande partie de ces laines si belles & si fines se trouve dans la province de Kerman, qui est l'ancienne Caramanie, la meilleure se prend dans les montagnes voisines de la ville qui porte le même nom de la province; les moutons de ces quartiers-là ont cela de particulier, que lorsqu'ils ont mangé de l'herbe nouvelle, depuis Janvier jusqu'en Mai, la toison entière s'enlève comme d'elle-même & laisse la bête aussi nue & avec la peau aussi unie que celle d'un cochon de lait qu'on a pelé dans l'eau chaude, de sorte qu'on n'a pas besoin de les tondre comme on fait en France; ayant ainsi levé la laine de leurs moutons, ils la battent, & le gros s'en allant, il ne demeure que le fin de la toison.... On ne teint point ces laines, naturellement elles sont presque toutes d'un brun-clair ou d'un gris-cendré, & il s'en trouve fort peu de blanches. *Voyage de Tavernier, tome I, page 130.* — Les moutons des Tartares Usbecks & de Beschac sont chargés d'une laine grisâtre & longue, frisée au bout en petites boucles blanches & serrées en forme de perles, ce qui fait un très-bel effet, & c'est pourquoi l'on en estime bien plus la toison que la chair, parce que cette sorte de fourrure est la plus précieuse de toutes celles qu'on se sert en Perse, après la zibeline; on les nourrit avec grand soin, & le plus souvent à l'ombre; & quand on est obligé de les mener à l'air, on les couvre comme les chevaux; ces moutons ont la queue petite comme les nôtres. *Voyage d'Oléarius, tome I, page 547.*

la laine eſt auſſi fort belle dans les pays tempérés, tels que la Perſe, la Syrie, l'Egypte; mais qui, dans des climats plus chauds, ſe change en poil plus ou moins rude.

4.° La brebis *ſtrepſicheros* ou *mouton* de Crète, qui porte de la laine comme les nôtres & leur reſſemble, à l'exception des cornes, qui ſont droites & cannelées en vis.

5.° L'*Adimain* ou la grande *brebis* du Sénégal & des Indes, qui nulle part n'eſt couverte de laine, & porte au contraire un poil plus ou moins court & plus ou moins rude, ſuivant la chaleur du climat; toutes ces brebis ne ſont que des variétés d'une ſeule & même eſpèce, & produiroient certainement toutes les unes avec les autres, puiſque le bouc, dont l'eſpèce eſt bien plus éloignée, produit avec nos brebis, comme nous nous en ſommes aſſurés par l'expérience; mais quoique ces cinq ou ſix races de brebis domeſtiques ſoient toutes des variétés de la même eſpèce, entièrement dépendantes de la différence du climat, du traitement & de la nour-

riture; aucune de ces races ne paroît être la ſouche primitive & commune de toutes ; aucune n'eſt aſſez forte, aſſez légère, aſſez vive pour réſiſter aux animaux carnaſſiers, pour les éviter, pour les fuir ; toutes ont également beſoin d'abri, de ſoin, de protection; toutes doivent donc être regardées comme des races dégénérées, formées des mains de l'homme, & par lui propagées pour ſon utilité. En même temps qu'il aura nourri, cultivé, multiplié ces races domeſtiques, il aura négligé, chaſſé, détruit la race ſauvage, plus forte, moins traitable, & par conſéquent plus incommode & moins utile : elle ne ſe trouvera donc plus qu'en petit nombre dans quelques endroits moins habités, où elle aura pu ſe maintenir ; or, on trouve dans les montagnes de Grèce, dans les îles de Chypre, de Sardaigne, de Corſe & dans les déſerts de la Tartarie, l'animal que nous avons nommé *mouflon*, & qui nous paroît être la ſouche primitive de toutes les brebis; il exiſte dans l'état de nature, il ſubſiſte & ſe multiplie ſans le ſecours de l'homme ; il reſſemble

plus qu'aucun autre animal ſauvage à toutes les brebis domeſtiques, il eſt plus vif, plus fort & plus léger qu'aucune d'entr'elles ; il a la tête, le front, les yeux & toute la face du bélier, il lui reſſemble auſſi par la forme des cornes & par l'habitude entière du corps ; enfin, il produit avec la brebis domeſtique *(x)*, ce qui ſeul ſuffiroit pour démontrer qu'il eſt de la même eſpèce & qu'il en eſt la ſouche ; la ſeule diſconvenance qu'il y ait entre le mouflon & nos brebis, c'eſt qu'il eſt couvert de poil & non de laine ; mais nous avons vu que même dans les brebis domeſtiques, la laine n'eſt pas un caractère eſſentiel, que c'eſt une production du climat tempéré, puiſque dans les pays chauds ces mêmes brebis n'ont point de laine & ſont toutes couvertes de poil, & que dans les pays très-

(x) Eſt & in Hiſpaniâ, ſed maximè Corſicâ, non maximè abſimile pecori (ſcilicet ovili) genus muſmonum, caprino villo, quàm pecoris velleri propius ; quorum è genere & ovibus natos priſci umbros vocarunt. Plin. *Hiſt. nat.* lib. VIII, cap. XLIX. *Nota.* On voit par ce paſſage, que le mouflon a de tout temps produit avec la brebis ; les Anciens appeloient *umbri, imbri, ibri*, tous les animaux métis ou de race bâtarde.

froids leur laine est encore aussi grossière, aussi rude que le poil; dès-lors, il n'est pas étonnant que la brebis originaire, la brebis primitive & sauvage, qui a dû souffrir le froid & le chaud, vivre & se multiplier sans abri dans les bois, ne soit pas couverte d'une laine qu'elle auroit bientôt perdue dans les broussailles, d'une laine que l'exposition continuelle à l'air & l'intempérie des saisons, auroient en peu de temps altérée & changée de nature; d'ailleurs, lorsqu'on fait accoupler le bouc avec la brebis domestique, le produit est une espèce de mouflon; car, c'est un agneau couvert de poil, ce n'est point un mulet infécond; c'est un métis qui remonte à l'espèce originaire, & qui paroît indiquer que nos chèvres & nos brebis domestiques ont quelque chose de commun dans leur origine; & comme nous avons reconnu par l'expérience, que le bouc produit aisément avec la brebis, mais que le bélier ne produit point avec la chèvre; il n'est pas douteux que dans ces animaux, toujours considérés dans leur état de dégénération & de domesticité,

la chèvre ne ſoit l'eſpèce dominante, & la brebis l'eſpèce ſubordonnée, puiſque le bouc agit avec puiſſance ſur la brebis, & que le bélier eſt impuiſſant à produire avec la chèvre : ainſi, notre brebis domeſtique eſt une eſpèce bien plus dégénérée que celle de la chèvre, & il y a tout lieu de croire que ſi l'on donnoit à la chèvre le mouflon au lieu du bélier domeſtique, elle produiroit des chevreaux qui remonteroient à l'eſpèce de la chèvre, comme les agneaux produits par le bouc & la brebis remontent à l'eſpèce du bélier.

Je ſens que les Naturaliſtes qui ont établi leurs méthodes, & j'oſe dire, fondé toutes leurs connoiſſances en hiſtoire naturelle, ſur la diſtinction de quelques caractères particuliers, pourront faire ici des objections, & je vais tâcher d'y répondre d'avance; le premier caractère des moutons, diront-ils, eſt de porter de la laine, & le premier caractère des chèvres eſt d'être couvertes de poil; le ſecond caractère des béliers eſt d'avoir les cornes courbées en cercle & tournées en arrière, celui des boucs eſt de les

avoir plus droites & tournées en haut; ce ſont-là, diront-ils, les marques diſtinctives & les ſignes infaillibles auxquels on reconnoîtra toujours les brebis & les chèvres; car, ils ne pourront ſe diſpenſer d'avouer en même temps que tout le reſte leur eſt commun; les unes & les autres n'ont point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, & en ont huit à l'inférieure; les unes & les autres n'ont point de dents canines; ces deux eſpèces ont également le pied fourchu, elles ont des cornes ſimples & permanentes, toutes deux ont les mamelles dans la même région du ventre, toutes deux vivent d'herbes & ruminent; leur organiſation intérieure eſt encore bien plus ſemblable, car elle paroît être abſolument la même dans ces deux animaux; le même nombre & de la même forme pour les eſtomacs; la même diſpoſition des viſcères & d'inteſtins, la même ſubſtance dans la chair, la même qualité particulière dans la graiſſe & dans la liqueur ſéminale, le même temps pour la geſtation, le même temps encore pour l'accroiſſement & pour la

durée de la vie. Il ne reſte donc que la laine & les cornes, par leſquelles on puiſſe différencier ces eſpèces ; mais, comme nous l'avons déjà fait ſentir, la laine eſt moins une ſubſtance de la Nature, qu'une production du climat, aidé des ſoins de l'homme, & cela eſt démontré par le fait ; la brebis des pays chauds, la brebis des pays froids, la brebis ſauvage n'ont point de laine, mais du poil ; d'autre côté, les chèvres dans des climats très-doux ont plutôt de la laine que du poil, car celui de la chèvre d'Angola eſt plus beau & plus fin que la laine de nos moutons ; ce caractère n'eſt donc pas eſſentiel, il eſt purement accidentel & même équivoque, puiſqu'il peut également appartenir ou manquer à ces deux eſpèces ſuivant les différens climats. Celui des cornes paroît être encore moins certain, elles varient pour le nombre, pour la grandeur, pour la forme & pour la direction. Dans nos brebis domeſtiques, les béliers ont ordinairement des cornes & les brebis n'en ont point ; cependant j'ai ſouvent vu dans nos troupeaux des béliers ſans

cornes, & des brebis avec des cornes; j'ai non-seulement vu des brebis avec deux cornes, mais même avec quatre; les brebis du nord & d'Islande en ont quelquefois jusqu'à huit : dans les pays chauds, les béliers n'en ont que deux très-courtes, & souvent ils en manquent, ainsi que les brebis; dans les uns, les cornes sont lisses & rondes; dans les autres, elles sont cannelées & aplaties; la pointe au lieu d'être tournée en arrière, est quelquefois tournée en dehors ou en devant, &c. Ce caractère n'est donc pas plus constant que le premier, & par conséquent, il ne suffit pas pour établir des espèces différentes *(y)*; la grosseur & la longueur de la queue ne

(y) M. Linnæus a fait, avec raison, six variétés & non pas six espèces dans la brebis domestique. 1.° *Ovis rustica cornuta.* 2.° *Anglica mutica, caudâ scrotoque ad genua pendulis.* 3.° *Hispanica cornuta, spirâ extrorsum tractâ.* 4.° *Polycerata è Gothlandiâ.* 5.° *Africana pro lanâ pilis brevibus hirta.* 6.° *Laticauda platyura Arabica.* Linn. *Syst. nat.* edit. X, *page 70.* Toutes ces brebis ne sont en effet que des variétés, auxquelles cet Auteur auroit dû joindre l'*adimain* ou *bélier de Guinee*, & le *strepsicheros* de Candie, dont il fait deux espèces différentes entr'elles & différentes de nos brebis; & de même s'il eût vu le mouflon & qu'il eût été

ſuffiſent pas non plus pour conſtituer des eſpèces, puiſque cette queue eſt, pour ainſi dire, un membre artificiel qu'on fait groſſir plus ou moins par l'aſſiduité des ſoins & l'abondance de la bonne nourriture, & que d'ailleurs nous voyons dans nos brebis domeſtiques des races, telles que certaines brebis Angloiſes, qui ont la queue très-longue en comparaiſon des brebis ordinaires. Cependant les Naturaliſtes modernes, uniquement appuyés ſur ces différences des cornes, de la laine & de la groſſeur de la queue, ont établi ſept ou huit eſpèces différentes dans le genre des brebis; nous les avons toutes réduites

informé qu'il produit avec la brebis, ou qu'il eût ſeulement conſulté le paſſage de Pline au ſujet du muſimon, il ne l'auroit pas mis dans le genre des chèvres; mais dans celui des brebis. M. Briſſon a non-ſeulement placé de même le mouflon parmi les chèvres; mais il y a encore placé le ſtrepſicheros, qu'il appelle *hircus laniger*, & de plus, il a fait quatre eſpèces diſtinctes de la brebis domeſtique couverte de laine, de la brebis domeſtique couverte de poil dans les pays chauds, de la brebis à large queue & de la brebis à longue queue; nous réduiſons, comme l'on voit, quatre eſpèces, ſelon M. Linnæus, & ſept eſpèces ſuivant M. Briſſon à une ſeule.

à une ; du genre entier nous ne faisons qu'une espèce ; & cette réduction nous paroît si bien fondée, que nous ne craignons pas qu'elle soit démentie par des observations ultérieures. Autant il nous a paru nécessaire en composant l'histoire des animaux sauvages, de les considérer en eux-mêmes un à un & indépendamment d'aucun genre ; autant croyons-nous, au contraire, qu'il faut adopter, étendre les genres dans les animaux domestiques, & cela parce que dans la Nature, il n'existe que des individus, & des suites d'individus, c'est-à-dire, des espèces ; que nous n'avons pas influé sur celles des animaux indépendans, & qu'au contraire nous avons altéré, modifié, changé celle des animaux domestiques ; nous avons donc fait des genres physiques & réels bien différens de ces genres métaphysiques & arbitraires, qui n'ont jamais existé qu'en idée ; ces genres physiques sont réellement composés de toutes les espèces que nous avons maniées, modifiées & changées ; & comme toutes ces espèces différemment altérées par la main de l'homme, n'ont cependant

qu'une

qu'une origine commune & unique dans la Nature ; le genre entier ne doit former qu'une eſpèce. En écrivant, par exemple, l'hiſtoire des tigres, nous avons admis autant d'eſpèces différentes de tigres qu'il s'en trouve en effet dans toutes les parties de la Terre, parce que nous ſommes très-certains que l'homme n'a jamais manié, ni changé les eſpèces de ces animaux intraitables, qui ſubſiſtent toutes, telles que la Nature les a produites ; il en eſt de même de tous les autres animaux libres & indépendans ; mais, en faiſant l'hiſtoire des bœufs ou des moutons, nous avons réduit tous les bœufs à un ſeul bœuf, & tous les moutons à un ſeul mouton, parce qu'il eſt également certain que c'eſt l'homme & non pas la Nature, qui a produit les différentes races dont nous avons fait l'énumération, tout concourt à appuyer cette idée, qui, quoique lumineuſe par elle-même, ne ſera peut-être pas aſſez ſentie ; tous les bœufs produiſent enſemble, les expériences de M. de la Nux & les témoignages de M.rs Mentzelius & Kalm, nous en ont aſſurés ;

toutes les brebis produisent entr'elles, avec le mouflon & même avec le bouc : mes propres expériences me l'ont appris ; tous les bœufs ne sont donc qu'une espèce, & toutes les brebis n'en sont qu'une autre, quelque étendu qu'en soit le genre.

Je ne me lasserai jamais de répéter (vu l'importance de la chose) que ce n'est pas par de petits caractères particuliers que l'on peut juger la Nature, & qu'on doit en différencier les espèces ; que les méthodes, loin d'avoir éclairci l'histoire des animaux, n'ont au contraire servi qu'à l'obscurcir, en multipliant les dénominations, & les espèces autant que les dénominations, sans aucune nécessité ; en faisant des genres arbitraires que la Nature ne connoît pas, en confondant perpétuellement les êtres réels avec des êtres de raison ; en ne nous donnant que de fausses idées de l'essence des espèces ; en les mêlant ou les séparant sans fondement, sans connoissance, souvent sans avoir observé, ni même vu les individus, & que c'est par cette raison que nos Nomenclateurs se trompent à

tout moment, & écrivent preſqu'autant d'erreurs que de lignes; nous en avons déjà donné un ſi grand nombre d'exemples, qu'il faudroit une prévention bien aveugle pour pouvoir en douter; M. Gmelin parle très-ſenſément ſur ce ſujet, & à l'occaſion même de l'animal dont il eſt queſtion *(z)*.

(z) « Les *Argali* ou *Stepnie-barani*, qui occupent, dit-il, les montagnes de la Sibérie méridionale, « depuis le fleuve Irtiſch, juſqu'à Kamtſchatka, ſont « des animaux extrêmement vifs, & cette vivacité « ſemble les exclure de la claſſe des moutons, & les « ranger plutôt dans la claſſe des cerfs; j'en joindrai ici « une courte deſcription qui fera voir que ni la vivacité, ni la lenteur, ni la laine, ni le poil dont l'animal eſt couvert, ni les cornes courbes, ni les « droites, ni les cornes permanentes, ni celles que « l'animal jette tous les ans, ne ſont des marques « ſuffiſamment caractériſtiques, par leſquelles la Nature diſtingue ſes claſſes; elle aime la variété, & « je ſuis perſuadé que ſi nous ſavions bien gouverner « nos ſens, ils nous conduiroient ſouvent à des marques « beaucoup plus eſſentielles, touchant la différence « des animaux, que ne nous les apprennent communément les lumières de notre raiſon, qui preſque « toujours ne touchent ces marques diſtinctives, que « très-ſuperficiellement. La forme extérieure de l'animal, quant à la tête, au cou, aux pattes & à la « queue courte, s'accorde avec celle du cerf, à qui « cet animal reſſemble auſſi, comme je l'ai déjà dit, « par ſa vivacité, ſi bien qu'on diroit volontiers qu'il «

Nous sommes convaincus, comme le

» est encore plus sauvage; l'animal que j'ai vu, étoit » réputé d'avoir trois ans, & cependant dix hommes » n'osèrent l'attaquer pour le dompter : le plus gros » de cette espèce approche de la taille d'un daim ; » celui que j'ai vu, avoit de la terre jusqu'au haut » de la tête, une aune & demie de Russie de haut; sa » longueur, depuis l'endroit d'où naissent les cornes » étoit d'une aune trois quarts; les cornes naissent au-» dessus & tout près des yeux, droit devant les oreilles, » elles se courbent d'abord en arrière & ensuite en » avant comme un cercle; l'extrémité est tournée un » peu en haut & en dehors, depuis leur naissance » jusqu'à peu près de la moitié, elles sont fort ridées, » plus haut elles sont plus unies, sans cependant l'être » tout-à-fait; c'est vraisemblablement de cette forme » des cornes que les Russes ont pris occasion de donner » à cet animal le nom de *mouton sauvage;* si l'on peut » s'en rapporter aux récits des habitans de ces cantons, » toute sa force consiste dans ses cornes; on dit que » les béliers de cette espèce se battent souvent en se » poussant les uns les autres avec les cornes, & se les » abattent quelquefois, en sorte qu'on trouve souvent » sur la *steppe* de ces cornes, dont l'ouverture auprès » de la tête est assez grande, pour que les petits re-» nards des *steppes* se servent souvent de ces cavités » pour s'y retirer. Il est aisé de calculer la force qu'il » faut pour abattre une pareille corne, puisque ces » cornes, tant que l'animal est vivant augmentent » continuellement d'épaisseur & de longueur, & que » l'endroit de leur naissance au crâne acquiert toujours » une plus grande dureté; on prétend qu'une corne » bien venue, en prenant la mesure selon sa courbure, » a jusqu'à deux aunes de long, qu'elle pèse entre

dit M. Gmelin, qu'on ne peut acquérir trente & quarante livres de Ruſſie, & qu'à ſa naiſ- « ſance elle eſt de l'épaiſſeur du poing; les cornes de « celui que j'ai vu étoient d'un jaune blanchâtre, mais « plus l'animal vieillit plus ſes cornes tirent vers le brun « & le noirâtre; il porte ſes oreilles extrêmement « droites, elles ſont pointues & paſſablement larges; « les pieds ont des ſabots fendus & les pattes de « devant ont trois quarts d'aune de haut; celles de « derrière en ont davantage, quand l'animal ſe tient « debout dans la plaine, ſes pattes de devant ſont tou- « jours étendues & droites, celles de derrière ſont « courbées, & cette courbure ſemble diminuer, plus « les endroits par où l'animal paſſe ſont eſcarpés; le « cou a quelques plis pendans; la couleur de tout le « corps eſt griſâtre mêlée de brun; le long du dos, « il y a une raie jaunâtre ou plutôt rouſſâtre ou cou- « leur de renard, & l'on voit cette même couleur au « derrière, en dedans des pattes & au ventre, où elle « eſt un peu plus pâle; cette couleur dure depuis le « commencement d'Août, pendant l'automne & l'hi- « ver, juſqu'au printemps, à l'approche duquel ces « animaux muent, & deviennent par-tout plus rouſ- « ſâtres; la deuxième mue arrive vers la fin de Juillet, « telle eſt la figure des béliers. Les chèvres ou femelles « ſont toujours plus petites, & quoiqu'elles aient pa- « reillement des cornes, ces cornes ſont très-petites « & minces en comparaiſon de celles que je viens de « décrire, & même ne groſſiſſent guère avec l'âge: « elles ſont toujours à peu près droites, n'ont preſque « point de rides, & ont à peu près la forme de celles « de nos boucs privés. «

Les parties intérieures, dans ces animaux, ſont « conformées comme dans les autres bêtes qui rumi- «

des connoissances de la Nature, qu'en

» nent; l'estomac est composé de quatre cavités parti-
» culières, & la vessie du fiel est très-considérable;
» leur chair est bonne à manger & a, à peu près le
» goût du chevreuil, la graisse sur-tout a un goût dé-
» licieux comme je l'ai déjà remarqué ci-dessus, sur
» le témoignage des nations de Kamtschatka; la nour-
» riture de l'animal est de l'herbe. Ils s'accouplent
» en automne, & au printemps; ils font un ou
» deux petits.

» Par le poil, le goût de la chair, la forme & la
» vivacité, l'animal appartient à la classe des cerfs &
» des biches, les cornes permanentes qui ne tombent
» pas, l'excluent de cette classe; les cornes courbées en
» cercle lui donnent quelque ressemblance avec les
» moutons; le défaut de laine & la vivacité l'en dis-
» tinguent absolument; le poil, le séjour sur des ro-
» chers, les hauteurs, & les fréquens combats appro-
» chent assez cet animal de la classe des capricornes;
» le défaut de barbe & les cornes courbes leur refusent
» cette classe. Ne pourroit-on pas plutôt regarder cet
» animal, comme formant une classe particulière, &
» le reconnoître pour le musmon des Anciens? En
» effet, il ressemble singulièrement à la description
» qu'en donne Pline, & encore mieux le savant
Gesner. » Ce passage est tiré de la version Russe, imprimée à Péterbourg en 1755, en deux volumes *in-4.°* de la relation d'un voyage par terre à Kamtchatka, par M.rs Muller, de la Croière, & Gmelin auteur de l'ouvrage dont l'original est en Allemand, la traduction françoise m'a été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences; il est à desirer qu'il la donne bientôt au public; cette relation, curieuse par elle-même, est en même temps écrite par

faiſant un uſage réfléchi de ſes ſens, en voyant, en obſervant, en comparant, & en ſe refuſant en même temps la liberté téméraire de faire des méthodes, des petits ſyſtèmes nouveaux, dans leſquels on claſſe des êtres que l'on n'a jamais vus, & dont on ne connoît que le nom : nom ſouvent équivoque, obſcur, mal appliqué, & dont le faux emploi confond les idées dans le vague des mots, & noie la vérité dans le courant de l'erreur. Nous ſommes auſſi très-convaincus, après avoir vu des mouflons vivans, & après les avoir comparés à la deſcription ci-deſſus de M. Gmelin, que l'argali eſt le même animal, nous avons dit qu'on le trouve en Europe, dans des pays aſſez chauds, tels que la Grèce *(a)*, les îles de Chypre *(b)*, de Sardaigne & de

un homme de bon ſens & très-verſé dans l'Hiſtoire naturelle.

(a) On ne peut pas douter que le *tragelaphus* de Belon ne ſoit notre mouflon, & l'on voit par les indications de cet auteur, qu'il a vu, décrit & deſſiné cet animal en Grèce, & qu'il ſe trouve dans les montagnes qui ſont entre la Macédoine & la Servie.

(b) Il y a dans l'île de Chypre des béliers appelés par les anciens Grecs *muſmones*, ſuivant Strabon, que

Corse *(c)*; néanmoins il se trouve aussi, & même en plus grand nombre, dans toutes les montagnes de la partie méridionale de la Sibérie, sous un climat plutôt froid que tempéré; il paroît même y être plus grand, plus fort & plus vigoureux : il a donc pu peupler également le nord & le midi, & sa postérité devenue

les Italiens nomment à présent *mufione;* ils ont au lieu de laine un poil semblable à celui des boucs ou plutôt un cuir & un poil qui ne diffère guère de ceux des cerfs, & des cornes comme les autres moutons, si ce n'est qu'elles sont recourbées en arrière; ils sont de la grandeur & de la grosseur d'un cerf médiocre; ils sont vîtes à la course, mais ils se tiennent dans les montagnes les plus hautes & les plus raboteuses; leur chair est bonne & savoureuse..... On passe les peaux de ces animaux & on en fait des cordouans qu'on envoie en Italie, où on les nomme *cordoani* ou *corduani*. Description des îles de l'Archipel, par Dapper, page 50.

(c) His in insulis (Sardinia & Corsica) nascuntur arietes qui pro lana pilum caprinum producunt, quos musmones vocitant. Strabo, lib. V.— *Nuper apud nos Sardus quidam vir non illiteratus Sardiniam affirmavit abundare cervis, apris ac damis & insuper animali quod vulgo musionem vocant pelle & pilis (pilis capreæ ut ab alio quodam accepi, cætera fere ovi simile) cervo simile; cornibus arieti, non longis sed retro circa aures reflexis, magnitudine cervi mediocris, herbis tantùm vivere, in montibus asperioribus versari, cursu velocissimo, carne venationibus expetita.* Gesner, *Hist. quad.* pag. 823.



B. dir.

LE MOUFLON





LE BÉLIER D'ISLANDE



B. dir.

MOUTON DE BARBARIE.



B. dir.

LE BÉLIER DES INDES.





AUTRE BÉLIER DES INDES.





B. dir

LA BREBIS DES INDES.

domeſtique, après avoir long-temps ſubi les maux de cet état, aura dégénéré, & pris, ſuivant les différens traitemens & les climats divers, des caractères relatifs, de nouvelles habitudes de corps, qui, s'étant enſuite perpétuées par les générations, ont formé notre brebis domeſtique & toutes les autres races de brebis dont nous avons parlé.



L'AXIS (a).

CET animal n'étant connu que sous les noms vagues de *Biche de Sardaigne* & de *Cerf du Gange*, nous avons cru devoir lui conserver le nom que lui a donné Belon (*b*), & qu'il avoit emprunté de Pline; parce qu'en effet les

(*a*) Axis. *Observations de* Belon, *feuillets 119 verso* & *120 recto.*

Biche de Sardaigne. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux. Partie II, page 73, fig. planche XIV.*

(*b*) Aussi y avoit mâle & femelle d'une manière » du *Cerf* ou *Daim* en la cour de ce château, que » n'avons donc su connoître, sinon que par soupçon, » nous avons imaginé que c'est l'*Axis*, duquel Pline » a parlé dans son VIII.e livre, chapitre XXI, en cette » manière : *In India . . . . & feram nomine Axim,* » *hinnuli pelle, pluribus candidioribusque maculis, sa-* » *cram Libero Patri.* Tous deux étoient sans cornes & » avoient la queue longue comme un daim, qui leur » pendoit jusque sur le pli des jarrets, qui donnoit à » connoître que ce n'étoit pas un cerf; & de fait, » lorsque les vimes, les pensions être daims; mais les » ayant mieux considérés, & aussi que n'ignorions » pas les marques d'un daim, rejectons telle opinion. » La femelle est moindre que le mâle, toute leur » peau étoit mouchetée de taches rondes & blanches;

caractères de l'Axis de Pline peuvent convenir à l'animal dont il eſt ici queſtion, & que le nom même n'a jamais été appliqué à quelqu'autre animal. Ainſi, nous ne craignons pas de faire confuſion, ni de tomber dans l'erreur, en adoptant cet ancien nom, & l'appliquant à un animal qui n'en avoit point parmi nous; car une dénomination générique, jointe à l'épithète du climat, n'eſt point un nom, mais une phraſe par laquelle on confond un animal avec ceux de ſon genre, comme celui-ci avec le cerf, quoique peut-être il en ſoit réellement diſtinct, tant par l'eſpèce que par le climat. L'axis eſt à la vérité du petit nombre des animaux ruminans qui portent un bois, comme le cerf; il a la

ayant le champ du corps de fauve couleur ſur le « jaunâtre, blanche deſſous le ventre, en ce differens « aux taches de la giraffe : car la giraffe a le champ « blanc & les taches phénicées, ſemées par-deſſus « aſſez larges, mais non pas rouſſes, comme en cette « bête axis. Ils retintent de voix plus argentine & « claire, & plus aérée que le cerf; car les avons ouï « brère, par quoi ayant eu beaucoup de marques « manifeſtes qu'ils n'étoient ne daims, ne cerfs, les « avons voulu facilement nommer *axis.* » *Obſervation de* Belon, *feuillets 119 & 120.*

taille & la légèreté du daim ; mais ce qui le distingue du cerf & du daim, c'est qu'il a le bois d'un cerf & la forme d'un daim ; que tout son corps est marqué de taches blanches, élégamment disposées & séparées les unes des autres, & qu'enfin il habite les climats chauds *(c)* ; au lieu que le cerf & le daim ont ordinairement le pélage d'une couleur uniforme, & se trouvent en plus grand nombre dans les pays froids & dans les régions tempérées que dans les climats chauds.

(c) Cet animal étoit à la Ménagerie du Roi, sous le nom de *Cerf du Gange* ; on voit par cette dénomination, aussi-bien que par les passages de Pline & de Belon, qu'il habite les pays chauds. Les témoignages des Voyageurs que nous allons citer, confirment ce fait & prouvent en même temps que l'espèce commune du cerf ne s'est pas fort répandue au-delà des contrées tempérées. « Je » n'ai point vu (dit le Maire) de cerf au Sénégal, » ayant un bois pareil à ceux de France. *Voyage* » *de le Maire, page 190.* — Il y a dans la presque » île de l'Inde en deçà du Gange, des cerfs qui » ont par-tout le corps des petites taches blanches. » *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande,* » *tome IV, page 423.* — On trouve à Bengale des cerfs qui sont martelés comme des tigres. » *Voyage de Luillier, page 54.*

M.rs de l'Académie des Sciences, en donnant la figure & la deſcription des parties intérieures de cet animal, ont dit peu de choſe de ſa forme extérieure *(d)*, & rien du tout de ce qui a rapport à ſon hiſtoire : ils l'ont ſeulement appelé *biche de Sardaigne*, parce que probablement il leur étoit venu ſous ce nom de la Ménagerie du Roi; mais rien n'indique que cet animal ſoit originaire de Sardaigne, aucun Auteur n'a dit qu'il

(d) La hauteur de chacune de ces biches étoit de deux pieds huit pouces, à prendre depuis le haut du dos jusqu'à terre; le cou étoit long d'un pied; la jambe de derrière, à prendre depuis le genou juſqu'à l'extrémité du pied étoit de deux pieds, & juſqu'au talon d'un pied.

Leur poil étoit de quatre couleurs, ſavoir; fauve, blanc, noir & gris; il y en avoit de blanc ſous le ventre & au dedans des cuiſſes & des jambes; ſur le dos il étoit d'un fauve-brun, ſur les flancs d'un fauve-iſabelle, l'un & l'autre fauve au tronc du corps étoit marqué de taches blanches de différentes figures; il y avoit le long du dos deux rangs de ces taches en ligne droite, le reſte étoit ſemé ſans ordre; le long des flancs, il y avoit de chaque côté une ligne blanche; le cou & la tête étoient gris, la queue étoit toute blanche par-deſſous & noire par-deſſus, le poil étant long de ſix pouces. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Animaux, partie II, page 73.*

existe dans cette île comme animal sauvage, & l'on voit au contraire, par les passages que nous avons cités, qu'il se trouve dans les contrées les plus chaudes de l'Asie ; ainsi, la dénomination de *biche de Sardaigne*, avoit été faussement appliquée, celle de *cerf du Gange* lui conviendroit mieux, s'il étoit en effet de la même espèce que le cerf, puisque la partie de l'Inde qu'arrose le Gange paroît être son pays natal : cependant il paroît aussi qu'il se trouve en Barbarie *(e)*, & il est probable que le daim moucheté du cap de Bonne-espérance *(f)* est encore le même que celui-ci.

(e) Les Arabes nomment aussi *Bekker-el-Wash* une espèce de daim, qui a précisément les cornes d'un cerf, mais qui n'est pas si grand ; ceux que j'ai vus avoient été pris dans les montagnes près de Sgigata, & m'ont paru d'un naturel fort doux & traitable; la femelle n'a point de cornes, &c. *Voyage du Docteur Shaw, page 313.*

(f) On voit au cap de Bonne-espérance une espèce de daims marquetés ..... un peu moins gros que les daims d'Europe ..... Leurs taches sont blanches & jaunes ; jamais ils ne vont que par troupes. *Description du cap de Bonne-espérance, par Kolbe, tome I, page 120.*

Nous avons dit qu'aucune eſpèce n'eſt plus voiſine d'une autre, que celle du daim l'eſt de celle du cerf *(g)*; cependant l'axis paroît encore faire une nuance intermédiaire entre les deux : il reſſemble au daim par la grandeur du corps, par la longueur de la queue, par l'eſpèce de livrée qu'il porte toute la vie ; & il n'en diffère eſſentiellement que par le bois, qui eſt ſans empaumure, & qui reſſemble à celui du cerf. Il ſe pourroit donc que l'axis ne fût qu'une variété dépendante du climat, & non pas une eſpèce différente de celle du daim ; car quoiqu'il ſoit originaire des pays les plus chauds de l'Aſie, il ſubſiſte & ſe multiplie aiſément en Europe. Il y en a des troupeaux à la Ménagerie de Verſailles ; ils produiſent entr'eux auſſi facilement que les daims ; néanmoins on n'a jamais remarqué qu'ils ſe ſoient mêlés ni avec les daims, ni avec les cerfs, & c'eſt ce qui nous a fait préſumer que ce n'étoit point une variété de l'un ou de l'autre, mais une eſpèce

(g) Voyez dans le *II.e volume* de cette Hiſtoire Naturelle, l'article du Daim.

particulière & moyenne entre les deux. Cependant comme l'on n'a pas fait des expériences directes & décisives à ce ſujet, & que l'on n'a pas employé les moyens néceſſaires pour obliger ces animaux à ſe joindre, nous n'aſſurerons pas positivement qu'ils ſoient d'eſpèces différentes.

L'on a déja vu, dans les articles du cerf & du daim, combien ces animaux éprouvent de variétés, ſur-tout par les couleurs du poil: l'eſpèce du daim & celle du cerf, ſans être très-nombreuſes en individus, ſont fort répandues; toutes deux ſe trouvent dans l'un & dans l'autre continent, & toutes deux ſont ſujètes à un aſſez grand nombre de variétés, qui paroiſſent former des races conſtantes. Les cerfs blancs, dont la race eſt très-ancienne, puiſque les Grecs & les Romains en ont fait mention, les petits cerfs bruns, que nous avons appelés *cerfs de Corſe*, ne ſont pas les ſeules variétés de cette eſpèce; il y a en Allemagne une autre race *(h)* de

(h) Alterum Cervi genus, ignotius, priore majus, pinguius, tum pilo denſius & colore nigrius, unde

cerfs qui eſt connue dans le pays ſous le nom de *Brandhirtz*, & de nos chaſſeurs ſous celui de *cerf des Ardennes.* Ce cerf eſt plus grand que le cerf commun, & il diffère des autres cerfs non-ſeulement par le pélage, qu'il a d'une couleur plus foncée & preſque noire, mais encore par un long poil qu'il porte ſur les épaules & ſous le cou. Cette eſpèce de crinière & de barbe lui donnant quelque rapport, la première avec le cheval, & la ſeconde avec le bouc, les Anciens ont donné à ce cerf les noms compoſés d'*Hippélaphe* & de *Tragélaphe*; comme ces dénominations ont occaſionné de grandes diſcuſſions critiques; que les plus ſavans Naturaliſtes ne ſont pas d'accord à cet égard, & que Geſner *(i)*, Caïus & d'autres ont dit que l'hippélaphe étoit l'élan, nous croyons devoir donner ici les raiſons qui nous ont fait penſer différemment, & qui nous ont portés à croire que l'hippélaphe

Germanis à ſemiuſti ligni colore Brandhirtz *nominatur*; *hoc in Miſenæ ſaltibus Boëmiæ vicinis reperitur.* Fabricius *apud* Geſner. *Hiſt. quad* pag. 297.

(i) Geſner. *Hiſt. quad.* pag. 491 & 492.

d'Ariſtote, eſt le même animal que le tragélaphe de Pline, & que ces deux noms déſignent également & uniquement le cerf des Ardennes.

Ariſtote *(k)* donne à ſon hippélaphe une eſpèce de crinière ſur le cou & ſur le

(k) *Quin etiam Hippelaphus ſatis jubæ ſummis continet armis, qui à formâ equi & cervi, quam habet compoſitam, nomen accepit, quaſi equicervus dici meruiſſet ..... Tenuiſſimo jubæ ordine à capite ad ſummos armos crineſcit. Proprium equicervo villus qui ejus gutturi, modo barbæ, dependet. Gerit cornua utrumque, exceptâ fœminâ.... & pedes habet biſulcos. Magnitudo equicervi non diſſidet à cervo. Gignitur apud Arachotas ubi etiam boves ſylveſtres ſunt, qui differunt ab urbanis, quantum inter ſuos urbanos, & ſylveſtres intereſt. Sunt colore atro, corpore robuſto, rictu leviter adunco: cornua gerunt reſupinatiora. Equicervo cornua ſunt* Capræ *proxima.* Ariſtot. *Hiſt. anim.* Liv. II, cap. 1. *Nota*. Théodore Gaza, dont nous citons la verſion latine, a fait une faute en traduiſant ici Δορκὰς, *capra,* au lieu de *caprea*, il faut donc ſubſtituer au mot *capræ* celui de *capreæ,* c'eſt-à-dire, le *chevreuil* à la *chèvre*. *NOTA*. 2.° Les bœufs ſauvages dont Ariſtote fait ici mention me paroiſſent être les buffles; la courte deſcription qu'il en donne leur convient en entier, le climat leur convient auſſi, leur reſſemblance avec le bœuf, & leur couleur noire ont fait croire à ce philoſophe qu'ils ne différoient pas plus des bœufs domeſtiques que les ſangliers diffèrent des cochons: mais, comme nous l'avons dit, le buffle & le bœuf ſont deux eſpèces diſtinctes. Si les Anciens n'ont point donné de nom particulier au buffle, c'eſt

deſſus des épaules, une eſpèce de barbe ſous la gorge, un bois au mâle aſſez ſemblable à celui du chevreuil, point de cornes à la femelle; il dit que l'hippélaphe eſt de la grandeur du cerf, & naît chez les Arachotas (aux Indes), où l'on trouve auſſi des bœufs ſauvages, dont le corps eſt robuſte, la peau noire, le muffle relevé, les cornes plus courbées en arrière que celles des bœufs domeſtiques. Il faut avouer que ces caractères de l'hippélaphe d'Ariſtote conviennent à peu près également à l'élan & au cerf des Ardennes, ils ont tous deux de longs poils ſur le cou & les épaules, & d'autres longs poils ſous la gorge, qui leur font une eſpèce de barbe au goſier, & non pas au menton; mais l'hippélaphe n'étant que de la grandeur du cerf, diffère en cela de l'élan, qui eſt beaucoup plus grand; & ce qui me paroît décider la queſtion,

parce que cet animal étant étranger pour eux, ils ne le connoiſſoient qu'imparfaitement, & qu'ils le regardoient comme un bœuf ſauvage, qui étoit de la même eſpèce que le bœuf domeſtique, & n'en différoit que par de légères variétés.

c'est que l'élan étant un animal des pays froids, n'a jamais existé chez les Arachotas. Ce pays des Arachotas est une des provinces qu'Alexandre parcourut dans son expédition des Indes ; il est situé au-delà des monts Caucase, entre la Perse & l'Inde : ce climat chaud n'a jamais produit des élans, puisqu'ils peuvent à peine subsister dans les contrées tempérées, & qu'on ne les trouve que dans le nord de l'un & de l'autre continent. Les cerfs au contraire n'affectent pas particulièrement les terres du nord, on les trouve en grand nombre dans les climats tempérés & chauds ; ainsi, nous ne pouvons pas douter que cet hippélaphe d'Aristote, qui se trouve chez les Arachotas, & dans le même pays où se trouve le buffle, ne soit le cerf des Ardennes, & non pas l'élan.

Si l'on compare maintenant Pline sur le tragélaphe, avec Aristote sur l'hippélaphe, & tous deux avec la Nature, on verra que le tragélaphe est le même animal que l'hippélaphe, le même que notre cerf des Ardennes. Pline *(l)* dit que

(l) Eadem est specie (cervi videlicet) barbâ tantum



B. dir.

L'AXIS MÂLE.



L'AXIS FEMELLE.

le tragélaphe eſt de l'eſpèce du cerf, & qu'il n'en diffère que par la barbe, & auſſi par le poil qu'il a ſur les épaules: ces caractères ſont poſitifs, & ne peuvent s'appliquer qu'au cerf des Ardennes, car Pline parle ailleurs de l'élan ſous le nom d'*alcé*. Il ajoute que le tragélaphe ſe trouve auprès du Phaſe, ce qui convient encore au cerf, & non pas à l'élan. Nous croyons donc être fondés à prononcer que le tragélaphe de Pline & l'hippélaphe d'Ariſtote, déſignent tous deux le cerf que nous appelons *cerf des Ardennes*; & nous croyons auſſi que l'axis de Pline indique l'animal que l'on appelle vulgairement *cerf du Gange*. Quoique les noms ne faſſent rien à la Nature, c'eſt cependant rendre ſervice à ceux qui l'étudient, que de les leur interpréter.

& armorum villo diſtans quem tragelaphon *vocant, non alibi quam juxta Phaſin amnem, naſcens.* Plin. *Hiſt. nat.* Liv. VIII, cap. XXXIII.



LE TAPIR (a)

OU

L'ANTA.

C'EST ici l'animal le plus grand de l'Amérique, de ce nouveau monde, où, comme nous l'avons dit, la Nature

(a) Tapir, nom de cet animal dans ſon pays natal au Breſil. *Tapira*, ſelon M. de la Condamine. *Voyage de la rivière des Amazones*, page 163. *Tapiier-été*, ſelon Marcgrave & Piſon. *Été*, eſt un nom adjectif, qui dans la langue Braſilienne ſignifie *grand*, ainſi *Tapiier-été*, veut dire *grand Tapir. Tapihire*, ſelon Thevet; *Singularités de la France Antarctique*, page 96. *Tapirouſſou*, ſuivant de de Lery; *Voyage au Breſil*, page 151. *Ouſſou*, eſt un adjectif peut-être augmentatif comme *Été*. Cet animal qui ſe trouve non-ſeulement au Breſil, mais dans la Guiane & au Pérou, s'appelle *Maïpouri*, dans la langue Galibi ſur les côtes de la Guiane; & *Vagra* au Pérou, ſelon M. de la Condamine. *Ibid. Maïpouri* ou *Manipouris* à Cayenne, ſelon Barrère; *Hiſtoire de la France Équin.* pag. 160. *Anta*, par les Portugais du Breſil & du Paraguai. *Ent*, ſelon Souchu de Rennefort, page 203. *Danta*, par les Eſpagnols & les Portugais, ſelon M. de la Condamine, *page 163*, & ſelon Chriſtophe d'Acuña; *Relation de la rivière des*

vivante ſemble s'être rapetiſſée, ou plutôt

Amazones, traduite par Gomberville. Paris, 1682, *tome II, page 157;* & auſſi ſelon Charlevoix; *Hiſtoire du Paraguai,* tome I, page 32. *Ante*, ſelon Herrera; *Deſcription des Indes occidentales.* Amſterdam, *1622, page 25;* & ſelon Maffé, *Hiſtoire des Indes, traduite par de Pure*, page 69. *Beori*, à la nouvelle Eſpagne; *Hiſtoire générale des voyages, par M. l'Abbé Prevôt,* tome II, page 636. *Dante* ou *Danta*, ſelon Joſeph Acoſta; *Hiſtoire naturelle des Indes, &c. traduite de Robert Regnault,* page 204. *Nota.* Quelques Voyageurs l'ont appelé *Mulet* ou *Mule ſauvage, Aſne vache, Vache ſauvage.* — Les dantes, dit Acoſta, reſſemblent aux petites vaches & encore mieux à des mulets, parce qu'ils n'ont point de cornes; *Hiſtoire naturelle des Indes, page 200.* — Tapirouſſou, *âne-vache du Breſil*...... On peut dire que cet animal eſt demi-vache & demi-âne, quoiqu'il diffère entièrement de tous les deux, tant de la queue qu'il a fort courte, que des dents, leſquelles il a beaucoup plus tranchantes & plus aiguës. *Voyage de de Lery, page 151.* — Le Tapihire me ſemble participer autant de l'âne que de la vache. *Thevet, page 96.* — Les ants ſont des bêtes quaſi comme des mulets, moindres toutefois. *Herrera*, pag. 251.

Tapiierete *Braſilienſibus. Luſitanis.* Anta. Marcgr. *Hiſt. Braſil.*

Tapiierete. Piſon. *Hiſt. Nat. Braſil.* pag. 101. *fig. ibid.*

Sus aquaticus multiſulcus. Tapiierete *Braſilienſibus Marcgravii an vitulus* Ionſtoni. *Tapir. Maypouri.* Barrère. *Hiſt. nat. de la France Équin. page 160.*

n'avoir pas eu le temps de parvenir à ses plus hautes dimensions ; au lieu des masses colossales que produit la terre antique de l'Asie, au lieu de l'Éléphant, du Rhinocéros, de l'Hippopotame, de la Giraffe & du Chameau ; nous ne trouvons dans ces terres nouvelles que des sujets modelés en petit ; des Tapirs, des Lamas, des Vigognes, des Cabiais, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'ancien continent : & non-seulement la matière est ici prodigieusement épargnée, mais les formes mêmes sont imparfaites & paroissent avoir été négligées ou manquées ; les animaux de l'Amérique méridionale, qui seuls appartiennent en propre à ce nouveau continent, sont presque tous sans défenses, sans cornes & sans queue ; leur figure est bizarre, leur corps & leurs membres mal proportionnés, mal unis ensemble ; & quelques-uns, tels que les fourmillers, les paresseux, &c. sont d'une nature si misérable, qu'ils ont à peine les facultés de se mouvoir & de

Tapirus. Le *Tapir* ou *Manipouris.* Brisson, *Regn. anim.* pag. 119.

manger ;

manger ; ils traînent avec douleur une vie languiſſante dans la ſolitude du déſert, & ne pourroient ſubſiſter dans une terre habitée, où l'homme & les animaux puiſſans les auroient bientôt détruits.

Le tapir eſt de la grandeur d'une petite vache ou d'un zébu, mais ſans cornes & ſans queue; les jambes courtes, le corps arqué, comme celui du cochon, portant une livrée dans ſa jeuneſſe, comme le cerf, & enſuite un pélage uniforme d'un brun-foncé; la tête groſſe & longue avec une eſpèce de trompe, comme le rhinocéros ; dix dents inciſives & dix molaires à chaque mâchoire, caractère qui le ſépare entièrement du genre des bœufs & des autres animaux ruminans, &c. au reſte, comme nous n'avons de cet animal que quelques dépouilles, & un deſſin que M. de la Condamine a eu la bonté de nous donner ; nous ne pouvons mieux faire que de citer ici les deſcriptions qu'en ont faites, d'après nature, Marcgrave *(b)* & Barrère, &

(b) Tapiierete *Braſilienſibus, Luſitanis* Anta. *Animal quadrupes, magnitudine juvenci Semeſtris; figura corporis quodammodo ad porcum accedens, capite etiam tali,*

présenter en même temps ce qu'en ont dit les Voyageurs & les Historiens.

verùm crassiori, oblongo, superius in acumen desinente; promuscide super os prominente quam validissimo nervo contrahere & extendere potest; in promuscide autem sunt fissuræ oblongæ; inferior oris pars est brevior superiore. Maxillæ ambæ anterius fastigiatæ, & in qualibet decem dentes incisores superne & inferne; hinc per certum spatium utraque maxilla caret dentibus, sequuntur dein molares grandes omnes in quolibet latere quinque, ita ut haberet viginti molares & viginti incisores. Oculos habet parvos porcinos, aures obrotundas, majusculas quas versus anteriora surrigit. Crura vix longiora porcinis, & crassiuscula, in anterioribus pedibus quatuor ungulas, in posterioribus tres; media inter eas major est in omnibus pedibus, in prioribus pedibus tribus quarta parvula exterius est adjuncta: sunt autem ungulæ nigricantes, non solidæ sed cavæ, & quæ detrahi possunt. Caret caudâ & ejus loco processum habet nudum pilis, conicum, parvum more Cutian *(Agouti). Mas membrum genitale longè exserere potest instar cercopitheci: incedit dorso incurvato ut* Capybara *(Cabiai). Cutem solidam habet instar alcis, pilos breves. Color pilorum in junioribus est umbræ lucidæ, maculis variegatus albicantibus ut capreolus; in adultis fuscus sivè nigricans sine maculis. Animal interdiu dormit in opacis silvis latitans. Noctu aut manè egreditur pabuli causâ. Optime potest natare. Vescitur gramine, arundine saccchariferâ, brassicâ, &c. Caro ejus comeditur sed ingrati saporis est.* Marcgravii, *hist. Brasil.* pag. 229. — *Tapir* ou *Maypouri*, animal amphibie, qui reste plus souvent dans l'eau que sur la terre, où il va de temps en temps brouter l'herbe la plus tendre; il a le poil fort court, mêlé de blanc & de noir en

Il paroît que le tapir est un animal triste & ténébreux *(c)*, qui ne sort que de nuit, qui ne se plaît que dans les eaux, où il habite plus souvent que sur la terre; il vit dans les marais, & ne s'éloigne guère du bord des fleuves ou des lacs; dès qu'il est menacé, poursuivi ou blessé,

manière de bandes, qui s'étendent en long depuis la tête jusqu'à la queue. Il siffle comme un *Yzard;* il semble tenir un peu du mulet & du cochon. On voit des manipouris, comme prononcent quelques-uns, dans la rivière d'Ouyapok. Cette viande est grossière & d'un goût désagréable. *Barrère, Essai sur l'histoire naturelle de la France équinox. page 160.*

(c) Tapiierete, *bestia iners & socors apparet, adeoque lucifuga ut in densis mediterraneis silvis interdiu dormire amet; ita ut si detur animal aliquod, quod noctu tantùm nunquàm verò de die venetur, hæc sane est Brasiliensis bestia*, &c. *Hist. nat. Brasil. pag. 101.* — L'anta broute l'herbe pendant le jour, & la nuit il mange une espèce d'argile qu'il trouve dans les marais, où il se retire au coucher du soleil. . . . . . La chasse de l'anta ne se fait que la nuit, & elle est fort aisée; on va attendre ces animaux dans leurs retraites, où ils se rendent volontairement en troupes, & quand on les voit venir, on va au-devant d'eux avec des torches allumées qui les éblouissent de telle sorte, qu'ils se renversent les uns sur les autres, &c. *Histoire du Paraguai, par le P. Charlevoix, tome I, page 33.* — Les Antes se cachent de jour dans les tanières, & sortent seulement de nuit pour prendre leur réfection. *Description des Indes occidentales, par Herrera, page 251.*

il ſe jette à l'eau *(d)*, s'y plonge & y demeure aſſez de temps pour faire un grand trajet avant de reparoître : ces habitudes, qu'il a communes avec l'hippopotame, ont fait croire à quelques Naturaliſtes qu'il étoit du même genre *(e)*, mais il en diffère autant par la nature, qu'il en eſt éloigné par le climat ; il ne faut pour en être aſſuré que comparer les deſcriptions que nous venons de citer avec celle que nous avons donnée de l'hippopotame : quoique habitant des eaux, le tapir ne ſe nourrit pas de poiſſon, & quoiqu'il ait la gueule armée de vingt dents inciſives & tranchantes *(f)*, il n'eſt pas carnaſſier,

(d) Le manipouri eſt une eſpèce de mulet ſauvage ; on tira ſur un, mais on ne le tua pas : à moins que la balle ou la flèche ne perce les flancs de cet animal, il s'échappe preſque toujours, ſur-tout s'il peut attraper l'eau, parce qu'alors il ſe plonge & va ſortir au bord oppoſé du lieu où il a reçu la bleſſure. *Lettres Édifiantes, XXIV.e recueil. Lettre du P. Fauche, datée d'Ouyapok, 20.e Avril 1738.*

(e) Hippopotamus amphibius pedibus quadrilobis ; habitat in Nilo . . . . Hippopotamus terreſtris pedibus poſticis triſulcis. Tapiierete *habitat in Braſiliâ.* Linn. *ſyſt. nat.* edit. X, pag. 74.

(f) Quoique le tapirouſſou ait les dents tranchantes & aiguës, cependant il n'a d'autre réſiſtance que la

il vit de plantes & de racines, & ne se sert point de ses armes contre les autres animaux; il est d'un naturel doux, timide & fuit tout combat, tout danger: avec des jambes courtes & le corps massif, il ne laisse pas de courir assez vîte, & il nage encore mieux qu'il ne court: il marche ordinairement de compagnie & quelquefois en grande troupe; son cuir *(g)* est d'un tissu très-ferme & si serré, que souvent il résiste à la balle; sa chair est fade & grossière *(h)*, cependant les Indiens la mangent: on le trouve communément au Bresil, au Paraguai, à la Guiane, aux Amazones *(i)*, & dans toute l'étendue

fuite, il n'est nullement dangereux; les Sauvages le tuent à coups de flèches ou le prennent dans des chausses-trapes. *Voyage de de Lery, page 152.*

(g) Les Sauvages estiment merveilleusement le tapiroussou à cause de sa peau; car quand ils l'écorchent, ils coupent en rond tout le cuir du dos, & après qu'il est bien sec, ils en font des rondelles aussi grandes que le fond d'un moyen tonneau ..... Et cette peau ainsi séchée est si dure, que je ne crois pas qu'il y ait flèche qui puisse la percer. *Idem.*

(h) La chair du manipouri est grossière & d'un goût désagréable. *Lettres Édifiantes, XXIV.e recueil, page 347.*

(i) On trouve dans les environs de la rivière des Amazones, un animal appelé *Danta*, de la grandeur

de l'Amérique méridionale, depuis l'extrémité du Chily, jusqu'à la nouvelle Espagne.

d'une mule, & qui lui ressemble fort en couleur & en la forme du corps. *Relation de la rivière des Amazones, par Christophe d'Acuña, tome II, p. 177.* — L'Élan, qui se rencontre dans quelques cantons boisés de la Cordillère de Quito, n'est pas rare dans les bois de l'Amazone, ni dans ceux de la Guiane. Je donne ici le nom d'*Élan* à l'animal que les Espagnols & les Portugais connoissent sous le nom de *Danta. Voyage de la rivière des Amazones, par M. de la Condamine, page 163.*





B. dir.

LE TAPIR.

LE ZÈBRE (a).

LE Zèbre eſt peut-être de tous les animaux quadrupèdes le mieux fait & le plus élégamment vêtu; il a la figure & les grâces du Cheval, la légèreté du Cerf, & la robe rayée de rubans noirs & blancs, diſpoſés alternativement avec tant de régularité & de ſymétrie, qu'il ſemble que la Nature ait employé la règle & le compas pour la peindre: ces bandes alternatives de noir & de blanc ſont d'autant plus ſingulières qu'elles ſont étroites, parallèles & très-exactement ſéparées, comme dans une étoffe rayée; que d'ailleurs elles s'étendent non-ſeulement ſur le corps, mais ſur la tête, ſur les cuiſſes & les jambes, & juſque ſur

(a) Zèbre, *Zebra*, *Zevera*, *Sebra*, nom de cet animal à Congo, & que nous lui avons conſervé. *Eſvre* à Angola, ſelon Pyrard.

Zebra. Aldrov. *de quad. ſolid.* p. 416, fig. p. 417.

Zebra. Ray, *ſyn. quad.* pag. 64.

Equus auriculis brevibus erectis, juba brevi, lineis tranſverſis verſicolor .... *Zebra*, le *zèbre* ou l'*âne rayé*. Briſſ. *Regn. anim.* pag. 101.

les oreilles & la queue; en sorte que de loin cet animal paroît comme s'il étoit environné par-tout de bandelettes qu'on auroit pris plaisir & employé beaucoup d'art à disposer régulièrement sur toutes les parties de son corps; elles en suivent les contours & en marquent si avantageusement la forme, qu'elles en dessinent les muscles en s'élargissant plus ou moins sur les parties plus ou moins charnues & plus ou moins arrondies. Dans la femelle, ces bandes sont alternativement noires & blanches; dans le mâle, elles sont noires & jaunes; mais toujours d'une nuance vive & brillante sur un poil court, fin & fourni, dont le lustre augmente encore la beauté des couleurs. Le zèbre est en général plus petit que le cheval & plus grand que l'âne; & quoiqu'on l'ait souvent comparé à ces deux animaux, qu'on l'ait même appelé *cheval sauvage (b)* & *âne rayé (c)*,

(b) Equus ferus genere suo. Zebra. Klein, *de quad.* pag. 5.

(c) Infortunatum animal, quod tam pulchris coloribus præditum, Asini *nomen in Europâ ferre cogatur. Vide Ludolphi commenta,* pag. 150. *Ibique zebræ figuram.*

il n'eſt la copie ni de l'un ni de l'autre, & ſeroit plutôt leur modèle, ſi dans la Nature tout n'étoit pas également original, & ſi chaque eſpèce n'avoit pas un droit égal à la création.

Le zèbre n'eſt donc ni un cheval ni un âne, il eſt de ſon eſpèce; car nous n'avons pas appris qu'il ſe mêle & produiſe avec l'un ou l'autre, quoique l'on ait ſouvent eſſayé de les approcher. On a préſenté des âneſſes en chaleur à celui qui exiſtoit encore en 1761 à la Ménagerie de Verſailles, il les a dédaignées, ou plutôt il n'en a été nullement ému, du moins le ſigne extérieur de l'émotion n'a point paru; cependant, il jouoit avec elles & les montoit, mais ſans érection ni henniſſement, & on ne peut guère attribuer cette froideur à une autre cauſe qu'à la diſconvenance de nature; car ce zèbre, âgé de quatre ans, étoit à tout autre exercice fort vif & très-léger.

Le zèbre n'eſt pas l'animal que les Anciens nous ont indiqué ſous le nom d'*Onagre* : il exiſte dans le Levant, dans

l'orient de l'Aſie & dans la partie ſeptentrionale de l'Afrique une très-belle race d'ânes, qui, comme celles des plus beaux chevaux, eſt originaire d'Arabie *(d)*; cette race diffère de la race commune par la grandeur du corps, la légèreté des jambes & le luſtre du poil; ils ſont de couleur uniforme, ordinairement d'un beau gris de ſouris, avec une croix noire ſur le dos & ſur les épaules: quelquefois ils ſont d'un gris plus clair avec une croix blonde *(e)*. Ces ânes

(d) Il y a deux ſortes d'ânes en Perſe, les ânes du pays qui ſont lents & peſans, comme les ânes de nos pays, dont ils ne ſe ſervent qu'à porter des fardeaux, & une race d'ânes d'Arabie, qui ſont de fort jolies bêtes & les premiers ânes du monde; ils ont le poil poli, la tête haute, les pieds légers, les levant avec action en marchant : on ne s'en ſert que pour monture....... On les panſe comme les chevaux...... Des eſpèces d'Écuyers les dreſſent à aller l'amble, leur allure eſt extrêmement douce & ſi prompte qu'il faut galoper pour les ſuivre. *Voyage de Chardin, tome II, page 27. — Voyage de Tavernier, tome II, page 20.*

(e) Je vis à Baſſora un âne ſauvage, ſa forme n'étoit point différente de celle des communs & domeſtiques, mais il étoit d'une couleur plus claire, & depuis la tête juſqu'à la queue il avoit une raie de poils blonds.....

d'Afrique & d'Asie *(f)*, quoique plus beaux que ceux d'Europe, sortent éga-

Et tant à la course que dans les autres actions, il paroissoit beaucoup plus dispos que les ânes ordinaires. *Voyage de Pietro della Valle, tome VIII, page 49.*

(f) Les Maures qui viennent trafiquer au Cap-verd, avoient amené leurs bagages & leurs denrées sur des ânes; j'eus de la peine à reconnoître cet animal, tant il étoit beau & bien vêtu en comparaison de ceux d'Europe, qui je crois seroient de même, si le travail & la manière dont on les charge ne contribuoit pas beaucoup à les défigurer : leur poil étoit d'un gris de souris, fort beau & bien lustré, sur lequel la bande noire qui s'étend le long de leur dos, & croise ensuite sur leurs épaules, faisoit un joli effet : ces ânes sont un peu plus grands que les nôtres, mais ils ont aussi quelque chose dans la tête qui les distingue du cheval, sur-tout du cheval barbe, qui est comme naturel au pays, mais toujours plus haut de taille. *Voyage au Sénégal, par M. Adanson, page 118.* — Il y a quantité d'ânes sauvages dans les déserts de Numidie & de Lybie, & aux pays circonvoisins; ils vont si vite, qu'il n'y a que les chevaux barbes qui puissent les atteindre à la course : dès qu'ils voient un homme ils s'arrêtent après avoir jeté un cri & font une ruade, & lorsqu'il est proche ils commencent à courir. On les prend dans des piéges & par d'autres inventions. Ils vont par troupes en pâture & à l'abreuvoir. La chair en est fort bonne, mais il faut la laisser refroidir deux jours lorsqu'elle est cuite, parce qu'autrement elle put & sent trop la venaison, nous avons vu quantité de ces animaux dans la Sardaigne, mais plus petits. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 53.*

lement des *onagres* ou *ânes ſauvages*, qu'on trouve encore en aſſez grande quantité dans la Tartarie orientale & méridionale *(g)*, la Perſe, la Syrie, les îles de l'Archipel & toute la Mauritanie *(h)* : les onagres ne diffèrent des ânes domeſtiques que par les attributs de l'indépendance & de la liberté, ils ſont plus forts & plus légers, ils ont plus de courage & de vivacité ; mais ils ſont les mêmes pour la forme du corps, ils ont ſeulement le poil beaucoup plus long, & cette différence tient encore à leur état ; car nos ânes auroient également le poil long, ſi l'on n'avoit pas ſoin de les tondre à l'âge de quatre ou cinq mois ; les ânons ont dans les premiers temps le poil long, à peu près comme les jeunes ours ; le cuir des ânes

(g) L'animal que les Tartares Monguls appellent *Czigithai*, & que Meſſerſchmid a déſigné par la phraſe *multus fæcundus Dauricus*, eſt le même que l'*onagre* ou *âne ſauvage*.

(h) On trouve beaucoup d'ânes ſauvages dans les îles de Peine & de Levata ou Lebinthos........ On en voit auſſi dans l'île de Cithère, appelée aujourd'hui *Cerigo. Deſcription des îles de l'Archipel, par Dapper, pages 185 & 378.*

ſauvages eſt auſſi plus dur que celui des ânes domeſtiques ; on aſſure qu'il eſt chargé par-tout de petits tubercules, & que c'eſt avec cette peau des onagres qu'on fait dans le Levant le cuir ferme & grenu, qu'on appelle *chagrin*, & que nous employons à différens uſages : mais ni les onagres, ni les beaux ânes d'Arabie ne peuvent être regardés comme la ſouche de l'eſpèce du zèbre, quoiqu'ils en approchent par la forme du corps & par la légèreté ; jamais on n'a vu ni ſur les uns, ni ſur les autres la variété régulière des couleurs du zèbre : cette belle eſpèce eſt ſingulière & unique dans ſon genre ; elle eſt auſſi d'un climat différent de celui des onagres, & ne ſe trouve que dans les parties les plus orientales & les plus méridionales de l'Afrique, depuis l'Éthiopie juſqu'au cap de Bonne-eſpérance *(i)*, & de-là

(i) Il y a quantité de chevaux ſauvages au cap de Bonne-eſpérance, qui ſont les plus beaux du monde ; ils ſont rayés de raies blanches & noires (j'en ai apporté la peau d'un) ; on ne les ſauroit qu'à grande peine dompter. *Relation du Chevalier de Chaumont.* Paris, 1686, *page 12.* — L'âne ſauvage du Cap, eſt un des plus beaux animaux que j'aie jamais vu ;

jusqu'au Congo *(k)*: elle n'existe ni en

il a la taille d'un cheval de monture ordinaire; ses jambes sont déliées & bien proportionnées, & son poil est doux & uni; depuis sa crinière jusqu'à sa queue, on voit au milieu du dos une raie noire, de laquelle de part & d'autre, il sort un grand nombre d'autres raies de *diverses couleurs*, qui forment tout autant de cercles en se rencontrant sous son ventre. Quelques-uns de ces cercles sont blancs, d'autres jaunes & d'autres châtains, & ces couleurs se perdent & se confondent les unes dans les autres, de manière qu'elles forment un coup d'œil charmant. Sa tête & ses oreilles sont aussi ornées de petites raies & des mêmes couleurs; celles qui brillent sur la crinière & sur la queue sont pour la plupart blanches, châtaines ou brunes; il y en a moins de jaunes; il est si vîte, qu'il n'est pas un cheval au monde qui puisse à cet égard lui être comparé; aussi faut-il beaucoup de peine pour en prendre quelqu'un, & lorsqu'on a ce bonheur on le vend très-cher....... J'ai vu fort souvent de ces animaux par grosses troupes. Le P. Tellez, Thévenot & d'autres écrivains, disent qu'ils en ont vu d'apprivoisés; mais je n'ai pas ouï dire que jamais on ait pu en apprivoiser au Cap. Plusieurs Européens ont employé toute leur habileté & leur patience pour en venir à bout, ils s'y sont pris de toutes les manières; ils en ont éprouvé de jeunes & de vieux, leurs soins ont toujours été inutiles, &c. *Description du cap de Bonne-espérance, par Kolbe, tome III; page 25.*

(k) On trouve à Pamba, au royaume de Congo, un animal que ces peuples appellent *zèbre*, qui est tout semblable à un mulet, excepté qu'il engendre. Au reste la disposition de son poil est merveilleuse, car depuis

Europe, ni en Aſie, ni en Amérique, ni même dans toutes les parties ſeptentrionales de l'Afrique; ceux que quelques Voyageurs *(l)* diſent avoir trouvés au

l'épine du dos juſqu'au ventre, il y a des lignes de trois couleurs, ſavoir, blanches, noires & jaunes; le tout étant diſpoſé avec une juſte proportion, & chaque bande étant de la largeur de trois doigts. Ces animaux ſe multiplient à bon eſcient en ce pays, parce qu'ils ſont des faons toutes les années. Ils ſont très-ſauvages & vîtes tout ce qui ſe peut, cette bête étant apprivoiſée pourroit ſervir au lieu de cheval, &c. *Voyage de Fr. Drack.* Paris, 1641, *pages 106 & 107.* —Il y a ſur la route de Loanda, au royaume de Congo, un animal qui eſt de la taille & de la force d'un mulet, mais il a le poil varié de bandes blanches, noires & jaunes, qui embraſſent le corps depuis l'épine juſque ſous le ventre, ce qui eſt très-beau à voir & ſemble artificiel; on l'appelle *zebra. Relation d'un voyage de Congo, fait en 1666 & 1667, par les PP. Michel-Ange de Galline & Denys de Charly, Capucins.* Lyon, 1680, *page 76 & ſuiv.* — Il y a une eſpèce d'animal à Congo, qu'on nomme *ſèbra*, qui reſſemble tout-à-fait à un mulet, excepté qu'il engendre; ſon poil eſt fort extraordinaire, depuis l'épine du dos juſqu'au-deſſous du ventre, il a trois raies de différentes couleurs, &c. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome IV, page 320.*

(l) Au Breſil, lorſque j'y arrivai, je vis deux animaux fort rares; ils étoient de la forme, hauteur & proportion d'une petite mule, & toutefois ce n'eſt pas une eſpèce de mule, parce que c'eſt un animal à part qui engendre & porte ſon ſemblable. La peau étoit

Breſil, y avoient été tranſportés d'Afrique; ceux que d'autres racontent avoir vus en Perſe *(m)* & en Turquie *(n)*, y

admirablement belle, polie & éclatante, comme du velours, & le poil auſſi court; & ce qui eſt plus étrange, c'eſt qu'elle eſt compoſée de petites bandes extrêmement blanches & extrêmement noires, ſi proportionnellement que juſqu'aux oreilles, bout de la queue & autres extrémités, il n'y avoit rien à dire de cette figure, ſi bien compaſſée, qu'à peine l'art des hommes en pourroit faire autant. Au demeurant, c'eſt une bête fort fière qui ne s'apprivoiſe jamais tout-à-fait; on les appeloit, du nom du pays d'où elles ſont, *Eſvres*; elles naiſſent en Angola, en Afrique, d'où on les avoit amenées au Breſil, pour les préſenter par après au Roi d'Eſpagne, & les ayant priſes jeunes & fort petites, on les avoit un peu apprivoiſées, & pourtant il n'y avoit qu'un homme qui les ſoignât & qui osât en approcher; même peu auparavant que j'y arrivaſſe, une qui ſe détacha par aventure, tua un palfrenier .... Encore celui qui les traite m'a montré comme elles l'avoient mordu en pluſieurs endroits, quoiqu'elles ſoient attachées fort court. Certainement c'eſt la peau d'animal la plus belle qu'on ſauroit voir. *Voyage de Pyrard, tome II, page 376.*

(m) Les Ambaſſadeurs d'Éthiopie au Mogol devoient donner en préſent une eſpèce de petite mule, dont j'ai vu la peau qui étoit une choſe très-rare, il n'y a tigre ſi bien marqué, ni étoffe de ſoie à raies ſi bien rayée, ni avec tant de variété, d'ordre & de proportions qu'elle l'étoit. *Hiſtoire de la Révolution du Mogol, par Fr. Bernier.* Amſt. 1710, *tome I, p. 181.*

(n) Il arriva au Caire un Ambaſſadeur d'Éthiopie,

avoient été amenés d'Éthiopie ; & enfin ceux que nous avons vus en Europe, sont presque tous venus du cap de Bonne-Espérance : cette pointe de l'Afrique est leur vrai climat, leur pays natal, où ils sont en grande quantité, & où les Hollandois ont employé tous leurs soins pour les dompter & pour les rendre domestiques sans avoir jusqu'ici pleinement réussi. Celui que nous avons vu, & qui a servi de sujet pour notre description étoit très-sauvage lorsqu'il

qui avoit plusieurs présens pour le Grand-Seigneur, entr'autres un âne qui avoit une peau fort belle, pourvu qu'elle fût naturelle, car je n'en voudrois pas répondre, ne l'ayant point examinée. Cet âne avoit la raie du dos noire, & tout le reste du corps étoit bigarré de raies blanches & raies tannées alternativement, larges chacune d'un doigt, qui lui ceignoient tout le corps ; la tête étoit extrêmement longue & bigarrée comme le corps ; les oreilles noires, jaunes & blanches ; ses jambes bigarrées de même que le corps, non pas en long des jambes, mais à l'entour jusqu'au bas en façon de jarretière, le tout avec tant d'ordre & de mesure qu'il n'y a point de peau de tigre ou de léopard si belle. Il mourut à cet Ambassadeur deux ânes pareils, par les chemins, & il en portoit les peaux pour présenter au Grand-Seigneur, avec celui qui étoit vivant. *Relation d'un voyage, par Thévenot, tome I, pages 473 & 474.*

arriva à la Ménagerie du Roi, & il ne s'est jamais entièrement apprivoisé; cependant on est parvenu à le monter, mais il falloit des précautions, deux hommes tenoient la bride pendant qu'un troisième étoit dessus; il avoit la bouche très-dure, les oreilles si sensibles qu'il ruoit dès qu'on vouloit les toucher. Il étoit rétif comme un cheval vicieux, & têtu comme un mulet; mais peut-être le cheval sauvage & l'onagre sont aussi peu traitables, & il y a toute apparence que si l'on accoutumoit dès le premier âge le zèbre à l'obéissance & à la domesticité, il deviendroit aussi doux que l'âne & le cheval, & pourroit les remplacer tous deux.





B. dir

LE ZÈBRE.



B . dir.

ZÈBRES.

L'HIPPOPOTAME (a).

QUOIQUE l'Hippopotame ait été célébré de toute antiquité ; que les livres

(a) L'Hippopotame ; en Hébreu *Behemoth , hoc animal esse , quod nomine* Behemoth , *in libro* Job , *describitur* à Sam. Bochart *in Hierozoico solide demonstratur.* Ray , *synops. quad.* pag. 125. Ἱπποπόταμος , en Grec ; *Hippopotamus* , en Latin ; *Hippopotamo* , en Italien ; *Foras l'bar* , en Égypte , selon Zerenghi , ce qui signifie *Cheval de mer.*

Hippopotamus. Belon , *de aquatilibus.* Parisiis, 1553. Le Cheval marin , *Hippopotamo* , Cheval de rivière. Belon , de la nature des Poissons. Paris, 1555, *pag.* 17 *& suivantes.* — Hippopotame. *Observations de Belon,* feuillet 103 , *verso.*

Hippopotamo, la verra descriptione dell Hippopotamo, autore Federico Zerenghi da Narni , *medico Chirurgico in* Napoli , *per* Constantino *Vitale* , 1603 , *in-4.°* fig. pag. 67. *Nota.* Cette description de l'hippopotame fait partie d'un abrégé de Chirurgie , composé par le même Auteur , & elle ne commence qu'à la page 55 , à laquelle page se trouve le titre particulier que nous venons de citer. Ce petit ouvrage sur l'hippopotame, qui est original & très-bon , est en même temps si rare qu'aucun Naturaliste n'en a fait mention. La figure a été faite d'après l'hippopotame femelle.

Hippopotamus antiquorum. Fab. Columna , *aquat.* pag. 28 , fig. pag. 30.

ſaints en faſſent mention, ſous le nom de *Behemoth ;* que la figure en ſoit gravée ſur les Obéliſques d'Égypte & ſur les Médailles Romaines ; il n'étoit cependant qu'imparfaitement connu des Anciens. Ariſtote ne fait *(b)*, pour ainſi dire, que l'indiquer, & dans le peu qu'il en dit, il ſe trouve plus d'erreurs que de faits vrais. Pline *(c)*, en copiant

Hippopotamus. Proſp. Alpin. *Ægypt. Hiſt. nat.* lib. IV, pag. 246, tab. 23.

Hippopotamus. Aldrov. *de quadrup. digit. vivip.* pag. 181 *& ſeq.*

(b) Equo fluviatili, quem gignit Ægyptus, juba equi, ungula qualis bubus, roſtrum reſimum. Talus etiam ineſt Biſulcorum modo ; dentes exerti ſed leviter ; cauda apri, vox equi, magnitudo aſini, tergoris craſſitudo tanta ut ex eo venabula faciant, interiora omnia equi & aſini ſimilia. Ariſt. *Hiſt. anim.* lib. II, cap. VII...*Natura etiam equi fluviatilis ita conſtat ut vivere niſi in humore non poſſit. Idem.* lib. VIII, cap. XXIV. *Nota.* L'Hippopotame n'a pas de crinière comme le cheval, il a la corne des pieds diviſée en quatre & non pas en deux ; il n'a point de dents ſaillantes hors de la gueule, il a la queue très-différente de celle du ſanglier, il eſt au moins ſix fois plus gros qu'un âne ; il peut vivre ſur terre comme tous les autres quadrupèdes : car celui que Belon a décrit, avoit vécu deux ou trois ans ſans entrer dans l'eau ; ainſi, Ariſtote n'avoit eu que de mauvais mémoires au ſujet de cet animal.

(c) Pline dit de plus qu'Ariſtote, que l'hippopotame

Ariſtote, loin de corriger ſes erreurs, ſemble les confirmer & en ajouter de nouvelles; ce n'eſt que vers le milieu du ſeizième ſiècle que l'on a eu quelques indications préciſes au ſujet de cet animal. Belon, étant alors à Conſtantinople, en vit un vivant, duquel néanmoins il n'a donné qu'une connoiſſance imparfaite : car les deux figures qu'il a jointes à ſa deſcription ne repréſentent pas l'hippopotame qu'il a vu, mais ne ſont que des copies priſes du revers de la médaille de l'Empereur Adrien, & du coloſſe du Nil à Rome : ainſi, l'on doit encore reculer l'époque de nos connoiſſances exactes ſur cet animal, juſqu'en 1603, que Federico Zerenghi, Chirurgien de Narni en Italie, fit imprimer à Naples l'hiſtoire de deux hippopotames qu'il avoit pris vivans, & tués lui-même en Égypte, dans une grande foſſe qu'il

habite les eaux de la mer auſſi-bien que celle des fleuves, & qu'il eſt couvert de poil comme le veau marin. *Nota.* Ce dernier fait eſt avancé ſans aucun fondement : car l'hippopotame n'a point de poil ſur la peau, & il eſt certain qu'il ne ſe trouve point en pleine mer, & que, s'il habite ſur les côtes, ce n'eſt qu'à l'embouchure des fleuves.

avoit fait creuſer aux environs du Nil, près de Damiète ; ce petit ouvrage écrit en Italien, paroît avoir été négligé des Naturaliſtes contemporains, & a été depuis abſolument ignoré ; cependant, c'eſt le ſeul qu'on puiſſe regarder comme original ſur ce ſujet. La deſcription que l'Auteur donne de l'hippopotame, eſt auſſi la ſeule qui ſoit bonne, & elle nous a paru ſi vraie, que nous croyons devoir en donner ici la traduction & l'extrait.

« Dans le deſſein d'avoir un hippo-
» potame (dit Zerenghi) j'apoſtai des
» gens ſur le Nil, qui en ayant vu ſortir
» deux du fleuve, firent une grande
» foſſe dans l'endroit où ils avoient paſſé,
» & recouvrirent cette foſſe de bois léger,
» de terre & d'herbes. Le ſoir, en re-
» venant au fleuve, ces hippopotames y
» tombèrent tous deux : mes gens vinrent
» m'avertir de cette priſe, j'accourus
» avec mon Janiſſaire, nous tuames
» ces deux animaux en leur tirant à
» chacun dans la tête trois coups d'ar-
» quebuſe d'un calibre plus gros que les
» mouſquets ordinaires : ils expirèrent

preſque ſur le champ & firent un cri «
de douleur qui reſſembloit un peu plus «
au mugiſſement d'un buffle qu'au hen- «
niſſement d'un cheval. Cette expé- «
dition fut faite le 20 Juillet 1600; «
le jour ſuivant, je les fis tirer de la «
foſſe & écorcher avec ſoin, l'un étoit «
mâle & l'autre femelle, *j'en fis ſaler* «
les peaux : on les remplit de feuilles «
de cannes de ſucre pour les tranſporter «
au Caire, où on les ſala une ſeconde «
fois avec plus d'attention & de com- «
modité ; il me fallut quatre cents livres «
de ſel pour chaque peau. A mon «
retour d'Égypte, en 1601, j'apportai «
ces peaux à Veniſe & de là à Rome ; «
je les fis voir à pluſieurs Médecins «
intelligens. Le docteur Jérôme Aqua- «
pendente & le célèbre Aldrovande, «
furent les ſeuls qui reconnurent «
l'hippopotame par ces dépouilles ; & «
comme l'ouvrage d'Aldrovande s'im- «
primoit alors, il fit de mon conſente- «
ment deſſiner la figure, qu'il a donnée «
dans ſon livre, d'après la peau de la «
femelle. «

L'hippopotame a la peau très-épaiſſe, «

» très-dure, & elle eſt impénétrable, à
» moins qu'on ne la laiſſe long-temps
» tremper dans l'eau; il n'a pas, comme
» le diſent les Anciens, la gueule d'une
» grandeur médiocre, elle eſt au con-
» traire énormément grande; il n'a pas,
» comme ils le diſent, les pieds diviſés
» en deux ongles, mais en quatre; il
» n'eſt pas grand comme un âne, mais
» beaucoup plus grand que le plus
» grand cheval ou le plus gros buffle;
» il n'a pas la queue comme celle du
» cochon, mais plutôt comme celle de
» la tortue, ſinon qu'elle eſt incompa-
» rablement plus groſſe; il n'a pas le
» muſeau ou le nez relevé en haut, il
» l'a ſemblable au buffle, mais beaucoup
» plus grand; il n'a pas de crinière
» comme le cheval, mais ſeulement
» quelques poils courts & très-rares; il
» ne hennit pas comme le cheval, mais
» ſa voix eſt moyenne entre le mugiſ-
» ſement du buffle & le henniſſement
» du cheval; il n'a pas les dents ſaillantes
» hors de la gueule, car quand la bouche
» eſt fermée, les dents, quoiqu'extrê-
» mement grandes ſont toutes cachées,
» ſous

ſous les lèvres...... Les habitans de « cette partie de l'Égypte l'appellent « *foras l'bar*, ce qui ſignifie le *cheval de* « *mer*..... Belon s'eſt beaucoup trompé « dans la deſcription de cet animal; il « lui donne des dents de cheval, ce « qui feroit croire qu'il ne l'auroit pas « vu, comme il le dit, car les dents de « l'hippopotame ſont très-grandes & « très-ſingulières...... Pour lever tous « les doutes & fixer toutes les incerti- « tudes, continue Zerenghi, je donne « ici la figure de l'hippopotame femelle, « toutes les proportions ont été priſes « exactement d'après nature, auſſi-bien « que les meſures du corps & des « membres. «

La longueur du corps de cet hippo- « potame, priſe depuis l'extrémité de la « lèvre ſupérieure juſqu'à l'origine de « la queue, eſt de ſoixante-dix fois « cette meſure (ce qui fait à très-peu « près, onze pieds deux pouces de Paris.) «

La groſſeur du corps en circonfé- « rence eſt de ſoixante-quatre fois cette «

» mesure (ce qui fait environ dix pieds
» mesure de Paris).

» La hauteur depuis la plante du pied
» jusqu'au sommet du dos est de trente-
» deux fois cette mesure (ce qui fait
» quatre pieds cinq pouces de Paris).

» La circonférence des jambes auprès
» des épaules, est de vingt fois cette
» mesure (ce qui fait deux pieds neuf
» pouces, mesure de Paris).

» La circonférence des jambes prise
» plus bas, est de quatorze fois cette
» mesure (ce qui fait un pied neuf
» pouces & demi, mesure de Paris).

» La hauteur des jambes depuis la plante
» des pieds jusque sous la poitrine, est
» de quatorze fois cette mesure (ce qui
» fait un pied dix pouces & demi de
» Paris).

» La longueur des pieds depuis l'ex-
» trémité des ongles, est à peu près

quatre fois cette meſure (ce qui fait « environ quatre pouces & demi, meſure « de Paris). *Nota.* J'ai pris ici la meſure « moyenne entre les deux meſures que « donne Zerenghi, pour la longueur « des pieds. «

Les ongles ſont auſſi longs que « larges, & ont à peu près deux fois « cette meſure (deux pouces deux « lignes.) «

Il y a un ongle pour chaque doigt, « & quatre doigts pour chaque pied. «

La peau ſur le dos eſt épaiſſe d'une « fois cette meſure (à peu près un « pouce). «

La peau ſur le ventre eſt épaiſſe « d'une fois cette meſure (environ ſept « lignes). «

Cette peau eſt ſi dure lorſqu'elle « eſt deſſéchée, qu'on ne peut la percer « en entier d'un coup d'arquebuſe. Les « gens du pays en font de grands bou- « cliers, ils en coupent auſſi des lanières, «

» dont ils ſe ſervent comme nous nous » ſervons du nerf de bœuf. Il y a ſur » la ſurface de la peau quelques poils » très-rares, de couleur blonde, que » l'on n'apperçoit pas au premier coup-» d'œil ; il y en a ſur le cou qui ſont » un peu plus gros que les autres, ils » ſont tous placés un à un, à plus ou » moins de diſtance les uns des autres ; » mais ſur les lèvres, ils forment une » eſpèce de mouſtache : car il en ſort » dix ou douze du même point en » pluſieurs endroits ; ces poils ſont de » la même couleur que les autres, » ſeulement ils ſont plus durs, plus gros » & un peu plus longs : quoique les » plus grands ne le ſoient que d'une » fois cette meſure (cinq lignes & » demie).

» La longueur de la queue eſt de ſix » fois cette meſure (ce qui fait onze » pouces quatre lignes).

» La circonférence de la queue priſe » à l'origine, eſt de ſix fois cette

meſure (ce qui fait un peu plus d'un «
pied). «

La circonférence de la queue priſe «
à ſon extrémité, eſt de deux fois cette «
meſure (deux pouces dix lignes). «

Cette queue n'eſt pas ronde, mais «
depuis le milieu juſqu'au bout, elle «
eſt aplatie, à peu près comme celle «
d'une anguille; il y a ſur la peau de «
la queue & ſur celle des cuiſſes quel- «
ques petites écailles rondes, de couleur «
blanchâtre, larges comme de groſſes «
lentilles: on voit auſſi de ces petites «
écailles ſur la poitrine, ſur le cou & «
ſur quelques endroits de la tête. «

La tête depuis l'extrémité des lèvres «
juſqu'au commencement du cou, eſt «
longue de quatorze fois cette meſure «
(ce qui fait deux pieds quatre pouces). «

La circonférence de la tête eſt de «
quarante fois cette meſure (ce qui fait «
environ cinq pieds huit pouces). «

» Les oreilles ſont longues de deux » fois cette meſure (deux pouces neuf » lignes).

» Les oreilles ſont larges de deux » fois cette meſure (deux pouces trois » lignes).

» Les oreilles ſont un peu pointues » & garnies en dedans de poils épais, » courts & fins, de la même couleur que » les autres.

» Les yeux ont d'un angle à l'autre » deux fois cette meſure (deux pouces » trois lignes).

» Les yeux ont d'une paupière à » l'autre une fois cette meſure (treize » lignes).

» Les narines ſont longues de deux » fois cette meſure (deux pouces quatre » lignes).

» Les narines ſont larges d'une fois » cette meſure (quinze lignes).

La gueule ouverte a de largeur dix « fois cette meſure (ce qui fait un pied « ſix pouces quatre lignes). «

Cette gueule eſt de forme carrée, « & elle eſt garnie de quarante-quatre « dents de figures différentes *(d)*........ « Toutes ces dents ſont d'une ſubſtance « ſi dure qu'elles font feu avec le fer: « ce ſont ſur-tout les dents canines « *(zanne)* dont l'émail a cette dureté; « la ſubſtance intérieure de toutes ces « dents n'eſt pas ſi dure..... Lorſque « l'hippopotame tient la bouche fermée, « il ne paroît aucune dent au dehors: « elles ſont toutes couvertes & cachées «

(d) *Nota.* 1.° Dans trois têtes d'hippopotame, que nous avons au Cabinet du Roi, il n'y a que trente-ſix dents; comme ces têtes ſont beaucoup plus petites que celle de l'hippopotame de Zerenghi, on peut préſumer que dans ces jeunes hippopotames toutes les dents molaires n'étoient pas encore développées, & que les adultes en ont huit de plus. *Nota.* 2.° Nous paſſons ici les dimenſions détaillées de toutes ces dents que Zerenghi donne de même par des meſures actuelles, parce que l'on trouvera les figures & les proportions des dents & des autres os de la tête de l'hippopotame dans la deſcription & les figures qu'en donne M. Daubenton au *tome XXIV* de l'édition en trente-un volumes.

» par les lèvres, qui ſont extrêmement
» grandes.
» A l'égard de la figure de l'animal,
» on pourroit dire qu'elle eſt moyenne
» entre celle du buffle & celle du co-
» chon, parce qu'elle participe de l'une
» & de l'autre, à l'exception des dents
» inciſives, qui ne reſſemblent à celles
» d'aucun animal; les dents molaires
» reſſemblent un peu en gros à celles
» du buffle ou du cheval, quoiqu'elles
» ſoient beaucoup plus grandes. La
» couleur du corps eſt obſcure & noi-
» râtre.... On aſſure que l'hippopotame
» ne produit qu'un petit; qu'il vit de
» poiſſon, de crocodiles, & même de
» cadavres & de chair; cependant, il
» mange du riz, des grains, &c. quoi-
» qu'à conſidérer ſes dents, il paroiſſe
» que la Nature ne l'a pas fait pour paître,
mais pour dévorer les autres animaux ».
Zerenghi finit ſa deſcription en aſſurant que toutes ces meſures ont été priſes ſur l'hippopotame femelle, à laquelle le mâle reſſemble parfaitement, à l'exception qu'il eſt d'un tiers plus grand dans toutes ſes dimenſions. Il ſeroit à

ſouhaiter que la figure, donnée par Zerenghi, fût auſſi bonne que ſa deſcription ; mais cet animal ne fut pas deſſiné vivant ; il dit lui-même qu'il fit écorcher ſes deux hippopotames ſur le lieu où il venoit de les prendre, qu'il ne rapporta que les peaux, & que c'eſt d'après celle de la femelle qu'Aldrovande a donné ſa figure ; il paroît auſſi, que c'eſt d'après la même peau de la femelle, conſervée dans du ſel, que Fabius Columna a fait deſſiner la figure de cet animal ; mais la deſcription de Fabius Columna, quoique faite avec érudition, ne vaut pas celle de Zerenghi, & l'on doit même lui reprocher de n'avoir cité que le nom & point du tout l'ouvrage de cet Auteur, imprimé trois ans avant le ſien, & de s'être écarté de ſa deſcription en pluſieurs points eſſentiels, ſans en donner aucune raiſon. Par exemple, Columna dit, que de ſon temps, en 1603, Federico Zerenghi a apporté d'Égypte en Italie un hippopotame entier, conſervé dans du ſel, tandis que Zerenghi lui-même dit, qu'il n'en a rapporté que les peaux ; enſuite

Columna donne au corps de son hippopotame treize pieds de longueur *(e)*, quatorze pieds de circonférence, & aux jambes trois pieds & demi de longueur ; tandis que par les mesures de Zerenghi, le corps n'avoit que onze pieds deux pouces de longueur, dix pieds de circonférence, & les jambes un pied dix pouces & demi, &c. Nous ne devons donc pas tabler sur la description de Fabius Columna, mais sur celle de Zerenghi, & l'on ne peut excuser ce

(e) Hippopotami à nobis conspecti ac dimensi corpus à capite ad caudam pedes erat tredecim, corporis latitudo sive diameter pedes quatuor cum dimidio, ejusdem altitudo pedes tres cum dimidio, ut planum potiùs quam carinosum ventrem habeat : orbis corporis quantum longitudo erat : crura è terra ad ventrem pedes tres cum dimidio, ambitus crurum pedes tres : pes latus pedem ; ungulæ singulæ uncias tres ; caput vero latum pedes duo cum dimidio, longum pedes septem cum dimidio : oris rictus pedem unum, &c. *Nota.* Il se peut que le pied dont Columna s'est servi pour mesure, fût plus court que celui de Paris : mais cela ne le justifie pas ; car dans ce cas, le corps de son hippopotame ayant treize pieds de largeur, sa circonférence n'auroit dû être que de onze pieds sept ou huit pouces, & non pas de treize pieds ; il en est de même des autres proportions, elles ne s'accordent pas avec celles que donne Zerenghi.

premier Auteur, ni ſuppoſer que ſa deſcription ait été faite ſur un autre ſujet; car il eſt évident par ſon propre texte, qu'il l'a faite ſur le plus petit des deux hippopotames de Zerenghi, puiſqu'il avoue lui-même, que quelques mois après Zerenghi fit voir un ſecond hippopotame, beaucoup plus grand que le premier. Ce qui me fait inſiſter ſur ce point, c'eſt que perſonne n'a rendu juſtice à Zerenghi, qui cependant eſt le ſeul qui mérite ici des éloges; qu'au contraire tous les Naturaliſtes, depuis cent ſoixante ans, ont attribué à Fabius Columna ce qu'ils auroient dû donner à Zerenghi; & qu'au lieu de rechercher l'ouvrage de celui-ci, ils ſe ſont contentés de copier & de louer celui de Columna, quoique cet Auteur, très-eſtimable d'ailleurs, ne ſoit ſur cet article, ni original, ni exact, ni même ſincère.

La deſcription & les figures de l'hippopotame que Proſper Alpin a publiées plus de cent ans après, ſont encore moins bonnes que celles de Columna n'ayant été faites que d'après des peaux

mal conservées ; & M. de Jussieu *(f)*, qui a écrit sur l'hippopotame, en 1724, n'a donné la description que du squelette de la tête & des pieds.

En comparant ces descriptions, & sur-tout celle de Zerenghi, avec les indications que nous avons tirées des Voyageurs *(g)*, il paroît que l'hippopotame est un animal dont le corps est

(f) Mémoires de l'Académie des Sciences, *année 1724, page 209.*

(g) Il y a dans le Nil des *hippopotames* ou *chevaux marins*, & il s'en prit un à Girge l'an 1658, qu'on amena aussitôt au Caire, où je le vis la même année au mois de fevrier : mais il etoit mort. Cet animal étoit de couleur quasi tannée, il avoit le derrière tirant à celui du buffle, toutes ses jambes étoient plus courtes & grosses ; sa grandeur étoit semblable à celle d'un chameau ; son muffle à celui d'un bœuf, il avoit le corps deux fois gros comme un bœuf, la tête pareille à celle d'un cheval, mais plus grosse ; les yeux petits, son encolure étoit fort grosse, l'oreille petite, les naseaux fort gros & ouverts, les pieds très-gros, assez grands & presque ronds, & avec quatre doigts à chacun, comme ceux du crocodile ; petite queue comme un éléphant, & peu ou point de poil sur la peau, non plus que l'éléphant ; il avoit en la mâchoire d'en bas quatre dents grosses & longues d'un demi-pied, dont deux étoient crochues & grosses comme des cornes de bœuf. Plusieurs disoient d'abord que c'étoit un buffle marin, mais je

plus long & auſſi gros que celui du rhinocéros, que ſes jambes ſont beaucoup plus courtes *(h)*, qu'il a la tête moins

reconnus avec quelques autres, que c'étoit un cheval marin, vu la deſcription de ceux qui en ont écrit; il fut amené mort au Caire par les Janiſſaires, qui le tuèrent à coups de mouſquets en terre où il étoit venu pour paître; ils lui tirèrent pluſieurs coups ſans le faire tomber; car à peine la balle perçoit-elle toute la peau comme j'ai remarqué; mais ils lui en tirèrent un qui lui donna dans la mâchoire, & le jeta bas. Il y avoit long-temps qu'on n'avoit vu de ces animaux au Caire. *Relation d'un voyage du Levant, par M. Thévenot.* Paris, 1664, *tome I, pages 491 & 492.*

(h) Les pieds de l'hippopotame ſont ſi bas & ſi courts qu'ils ne paſſent point quatre doigts hors de terre. Belon, des Poiſſons, *page 17.* — *Crura è terra ad ventrem pedes tres cum dimidio.* Fabius Columna, *page 31. NOTA.* Les témoignages de Belon & de Columna ſur la longueur des jambes de l'hippopotame, diffèrent trop pour qu'on puiſſe adopter l'une ou l'autre de ces meſures, & l'on doit obſerver que l'hippopotame que Belon a vu vivant, étoit fort jeune & fort gras, qu'il devoit par conſéquent avoir le ventre gros & pendant : qu'au contraire la peau de celui qu'a décrit Columna, qui eſt le même que celui de Zerenghi, avoit été deſſéchée dans du ſel; & par conſequent Columna ne pouvoit pas aſſurer, comme il l'a fait, que le ventre de cet animal n'étoit pas *rond*, mais *plat.* Ainſi, la meſure de Belon eſt trop courte pour un hippopotame adulte, & celle de Columna eſt trop longue pour un hippopotame

longue & plus groſſe à proportion du corps ; qu'il n'a de cornes, ni ſur le nez comme le rhinocéros, ni ſur la tête comme les animaux ruminans. Que ſon cri de douleur tenant autant du henniſſement du cheval, que du mugiſſement du buffle, il ſe pourroit, comme le diſent les Auteurs anciens & les Voyageurs modernes *(i)*, que ſa voix ordinaire fût ſemblable au henniſſement du cheval, duquel néanmoins il diffère à tous autres égards, & ſi cela eſt, l'on peut préſumer

vivant ; & ce que l'on doit inférer de tous deux, c'eſt qu'en général le ventre de cet animal n'eſt guère qu'à un pied & demi de terre ; & que ſes jambes n'ont pas deux pieds de longueur, comme le dit Zerenghi.

(i) Vocem equinam edit illius gentis relatione. Proſp. Alpin. *Ægypt. Hiſt. nat.* lib. IV, pag. 248. — Merolla dit, qu'il vit dans le fleuve Zaire un cheval de rivière qui henniſſoit comme un cheval. *Hiſtoire générale des voyages, par M. l'abbé Prevôt, tome V, page 95.* — Cet animal n'a tiré le nom qu'on lui donne que de ſon henniſſement. *Voyage de Schouten, Rec. des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome IV, page 440.* — L'hippopotame hennit d'une manière peu différente de celle du cheval, mais avec une ſi grande force qu'on l'entend diſtinctement d'un bon quart de lieue. *Voyage au Sénégal, par M. Adanſon, page 73.*

que ce ſeul rapport de la reſſemblance de la voix a ſuffi pour lui faire donner le nom d'*hippopotame*, qui veut dire *cheval de rivière;* comme le hurlement du Lynx qui reſſemble en quelque ſorte à celui du loup, l'a fait appeler *loup cervier (k).* Les dents inciſives de l'hippopotame, & ſur-tout les deux canines dans la mâchoire inférieure ſont très-longues, très-fortes & d'une ſubſtance ſi dure qu'elle fait feu contre le fer *(l);*

(k) Voyez dans le *volume III* de cette Hiſtoire Naturelle l'article du Lynx, *page 318.*

(l) Tutti i denti ſono di ſoſtanza coſi dura, che percoſſovi ſopra con un cortello, ò occiàlino, butano faville di foco in gran quantita, ma piu le zanne che gli altri; ma dentro non ſono di tanto dura materia. Zerenghi, page 72. . . . . . *Dentes habebat in inferiore maxillâ ſex, quorum bini exteriores è regione longi ſemipedem, lati, & trigoni uncias duas cum dimidio, per ambitum ſemipedem, aprorum modo parum retrorſum declives, non adunci, non exerti, ſed admodum conſpicui aperto ore. Intermedii verò parum à gengivâ exerti trigona acie digitali longitudine, medium locum occupantes, veluti jacentes craſſi, orbiculati, elephantini ſemipedem ſuperant longitudine, atque aciem in extremis partibus planam parum detractam. Maxillares verò utrinque ſeptem craſſos latos breves admodum. In ſupernâ vero mandibulâ,* quam crocodili more mobilem habet, *qua mandit & terit, anteriores ſex inſunt dentes, ſex imis reſpondentes acie contrario modo adaptata, leviſſima ac ſplendida, eboris*

c'est vraisemblablement ce qui a donné lieu à la fable des Anciens, qui ont débité que l'hippopotame vomissoit le feu par la gueule : cette matière des dents canines de l'hippopotame est si blanche, si nette & si dure qu'elle est de beaucoup préférable à l'ivoire pour faire des dents artificielles & postiches *(m)*.

politi modo, clausoque ore conjunguntur, optanturque imis, veluti ex illis recisi, ut planum plano insideat; verum omnium acies pyramidalis veluti oblique recisi calami modo, sed medii superiores non aciem inferiorum, at medium illorum in quo detractio conspicitur rotunditatis, petunt; ac non incidere, sed potius illis terere posse videtur. Molares totidem quot inferni, sed bini priores parvi exigui, atque rotundo ambitu, & ab aliis distant, ut medium palatum inter dentes anteriores occupare videantur; inter maxillares dentes linguæ locus semipedalis remanebat. Dentium verò color eburneus parum pallens, splendidus, diaphanus ferè in acie videbatur; durities illorum silicea vel magis cutelli quidem costa non parvâ conspicientium admiratione ignis excitabantur favillæ, parum vel nihil tot percussionibus signi remanente : quapropter verisimile foret noctis tempore dentes urendo ignem ex ore evomisse. Fab. Columna, pag. 32.

(m) C'est au cap Mesurade en Afrique, qu'on trouve les belles dents de cheval marin, les plus blanches & les plus nettes; les dentistes les préfèrent pour faire des dents postiches, parce qu'elles jaunissent bien moins que l'ivoire, & qu'elles sont beaucoup plus blanches & plus dures. *Voyage de Desmarchais, tome II, page 148.*

Les dents inciſives de l'hippopotame, ſur-tout celles de la mâchoire inférieure ſont très-longues, cylindriques & cannelées; les dents canines qui ſont auſſi très-longues ſont courbées, priſmatiques & coupantes, comme les défenſes du ſanglier. Les dents molaires ſont carrées ou barlongues, aſſez ſemblables aux dents mâchelières de l'homme, & ſi groſſes qu'une ſeule pèſe plus de trois livres, les plus grandes inciſives & canines ont juſqu'à douze *(n)* & même ſeize pouces de longueur *(o)*, & pèſent

(n) Poſt menſes aliquot alium (hippopotamum) longè majorem, idem, *Federicus Zerenghi, Romæ nobis oſtendit cujus dentes aprini pedali longitudine fuerunt, proportione craſſiores, ſic & reliqua omnia majora.* NOTA. Ce paſſage qui termine la deſcription de Fabius Columna, prouve qu'elle a été faite ſur la peau du plus petit des deux hippopotames de Zerenghi; que ce plus petit hippopotame étoit la femelle, & que le plus grand que Columna n'a pas décrit étoit le mâle : ce paſſage prouve auſſi, qu'il ne faut pas compter comme l'ont fait tous les Naturaliſtes modernes & nouveaux, ſur les meſures de Columna. Il n'y a guère dans la deſcription de Columna que les meſures des dents qui ſoient exactes, parce que ces parties ne peuvent ni ſe raccourcir ni s'alonger, au lieu qu'une peau deſſéchée dans du ſel ſe corrompt dans toutes ſes dimenſions.

(o) Je pris garde que ces dents étoient courbes en

quelquefois douze *(p)* ou treize livres chacune.

Enfin, pour donner une juste idée de la grandeur de l'hippopotame, nous emploierons les mesures de Zerenghi en les augmentant d'un tiers, parce que ses mesures, comme il le dit lui-même, n'ont été prises que d'après la femelle qui étoit d'un tiers plus petite que le mâle dans toutes ses dimensions. Cet hippopotame mâle avoit par conséquent seize pieds neuf pouces de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, quinze pieds de circonférence, six pieds & demi de hauteur, environ deux pieds dix pouces de longueur de jambes, la tête longue de trois pieds & demi, & grosse de huit

forme d'arc, longues d'environ seize pouces, & qu'elles en avoient plus de six de circonférence à l'endroit le plus gros. *Description de l'hippopotame, par le Capitaine Covent. Voyage de Dampierre, tome III, page 360 & suivantes.*

(p) Pour le cheval marin, je n'en ai point vu, mais j'ai acheté de ses dents qui pesoient bien treize livres. *Description des animaux & des plantes, tirée de la Cosmographie de Cosmas le solitaire, page 19 de la relation de Thévenot.* Paris, 1696.

pieds & demi en circonférence ; la gueule de deux pieds quatre pouces d'ouverture, & les grandes dents longues de plus d'un pied.

Avec d'aussi puissantes armes & une force prodigieuse de corps, l'hippopotame pourroit se rendre redoutable à tous les animaux ; mais il est naturellement doux *(q)*, il est d'ailleurs si pesant & si lent à la course qu'il ne pourroit attraper aucun des quadrupèdes ; il nage plus vîte qu'il ne court, il chasse le poisson & en fait sa proie *(r)* ; il se plaît

(q) Qui Hippopotamum animal terribile & crudele esse putarunt, falsi mihi videntur. Vidimus enim nos adeò mansuetum hoc animal, ut homines minime reformidaret, sed benigne sequeretur. Ingenio tam miti est, ut nullo negocio cicuretur, nec unquam morsu lædere conatur...... Hippopotamum è stabulo solutum exire permittunt, nec metuunt ne mordeat. Rector ejus, cum spectatores oblectare libet, caput aliquot brassicæ capitatæ, aut melopeponis partem, aut fascem herbarum aut panem è manu sublimè protendit feræ, quod ea conspicata tanto rictum hiatu diducit, ut leonis etiam hiantis caput facile suis faucibus caperet. Tunc rector quod manu tenebat in voraginem illam seu saccum quempiam immittit. Manducat illa & devorat. Bellonius de Aquatilibus.

(r) L'hippopotame marche assez lentement sur le bord des rivières, mais il va plus vîte dans l'eau, il

dans l'eau & y séjourne auſſi volontiers que ſur la terre; cependant il n'a pas, comme le caſtor ou la loutre, des membranes entre les doigts des pieds, & il paroît qu'il ne nage aiſément que par la grande capacité de ſon ventre, qui fait que volume pour volume, il eſt à peu près d'un poids égal à l'eau; d'ailleurs, il ſe tient long-temps au fond de l'eau *(ſ)*, & y marche comme en plein air, & lorſqu'il en ſort pour paître, il mange des cannes de ſucre, des joncs, du millet, du riz, des racines, &c. il en conſomme & détruit une grande quantité, & il fait beaucoup de dommage dans les terres cultivées; mais comme il eſt plus timide ſur terre que dans l'eau, on vient aiſément à bout de l'écarter; il a les jambes ſi courtes qu'il ne pourroit échapper par la fuite, s'il s'éloignoit du

y vit de petits poiſſons & de tout ce qu'il peut attraper. *Deſcription de l'hippopotame, par le Capitaine Covent. Voyage de Dampierre, tome III, page 360.*

(ſ) L'hippopotame deſcend juſqu'au fond à trois braſſes d'eau; car je l'ai obſervé moi-même, & je l'y ai vu demeurer plus d'une demi-heure avant que de revenir au-deſſus. *Idem, ibidem.*

bord des eaux ; sa ressource lorsqu'il est en danger est de se jeter à l'eau, de s'y plonger & de faire un grand trajet avant de reparoître ; il fuit ordinairement lorsqu'on le chasse, mais si l'on vient à le blesser, il s'irrite, & se retournant avec fureur, se lance contre les barques, les saisit avec les dents, en enlève souvent des pièces, & quelquefois les submerge *(t)*. « J'ai vu, dit un Voyageur *(u)*, l'hippopotame ouvrir la gueule, planter une « dent sur le bord d'un bateau & une « autre au second bordage depuis la « quille, c'est-à-dire, à quatre pieds « de distance l'une de l'autre, percer la « planche de part en part, faire couler « ainsi le bateau à fond.... J'en ai vu « un autre le long du rivage de la mer, « sur lequel les vagues poussèrent une « chaloupe chargée de quatorze muids «

(t) *Hippopotamus cymbis insidiatur quæ mercibus onustæ secundo Nigro feruntur, quas dorsi frequentibus gyris agitatas demergit.* Leon. Afric. *Descrip.* tom II, pag. 758.

(u) Relation du Capitaine Covent, de Porbury près Bristol. *Voyage de Dampierre, tome III, page 361.*

» d'eau qui demeura sur son dos à sec ; » un autre coup de mer vint qui l'en » retira sans qu'il parût du tout avoir » senti le moindre mal.... Lorsque les » Nègres vont à la pêche dans leurs » canots & qu'ils rencontrent un hippo- » potame, ils lui jettent du poisson, & » alors il passe son chemin sans troubler » davantage leur pêche ; il fait le plus » de mal lorsqu'il peut s'appuyer contre » terre, mais quand il flotte sur l'eau, » il ne peut que mordre ; une fois que » notre chaloupe étoit auprès du rivage, » je le vis se mettre dessous, la lever » avec son dos au-dessus de l'eau & la » renverser avec six hommes qui étoient » dedans : mais par bonheur, il ne leur » fit aucun mal. —— Nous n'osions pas, » dit un autre Voyageur *(x)*, irriter les » hippopotames dans l'eau, depuis une » aventure qui pensa être funeste à trois » hommes, ils étoient allés avec un petit » canot pour en tuer un dans une rivière » où il y avoit huit ou dix pieds d'eau ; » après l'avoir découvert au fond où

(x) Relation du Capitaine Roger. *Voyage de Dampierre, tome III, page 363.*

il marchoit ſelon ſa coutume, ils le bleſ- «
sèrent avec une longue lance, ce qui «
le mit en une telle furie, qu'il remonta «
d'abord ſur l'eau, les regarda d'un air »
terrible, ouvrit la gueule, emporta d'un «
coup de dent une groſſe pièce du «
rebord du canot, & peu s'en fallut «
même qu'il ne le renversât : mais il «
replongea preſqu'auſſi-tôt au fond de «
l'eau ». Ces deux exemples ſuffiſent pour donner une idée de la force de ces animaux ; on trouvera quantité de pareils faits dans l'Hiſtoire générale des voyages, où M. l'abbé Prevôt a préſenté avec avantage & avec cette netteté de ſtyle qui lui eſt ordinaire, un précis *(y)* de tout ce que les Voyageurs ont rapporté de l'hippopotame.

Au reſte, cet animal n'eſt en grand nombre que dans quelques endroits, & il paroît même que l'eſpèce en eſt confinée à des climats particuliers, & qu'elle ne ſe trouve guère que dans les fleuves de l'Afrique. La plupart des

(y) Hiſtoire générale des voyages, *tome V, pages 95 & & 330.*

Naturalistes ont écrit que l'hippopotame se trouvoit aussi aux Indes ; mais ils n'ont pour garants de ce fait que des témoignages, qui me paroissent un peu équivoques ; le plus positif de tous, seroit celui d'Alexandre *(z)* dans sa lettre à Aristote, si l'on pouvoit s'assurer par cette même lettre, que les animaux dont parle Alexandre, fussent réellement des hippopotames : ce qui me donne sur cela quelques doutes, c'est qu'Aristote en décrivant l'hippopotame dans son Histoire des animaux, auroit dit qu'il se trouvoit aux Indes, aussi-bien qu'en Égypte, s'il eût pensé que ces animaux, dont lui parle Alexandre dans sa lettre,

(z) Humanas carnes hippopotamis pergratas esse, ex eis collegimus, quæ in libro Aristotelis de mirabilibus indiæ habentur, ubi Alexander macedo scribens ad Aristotelem inquit. « *Ducentos milites de Macedonibus,* » *levibus armis, misi per amnem nataturos ; itaque quartam fluminis partem nataverunt, cum horrenda res visu* » *nobis conspecta est, hippopotami inter profundos aquarum ruerunt gurgites aptosque milites nobis flentibus* » *absumpserunt. Iratus ego tunc ex eis, qui nos insidias* » *deducebant, centum & quinquaginta mitti in flumen* » *jussi, quos rursus hippopotami justa dignos pœna confecerunt.* » Aldrov. *de quad. digit.* pag. 188 & 189.

eussent été de vrais hippopotames. Onesicrite *(a)* & quelques autres Auteurs anciens, ont écrit que l'hippopotame se trouvoit sur le fleuve Indus : mais les Voyageurs modernes, du moins ceux qui méritent le plus de confiance, n'ont pas confirmé ce fait, tous s'accordent à dire *(b)*, que cet animal se trouve dans le Nil, le Sénégal ou Niger, la Gambra, le Zaire & les autres grands fleuves, & même dans les lacs de l'Afrique *(c)*, sur-

(a) In India quoque reperitur hippopotamus, ut Onesicritus *est autor, in amne Indo.* Hermolaüs *apud* Gesner, *de piscibus,* pag. 417.

(b) Cosmographie du Levant, par André Thevet, *page 139.* — *Leonis Afric. Africæ descriptio. Lugd. Bat. 1632*, tom. II, pag. 758. — L'Afrique de Marmol, *tome I, page 51 ; & tome II, page 144.* — Relation de Thévenot, *tome I, page 491.* — Relation de l'Éthiopie, par Poncel. Lettres édif. IV.e Recueil, *page 363.* — Description de l'Égypte, par Maillet, *tome II, page 126.* — Description du cap de Bonne-espérance, par Kolbe, *tome III, page 30.* — Voyage de Flaccourt, *page 394.* — Histoire de l'Abissinie, par Ludolff, *pages 43 & 44.* — Voyage au Sénégal, par M. Adanson, *page 73*, &c.

(c) Relation de l'Éthiopie, par Ch. Jacq. Poncel; suite des Lettres édifiantes, IV.e Recueil. Paris, 1704, *page 363.*

tout dans la partie méridionale & orientale ; aucun d'eux n'assure positivement qu'il se trouve en Asie : le P. Boym *(d)*, est le seul qui semble l'indiquer ; mais son récit me paroît suspect, & selon moi, prouve seulement que cet animal est commun au Mosambique & dans toute cette partie orientale de l'Afrique. Aujourd'hui l'hippopotame que les Anciens appeloient le *cheval du Nil*, est si rare dans le bas Nil, que les habitans de l'Égypte n'en ont aucune idée, & en ignorent le nom *(e)* ; il est également inconnu dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique, depuis la

(d) *Flora sinensis à P. Michaële Boyn, soc. Jesu.* 1656, pag. 1. La Chine illustrée, par d'Alquie. Amst. 1670, *page* 258.

(e) Quant aux animaux, les peuples qui habitent maintenant l'Égypte ne connoissent pas seulement l'hippopotame. *Voyage de Shaw, tome II, page* 167. — L'hippopotame prend naissance en Éthiopie . . . . , descend par le Nil dans la haute Égypte . . . . désole les campagnes où il se jette, mangeant les grains, & sur-tout les blés de Turquie . . . . Il est très-rare dans la basse Égypte. *Description de l'Égypte, sur les Mémoires de M. de Maillet, par M. l'abbé Mascrier.* La Haye, 1740, *tome II, page* 126.

Méditerranée jufqu'au fleuve Bambot, qui coule au pied des montagnes de l'Atlas : le climat que l'hippopotame habite actuellement, ne s'étend donc guère que du Sénégal à l'Éthiopie, & de-là jufqu'au cap de Bonne-efpérance.

Comme la plupart des Auteurs ont appelé l'hippopotame *cheval marin* ou *bœuf marin*, on l'a quelquefois confondu avec la vache marine, qui eft un animal très-différent de l'hippopotame, & qui n'habite que les mers du Nord; il paroît donc certain que les hippopotames que l'Auteur de la defcription de la Mofcovie, dit fe trouver fur le bord de la mer près de Petzora, ne font autre chofe que des vaches marines, & l'on doit reprocher à Aldrovande *(f)*, d'avoir

(f) Sed quod magis mirandum eft, in mari quoque verfari fcripfit Plinius, *qui agens de animantibus aquaticis, communes amni, terræ, & mari* crocodilos *&* hippopotamos *prædicabat. Idcirco non* debemus admiratione capi; *quando legitur in defcriptione* Mofcoviæ, *in* Oceano adjacenti regionibus Petzoræ, equos marinos crefcere. *Pariter* Odoardus-Barbofa, *Portughenfis, in Cefala obfervavit multos equos marinos, à mari ad prata exire, denuoque ad mare reverti. Idem repetit* Edoardus-Vuot, *de hujufmodo feris in mari Indico errantibus. Propterea habetur in primo volumine navigationum, multos*

adopté cette opinion ſans examen & d'avoir dit en conſéquence, que l'hippopotame ſe trouvoit dans les mers du nord; car non-ſeulement, il n'habite pas les mers du Nord, mais il paroît même qu'il ne ſe trouve que rarement dans les mers du Midi. Les témoignages d'Odoard-Barboſa & d'Edward-Vuot, rapportés par Aldrovande, & qui ſemblent prouver que les hippopotames habitent les mers des Indes, me paroiſſent preſqu'auſſi équivoques que celui de l'Auteur de la deſcription de la Moſcovie; & je ſerois fort porté à croire avec M. Adanſon *(g)*, que l'hippopotame

quandoque naucleros in terram deſcendere, ut hippopotamos in vicinis pratis paſcentes comprehendant; ſed ipſi ad mare fugientes eorum cymbas aggrediuntur, dentibus illas diſrumpendo & ſubmergendo, & tamen beſtiæ lanceis ob cutis duritiem ſauciari minimè poterant. Aldrov. *de quad. digit. vivip.* pag. 181 *& ſeq.*

(g) En remontant le Niger, nous arrivames dans un quartier où les *hippopotames* ou *chevaux marins* ſont fort communs; cet animal, le plus grand des amphibies, ne ſe trouve que dans l'eau douce des rivières d'Afrique; & une choſe digne de remarque, c'eſt que l'on n'en a encore obſervé que dans cette partie du monde, à laquelle il ſemble particulièrement attaché. On lui donne communément la figure d'un

ne se trouve, au moins aujourd'hui, que dans les grands fleuves de l'Afrique. Kolbe *(h)*, qui dit en avoir vu plusieurs

bœuf; c'est à la vérité l'animal auquel il ressemble davantage : mais il a les jambes plus courtes & la tête d'une grosseur démesurée. Quant à la grandeur, le cheval marin peut prendre le pas après l'eléphant & le rhinocéros : ses mâchoires sont armées de quatre défenses, avec lesquelles il détache les racines des arbres qui lui servent de nourriture; il ne peut rester long-temps sous l'eau sans respirer, & c'est ce qui l'oblige de porter de temps en temps la tête au-dessus de sa surface comme fait le crocodile. *Voyage au Sénégal, par M. Adanson.* Paris, 1757, *page 73.*

(h) Hippopotame ou *cheval marin*, si nous donnons à cet animal l'épithète de *marin*, ce n'est pas que ce soit une espèce de poisson, ni qu'il vive toujours *dans la mer.* Il vient chercher sa nourriture sur le sec, & s'il se retire *dans la terre* ou *dans une rivière*, ce n'est que pour se mettre en sûreté; sa nourriture ordinaire est l'herbe; dès que la faim le presse, il sort de l'eau, dans laquelle il se couche toujours tout étendu : lorsqu'il lève la tête hors de l'eau, il commence par la tourner de tous côtés vers les bords pour voir s'il n'y a point de danger, & il sent un homme à une distance considérable; s'il aperçoit quelque chose, il se replonge dans l'eau & y restera trois heures sans bouger. .... Cet animal pèse pour l'ordinaire deux mille cinq cents ou trois mille livres..... Le cheval marin, soit pour la couleur, soit pour la taille, ressemble au rhinocéros, seulement il a les jambes un peu plus courtes; sa tête, comme le dit Tellez *(lib. I,*

au cap de Bonne-espérance, assure qu'ils

cap. VIII), ressemble plus à celle du cheval ordinaire qu'à celle de tout autre animal, & c'est de-là qu'il a pris son nom, il a la bouche beaucoup plus grande que le cheval, & à cet égard, il approche plus du bœuf; ses narines sont fort grosses, elles se remplissent d'eau qu'il fait jaillir lorsqu'il se lève du fond de la mer ou de la rivière qui lui a servi de lit; il a les oreilles & les yeux fort petits; ses jambes sont courtes, épaisses & de même grosseur depuis le haut jusqu'au bas; il n'a pas la corne du pied fendue comme le bœuf, mais elle est partagée en quatre parties; à l'extrémité & sur chacune de ces parties, on voit des manières de petites cannelures, qui vont en forme de vis; sa queue est courte comme celle de l'éléphant, & on y voit tant soit peu de poil, & même fort court : c'est tout ce que le cheval marin en a.

Les mamelles de la femelle de cet animal pendent entre les jambes de derrière, comme on le voit dans les vaches : mais elles sont fort petites à proportion de la grosseur de leur corps, aussi-bien que les mamelons. J'ai souvent vu des femelles donner à téter à leurs petits, qui étoient déjà de la taille d'une brebis . . . . . La peau du cheval marin a plus d'un pouce d'épaisseur, & outre cela elle est si dure qu'il est très-difficile de le tuer, même d'un coup de balle. Les Européens du Cap, visent toujours à la tête : comme la peau y est tendre & qu'elle y touche l'os, on peut aisément la percer; rarement ils donnent à cet animal le coup de mort dans un autre endroit.

Il n'y a rien dans le cheval marin, qui soit plus remarquable que ses dents de la mâchoire d'en bas,

ſe plongent également dans les eaux de la mer & dans celles des fleuves, quelques autres Auteurs rapportent la même choſe: quoique Kolbe me paroiſſe plus exact qu'il ne l'eſt ordinairement, dans la deſcription qu'il donne de cet animal, l'on peut douter qu'il l'ait vu auſſi ſouvent qu'il le dit, puiſque la figure qu'il a jointe à ſa deſcription eſt plus mauvaiſe que celles de Columna, d'Aldrovande & de Proſper Alpin, qui, cependant n'ont été faites que ſur des peaux bourrées. Il eſt aiſé de reconnoître,

il y en a quatre groſſes, deux de chaque côté, dont l'une eſt crochue & l'autre droite : elles ſont épaiſſes comme une corne de bœuf, longues d'environ un pied & demi, & pèſent une douzaine de livres chacune; leur blancheur qui eſt très-éclatante, a ceci de particulier qu'elle ſe conſerve ſans qu'il y arrive jamais d'altération; qualité que n'a pas l'ivoire, qui jaunit en vieilliſſant, auſſi ſont-elles plus eſtimées que les dents d'éléphant.

La chair de cet animal eſt un manger très-délicieux, ſoit rôtie, ſoit bouillie, & elle eſt ſi eſtimée au Cap, qu'elle s'y vend douze & quinze ſous la livre; c'eſt le préſent le plus agréable que l'on puiſſe faire, la graiſſe ſe vend autant que la viande, elle eſt fort douce & très-ſaine, on s'en ſert au lieu de beurre, &c. *Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, tome III, chap. III.*

qu'en général les descriptions & les figures de l'ouvrage de Kolbe, n'ont été faites, ni sur le lieu ni d'après nature; les descriptions sont écrites de mémoire, & les figures ont pour la plupart été copiées ou prises d'après celles des autres Naturalistes; & en particulier la figure qu'il donne de l'hippopotame ressemble beaucoup au cheropotame de Prosper Alpin *(i)*.

Kolbe, en assurant donc que l'hippopotame séjourne dans les eaux de la mer, pourroit bien ne l'avoir dit que d'après Pline, & non pas d'après ses propres observations; la plupart des autres Auteurs rapportent que cet animal se trouve seulement dans les lacs d'eau douce & dans les fleuves, quelquefois à leur embouchure & plus souvent à de très-grandes distances de la mer; il y a même des Voyageurs qui s'étonnent, comme Merolla *(k)* qu'on ait appelé

(i) Nota. Les figures de ces cheropotames de Prosper Alpin, *lib. IV, cap. XII, tab. 22*, paroissent avoir été faites d'après des peaux bourrées d'hippopotames, auxquels peut-être on avoit arraché les dents.

(k) Histoire générale des Voyages, *tome V, page 95, Note a.*



B. dir.

L'HIPPOPOTAME.

l'hippopotame *cheval marin*, parce que, dit-il, cet animal ne peut souffrir l'eau salée. Il se tient ordinairement dans l'eau pendant le jour & en sort la nuit pour paître; le mâle & la femelle se quittent rarement. Zerenghi prit le mâle & la femelle le même jour, & dans la même fosse: les Voyageurs Hollandois disent qu'elle porte trois ou quatre petits, mais ce fait me paroît très-suspect & démenti par les témoignages que cite Zerenghi; d'ailleurs, comme l'hippopotame est d'une grosseur énorme, il est dans le cas de l'éléphant, du rhinocéros, de la baleine & de tous les autres grands animaux, qui ne produisent qu'un petit, & cette analogie me paroît plus sûre que tous les témoignages.



L'ÉLAN (a)
ET
LE RENNE (b).

QUOIQUE l'Élan & le Renne soient deux animaux d'espèces différentes, nous avons cru devoir les réunir parce

(a) L'Élan; en langue Celtique, *Elch*; en Latin & en Grec moderne *Alce*, Ἄλκη; en Allemand, *Hellend* ou *Ellend*; en Pologne, *Loss*; en Suède, *Œlg*; en Anglois, *Elk*; en Moscovie, *Lozzi*; en Norvège, *Ælg*; à la Chine, *Han-ta-han*; en Canada, *Orignal*.

Alce. Gesner, *Hist. quad.* pag. 1, fig. pag. 3.

Élan. *Mémoires pour servir à l'histoire des Animaux, Partie I.re, page 179, fig. pl. XXV.*

Cervus palmatus. Alce vera & legitima. Magnum animal vulgò. Klein, *de quad.* pag. 24.

Cervus cornibus ab imo ad summum palmatis .... Alces, l'Élan. Brisson. *regn. anim.* pag. 93.

Alces Cervus cornibus acaulibus, palmatis; caruncula gutturali. Linn. *syst. nat.* edit. X, pag. 66.

(b) Le Renne n'étoit pas connu des Grecs; il avoit en vieux françois le nom de *Rangier* ou *Ranglier*, *Tarandus*, en Latin; en Norvège, *Rehen*; en

qu'il n'eſt guère poſſible de faire l'hiſtoire

Lapponie, *Boetſoï*, ſelon Frédéric Hoffberg. *Collection de différens morceaux*, &c. *par M. de Keralio.* Paris, 1763, *tome I.er page* 240; en Allemand, *Reenthier*; en Suède, *Rhen*; en Anglois, *Raindeer*; en Canada, *Caribou*; en Latin moderne, *Rangifer.* — *In partibus magnæ Lapponiæ beſtia eſt de genere cervorum. . . . . . . Rangifer duplici ratione dicta; una quod in capite ferat alta cornua velut quos quercinarum arborum ramos: alia quod inſtrumenta cornibus pectorique, quibus Hiemalia plauſtra trahit impoſita* Rancha & Locha, *patrio ſermone vocantur.* Olai magni *hiſt. de gent. ſept. Antuerpiæ*, 1558, pag. 135.

Rangier ou *Ranglier.* Gaſton Phæbus. *Vènerie de Dufouilloux, feuillet 97.*

Tarandus. Geſner. *Icon. quadrup.* pag. 57. fig. pag. 58.

Tarandus. Aldrovand. *de quad. Biſul.* pag. 859, fig. pag. 861.

Cervus palmatus. Aldrov. *de quadrup. Biſul.* fig. pag. 857.

Cervus mirabilis. Jonſton. *de quad.* fig. tab. 36.

Cervus Rangifer. Ray, *ſyn. quad.* pag. 88.

Renne. *Hiſtoire de la Lapponie, par Scheffer, fig.* pag. 302.

Daim de Groenland. Edwards. *Hiſtoire des oiſeaux, partie I, fig. pag.* 51.

Cervus Rangifer. Klein, *de quad.* pag. 23. fig. tab. 1.

Cervus cornuum ſummitatibus omnibus palmatis . . . . , Rangifer. Le renne. Briſſon. *regn. anim.* pag. 92.

de l'un, sans emprunter beaucoup de celle de l'autre; la plupart des anciens Auteurs, & même des Modernes, les ayant confondus, ou désignés par des dénominations équivoques qu'on pourroit appliquer à tous deux. Les Grecs ne connoissoient ni l'élan, ni le renne; Aristote *(c)* n'en fait aucune mention: & chez les Latins, Jules César, est le premier qui ait employé le nom *Alce*; Pausanias *(d)*, qui a écrit environ

Tarandus. Cervus cornibus ramosis teretibus .... summitatibus palmatis. Linn. *Syst. nat.* edit. X, pag. 67.

Rheno. Linn. *Amœnit. Academ.* pag. 4.

(c) Nota. L'Hippelaphe d'Aristote n'est pas l'élan, comme l'ont cru nos plus savans Naturalistes; nous avons discuté dans l'article de l'*axis*, ce que c'est que l'Hippelaphe & le Tragelaphe.

(d) Argumento sunt Æthiopici tauri & alces feræ Celticæ, ex quibus mares cornua in superciliis habent, fœmina caret. Pausan. *in Eliacis.* — Alce *nominata fera specie inter cervum & camelum est; nascitur apud Celtas; explorari investigarique ab hominibus animalium sola non potest, sed obiter aliquando dum alias venantur feras, hæc etiam incidit. Sagacissimam esse aiunt* & *hominis odore per longinquum intervallum percepto, in foveas & profundissimos specus sese abdere. Venatores montem vel campum ad mille stadia circundant, & contracto subinde ambitu, nisi intra illum fera, delitescat, non alia ratione eam capere possunt.* Idem. *In Beoticis.*

cent ans après Jules César, est aussi le premier auteur Grec, dans lequel on trouve ce même nom Ἄλκη; & Pline *(e)*,

(e) Septentrio fert & equorum greges ferorum, sicut asinorum Asia & Africa : præterea alcem, ni proceritas aurium & cervicis distinguat, jumento similem : Item notam in Scandinaviâ insulâ nec unquam visam in hoc orbe, multis tamen narratam, Machlin, *haud dissimilem illi sed nullo suffraginum flexu; ideoque non cubantem, sed acclivem arbori in somno, eâque incisâ ad insidias, capi, velocitatis memoratæ. Labrum ei superius prægrande : ob id retrograditur in pascendo, ne in priora tendens, involvatur.* Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. XV. — *Mutat colores & Schytarum tarandus. . . . . Tarando magnitudo quæ bovi, caput majus cervino, nec absimile ; cornua ramosa ; ungulæ bifidæ : villus magnitudine ursorum sed cum libuit sui coloris esse asini similis est : tergoris tanta duritia ut thoraces ex eo faciant . . . . Metuens latet, ideoque raro capitur.* Plin. *hist. nat.* lib. VIII, cap. XXXIV. — *Nota.* J'ai cru devoir citer ensemble ces deux passages de Pline, dans lesquels sous les noms d'*alce*, de *machlis* & de *tarandus*, il paroît indiquer trois animaux différens; mais l'on verra par les raisons que je vais en donner, que les noms *machlis* & *alce*, doivent tous deux s'appliquer au même animal, c'est-à-dire à l'élan, & que quoique la plupart des Naturalistes, aient cru que le *tarandus* de Pline étoit l'élan, il est beaucoup plus vraisemblable que c'est le renne qu'il a voulu désigner par ce nom; j'avoue cependant que ces indications de Pline, sont si peu précises, & même si fausses à de certains égards, qu'il est assez difficile de se déterminer & de prononcer nettement

qui étoit à peu près contemporain de Pausanias, a indiqué assez obscurément l'élan & le renne sous les noms *alce*, *machlis* & *tarandus*. On ne peut donc pas dire que le nom *alce* soit proprement grec ou latin; & il paroît avoir été tiré de la langue Celtique, dans laquelle l'élan se nommoit *elch* ou *elk*. Le nom latin du renne est encore plus incertain que celui de l'élan; plusieurs Naturalistes ont pensé que c'étoit le *machlis* de Pline, parce que cet auteur en parlant des animaux du Nord, cite en même temps l'*alce* & le *machlis*, & qu'il dit de ce dernier, qu'il est particulier à la Scandinavie, & qu'on ne l'a jamais vu à Rome, ni même dans toute l'étendue de l'Empire romain; cependant on trouve encore

sur cette question. Les commentateurs de Pline, quoique très-savans & très-érudits, étoient très-peu versés dans l'histoire naturelle, & c'est par cette raison qu'on trouve dans cet Auteur tant de passages obscurs & mal interprétés. Il en est de même des traducteurs & des Commentateurs d'Aristote; nous tâcherons à mesure que l'occasion s'en presentera de retablir le vrai sens de plusieurs mots altérés & de passages corrompus dans ces deux Auteurs.

dans les commentaires de César *(f)* un

(f) Est bos in Herciniâ silvâ, cervi figurâ, cujus à mediâ fronte inter aures unum cornu existit excelsius, magisque directum his quæ nobis nota sunt cornibus : ab ejus summo sicut palmæ ramique late diffunduntur. Eadem est fæminæ marisque natura ; eadem forma, magnitudoque cornuum. Jul. Cæsar. *de bello Gallico*, lib. VI. *Nota.* Ce passage est assez précis ; le renne a en effet des andouillers en avant, & qui paroissent former un bois intermédiaire : son bois est divisé en plusieurs branches, terminées par de larges empaumures, & la femelle porte un bois comme le mâle : au lieu que les femelles de l'élan, du cerf, du daim & du chevreuil, ne portent point de bois ; ainsi, l'on ne peut guère douter, que l'animal qu'indique ici César, ne soit le renne & non pas l'élan, d'autant plus que dans un autre endroit de ses commentaires, il indique l'élan par le nom d'*alce*, & en parle en ces termes : *sunt item in Herciniâ silvâ, quæ appellantur* Alces : *harum est consimilis capris* (capreis) *figura & varietas pellium : sed magnitudine paulo antecedunt mutilæque sunt cornibus, & crura sine nodis articulisque habent, neque quietis causa procumbunt..... his sunt arbores pro cubilibus ; ad eas se applicant : atque ita paulum modo reclinatæ quietem capiunt : quarum ex vestigiis cum est animadversum à venatoribus qua se recipere consueverint, omnes eo loco aut à radicibus subruunt aut abscindunt arbores tantum ut summa species earum stantium relinquatur : huc cum se consuetudine reclinaverint, infirmas arbores pondere affligunt atque una ipsæ concidunt.* De bello Gallico, *lib. VI.* J'avoue que ce second passage n'a rien de précis que le nom *alce*, & que pour l'appliquer à l'élan, il faut substituer le mot *capreis* à celui de *capris*, & supposer

paſſage qu'on ne peut guère appliquer à un autre animal qu'au renne, & qui ſemble prouver qu'il exiſtoit alors dans les forêts de la Germanie ; & quinze ſiècles après Jules Céſar, Gaſton Phæbus ſemble parler du renne ſous le nom de *rangier*, comme d'un animal qui auroit exiſté de ſon temps dans nos forêts de France; il en fait même une aſſez bonne deſcription *(g)*, & il donne la manière de

en même temps que Céſar n'avoit vu que des élans femelles, leſquelles en effet n'ont point de cornes; le reſte peut s'entendre ; car l'élan a les jambes fort roides, c'eſt-à-dire, les articulations très-fermes : & comme les Anciens étoient perſuadés qu'il y avoit des animaux; tels que l'eléphant, qui ne pouvoient ni plier les jambes, ni ſe coucher; il n'eſt pas étonnant qu'ils aient attribué à l'élan cette partie de la fable de l'éléphant.

(g) Du *rangier* ou *ranglier*, & de ſa nature. Le rangier eſt une bête ſemblable au cerf, & a ſa tête diverſe plus grande & chevillée; il porte bien quatre-vingts cors, & aucune fois moins, ſelon ce qu'il eſt vieil; il a grande paumure deſſus, comme le cerf, fors les andoillers de devant, eſquels ſont paumes auſſi. Quand on le chaſſe il fuit à raiſon de la grande charge qu'il a en tête; mais après qu'il a couru une longue eſpace de temps en faiſant ſes tours & frayant; il ſe met & accule contre un arbre, afin que rien ne lui puiſſe venir que devant, & met ſa tête contre terre;

le prendre & de le chaſſer : comme ſa deſcription ne peut pas s'appliquer à l'élan, & qu'il donne en même temps la manière de chaſſer le cerf, le daim, le

& quand il eſt en tel état, nul n'oſeroit en approcher pour le prendre à cauſe de la tête qui lui couvre le corps. Si on lui va par-derrière, au lieu que les cerfs frappent des andoillers deſſous, il frappe des ergots deſſus, mais non ſi grands coups que fait le cerf. Telles bêtes font grand peur aux allans & lévriers quand ils voient ſa diverſe tête. Le rangier n'eſt pas plus haut qu'un daim, mais il eſt plus épais & plus gros. Quand il lève ſa tête en arrière, elle eſt plus grande que ſon corps, d'entre ſa tête. Il viande comme un cerf ou un daim, & jette ſa fumée en troches ou en plateaux, il vit bien longuement ; on le prend aux arcs, aux retraux, aux lacs, aux foſſes & aux engins. Il a plus grande venaiſon que n'a un cerf en ſa ſaiſon ; il va en rut après les cerfs, comme font les daims, & porte comme une biche, pour ce on le chaſſe.

La manière de prendre le *rangier* ou *ranglier.* Quand un veneur voudra chaſſer le rangier, il le doit quérir en taillant de ſes chiens, & non pas le queſter & laiſſer courir par ſon limier par les forts bois où il lui ſemblera que les bêtes rouſſes font leur demeure : & là doit tendre des rets & hayes, ſelon les attours de la foreſt, & doit mener ſes limiers par les bois. Pour ce que le rangier eſt peſante beſte pour la tête grande & haute, qu'il porte, peu de maîtres & de veneurs le chaſſent à force, ne à chiens de chaſſe. *La Vènerie de Jacques Dufouilloux.* Paris, 1614, *feuillet 97.*

chevreuil, le bouquetin, le chamois, &c. on ne peut pas dire que, dans l'article du rangier, il ait voulu parler d'aucun de ces animaux, ni qu'il se soit trompé dans l'application du nom. Il sembleroit donc par ces témoignages positifs, qu'il existoit jadis en France des rennes, du moins dans les hautes montagnes, telles que les Pyrénées, dont Gaston Phœbus étoit voisin, comme Seigneur & habitant du comté de Foix; & que, depuis ce temps, ils ont été détruits comme les cerfs, qui autrefois étoient communs dans cette contrée, & qui cependant n'existent plus aujourd'hui dans le Bigore, le Couserans, ni dans les provinces adjacentes. Il est certain que le renne ne se trouve actuellement que dans les pays les plus septentrionaux; mais l'on sait aussi que le climat de la France étoit autrefois beaucoup plus humide & plus froid par la quantité des bois & des marais qu'il ne l'est aujourd'hui. On voit par la lettre de l'Empereur Julien, quelle étoit de son temps la rigueur du froid à Paris; la description des glaces de la Seine, ressemble parfaitement à celle que nos

Canadiens font de celles du fleuve de Quebec ; les Gaules, ſous la même latitude que le Canada, étoient, il y a deux mille ans, ce que le Canada eſt de nos jours, c'eſt-à-dire, un climat aſſez froid pour nourrir les animaux qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les provinces du Nord.

En comparant les témoignages & combinant les indications que je viens de citer, il me paroît donc qu'il exiſtoit autrefois dans les forêts des Gaules & de la Germanie des élans & des rennes, & que les paſſages de Céſar ne peuvent s'appliquer qu'à ces deux animaux ; à meſure que l'on a défriché les terres & deſſéché les eaux, la température du climat ſera devenue plus douce, & ces mêmes animaux qui n'aiment que le froid auront d'abord abandonné le plat pays, & ſe feront retirés dans la région des neiges ſur les hautes montagnes, où ils ſubſiſtoient encore du temps de Gaſton de Foix ; & s'il ne s'y en trouve plus aujourd'hui, c'eſt que cette même température a toujours été en augmentant de chaleur par la deſtruction

presqu'entière des forêts, par l'abaissement successif des montagnes, par la diminution des eaux, par la multiplication des hommes, & par la succession de leurs travaux & de l'augmentation de leur consommation en tout genre. Il me paroît de même que Pline a emprunté de Jules César, presque tout ce qu'il a écrit de ces deux animaux, & qu'il est le premier auteur de la confusion des noms; il cite en même temps l'*alce* & le *machlis*, & naturellement on devroit en conclure que ces deux noms désignent deux animaux différens *(h)*; cependant, si l'on remarque, 1.° Qu'il nomme simplement l'*alce*, sans autre indication ni description, qu'il ne le nomme qu'une fois, & que nulle part il n'en dit un mot de plus. 2.° Que lui seul a écrit le nom *machlis*, & qu'aucun autre auteur

(h) Nota. Plusieurs Naturalistes & même quelques-uns des plus savans, tel que M. Ray, ont en effet pensé que le *machlis* de Pline, se trouvant dans cet auteur à côté de l'*alce*, ne pouvoit être autre que le renne. *Cervus rangifer* the *raindeer.* Plinio, *machlis.* Ray. *synopf. quad. pag. 88.* C'est parce que je ne suis pas de ce sentiment, que j'ai cru devoir donner ici le détail de mes raisons.

Latin ou Grec n'a employé ce mot, qui même paroît factice *(i)*, & qui, ſelon les commentateurs de Pline, eſt remplacé par celui d'*alce* dans pluſieurs anciens manuſcrits. 3.° Qu'il attribue au *machlis* tout ce que Jules Céſar dit de l'*alce;* on ne pourra douter que le paſſage de Pline ne ſoit corrompu, & que ces deux noms ne déſignent le même animal, c'eſt-à-dire, l'*élan.* Cette queſtion une fois décidée, en décideroit une autre; le *machlis* étant l'*élan*, le *tarandus* ſera le *renne :* ce nom *tarandus* eſt encore un mot qui ne ſe trouve dans aucun auteur avant Pline, & ſur l'interprétation duquel les Naturaliſtes ont beaucoup varié; cependant Agricola & Éliot n'ont pas héſité de l'appliquer au renne, & par les raiſons que nous venons de déduire, nous

(i) Nota. On lit à la marge de ce paſſage de Pline, *achlin* au lieu de *machelin. Fortaſſis achlin quod non cubet*, diſent les commentateurs; ainſi, ce nom paroît être factice & ajuſté à la ſuppoſition que cet animal ne peut ſe coucher; d'autre côté en tranſpoſant *l* dans *alcé*, on fait *aclé*, qui ne diffère pas beaucoup d'*achlis*; ainſi, l'on peut penſer encore que ce mot a été corrompu par les copiſtes, d'autant plus que l'on trouve *alcem* au lieu de *machlin* dans quelques anciens manuſcrits.

ſouſcrivons à leur avis ; au reſte, on ne doit pas être ſurpris du ſilence des Grecs au ſujet de ces deux animaux, ni de l'incertitude avec laquelle les Latins en ont parlé, puiſque les climats ſeptentrionaux étoient abſolument inconnus aux premiers, & n'étoient connus des ſeconds que par relation.

Or, l'élan & le renne ne ſe trouvent tous deux que dans les pays du Nord, l'élan en deçà & le renne au-delà du Cercle polaire en Europe & en Aſie : on les retrouve en Amérique à de moindres latitudes, parce que le froid y eſt plus grand qu'en Europe ; le renne n'en craint pas la rigueur, même la plus exceſſive, on en voit à Spitzberg *(k)* :

(k) On trouve des rennes par-tout aux environs de Spitzbergen, mais ſur-tout à *Rehen-feld*, lieu qu'on a ainſi nommé pour le grand nombre de rennes qui s'y trouvent ; on en voit auſſi quantité au Foreland tout près du Havre des Moules . . . . Nous ne fumes pas plutôt arrivés dans ce pays-là au printemps, que nous tuames quelques-uns de ces rennes, qui étoient fort maigres, d'où on peut conjecturer que quelqu'infertile que ſoit le pays de Spitzbergen, & quelque froid qu'il y faſſe, ces animaux ne laiſſent pas d'y paſſer l'hiver, & de ſe contenter de ce qu'ils y peuvent trouver. *Recueil des voyages du Nord, tome II, page 113.*

il eſt commun en Groenland *(l)*, & dans

(l) Nota. Le Capitaine Craycott, amena de Groenland, en 1738, un mâle & une femelle à Londres. *Voyez l'Hiſtoire des Oiſeaux* d'Edwards, *page 51*, où l'on trouve la deſcription & la figure de cet animal ſous le nom de *daim de Groenland.* Ce daim de Groenland de M. Edwards, auſſi-bien que le *chevreuil de Groenland* ou *caprea Groenlendica*, dont parle M. Grew, dans la deſcription du Cabinet de la Société royale, ne ſont autre choſe que le renne. Ces Auteurs en décrivant les cornes ou plutôt le bois de ces animaux, ſemblent tous deux donner comme un caractère particulier le duvet, dont le bois étoit recouvert dans l'un & l'autre de ces animaux : cela cependant eſt commun au renne, au cerf, au daim & à tous les animaux qui portent du bois ; pendant tout le temps que ce bois croît, il eſt couvert de poil, & comme l'été eſt la ſaiſon de cet accroiſſement, & que c'eſt auſſi le ſeul temps de l'année où l'on puiſſe voyager en Groenland, il n'eſt pas étonnant que les bois de ces animaux pris dans cette ſaiſon ſoient couverts de duvet : ainſi, ce caractère eſt nul dans la deſcription de ces Auteurs.

On trouve ſur les côtes, au détroit de Frobisher, des cerfs à peu près de la couleur de nos ânes, & dont le bois eſt beaucoup plus large & plus élevé qu'aux nôtres ; leur pied a ſept ou huit pouces de tour, & reſſemble à celui de nos bœufs. *Voyage de Lade, tome II, page 297* ; *NOTA.* Ceci paroît avoir été copié par Robert Lade, d'une ancienne relation, qui a pour titre, *la Navigation du Capitaine Martin, Anglois, ès régions d'Weſt & de Nordweſt.* Paris, 1578, où il eſt dit, *page 27* ; « Bien qu'il y ait des cerfs dans les terres à la rade de Warvick en grande quantité, «

la Lapponie la plus boréale *(m)*, ainsi que dans les parties les plus septentrionales de l'Asie *(n)*; l'élan ne s'approche pas si près du pôle, il habite en Norvège *(o)*, en Suède *(p)*, en Pologne *(q)*, en Lithuanie,

» la peau desquels ressemble à celle de nos ânes, leurs » tête & cornes surpassent, tant en grandeur qu'en » largeur celle des nôtres de par-deçà; leurs pieds sont » aussi gros que ceux de nos bœufs, & ont de largeur, » comme je vous puis assurer pour les avoir mesurés, huit pouces. »

(m) On trouve des rennes en quantité dans le pays des Samoïedes & par-tout le septentrion. *Voyage d'Oléarius, tome I, page 126.* — *Voyez aussi l'Histoire de la Lapponie, par Scheffer.* Paris, 1678, *page 209.*

(n) Les Ostiaques en Sibérie se servent, ainsi que les Samoïedes, de rennes & de chiens pour tirer leurs traîneaux. *Nouveau Mémoire sur la grande Russie, tome II, page 181.* — On voit en grande quantité chez les Tunguses des rennes, des élans, des ours, &c. *Voyage de Gmelin, tome II, page 206.* — *Traduction communiquée par M. de l'Isle.*

(o) Voyez la chasse d'un élan, faite en Norvège, par le sieur de la Martinière, dans son voyage des pays septentrionaux. *Paris, 1671, page 10 & suiv.*

(p) *Alces habitat in silvis Sueciæ, rariùs obvius hodie, quam olim.* Linn. *Fauna Suecica*, pag. 13.

(q) *Tenent alces prægrandes albæ Russiæ silvæ, fovent Palatinatus varii, Novogrodensis, Breslianensis, Kiowiensis, Volhinensis circa* Stepan, *Sandomiriensis circa* Nisko,

Lithuanie *(r)*, en Ruffie *(ſ)*, & dans les provinces de la Sibérie & de la Tartarie *(t)*, juſqu'au nord de la Chine ; on

Nisko, *Livonienſis in Capitaneatibus quatuor ad Poloniæ regnum pertinentibus, Varmia iis non deſtituitur.* Rzaczynski, *auctuarium*, pag. 305.

(r) Le *Loſſ* des Lithuaniens, le *Lozzi* des Moſcovites, l'*Œlg* des Norvégiens, l'*Elend* des Allemands & l'*Alce* des Latins, n'indiquent que la même bête, bien différente du *Rehen* des Norvégiens, qui eſt le *Rhenne*... La Lapponie nourrit fort peu d'élans, & elle les prend le plus ſouvent d'ailleurs, particulièrement de la Lithuanie..... Il s'en trouve dans la Finlande méridionale, en Carélie, en Ruffie. *Hiſtoire de la Lapponie, par Scheffer, page 310.*

(ſ) Dans les environs de la ville d'Irkutzk, on trouve des élans, des cerfs, &c. *Voyage de Gmelin, tome II, page 165..... Traduction communiquée par M. de l'Iſle.* — Les élans ſont fort communs dans le pays des Tartares Manheous & dans celui des Solons. *Idem, Ibid.*

(t) L'animal de Tartarie que les Chinois appellent *Han-ta-han*, nous paroît être le même que l'élan. « Le han-ta-han (diſent les Miſſionnaires) eſt un animal qui reſſemble à l'élan ; la chaſſe en eſt « commune dans le pays des Solons, & l'Em- « pereur Kam-hi prenoit quelquefois plaiſir à cet « amuſement ; il y a des han-ta-hans de la groſſeur « de nos plus grands bœufs : il ne s'en trouve que « dans certains cantons, ſur-tout vers les montagnes « de Sevelki, dans les terreins marécageux qu'ils « aiment beaucoup, & où la chaſſe en eſt aiſée, «

le retrouve sous le nom d'*orignal*, & le renne sous celui de *caribou*, en Canada & dans toute la partie septentrionale de l'Amérique. Les Naturalistes qui ont douté que l'orignal *(u)* fût l'élan, & le

» parce que leur pesanteur retarde leur fuite. *Histoire générale des Voyages, tome XVI, page 602.* »

(u) Les *élans* ou *orignals* sont fréquens en la province de Canada, & fort rares aux pays des Hurons, d'autant que ces animaux se tiennent & se retirent ordinairement dans les pays les plus froids . . . . Les Hurons appellent ces élans *sondareinta*, & les Caribous *ausquoi*, desquels les sauvages nous donnèrent un pied, qui est creux & si léger de la corne, & fait de telle façon, qu'on peut aisément croire ce qu'on dit de cet animal, qu'il marche sur les neiges sans enfoncer; l'élan est plus haut que le cheval . . . . . . Il a le poil ordinairement grison & quelquefois fauve, long quasi comme le doigt de la main; sa tête est fort longue, & porte son bois double comme le cerf, mais large & fait comme celui d'un daim, & long de trois pieds; le pied en est fourchu comme celui du cerf, mais beaucoup plus plantureux; la chair en est courte & fort délicate; il paît aux prairies & vit aussi des tendres pointes des arbres : c'est la plus abondante manne des Canadiens après le poisson. *Voyage de Sagard Théodat, page 308.* — Il y a des élans à la Virginie, *Histoire de la Virginie.* Orléans, 1707, *page 213.* — On trouve dans la nouvelle Angleterre grand nombre d'*orignaux* ou d'*élans*. *Description de l'Amérique septentrionale, par Denys, tome I*er *p. 27.* — L'île du cap Breton a été estimée pour la chasse

caribou (*x*) le renne, n'avoient pas assez

de l'orignal, il s'y en trouvoit autrefois grand nombre, mais à présent il n'y en a plus, les Sauvages ont tout détruit. *Idem, tome I.er page 163.* — L'orignal de la nouvelle France est aussi puissant qu'un mulet, la tête à peu près de même, le coup plus long, le tout plus décharné, les jambes longues, fort sèches, le pied fourchu & un petit bout de queue, les uns ont le poil gris-blanc, les autres roux & noir, & quand ils vieillissent, le poil est creux, long comme le doigt, & bon à faire des matelas & garnir des selles de cheval, il ne se foule pas & revient en le battant. L'elan porte un grand bois sur sa tête, plat & fourchu en forme de main; il s'en voit qui ont environ une brasse de longueur, & qui pèsent jusqu'à cent & cent cinquante livres, il leur tombe comme aux cerfs. *Idem, tome II, page 321.* — L'orignal est une espèce d'elan, qui diffère un peu de ceux qu'on voit en Moscovie, il est grand comme un mulet d'Auvergne, & de figure semblable, à la réserve du mufle, de la queue & d'un grand bois plat, qui pèse jusqu'à trois cents livres & même jusqu'à quatre cents, s'il en faut croire quelques Sauvages, qui assurent en avoir vu de ce poids-là. Cet animal cherche ordinairement les terres franches; le poil de l'orignal est long & brun, sa peau est forte & dure, quoique peu épaisse; la viande en est bonne, mais la femelle a la chair plus délicate. *Voyage de la Hontan, tome I.er page 86.*

(*x*) Le Caribou est une figure d'animal à gros mufle & à longues oreilles...... Comme il a le pied large, il échappe aisément sur la neige durcie, en quoi il diffère de l'orignal, qui est presqu'aussi-tôt enfoncé, que levé. *Voyage de la Hontan, tome I.er page 90.*

comparé la Nature avec les témoignages des Voyageurs: ce sont certainement les mêmes animaux, qui, comme tous les autres, dans ce nouveau monde, sont seulement plus petits que dans l'ancien continent.

— L'île Saint-Jean est située dans la grande baie de Saint-Laurent; il n'y a point d'orignaux dans cette île, il y a des caribous qui est une autre espèce d'orignaux, ils n'ont pas les bois si puissans, le poil en est plus fourni & plus long, & presque tout blanc; ils sont excellens à manger; la chair en est plus blanche que celle de l'orignal. *Description de l'Amérique septentrionale, par Denys, tome I.er page 202.* — Le caribou est une manière de cerf, qui pour la course, a beaucoup d'haleine & de disposition. *Voyage de Dierville, page 125.* — Le caribou est un animal un peu moins haut que l'orignal, qui tient plus de l'âne que du mulet pour la figure, & qui égale pour le moins le cerf en agilité; il y a quelques années qu'il en parut un sur le cap aux Diamans, au-dessus de Quebec....... On estime fort la langue de cet animal, dont le vrai pays paroît être aux environs de la baie de Hudson. *Histoire de la nouvelle France, par le P. Charlevoix, tome III, page 129.* — La meilleure chasse de l'Amérique septentrionale est celle du caribou, elle dure toute l'année, & surtout au printemps & en automne on en voit des troupes de trois & quatre cents à la fois & davantage..... Les caribous ressemblent assez aux daims, à leurs cornes près; les Matelots, la première fois qu'ils en virent, en eurent peur & s'enfuirent. *Lettres Édifiantes, X.e Recueil, page 322.*

On peut prendre des idées aſſez juſtes de la forme de l'élan & de celle du renne, en les comparant tous deux avec le cerf; l'élan eſt plus grand, plus gros, plus élevé ſur ſes jambes, il a le cou plus court, le poil plus long, le bois beaucoup plus large & plus maſſif que le cerf; le renne eſt plus bas, plus trapu *(y)*; il a les jambes plus courtes, plus groſſes & les pieds bien plus larges; le poil très-fourni, le bois beaucoup plus long & diviſé en un grand nombre de rameaux *(z)*,

(y) Les cerfs ſont plus haut montés ſur leurs jambes, mais leur corps eſt plus petit que celui du renne. *Hiſtoire de la Lapponie, par J. Scheffer. Paris, 1678, page 205.*

(z) Il y a beaucoup de rennes qui ont deux cornes qui vont en arrière, comme les ont ordinairement les cerfs; il ſort de ces deux cornes une branche au milieu plus petite, mais partagée auſſi-bien que le bois d'un cerf en pluſieurs andouillers, qui eſt tournée ſur le devant & qui, à cauſe de cette ſituation & de cette figure, peut paſſer pour une troiſième corne, quoiqu'il arrive encore plus fréquemment que chacune des grandes cornes pouſſe de ſoi une telle branche, qu'ainſi elle a une autre petite corne avancée vers le front, & que de cette manière il paroît non plus trois cornes, mais quatre, deux en arrière comme au

terminés par des empaumures : au lieu que celui de l'élan n'est, pour ainsi dire, que découpé & chevillé sur la tranche; tous deux ont de longs poils sous le cou, & tous deux ont la queue courte & les oreilles beaucoup plus longues que le cerf : ils ne vont pas par bonds & par sauts, comme le chevreuil ou le cerf, leur marche est une espèce de trot, mais si prompt & si aisé qu'ils font dans le même temps presqu'autant de chemin qu'eux, sans se fatiguer autant; car ils peuvent trotter ainsi, sans

cerf, & deux en devant, ce qui est particulier au renne...... On a aussi quelquefois trouvé que les cornes des rennes étoient ainsi disposées, deux courbes en arrière, deux plus petites montantes en haut, & deux encore moindres tournées en devant, ayant toutes leurs andouillers, le tout n'ayant cependant qu'une seule racine, celles qui avancent sur le front, aussi-bien que celles qui s'élèvent en haut, n'étant à proprement parler que les rejetons des grandes cornes que le renne porte courbées en arrière comme les cerfs. Au reste, cela n'est pas fort ordinaire, on voit plus fréquemment des rennes qui ont trois cornes, & le nombre de ceux qui en ont quatre, comme nous l'avons expliqué, est encore plus grand; tout ceci doit s'entendre des mâles qui les ont grandes, larges & avec beaucoup de branches : car les femelles les ont plus petites, & elles n'y ont pas tant de rameaux. *Idem Scheffer, page 306.*

s'arrêter, pendant un jour ou deux *(a)*; le renne se tient sur les montagnes *(b)*; l'élan n'habite que les terres basses & les forêts humides : tous deux se mettent en troupes, comme le cerf, & vont de compagnie : tous deux peuvent s'apprivoiser, mais le renne beaucoup plus que l'élan ; celui-ci, comme le cerf, n'a nulle part perdu sa liberté, au lieu que le renne est devenu domestique chez le dernier des peuples; les Lappons n'ont pas d'autre bétail. Dans ce climat glacé, qui ne reçoit du soleil que des rayons obliques, où la nuit a sa saison comme le jour, où la neige couvre la terre dès le commencement de l'automne jusqu'à la fin du printemps, où la ronce, le genièvre & la mousse sont seuls la verdure de l'été; l'homme pouvoit-il espérer de nourrir des trou-

(a) L'orignal ne court ni ne bondit, mais son trot égale presque la course du cerf. Les Sauvages assurent qu'il peut en été trotter trois jours & trois nuits sans se reposer. *Voyage de la Hontan, tome I.er page 85.*

(b) Rangifer habitat in alpibus Europæ & Asiæ maxime septentrionalibus, victitat Lichene Rangiferino... Alces habitat in borealibus Europæ Asiæque populetis. Linn. *syst. nat.* edit. X, pag. 67.

peaux ! le cheval, le bœuf, la brebis tous nos autres animaux utiles ne pouvant y trouver leur ſubſiſtance, ni réſiſter à la rigueur du froid; il a fallu chercher, parmi les hôtes des forêts, l'eſpèce la moins ſauvage & la plus profitable; les Lappons ont fait ce que nous ferions nous-mêmes, ſi nous venions à perdre notre bétail: il faudroit bien alors, pour y ſuppléer, apprivoiſer les cerfs, les chevreuils de nos bois, & les rendre animaux domeſtiques; & je ſuis perſuadé qu'on en viendroit à bout, & qu'on ſauroit bientôt en tirer autant d'utilité que les Lappons en tirent de leurs rennes. Nous devons ſentir par cet exemple, juſqu'où s'étend pour nous la libéralité de la Nature; nous n'uſons pas à beaucoup près de toutes les richeſſes qu'elle nous offre, le fonds en eſt bien plus immenſe que nous ne l'imaginons: elle nous a donné le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux domeſtiques pour nous ſervir, nous nourrir, nous vêtir; & elle a encore des eſpèces de réſerve, qui pourroient ſuppléer à leur défaut, & qu'il ne tiendroit qu'à

nous d'aſſujettir & de faire ſervir à nos beſoins. L'homme ne ſait pas aſſez ce que peut la Nature, ni ce qu'il peut ſur elle : au lieu de la rechercher dans ce qu'il ne connoît pas, il aime mieux en abuſer dans tout ce qu'il en connoît.

En comparant les avantages que les Lappons tirent du renne apprivoiſé, avec ceux que nous retirons de nos animaux domeſtiques, on verra que cet animal en vaut ſeul deux ou trois; on s'en ſert comme du cheval, pour tirer des traîneaux, des voitures; il marche avec bien plus de diligence & de légèreté, fait aiſément trente lieues par jour, & court avec autant d'aſſurance ſur la neige gelée que ſur une pelouſe. La femelle donne du lait plus ſubſtantiel & plus nourriſſant que celui de la vache; la chair de cet animal eſt très-bonne à manger; ſon poil fait une excellente fourrure, & la peau paſſée devient un cuir très-ſouple & très-durable : ainſi, le renne donne ſeul tout ce que nous tirons du cheval, du bœuf & de la brebis.

La manière dont les Lappons élèvent & conduisent ces animaux, mérite une attention particulière. Olaüs *(c)*, Scheffer *(d)*, Regnard *(e)*, nous ont donné sur cela des détails intéressans, que nous croyons devoir présenter ici par extrait, en réformant ou supprimant les faits sur lesquels ils se sont trompés. Le bois du renne beaucoup plus grand, plus étendu & divisé en un bien plus grand nombre de rameaux que celui du cerf, disent ces Auteurs, est une espèce de singularité admirable & monstrueuse : la nourriture de cet animal pendant l'hiver, est une mousse blanche qu'il sait trouver sous les neiges épaisses en les fouillant avec son bois, & les détournant avec ses pieds ; en été, il vit de boutons & de feuilles d'arbre, plutôt que d'herbes, que les rameaux de son bois avancés en avant ne lui permettent

(c) Hist. de Gentibus septent. autore Olao magno. Antuerpiæ, 1558, pag. 205 *& seq.*

(d) Histoire de la Lapponie, traduite du latin, de Jean Scheffer. *Paris, 1678, page 205 & suiv.*

(e) Œuvres de Regnard. *Paris, 1747, tome Ier page 172 & suiv.*

pas de brouter aisément ; il court sur la neige & enfonce peu à cause de la largeur de ses pieds..... Ces animaux sont doux, on en fait des troupeaux, qui rapportent beaucoup de profit à leur maître ; le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds, les bois, le poil, la chair, tout en est bon & utile ; les plus riches Lappons ont des troupeaux de quatre ou cinq cents rennes, les pauvres en ont dix ou douze ; on les mène au pâturage, on les ramène à l'étable, ou bien on les enferme dans des parcs pendant la nuit pour les mettre à l'abri de l'insulte des loups ; lorsqu'on leur fait changer de climat, ils meurent en peu de temps ; autrefois Stenon, prince de Suède, en envoya six à Frédéric, duc de Holstein ; & moins anciennement, en 1533, Gustave, roi de Suède, en fit passer dix en Prusse, mâles & femelles, qu'on lâcha dans les bois : tous périrent sans avoir produit, ni dans l'état de domesticité, ni dans celui de liberté. « J'aurois bien voulu, dit M. Regnard, mener « en France quelques rennes en vie ; «

» plusieurs gens l'ont tenté inutilement ; » & l'on en conduisit l'année passée » trois ou quatre à Dantzick, où ils » moururent, ne pouvant s'accommoder » à ce climat, qui est trop chaud pour eux ».

Il y a en Lapponie des rennes sauvages & des rennes domestiques. Dans le temps de la chaleur, on lâche les femelles dans les bois, on les laisse rechercher les mâles sauvages ; &, comme ces rennes sauvages sont plus robustes & plus forts que les domestiques, on préfère ceux qui sont issus de ce mélange pour les atteler au traîneau : ces rennes sont moins doux que les autres ; car non-seulement ils refusent quelquefois d'obéir à celui qui les guide, mais ils se retournent brusquement contre lui, l'attaquent à coups de pieds, en sorte qu'il n'a d'autre ressource que de se couvrir de son traîneau, jusqu'à ce que la colère de sa bête soit appaisée ; au reste cette voiture est si légère, qu'on la manie & la retourne aisément sur soi ; elle est garnie par-dessous de peaux de jeunes rennes, le poil tourné contre la

neige & couché en arrière, pour que le traîneau gliſſe plus facilement en avant & recule moins aiſément dans la montagne ; le renne attelé n'a pour collier qu'un morceau de peau, où le poil eſt reſté, d'où deſcend vers le poitrail un trait qui lui paſſe ſous le ventre, entre les jambes, & va s'attacher à un trou qui eſt ſur le devant du traîneau ; le Lappon n'a pour guides qu'une ſeule corde, attachée à la racine du bois de l'animal, qu'il jette diverſement ſur le dos de la bête, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, ſelon qu'il veut la diriger à droite ou à gauche ; elle peut faire quatre ou cinq lieues par heure ; mais plus cette manière de voyager eſt prompte, plus elle eſt incommode, il faut y être habitué & travailler continuellement pour maintenir ſon traîneau & l'empêcher de verſer.

Les rennes ont à l'extérieur beaucoup de choſes communes avec les cerfs, & la conformation des parties intérieures eſt, pour ainſi dire, la même *(f)*; de cette conformité de nature, réſultent des

(f) Vide Rangifer. Anatom. Barth. Act. 1671, n.° CXXXV.

habitudes analogues & des effets semblables. Le renne jette son bois tous les ans, comme le cerf, & se charge comme lui de venaison ; il est en rut dans la même saison, c'est-à-dire, vers la fin de septembre ; les femelles dans l'une & dans l'autre espèce portent huit mois, & ne produisent qu'un petit ; les mâles ont de même une très-mauvaise odeur dans ce temps de chaleur ; & parmi les femelles, comme parmi les biches, il s'en trouve quelques-unes qui ne produisent pas *(g)*; les jeunes rennes ont aussi, comme les faons, dans le premier âge, le poil d'une couleur variée ; il est d'abord d'un roux, mêlé de jaune, & devient avec l'âge, d'un brun presque noir *(h)*; chaque petit suit sa mère pendant deux ou trois ans, &

(g) Sur cent femelles, il ne s'en trouve pas dix qui ne portent, & qui à cause de leur sterilité sont appelées *Raones ;* celles-ci ont la chair fort succulente vers l'automne, comme si elles avoient été engraissées exprès. *Scheffer, page 204.*

(h) La couleur de leur poil est plus noire que celle du cerf. . . . . . Les rennes sauvages sont toujours plus fortes, plus grandes & plus noires que les domestiques. *Regnard, tome I.er page 108.*

ce n'eſt qu'à l'âge de quatre ans révolus que ces animaux ont acquis leur plein accroiſſement : c'eſt auſſi à cet âge qu'on commence à les dreſſer & les exercer au travail ; pour les rendre plus ſouples, on leur fait ſubir d'avance la caſtration, & c'eſt avec les dents que les Lappons font cette opération. Les rennes entiers ſont fiers & trop difficiles à manier : on ne ſe ſert donc que des hongres, parmi leſquels on choiſit les plus vifs & les plus légers pour courir au traîneau, & les plus peſans pour voiturer à pas plus lents les proviſions & les bagages. On ne garde qu'un mâle entier pour cinq ou ſix femelles, & c'eſt à l'âge d'un an que ſe fait la caſtration ; ils ſont encore comme les cerfs ſujets aux vers dans la mauvaiſe ſaiſon, il s'en engendre ſur la fin de l'hiver une ſi grande quantité ſous leur peau, qu'elle en eſt alors toute criblée ; ces trous de vers ſe referment en été, & auſſi ce n'eſt qu'en automne que l'on tue les rennes pour en avoir la fourrure ou le cuir.

Les troupeaux de cette eſpèce demandent beaucoup de ſoin : les rennes

ſont ſujets à s'écarter, & reprennent volontiers leur liberté naturelle; il faut les ſuivre & les veiller de près; on ne peut les mener paître que dans des lieux découverts, & pour peu que le troupeau ſoit nombreux on a beſoin de pluſieurs perſonnes pour les garder, pour les contenir, pour les rappeler, pour courir après ceux qui s'éloignent; ils ſont tous marqués, afin qu'on puiſſe les reconnoître: car il arrive ſouvent, ou qu'ils s'égarent dans les bois, ou qu'ils paſſent à un autre troupeau: enfin les Lappons ſont continuellement occupés à ces ſoins; les rennes ſont toutes leurs richeſſes, & ils ſavent en tirer toutes les commodités, ou, pour mieux dire, les néceſſités de la vie; ils ſe couvrent depuis les pieds juſqu'à la tête de ces fourrures, qui ſont impénétrables au froid & à l'eau: c'eſt leur habit d'hiver; l'été ils ſe ſervent des peaux dont le poil eſt tombé; ils ſavent auſſi filer ce poil; ils en recouvrent les nerfs qu'ils tirent du corps de l'animal, & qui leur ſervent de cordes & de fil; ils en mangent la chair, en boivent le lait, & en font des fromages

très-gras : ce lait épuré & battu donne, au lieu de beurre, une eſpèce de ſuif, cette particularité, auſſi-bien que la grande étendue du bois dans cet animal, & l'abondante venaiſon dont il eſt chargé dans le temps du rut, ſont autant d'indices de la ſurabondance de nourriture ; & ce qui prouve encore que cette ſurabondance eſt exceſſive ou du moins plus grande que dans aucune eſpèce, c'eſt que le renne eſt le ſeul dont la femelle ait un bois comme le mâle, & le ſeul encore dont le bois tombe & ſe renouvelle malgré la caſtration *(i)* ; car dans les cerfs, les daims

(i) Uterque ſexus cornutus eſt ...... Caſtratus quotannis cornua deponit. Linn. *ſyſt. nat.* edit. X, pag. 67. *Nota.* C'eſt ſur cette ſeule autorité de M. Linnæus, que nous avançons ce fait, duquel nous ne voulons pas douter, parce qu'ayant voyagé dans le Nord & demeurant en Suède, il a été à portée d'être bien informé de tout ce qui concerne le renne ; j'avoue cependant que cette exception doit paroître ſingulière, attendu que dans tous les autres animaux de ce genre, l'effet de la caſtration empêche la chûte ou le renouvellement du bois, & que d'ailleurs on peut oppoſer à M. Linnæus un témoignage contraire & poſitif. *Caſtratis rangiferis Lappones utuntur. Cornua caſtratorum non decidunt & cum hirſuta ſunt ſemper pilis luxuriant.* Hulden, *Rangifer. Jenæ,* 1697,

& les chevreuils qui ont subi cette opération, la tête de l'animal reste pour toujours dans le même état où elle étoit au moment de la castration ; ainsi, le renne est de tous les animaux celui où le superflu de la matière nutritive est le plus apparent, & cela tient peut-être moins à la nature de l'animal qu'à la qualité de la nourriture *(k)*; car cette mousse blanche, qui fait, sur-tout pendant l'hiver, son unique aliment, est un *lichen* dont la substance semblable à celle de la morille ou de la barbe de chèvre,

Mais M. Hulden n'avoit peut-être d'autre raison que l'analogie pour avancer ce fait ; & l'autorité d'un habile Naturaliste, tel que M. Linnæus, vaut seule plus que le témoignage de plusieurs gens moins instruits. Le fait très-certain, que la femelle porte un bois comme le mâle, est une autre exception qui appuie la première ; l'usage où sont les Lappons de ne pas amputer les testicules au renne, mais seulement de le bistourner, en comprimant avec les dents les vaisseaux qui y aboutissent la favorise encore : car l'action des testicules qui paroît necessaire à la production du bois, n'est pas ici totalement détruite, elle n'est qu'affoiblie & peut bien s'exercer dans le mâle bistourné, puisqu'elle a son effet, même dans les femelles.

(k) Voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans le II.e volume de cette Histoire naturelle, *article du Cerf.*

eſt très-nourriſſante & beaucoup plus chargée de molécules organiques que les herbes, les feuilles ou les boutons des arbres *(l)*, & c'eſt par cette raiſon que le renne a plus de bois & plus de venaiſon que le cerf, & que les femelles & les hongres n'en ſont pas dépourvus : c'eſt encore de-là que vient la grande variété qui ſe trouve dans la grandeur, dans la figure & dans le nombre des andouillers & des rameaux du bois des rennes; les mâles qui n'ont été ni chaſſés ni contraints, & qui ſe nourriſſent largement & à ſouhait de cet aliment ſubſtantiel, ont un bois prodigieux, il s'étend en arrière preſque ſur leur croupe, & en avant au-delà du muſeau; celui des hongres eſt moindre, quoique

(l) Ceci eſt ſingulièrement remarquable, que quoique le renne ne mange en hiver que cette mouſſe & en très-grande quantité, il s'en engraiſſe toutefois mieux, & il eſt plus net & couvert d'un plus beau poil que quand il mange en été les meilleures herbes, auquel temps il fait horreur à voir. La raiſon pourquoi ces animaux ſe portent mieux & ſont plus gras en automne & en hiver, c'eſt qu'ils ne peuvent nullement ſouffrir le chaud, ce qui fait qu'ils n'ont que les nerfs, la peau & les os en été. *Scheffer, Hiſtoire de la Lapponie, page 206.*

ſouvent il ſoit encore plus grand que le bois de nos cerfs ; enfin celui que portent les femelles eſt encore plus petit ; ainſi ces bois varient, non-ſeulement comme les autres par l'âge, mais encore par le ſexe & par la mutilation des mâles ; ces bois ſont donc ſi différens les uns des autres, qu'il n'eſt pas ſurprenant que les Auteurs qui ont voulu les décrire, ſoient ſi peu d'accord entr'eux.

Une autre ſingularité que nous ne devons pas omettre, & qui eſt commune au renne & à l'élan, c'eſt que quand ces animaux courent ou ſeulement précipitent leurs pas, les cornes de leurs pieds *(m)*, font à chaque mouvement un bruit de craquement ſi fort, qu'il ſemble

(m) Rangiferum pulices, Oeſtra, tabani ad alpes cogunt, crepitantibus ungulis. Linn. *ſyſt. nat. edit. X, p. 67.* — Le renne eſt encore différent du cerf, en ce qu'il a les pieds plus courts & beaucoup plus gros, & ſemblables aux pieds des buffles ; c'eſt pourquoi il a naturellement l'ongle ou la corne du pied fendue en deux, & preſque ronde comme celle des vaches ou des taureaux. De quelque manière qu'il marche, ſoit qu'il aille lentement, ou qu'il coure, les jointures de ſes jambes font un aſſez grand bruit, tout de même que des cailloux qui tomberoient l'un ſur l'autre, ou des noix

que toutes les jointures des jambes ſe déboîtent; les loups avertis par ce bruit ou par l'odeur de la bête courent au-devant, la ſaiſiſſent & en viennent à bout, s'ils ſont en nombre; car le renne ſe défend d'un loup ſeul, ce n'eſt point avec ſon bois, lequel en tout lui nuit plus qu'il ne lui ſert, c'eſt avec les pieds de devant qu'il a très-forts, il en frappe le loup avec aſſez de violence pour l'étourdir ou l'écarter, & fuit enſuite avec aſſez de vîteſſe pour n'être plus atteint. Un ennemi plus dangereux pour lui, quoique moins fréquent & moins nombreux, c'eſt le *roſomack* ou *glouton :* cet animal encore plus vorace, mais plus lourd que le loup, ne pourſuit pas le renne, il grimpe & ſe cache ſur un

que l'on caſſeroit, & ce bruit s'entend auſſi-tôt que l'on peut appercevoir la bête. *Scheffer*, page 202. — *Fragor ac ſtrepitus pedum, ungularumque tantus eſt in celeri progreſſu, ac ſi ſilices vel nuces collidantur; qualem ſtrepitum articulorum etiam in alce obſervavi.* Hulden. *Rangifer. Jenæ, 1697.* — Ce qui eſt de remarquable dans le renne, c'eſt que tous ſes os, & particulièrement les articles des pieds craquent comme ſi on remuoit des noix, & font un cliquetis ſi fort, qu'on entend cet animal preſque d'auſſi loin qu'on le voit. *Regnard, tome I.er page 108.*

arbre pour l'attendre au passage : dès qu'il le voit à portée, il se lance dessus, s'attache sur son dos en y enfonçant les ongles *(n)*, & lui entamant la tête ou le cou avec les dents, ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé ; il fait la même guerre & emploie les mêmes ruses contre l'élan qui est encore plus puissant & plus fort que le renne ; ce *rosmack* ou

(n) Il y a encore un animal gris-brun de la hauteur d'un chien, que les Suédois appellent *Jært* & les Latins *Gulo*, qui fait aussi une guerre sanglante aux rennes. Cette bête monte sur les arbres les plus hauts pour voir & n'être point vue, & pour surprendre son ennemi; lorsqu'il découvre un renne, soit sauvage, soit domestique passant sous l'arbre sur lequel il est, il se jette sur son dos & mettant ses pattes de devant sur le cou, & celles de derrière sur la queue ; il s'étend & se roidit d'une telle violence, qu'il fend le renne sur le dos, & enfonce son museau qui est extrêmement pointu, dans la bête, dont il boit tout le sang. La peau du jært est très-belle & très-fine, & on la compare même aux zibelines. *Œuvres de Regnard, tome I.er page 154.* — Le caribou court sur la neige presqu'aussi vîte que sur la terre, parce que ses ongles (pieds) qui sont fort larges l'empêchent d'enfoncer; lorsqu'il habite le fort des bois, il s'y fait des routes en hiver comme l'orignal, & y est attaqué de même par le carcajou. *Histoire de l'Académie des Sciences, année 1713, page 14. Nota.* Le carcajou est le même animal que le *jært* ou *glouton*.

glouton du nord eſt le même animal que le *carcajou* ou *quinquajou* de l'Amérique ſeptentrionale; ſes combats avec l'orignal ſont fameux, & comme nous l'avons dit, l'orignal du Canada eſt le même que l'élan d'Europe; il eſt ſingulier que cet animal, qui n'eſt guère plus gros qu'un blaireau, vienne à bout d'un élan, dont la taille excède celle d'un grand cheval, & dont la force eſt telle que d'un ſeul coup de pied *(o)*, il peut tuer un loup, mais le fait eſt atteſté par tant de témoins *(p)* que l'on ne peut en douter.

(o) Lupi & ungulis & cornibus vel interimuntur vel effugantur ab alce, tanta enim vis eſt in ictu ungulæ ut illico tractum lupum interimat aut fodiat quod ſæpius in canibus robuſtiſſimis venatores experiuntur. Olai magni, hiſt. de gent. ſeptent. pag. 135.

(p) Quieſcentes humi & erecti ſtantes onagri maximi à minimâ quandoque muſtelâ guttur inſiliente mordentur ut ſanguine decurrente illico deficiant morituri. Adeo inſatiabilis eſt hæc beſtiola in cruore ſugendo ut vix ſimilem ſuæ quantitatis habeat in omnibus creaturis. Olai magni, hiſt. de gent. ſept. pag. 134. — *Nota.* 1.° qu'Olaüs a ſouvent déſigné l'élan par le mot *Onager.* 2.° Qu'il indique mal le glouton en le comparant à une petite belette; car cet animal eſt plus gros qu'un blaireau. — Le quincajou monte dans les arbres, ſe couche

L'élan & le renne ſont tous deux du nombre des animaux ruminans ; leur manière de ſe nourrir l'indique, & l'inſpection des parties intérieures le démontre *(q)*; cependant Tornæus Scheffer

tout de ſon long ſur une branche, attend-là quelqu'orignal : s'il en paſſe, il ſe jette deſſus ſon dos, il l'accole de ſes griffes, l'entoure de ſa queue, puis lui ronge le cou un peu au-deſſous des oreilles, tant qu'il le faſſe tomber bas ; il a beau courir & ſe frotter contre les arbres, il ne quitte jamais ſa priſe. *Deſcription de l'Amérique ſeptentrionale, par Denys, page 329.* — Le carcajou attaque & met à mort l'orignal & le caribou ; l'orignal choiſit en hiver un canton où croît abondamment l'*anagyris fœtida* ou *bois puant*, parce qu'il s'en nourrit ; & quand la terre eſt couverte de cinq ou ſix pieds de neige, il ſe fait dans ces cantons des chemins qu'il n'abandonne point qu'il ne ſoit pourſuivi par les chaſſeurs ; le carcajou ayant obſervé la route de l'orignal, grimpe ſur un arbre auprès duquel il doit paſſer, & de-là s'élance ſur lui & lui coupe la gorge en un moment : en vain l'orignal ſe couche par terre, ou ſe frotte contre les arbres, rien ne fait lâcher priſe au carcajou, & des chaſſeurs ont trouvé quelquefois des morceaux de ſa peau, larges comme la main, qui étoient demeurés à l'arbre contre lequel l'orignal s'étoit frotté. *Hiſtoire de l'Académie des Sciences, année 1707, page 13.*

(q) Dans l'élan, les parties du devant avoient quelque choſe d'approchant de celui d'un bœuf, principalement en ce qui regarde les quatre ventricules & les

Scheffer *(r)*, Regnard *(ſ)*, Hulden *(t)*, & plusieurs autres ont écrit que le renne ne ruminoit pas; Ray *(u)* a eu raison de dire que cela lui paroissoit incroyable, & en effet le renne *(x)* rumine comme le cerf & comme tous les autres animaux qui ont plusieurs estomacs; la durée de la vie dans le renne domestique, n'est que de quinze ou seize ans *(y)*; mais il est à

& les intestins. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, partie I, page 184.

(r) Ceci est encore à remarquer dans le renne, qu'il ne rumine point, quoiqu'il ait la corne du pied fendue. *Scheffer*, page 200.

(ſ) L'on remarque aussi dans les rennes, que quoiqu'ils aient le pied fendu, ils ne ruminent point. *Regnard*, tome I, page 109.

(t) Sunt bisulci & corrigeri, attamen non ruminant Rangiferi. Hulden, *Rangiferi*, &c.

(u) Profecto (inquit Peyerus) mirum videtur animal illud insigniter cornutum ac præterea bisulum, cervisque speciesimillimum ruminatione destitui, ut dignum censeam argumentum altiore indagine curiosorum, quibus Renones fors subministrat aut principum favor. Hactenus Peyerus; *mihi certè non mirum tantum videtur sed planè incredibile.* Ray, *Syn. quad.* pag. 89.

(x) Rangifer ruminat æque ac aliæ species sui generis. Linn. *Faun. Suecica*, pag. 14.

(y) Ætas ad tredecim vel ultra quindecim annos non excedit in domesticis. Huld. — *Ætas sexdecim annorum.*

présumer que dans le renne sauvage elle est plus longue, cet animal étant quatre ans à croître, doit vivre vingt-huit ou trente ans, lorsqu'il est dans son état de nature. Les Lappons chassent les rennes sauvages de différentes façons, suivant les différentes saisons; ils se servent des femelles domestiques pour attirer les mâles sauvages dans le temps du rut *(z)*;

Linn. *Syst. nat.* edit. X, *page 67.* — Les rennes qui évitent tous les maux, & qui surmontent toutes les maladies & les incommodités, vivent rarement plus de treize ans. *Scheffer, page 209.*

(z) Les Lappons chassent les rennes avec des filets, des hallebardes, des flèches & des mousquets; cela se fait en automne ou au printemps : en automne environ la Saint-Matthieu, lorsque les rennes sont en rut; les Lappons se transportent aux endroits des forêts où ils savent qu'il y a des rennes femelles domestiques, & ils les attachent à des arbres : cette femelle appelle le mâle, & lorsqu'il est sur le point de la couvrir, le chasseur le tue d'un coup de mousquet ou de flèche . . . . . Au printemps lorsque les neiges commencent à se ramollir, & que ces animaux s'y enfoncent & s'y embarrassent, les Lappons chaussés de leurs raquettes les poursuivent & les atteignent . . . . . On les pousse en d'autres rencontres avec des chiens qui les font donner dans les filets; on se sert enfin d'une sorte de rets, qui sont des perches entrelacées les unes dans les autres en forme de deux grandes haies champêtres, qui font une allée fort longue & par fois de deux lieues, afin

ils les tuent à coups de mousquet, ou les tirent avec l'arc & décochent leurs flèches avec tant de roideur, que malgré la prodigieuse épaisseur du poil & la fermeté du cuir, il n'en faut souvent qu'une pour tuer la bête.

Nous avons recueilli les faits de l'histoire du renne avec d'autant plus de soin, & nous les avons présentés avec d'autant plus de circonspection que nous ne pouvions pas par nous-mêmes nous assurer de tous, & qu'il n'est pas possible d'avoir ici cet animal vivant : ayant témoigné mes regrets à cet égard à quelques-uns de mes amis, M. Collinson, Membre de la Société Royale de Londres, homme aussi recommandable par ses vertus que par son mérite littéraire, & avec lequel je suis lié d'amitié depuis plus de vingt ans, a eu la bonté de m'envoyer un dessin du squelette du renne, & j'ai reçu de Canada un fœtus de caribou; au moyen

que les rennes étant une fois poussées & engagées dedans soient enfin contraintes, en fuyant, de tomber dans une grande fosse faite exprès au bout de l'ouvrage. *Scheffer, page 209.*

de ces deux pièces & de plusieurs bois de rennes, qui nous sont venus de différens endroits, nous avons été en état de vérifier les ressemblances générales & les différences principales du renne avec le cerf, comme on le verra dans la description des fœtus, du squelette & des bois de cet animal *.

A l'égard de l'élan, j'en ai vu un vivant, il y a environ quinze ans, que je voulus faire dessiner, mais comme il resta peu de jours à Paris, on n'eut pas le temps d'achever le dessin, & je n'eus moi-même que celui de vérifier la description que M.rs de l'Académie des Sciences ont autrefois donnée de ce même animal, & de m'assurer qu'elle est exacte & très-conforme à la Nature.

« L'élan, dit le rédacteur de ces Mé-
» moires de l'Académie *(a)*, est remar-
» quable par la longueur du poil, la gran-
» deur des oreilles, la petitesse de la
» queue & la forme de l'œil, dont le

* Voyez le *tome XXIV* de cette Histoire Naturelle de *l'édition en trente-un volumes*.

(a) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux. *Partie I.re page 178 & suivantes.*

grand angle eſt beaucoup fendu, de « même que la gueule, qui l'eſt bien plus « qu'aux bœufs, qu'aux cerfs & qu'aux « autres animaux qui ont le pied fourché ... « L'élan que nous avons diſſéqué étoit « à peu près de la grandeur d'un cerf ; « la longueur de ſon corps étoit de cinq « pieds & demi, depuis le bout du muſeau « juſqu'au commencement de la queue, « qui n'étoit longue que de deux pouces ; « ſa tête n'avoit point de bois, parce que « c'étoit une femelle, & le cou étoit court « n'ayant que neuf pouces de long & « autant de large, les oreilles avoient neuf « pouces de long ſur quatre de large...... « La couleur du poil n'étoit pas fort « éloignée de celle du poil de l'âne, dont « le gris approche quelquefois de celui « du chameau.... Mais ce poil étoit d'ail- « leurs fort différent de celui de l'âne, « qui eſt beaucoup plus court, & de celui « du chameau qui l'a beaucoup plus dé- « lié ; la longueur de ce poil étoit de « trois pouces, & ſa groſſeur égaloit « celle du plus gros crin de cheval : cette « groſſeur alloit toujours en diminuant « vers l'extrémité qui étoit fort pointue, «

» & vers la racine elle diminuoit aussi, » mais tout-à-coup, faisant comme la » poignée d'une lance : cette poignée » étoit d'une autre couleur que le reste » du poil, étant blanche & diaphane » comme de la soie de pourceau...... » Ce poil étoit long comme à l'ours, » mais plus droit, plus gros & plus » couché, & tout d'une même espèce ; » la lèvre supérieure étoit grande & dé- » tachée des gencives, mais non pas si » grande que Solin l'a décrit, & que » Pline l'a fait à l'animal qu'il appelle » *machlis*. Ces Auteurs disent que cette » bête est contrainte de paître à recu- » lons, afin d'empêcher que sa lèvre » ne s'engage entre ses dents : nous » avons observé dans la dissection, que » la Nature a autrement pourvu à cet » inconvénient par la grandeur & la » force des muscles, qui sont particu- » lièrement destinés à élever cette lèvre » supérieure ; nous avons aussi trouvé » les articulations de la jambe fort serrées » par des ligamens, dont la dureté & » l'épaisseur peut avoir donné lieu à » l'opinion qu'on a eue que l'*alce* ne

peut se relever quand il est une fois « tombé..... Ses pieds étoient sembla- « bles à ceux du cerf, mais beaucoup « plus gros & n'avoient d'ailleurs rien « d'extraordinaire.......... Nous avons « observé que le grand coin de l'œil « étoit fendu en embas, beaucoup plus « qu'il ne l'est aux cerfs, aux daims & « aux chevreuils, mais d'une façon par- « ticulière, qui est que cette fente n'étoit « pas selon la direction de l'ouverture de « l'œil, mais faisoit un angle avec la ligne « qui va d'un des coins de l'œil à l'autre ; « la glande lacrymale inférieure avoit un « pouce & demi de long, sur sept lignes « de large.... Nous avons trouvé dans « le cerveau une partie dont la grandeur « avoit aussi rapport avec l'odorat, qui « est plus exquis dans l'élan que dans « aucun autre animal, suivant le témoi- « gnage de Pausanias ; car les nerfs ol- « factifs, appelés communément les *apo-* « *physes mamillaires*, étoient sans compa- « raison plus grands qu'en aucun autre « animal, que nous avons disséqué, « ayant plus de quatre lignes de dia- « mètre... Pour ce qui est du morceau «

» de chair que quelques Auteurs lui met-
» tent ſur le dos, & les autres ſous le
» menton, on peut dire que, s'ils ne ſe
» ſont point trompés, ou n'ont point été
» trop crédules, ces choſes étoient parti-
culières aux élans dont ils parlent ».
Nous pouvons, à cet égard, ajouter notre propre témoignage à celui de M.rs de l'Académie, dans l'élan que nous avons vu vivant, & qui étoit femelle; nous n'avons pas remarqué qu'il y eût une loupe ſous le menton, ni ſur la gorge; cependant M. Linnæus, qui doit connoître les élans mieux que nous, puiſqu'il habite leur pays, fait mention de cette loupe ſur la gorge, & la donne même comme un caractère eſſentiel à l'élan: *Alces cervus cornibus à caulibus palmatis caruncula gutturali.* Syſt. nat. edit. X, pag. 66. Il n'y a d'autre moyen de concilier cette aſſertion de M. Linnæus, avec notre négation, qu'en ſuppoſant cette *loupe* ou *caroncule gutturale* à l'élan mâle que nous n'avons pas vu; & ſi cela eſt, cet Auteur n'auroit pas dû en faire un caractère eſſentiel à l'eſpèce, puiſque la femelle ne l'a pas:

peut-être auſſi cette caroncule eſt-elle une maladie commune parmi les élans, une eſpèce de goître, car dans les deux figures que Geſner *(b)* donne de cet animal, la première qui n'a point de bois, porte une groſſe caroncule ſous le cou; & à la ſeconde, qui repréſente un élan mâle avec ſon bois, il n'y a point de caroncule.

En général, l'élan eſt un animal beaucoup plus grand & bien plus fort que le cerf & le renne *(c)*; il a le poil ſi rude

(b) Geſner, *Hiſt. quad.* pag. 1 & 3.

(c) L'élan ſurpaſſe le renne de beaucoup en grandeur, étant égal aux plus grands chevaux; l'élan, outre cela, a les cornes bien plus courtes, & larges de deux paulmes de main, leſquelles ont aux côtés & par-devant des andouillers en aſſez petit nombre; il n'a pas les pieds ronds, & ſur-tout ceux de devant, mais longs, dont il ſe bat rudement; il en perce les hommes & les chiens. Il ne reſſemble pas mieux au renne par la tête qu'il a plus longue avec de grandes & groſſes lèvres qui lui pendent. Sa couleur n'eſt pas ſi blanche que celle du renne, mais elle tire également par-tout ſon corps ſur un jaune très-obſcur, mêlé avec un gris-cendré, & puis quand il marche on n'entend pas le bruit des jointures de ſes jambes, comme il arrive à tous les rennes; enfin quiconque a bien conſidéré l'un & l'autre animal (ce qui m'eſt pluſieurs fois arrivé) y a remarqué tant de différences qu'il y a

& le cuir si dur que la balle du mousquet peut à peine y pénétrer *(d)*; il a les jambes très-fermes, avec tant de mouvement & de force, sur-tout dans les pieds de devant, que d'un seul coup il peut tuer un homme, un loup & même casser un arbre. Cependant on le chasse à peu près comme nous chassons le cerf, c'est-à-dire, à force d'hommes & de chiens; on assure que lorsqu'il est lancé ou poursuivi, il lui arrive souvent de tomber tout-à-coup *(e)*, sans avoir été ni tiré ni blessé;

sujet de s'étonner de ce qu'il se trouve des personnes qui les prennent pour le même. *Scheffer, page 310.*

(d) Alces ungula ferit, quinquaginta milliaria de die percurrit, corium globum plumbeum fere eludit. Linn. *Syst. nat.* édit. X, pag. 67.

(e) La chasse ayant été préparée le jour de devant, nous ne fumes pas à plus d'une portée de pistolet dans le bois, que nous avisames un elan, qui, courant devant nous, tomba tout d'un coup sans avoir été tiré, ni avoir entendu tirer : ce qui m'obligea de demander à mon guide & interprète d'où venoit que cet animal étoit tombé de la sorte; à quoi il me répondit que c'étoit du mal caduc, duquel tous ces animaux sont affligés, qui est la cause pour laquelle on les nomme *ellends*, qui veut dire *misérable* . . . . & n'étoit ce mal qui les fait tomber, on auroit de la peine à les attraper, ce que je vis peu après que le gentilhomme Norvégien eut tué cet élan dans son mal; en

de-là on a présumé qu'il étoit sujet à l'épilepsie, & de cette présomption (qui n'est pas bien fondée, puisque la peur seule pourroit produire le même effet) on a tiré cette conséquence absurde, que la corne de ses pieds devoit guérir de l'épilepsie, & même en préserver, & ce préjugé grossier a été si généralement répandu, qu'on voit encore aujourd'hui quantité de gens du peuple porter des bagues, dont le chaton renferme un petit morceau de corne d'élan.

poursuivant ensuite un autre pendant plus de deux heures sans pouvoir l'attraper, & que nous n'aurions jamais pris sans qu'il tombât comme le premier, du même mal caduc, après avoir tué trois des plus forts chiens de ce gentilhomme avec les pieds de devant, ce qui le fâcha fort & ne voulut pas chasser davantage... Il me donna pour témoignage d'amitié les pieds gauches de derrière des élans qu'il avoit tués, me faisant entendre que c'étoit un remède souverain pour ceux qui tombent du haut-mal; à quoi je répondis en riant, que je m'étonnois que ce pied ayant tant de vertu, l'animal qui le portoit ne s'en guérissoit pas, l'ayant toujours avec lui : ce gentilhomme se prit à rire aussi, & dit que j'avois raison, en ayant donné à plusieurs personnes affligées de pareil mal, qui n'avoient pas été guéries, & qu'il connoissoit aussi-bien que moi, que cette prétendue vertu du pied d'élan étoit une erreur populaire. *Voyage de la Martinière. Paris, 1671, page 10 & suivantes.*

Comme il y a très-peu d'hommes dans les parties septentrionales de l'Amérique, tous les animaux, & en particulier les élans, y sont en plus grand nombre que dans le nord de l'Europe. Les Sauvages n'ignorent pas l'art de les chasser & de les prendre *(f)*, ils les suivent à la piste, quelquefois pendant plusieurs jours de suite, & à force de constance & d'adresse, ils en viennent à bout ; la chasse en hiver est sur-tout singulière. « On se sert, dit » Denys, de raquettes, par le moyen » desquelles on marche sur la neige sans » enfoncer...... L'orignal ne fait pas » grand chemin, parce qu'il enfonce » dans la neige, ce qui le fatigue beau- » coup à cheminer ; il ne mange que le » jet du bois de l'année : là où les Sau- » vages trouvoient le bois mangé, ils » rencontroient bientôt les bêtes qui » n'en étoient pas loin & les approchoient » facilement, ne pouvant aller vîte ; ils » leur lançoient un dard, qui est un grand » bâton, au bout duquel est emmanché » un grand os pointu qui perce comme

(f) Description de l'Amérique, par Denys, *tome II, page 425 & suivantes.*

une épée ; s'il y avoit plusieurs ori- «
gnaux d'une bande, ils les faisoient fuir : «
alors les orignaux se mettoient tous «
queue à queue, faisant un grand cercle «
d'une lieue & demie ou deux lieues, & «
quelquefois plus, & battoient si bien la «
neige à force de tourner qu'ils n'enfon- «
çoient plus ; celui de devant étant las «
se met derrière ; les Sauvages en em- «
buscade les attendoient passer & là les «
dardoient ; il y en avoit un qui les pour- «
suivoit toujours, à chaque tour il en «
demeuroit un, mais à la fin ils s'écar- «
toient dans le bois ». En comparant cette relation avec celles que nous avons déjà citées, on voit que l'homme sauvage & l'orignal de l'Amérique copient le Lappon & l'Élan d'Europe aussi exactement l'un que l'autre.



LE BOUQUETIN (a), LE CHAMOIS (b) ET LES AUTRES CHÈVRES.

QUOIQU'IL y ait apparence que les Grecs connoiſſoient le Bouquetin & le Chamois, ils ne les ont pas déſignés

(a) Bouquetin, autrefois Bouc eſtain, Boucſtein, c'eſt-à-dire, Bouc de rocher. *Stein* ſignifie *Pierre* dans la langue Teutonique; en latin, *Ibex ;* en Allemand & en Suiſſe, *Steinbock.*

Bouc Eſtain. Obſerv. de Belon, feuillet 14 *recto*, fig. feuillet 14 *verſo. Ibex.* Geſner, *Hiſt. quad.* pag. 303.

Hircus cornibus ſupra nodoſis, infra rotundatis, in dorſum reclinatis ..... Ibex. Le bouc eſtain. Briſſon, *Regn. anim.* pag. 64.

Ibex. Capra cornibus nodoſis in dorſum reclinatis.... Cornibus vaſtis reclinatis, corpore fulvo, arunco nigro. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 68.

(b) Chamois, en Latin *Rupicapra ;* en Italien *Camuza ;* en Allemand *Gemſſ ;* en vieux françois *Yſard, Yſarus Sarris.*

Chamois ; Cenas, Yſard, Rupicapra. Obſerv. de Belon, feuillet 53 *verſo*, & 54 *recto*, fig. feuillet 53 *verſo. NOTA.* Belon prétend que le nom françois

par des dénominations particulières, ni même par des caractères assez précis, pour qu'on puisse les reconnoître ; ils ne les ont indiqués que sous le nom générique de *Chèvres sauvages (c)* : vraisemblablement, ils présumoient que ces animaux étoient de la même espèce que les chèvres domestiques *(d)*, puisqu'ils ne leur ont point appliqué de

Chamois vient du Grec *Cemas ;* mais il n'est pas sûr que le *Cemas* ou plutôt le *Kemas* d'Ælien, indique en effet le Chamois. *Voyez les Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie I.re page 205.*

Rupicapra. Gesner, *hist. quad.* pag. 290.

Chamois. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie I.re page 203, fig. pl. XXIX, page 201.*

Hircus cornibus teretibus, erectis rugosis, ad apicem levibus & uncinatis..... Rupicapra. Le *Chamois* ou *l'Ysard.* Brisson, *Regn. anim.* pag. 66.

Rupicapra. Capra cornibus erectis uncinatis...... Ruffo fusca, sed albâ fronte, vertice, gulâ, auribus intus. Linn. *Syst. nat.* edit. X, pag. 68.

(c) Rupicapras inter capras silvestres adnumerare libet quoniam hoc nomen apud solum Plinium legimus, & apud Græcos simpliciter feræ capræ *dicuntur ut conjicio : nam & magnitudine & figurâ tum cornuum tum figurâ corporis ad villaticas proxime accedunt.* Gesner, *Hist. quadrup.* pag. 292.

(d) Capræ quas alimus, à capris feris sunt ortæ à queis propter Italiam, Capraria insula est nominata. Varro.

noms propres, comme ils l'ont fait à tous les animaux d'espèces différentes : au contraire, nos Naturalistes modernes ont tous regardé le bouquetin & le chamois, comme deux espèces réellement distinctes, & toutes deux différentes de celle de nos chèvres. Il y a des faits & des raisons pour & contre ces deux opinions, & nous allons les exposer en attendant que l'expérience nous apprenne si ces animaux peuvent se mêler & produire ensemble des individus féconds, & qui remontent à l'espèce originaire, ce qui seul peut décider la question.

Le bouquetin mâle diffère du chamois par la longueur, la grosseur & la forme des cornes; il est aussi beaucoup plus grand de corps, & il est plus vigoureux & plus fort : cependant le bouquetin femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites & assez ressemblantes à celles du chamois *(e)*;

(e) Fœmina in hoc genere mare suo minor est, minusque fusca, major Caprâ villaticâ, Rupicapræ non adeo dissimilis : cornua ei parva & ea quoque Rupicapræ aut vulgaris capræ cornibus ferè similia. Stumpfius, apud Gesner, pag. 305.

d'ailleurs ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs & la même patrie; ſeulement le bouquetin, comme plus agile & plus fort s'élève juſqu'au ſommet des plus hautes montagnes; au lieu que le chamois n'en habite que le ſecond étage *(f)*; mais ni l'un ni l'autre ne ſe trouvent dans les plaines : tous deux ſe fraient des chemins dans les neiges, tous deux franchiſſent les précipices en bondiſſant de rochers en rochers, tous deux ſont couverts d'une peau ferme & ſolide, & vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur aſſez rude & d'un poil intérieur plus fin & plus fourni *(g)*, tous deux ont

(f) Rupes montium colunt Rupicapræ, non ſummas tamen ut Ibex, neque tam altè & longè ſaliunt; deſcendunt aliquando ad inferiora Alpium juga. Geſner, *Hiſt. quad.* pag. 292.

(g) Le chamois a les jambes plus longues que la chèvre domeſtique, mais le poil plus court; celui qui garniſſoit le ventre & les cuiſſes, qui étoit le plus long, n'avoit que quatre pouces & demi; au dos & aux flancs le poil étoit de deux eſpèces; car outre le grand poil qui paroiſſoit, il y en avoit un petit, fort court & très-fin, caché deſſous autour des racines du grand, comme au Caſtor; la tête, le ventre & les jambes

une raie noire ſur le dos, ils ont auſſi la queue à peu près de la même grandeur ; le nombre des reſſemblances extérieures eſt ſi grand en comparaiſon des différences, & la conformité des parties intérieures eſt ſi complète, qu'en raiſonnant en conſéquence de tous ces rapports de ſimilitude, on ſeroit porté à conclure que ces deux animaux ne ſont pas d'une eſpèce réellement différente, mais que ce ſont ſimplement des variétés conſtantes d'une ſeule & même eſpèce ; d'ailleurs les bouquetins *(h)*, auſſi-bien que les chamois, lorſqu'on

n'avoient que le gros poil. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Animaux, partie 1.re page 203.*

(h) Si les habitans de l'île de Crète peuvent prendre les faons des bouc eſtains (dont il y a grande quantité) errans par les montagnes, ils les nourriſſent avec les chèvres privées & les rendent apprivoiſées. Mais les ſauvages dont il y a grande quantité, ſont à ceux qui les peuvent prendre ou tuer...... Ils ſont couverts d'un poil fauve.... Ils deviennent gris en vieilliſſant, & portent une ligne noire deſſus l'échine. Nous en avons auſſi en nos montagnes (de France), & principalement ès lieux précipiteux & de difficile accès...... Le bouc eſtain ſaute d'un rocher ſur l'autre de plus de ſix pas d'intervalle, choſe quaſi incroyable à qui ne l'auroit vu. *Obſervations de Belon,* feuillet 14 *recto & verſo.*

les prend jeunes & qu'on les élève avec les chèvres domestiques, s'apprivoisent aisément, s'accoutument à la domesticité, prennent les mêmes mœurs, vont comme elles en troupeaux, reviennent de même à l'étable, & vraisemblablement s'accouplent & produisent ensemble. J'avoue cependant que ce fait, le plus important de tous & qui seul décideroit la question, ne nous est pas connu; nous n'avons pu savoir *(i)*, ni par nous, ni

— *Audio Rupicapras aliquando cicurari.* Gesner, *de quad.* pag. 292. — *Vaslesii ibicem in prima ætate captam omnino cicurari & cum villaticis capris ad pascua ire & redire aiunt, progressu tamen ætatis ferum ingenium non prorsus exuere.* Stumpfius apud Gesner. *Hist. quadrup.* pag. 305.

(i) Nota. Dans la compilation que M.rs Arnaud de Nobleville & Salerne ont fait sur l'histoire des Animaux, il est dit *(tome IV, page 264)*, que les chamois sont en rut presque tout le mois de Septembre, que les femelles portent neuf mois, & qu'elles mettent bas pour l'ordinaire en Juin; si ces faits étoient vrais, ils indiqueroient très-clairement que le chamois n'est pas de la même espèce que la chèvre, qui ne porte qu'environ cinq mois; mais je les crois suspects, pour ne pas dire faux; les chasseurs, comme on le peut voir par les passages que je citerai, assurent au contraire que le chamois & le bouquetin ne sont en rut que dans les mois de Novembre, & que les femelles

par les autres, si les bouquetins & les chamois produisent avec nos chèvres : seulement nous le soupçonnons ; nous sommes à cet égard de l'avis des Anciens, & de plus notre présomption nous paroît fondée sur des analogies que l'expérience a rarement démenties.

Cependant, & voici les raisons contre ; l'espèce du bouquetin & celle du chamois sont toutes deux subsistantes dans l'état de nature, & toutes deux constamment distinctes ; le chamois vient quelquefois de lui-même se mêler au troupeau des chèvres domestiques *(k)*, le bouquetin ne s'y mêle jamais, à moins qu'on ne l'ait apprivoisé ; le bouquetin & le bouc ont une très-longue barbe, & le chamois n'en a point ; les cornes du chamois mâle & femelle sont très-petites ; celles du bouquetin

mettent bas au mois de Mai : ainsi le temps de la gestation au lieu de s'étendre à neuf mois, doit se réduire à peu près à cinq comme dans les chèvres domestiques. Au reste, nous en appelons à l'expérience, & nous ne croyons pas qu'elle nous démente.

(k) Rupicapræ aliquando accedunt usque ad greges caprarum cicurum quos non refugiunt, quod non faciunt ibices. Gesner. *Hist. quad.* pag. 292.

mâle ſont ſi groſſes & ſi longues *(l)*, qu'on n'imagineroit pas qu'elles puſſent appartenir à un animal de cette taille; & le chamois paroît différer du bouquetin & du bouc par la direction de ſes cornes, qui ſont un peu inclinées en avant dans leur partie inférieure & courbées en arrière à la pointe en forme d'hameçon; mais, comme nous l'avons déjà dit, en parlant des bœufs & des brebis, les cornes varient prodigieuſement dans les animaux domeſtiques, elles varient beaucoup auſſi dans les animaux ſauvages ſuivant les différens climats; la femelle dans nos chèvres n'a pas les cornes abſolument ſemblables à celles de ſon mâle; les cornes du bou-

(l) Ibex egregium ut & corpulentum animal, ſpecie fere cervinâ, minus tamen; cruribus quidem gracilibus & capite parvo cervum exprimit. Pulchros & ſplendidos oculos habet. Color pellis fuſcus eſt. Ungulæ biſulcæ & acutæ ut in rupicapris, cornua magni ponderis ei reclinantur ad dorſum, aſpera & nodoſa, eoque magis quo grandior ætas proceſſerit; augentur enim quotannis donec jam vetulis tandem nodi circiter viginti increverint. Bina cornua ultimi incrementi ad pondus ſedecim aut octodecim librarum accedunt. . . . . . Ibex ſaliendo rupicapram longè ſuperat; hoc tantum valet ut niſi qui viderit vix credat. Stumpfius apud Geſner, pag. 305.

quetin mâle ne sont pas fort différentes de celles du bouc, & comme la femelle du bouquetin se rapproche de nos chèvres, & même du chamois, par la taille & par la petitesse des cornes; ne pourroit-on pas en conclure que ces trois animaux, le bouquetin, le chamois & le bouc domestique ne sont en effet qu'une seule & même espèce, mais dans laquelle les femelles sont d'une nature constante, & semblables entr'elles; au lieu que les mâles subissent des variétés qui les rendent différens les uns des autres? Dans ce point de vue, qui n'est peut-être pas aussi éloigné de la Nature que l'on pourroit l'imaginer, le bouquetin seroit le mâle dans la race originaire des chèvres, & le chamois en seroit la femelle *(m)*; je dis que ce point de vue

(m) Nota. Le défaut de barbe dans le chamois, est un caractère féminin, qu'il faut réunir avec les autres; le chamois mâle paroît, ainsi que sa femelle, participer aux qualités féminines de la chèvre; ainsi, on peut présumer que le bouc domestique engendreroit avec la femelle du chamois, & qu'au contraire le chamois mâle ne pourroit engendrer avec la chèvre domestique. Le temps confirmera ou détruira cette conjecture.

n'eſt pas imaginaire, puiſque l'on peut prouver par l'expérience qu'il y a des eſpèces dans la Nature où la femelle peut également ſervir à des mâles d'eſpèces différentes & produire de tous deux; la brebis produit avec le bouc auſſi-bien qu'avec le bélier, & produit toujours des agneaux, des individus de ſon eſpèce; le bélier au contraire ne produit point avec la chèvre; on peut donc regarder la brebis comme une femelle commune à deux mâles différens, & par conſéquent elle conſtitue l'eſpèce indépendamment du mâle. Il en ſera de même dans celle du bouquetin, la femelle ſeule y repréſente l'eſpèce primitive, parce qu'elle eſt d'une nature conſtante; les mâles au contraire ont varié, & il y a grande apparence que la chèvre domeſtique qui ne fait, pour ainſi dire, qu'une ſeule & même femelle avec celle du chamois & du bouquetin, produiroit également avec ces trois différens mâles, leſquels ſeuls font variété dans l'eſpèce, & qui par conſéquent n'en altèrent pas l'identité, quoiqu'ils paroiſſent en changer l'unité,

Ces rapports, comme tous les autres rapports possibles, doivent se trouver dans la nature des choses ; il paroît même qu'en général les femelles contribuent plus que les mâles au maintien des espèces ; car, quoique tous deux concourent à la première formation de l'animal ; la femelle qui seule fournit ensuite tout ce qui est nécessaire à son développement & à sa nutrition, le modifie & l'assimile plus à sa nature ; ce qui ne peut manquer d'effacer en beaucoup de parties les empreintes de la nature du mâle ; ainsi, lorsqu'on veut juger sainement une espèce, ce sont les femelles qu'il faut examiner. Le mâle donne la moitié de la substance vivante, la femelle en donne autant, & fournit de plus toute la matière nécessaire pour le développement de la forme : une belle femme a presque toujours de beaux enfans ; un bel homme avec une femme laide ne produit ordinairement que des enfans encore plus laids.

Ainsi, dans la même espèce, il peut y avoir quelquefois deux races, l'une masculine & l'autre féminine, qui toutes deux

deux ſubſiſtant & ſe perpétuant avec leurs caractères diſtinctifs, paroiſſent conſtituer deux eſpèces différentes, & c'eſt-là le cas où il eſt, pour ainſi dire, impoſſible de fixer le terme entre ce que les Naturaliſtes appellent *eſpèce* & *variété*. Suppoſons, par exemple, qu'on ne donnât conſtamment que des boucs à des brebis, & des béliers à d'autres; il eſt certain qu'après un certain nombre de générations, il s'établiroit dans l'eſpèce de la brebis, une race qui tiendroit beaucoup du bouc, & pourroit enſuite ſe maintenir par elle-même; car, quoique le premier produit du bouc avec la brebis remonte preſqu'entièrement à l'eſpèce de la mère, & que ce ſoit un agneau & non pas un chevreau; cependant cet agneau a déjà le poil & quelques autres caractères de ſon père. Que l'on donne enſuite le même mâle, c'eſt-à-dire, le bouc à ces femelles bâtardes, leur produit dans cette ſeconde génération approchera davantage de l'eſpèce du père, & encore plus dans la troiſième, &c. bien-tôt les caractères étrangers l'emporteront ſur les caractères

naturels, & cette race factice pourra se soutenir par elle-même & former dans l'espèce une variété dont l'origine sera très-difficile à reconnoître : or, ce qui se peut d'une espèce à une autre, se peut encore mieux dans la même espèce, si des femelles très-vigoureuses n'ont constamment que des mâles foibles, il s'établira avec le temps une race féminine, & si en même temps des mâles très-forts n'ont que des femelles trop inférieures en force & en vigueur, il en résultera une race masculine, qui paroîtra si différente de la première, qu'on ne voudra pas leur accorder une origine commune, & qu'on viendra par conséquent à les regarder comme des espèces réellement distinctes & séparées.

Nous pouvons ajouter à ces réflexions générales quelques observations particulières. M. Linnæus *(n)*, assure avoir

(n) Capra cornibus depressis, incurvis, minimis, cranio incumbentibus. Magnitudo hædi hirci : pili longi, penduli ; cornua lunata, crassa, vix digitum longa adpressa ut ferè cutem perforent : habitat in America. *NOTA.* Je doute que M. Linnæus ait été bien informé au sujet du pays natal de cet animal, &

vu en Hollande deux animaux du genre des chèvres, dont le premier avoit les cornes très-courtes, très-rabattues, presqu'appliquées sur le crâne, & le poil long ; le second avoit les cornes droites, recourbées en arrière au sommet, & le poil court ; ces animaux qui paroissoient être d'espèce plus éloignée que le

je le crois originaire d'Afrique, les raisons sur lesquelles je fonde ce doute & cette présomption, sont : 1.° Qu'aucun Auteur n'a dit que cette espèce de chèvre, non plus que la chèvre commune, se soient trouvées en Amérique. 2.° Que tous les voyageurs s'accordent au contraire à assurer qu'il se trouve en Afrique des chèvres grandes, moyennes & petites, toutes différentes les unes des autres. 3.° Parce que nous avons vu un animal qui nous est parvenu sous le nom de *Bouc d'Afrique*, lequel ressemble si fort à la description du *capra cornibus depressis, &c.* de M. Linnæus, que nous le regardons comme le même animal ; ainsi, nous nous croyons fondés à assurer que cette petite espèce de chèvre est originaire d'Afrique & non pas d'Amérique.

Capra cornibus erectis, apice recurvis. Magnitudo hœdi hirci unius anni. Pili breves, cervini, cornua nix digitum longa antrorsum recurvatâ apice : hæc cum precedenti coibat & pullum non diu superstitem in vivario Cliffortiano producebat. Facies utriusque adeo aliena, ut vix speciem eamdem at diversissimam argueret. Linn. *Syst. nat.* edit. X, pag. 69.

chamois & la chèvre commune, ont néanmoins produit enſemble, ce qui démontre que ces différences de la forme des cornes & de la longueur du poil ne ſont pas des caractères ſpécifiques & eſſentiels, puiſque ces animaux n'ont pas laiſſé de produire enſemble, & que par conſéquent ils doivent être regardés comme étant de la même eſpèce; l'on peut donc tirer de cet exemple l'induction très-vraiſemblable, que le chamois & notre chèvre, dont les principales différences conſiſtent de même dans la forme des cornes & la longueur du poil, ne laiſſent pas d'être de la même eſpèce.

Nous avons au Cabinet du Roi le ſquelette d'un animal qui fut donné à la Ménagerie, ſous le nom de *capricorne ;* il reſſemble parfaitement au bouc domeſtique par la charpente du corps & la proportion des os, & particulièrement au bouquetin par la forme de la mâchoire inférieure; mais il diffère de l'un & de l'autre par les cornes; celles du bouquetin ont des tubercules proéminens & deux arêtes longitudinales;

entre lesquelles est une face antérieure bien marquée ; celles du bouc n'ont qu'une arête & point de tubercules ; les cornes du capricorne n'ont qu'une arête, point de face antérieure, & ont en même temps des rugosités sans tubercules, mais plus fortes que celles du bouc, elles indiquent donc une race intermédiaire entre le bouquetin & le bouc domestique ; de plus les cornes du capricorne sont courtes & recourbées à la pointe comme celles du chamois, & en même temps elles sont comprimées & annelées : ainsi, elles tiennent à la fois du bouc, du bouquetin & du chamois.

M. Browne *(o)*, dans son Histoire de

(o) Capra I.ª cornibus carinatis arcuatis. Linn. *Syst. nat. The Nanny-goat.*

Capra II.ª cornibus erectis uncinatis, pedibus longioribus.

Capra cornibus erectis uncinatis. Linn. *Syst. nat.....* *The Rupi-goat.*

These are not, either of them, natives of Jamaïca ; but the latter is often imported thither from the main and Rubee-island ; and the other from many parts of Europe. The milk of these animals is very pleasant in all those warm countries, for it loses that rancid taste wich it naturally has in Europe. A Kid is generally thought as

la Jamaïque, rapporte qu'on trouve actuellement dans cette île; 1.° la chèvre commune domestique en Europe; 2.° le chamois; 3.° le bouquetin : il assure que ces trois animaux ne sont point originaires d'Amérique, qu'ils y ont été transportés d'Europe, qu'ils ont, ainsi que la brebis, dégénéré dans cette terre nouvelle, qu'ils y sont devenus plus petits; que la laine des brebis s'est changée en poil rude comme celui de

good, if not better, than a lamb, and frequently served up at the tables of every rank of people.

Capra III.ª cornibus nodosis in dorsum reclinatis. Linn *Syst. nat.* .... *The bastard Ibex.*

This species seems to be a bastard sort of the Ibex-goat, it is the most common Kind in Jamaïca, and esteemed the best by most people. It was first introduced there by the Spaniards, and seems now naturalized in these parts.

Ovis I.ª cornibus compressis lunatis. Linn. *Syst. nat. The Sheep. These animals have been doubtlesse bred in Jamaïca ever since the time of the Spaniards: and thrive very well in every quarter of the Island, but they are generally very small. A sheep carried from a cold climate tho any of those sultry regions, soon alters its appearance, for in an year or two, instead of wool it puts out a coat of hair like a goat. The civil and natural history of Jamaïca*, by Tatrick Browne, M. D. *London, 1756, chapitre V, section IV.*

la chèvre; que le bouquetin paroît être d'une race bâtarde, &c. Nous croyons donc que la petite chèvre à cornes droites & recourbées au sommet, que M. Linnæus a vue en Hollande, & qu'il dit être venue d'Amérique, est le chamois de la Jamaïque, c'est-à-dire, le chamois d'Europe, dégénéré & devenu plus petit en Amérique; & que le bouquetin de la Jamaïque que M. Browne appelle *bouquetin bâtard*, est notre capricorne, qui ne paroît être en effet qu'un bouquetin dégénéré devenu plus petit, & dont les cornes auront varié sous le climat d'Amérique.

M. Daubenton *(p)*, après avoir examiné scrupuleusement les rapports du chamois au bouc & au bélier, dit qu'en général il ressemble plus au bouc qu'au bélier; les principales disconvenances sont, après les cornes, la forme & la grandeur du front, qui est moins élevé & plus court dans le chamois que dans le bouc, & la position du nez qui est moins reculé que celui du bouc; en sorte que par

(p) Voyez dans le *tome XXIV de l'édition en trente-un volumes*, la description du Chamois.

ces deux rapports, le chamois reſſemble plus au bélier qu'au bouc ; mais en ſuppoſant, comme il y a tout lieu de le préſumer, que le chamois eſt une variété conſtante de l'eſpèce du bouc, comme le dogue ou le lévrier ſont des variétés conſtantes dans l'eſpèce du chien ; on verra que ces différences dans la grandeur du front & dans la poſition du nez, ne ſont pas à beaucoup près ſi grandes dans le chamois, relativement au bouc, que dans le dogue, relativement au lévrier, leſquels cependant produiſent enſemble & ſont certainement de la même eſpèce ; d'ailleurs, comme le chamois reſſemble au bouc par un grand nombre, & au bélier par un moindre nombre de caractères, ſi l'on veut en faire une eſpèce particulière, cette eſpèce ſera néceſſairement intermédiaire entre le bouc & le bélier : or, nous avons vu que le bouc & la brebis produiſent enſemble; donc le chamois qui eſt intermédiaire entre les deux, & qui en même temps eſt beaucoup plus près du bouc que du bélier par le nombre des reſſemblances, doit

produire avec la chèvre, & ne doit par conséquent être considéré que comme une variété constante dans cette espèce.

Il est donc presque prouvé que le chamois produiroit avec nos chèvres, puisque ce même chamois transporté & devenu plus petit en Amérique, produit avec la petite chèvre d'Afrique; le chamois n'est donc qu'une variété constante dans l'espèce de la chèvre, comme le dogue dans celle du chien; & d'autre côté nous ne pouvons guère douter que le bouquetin ne soit la vraie chèvre, la chèvre primitive dans son état sauvage, & qu'il ne soit à l'égard des chèvres domestiques ce que le mouflon est à l'égard des brebis. Le *bouquetin* ou *bouc sauvage* ressemble entièrement & exactement au bouc domestique par la conformation, l'organisation, le naturel & les habitudes physiques, il n'en diffère que par deux légères différences, l'une à l'extérieur & l'autre à l'intérieur; les cornes du bouquetin sont plus grandes que celles du bouc, elles ont deux arêtes longitudinales, celles du bouc n'en ont qu'une; elles ont aussi de gros

nœuds ou tubercules transverſaux, qui marquent les années de l'accroiſſement, au lieu que celles des boucs ne ſont, pour ainſi dire, marquées que par des ſtries transverſales ; la forme du corps eſt pour tout le reſte abſolument ſemblable dans le bouquetin & le bouc ; à l'intérieur tout eſt auſſi exactement pareil, à l'exception de la rate, dont la forme eſt ovale dans le bouquetin & approche plus de celle de la rate du chevreuil ou du cerf que de celle du bouc ou du bélier : cette dernière différence peut provenir du grand mouvement & du violent exercice de l'animal ; le bouquetin court auſſi vîte que le cerf, & ſaute plus légèrement que le chevreuil ; il doit donc avoir la rate faite comme celle des meilleurs coureurs : cette différence vient donc moins de la Nature que de l'habitude, & il eſt à préſumer que ſi nos boucs domeſtiques devenoient ſauvages, & qu'ils fuſſent forcés à courir & à ſauter comme les bouquetins, la rate reprendroit bientôt la forme la plus convenable à cet exercice ; & à l'égard de ſes cornes, les

différences quoique très-apparentes n'empêchent pas qu'elles ne reſſemblent plus à celles du bouc qu'à celles d'aucun autre animal : ainſi, le bouquetin & le bouc étant plus voiſins l'un de l'autre que d'aucun autre animal par cette partie même, qui eſt la plus différente de toutes ; l'on doit en conclure, tout le reſte étant le même, que malgré cette légère & unique diſconvenance, ils ſont tous deux d'une ſeule & même eſpèce.

Je conſidère donc le bouquetin, le chamois & la chèvre domeſtique, comme une même eſpèce, dans laquelle les mâles ont ſubi de plus grandes variétés que les femelles, & je trouve en même temps dans les chèvres domeſtiques des variétés ſecondaires, qui ſont moins équivoques & qu'il eſt plus aiſé de reconnoître pour telles, parce qu'elles appartiennent également aux mâles & aux femelles, on a vu que la chèvre d'Angora *(q)*, quoique très-différente de la nôtre par le poil & par les cornes, eſt néanmoins de la même eſpèce ; on peut aſſurer la même choſe du

(q) Voyez le *I.er volume* de cette Hiſtoire.

bouc de Juda, duquel M. Linnæus *(r)* a eu raiſon de ne faire qu'une variété de l'eſpèce domeſtique ; cette chèvre qui eſt commune en Guinée *(ſ)*, à Angole & ſur les autres côtes d'Afrique, ne diffère, pour ainſi dire, de la nôtre, qu'en ce qu'elle eſt plus petite, plus trapue, plus graſſe ; ſa chair eſt auſſi bien meilleure à manger, on la préfère dans ſon pays au mouton, comme nous préférons ici le mouton à la chèvre ; il en eſt encore de même de la chèvre Mambrine *(t)* ou chèvre du Levant, à longues oreilles

(r) Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 68.

(ſ) On trouve dans le pays de Guinée une grande quantité de chèvres ſemblables à celles d'Europe, ſinon qu'elles y ſont comme toutes les autres bêtes, extraordinairement petites : mais elles ſont beaucoup plus graſſes & plus charnues que les moutons ; c'eſt pourquoi il y a des perſonnes qui les eſtiment incomparablement plus, ſur-tout les petits boucs que l'on châtre. *Voyage de Boſman, page 238.*

(t) Chèvre Mambrine, ainſi appelée parce qu'on la trouve en Syrie ſur le mont Mambre. — *Capra Indica.* Geſner. *Hiſt. quad.* pag. 267. — *Hircus cornibus minimis, erectis parumper retrorſum incurvis, auriculis longiſſimis pendulis. . . . Capra Syriaca.* La chèvre de Syrie. Briſſon. *Regn. anim.* pag. 72.

pendantes : ce n'eſt qu'une variété de la chèvre d'Angora, qui a auſſi les oreilles pendantes, mais moins longues que la chèvre Mambrine, les Anciens connoiſſoient ces deux chèvres *(u)*, & ils n'en ſéparoient pas les eſpèces de l'eſpèce commune : cette variété de la chèvre Mambrine, s'eſt plus étendue que celle de la chèvre d'Angora : car on trouve ces chèvres à très-longues oreilles en Égypte *(x)* & aux Indes orientales *(y)*, auſſi-bien qu'en Syrie ; elles donnent beaucoup de lait *(z)*, qui eſt d'aſſez bon

(u) In Syriâ oves ſunt caudâ latâ ad cubiti menſuram : Capræ auriculis menſurâ palmari & dodantrali, ac nonnullæ demiſſis, ita ut ſpectent ad terram .... In Cilicia capræ tondentur ut alibi oves. Ariſtot. *hiſt. anim.* lib. VIII, cap. XXVIII.

(x) Ex capris complures ſunt (in Ægypto) quæ ita aures oblongas habent, ut extremitate terram uſque contingant. Proſper Alpin, *hiſtor. Ægypt.* lib. IV, pag. 229.

(y) Il y a à Pondichery des cabris, qui ſont tous différens des nôtres, ils ont de grandes oreilles abattues, une mine extrêmement baſſe & niaiſe, la chair en eſt mauvaiſe ; j'en ai goûté, & faute d'autre choſe on en mange quelquefois à Pondichery. *Nouveau voyage, par le S.r Luillien.* Roterdam, 1726, *page 30.*

(z) Goats are remarkable for the length of its ears ....

goût, & que les Orientaux préfèrent à celui de la vache & du buffle.

A l'égard de la petite chèvre que M. Linnæus a vu vivante, & qui a produit avec le petit chamois d'Amérique, l'on doit penser, comme nous l'avons dit, qu'originairement elle a été transportée d'Afrique : car elle ressemble si fort à notre bouc d'Afrique, qu'on ne peut guère douter qu'elle ne soit de cette espèce, ou qu'elle n'en ait au moins tiré sa première origine; cette même chèvre déjà petite en Afrique sera devenue encore plus petite en Amérique, & l'on sait par le témoignage des Voyageurs qu'on a souvent & depuis long-temps transporté d'Afrique, comme d'Europe en Amérique, des brebis, des cochons & des chèvres, dont les races se sont maintenues dans ce nouveau monde & y subsistent encore aujourd'hui sans autre altération que celle de la taille.

The size of the animal is Somewhat larger tan ours, but their ears are often a foot long and broad in proportion; they are chiefly Kept for their Milk of which they yield no inconsiderable quantity; and it is Sweet and well tasted. Nat. hist. of Alepo. by Alex. Russel. M. D. *London*, 1756.

En reprenant donc la liſte des chèvres, & après les avoir conſidérées une à une & relativement entr'elles, il me paroît que de neuf ou dix eſpèces dont parlent les Nomenclateurs, l'on doit n'en faire qu'une ; d'abord, 1.° le bouquetin eſt la tige & la ſouche principale de l'eſpèce. 2.° Le capricorne n'eſt qu'un bouquetin bâtard ou plutôt dégénéré par l'influence du climat. 3.° Le bouc domeſtique tire ſon origine du bouquetin, qui n'eſt lui-même que le bouc ſauvage. 4.° Le chamois n'eſt qu'une variété dans l'eſpèce de la chèvre, avec laquelle il doit, comme le bouquetin, ſe mêler & produire. 5.° La petite chèvre à cornes droites & recourbées à la pointe, dont parle M. Linnæus, n'eſt que le chamois d'Europe devenu plus petit en Amérique. 6.° L'autre petite chèvre à cornes rabattues, & qui a produit avec ce petit chamois d'Amérique, eſt le même que le bouc d'Afrique, & la production de ces deux animaux, prouve que notre chamois & notre chèvre domeſtique

doivent de même produire ensemble, & sont par conséquent de la même espèce. 7.° La chèvre naine, qui probablement est la femelle du bouc d'Afrique, n'est, aussi-bien que son mâle, qu'une variété de l'espèce commune. 8.° Il en est de même du bouc & de la chèvre de Juda, & ce ne sont aussi que des variétés de notre chèvre domestique. 9.° La chèvre d'Angora est encore de la même espèce, puisqu'elle produit avec nos chèvres *(a)*. 10.° La chèvre Mambrine à très-grandes oreilles pendantes, est une variété dans la race des chèvres d'Angora; ainsi, ces dix animaux n'en sont qu'un pour l'espèce; ce sont seulement dix races différentes produites par l'influence du climat. *Capræ in multas similitudines transfigurantur*, dit Pline *(b)*; & en effet, nous voyons par cette énumération, que les chèvres,

(a) Voyez dans le *I.er volume* de cette Histoire naturelle, l'article de *la Chèvre.*

(b) *Capræ tamen in plurimas similitudines transfigurantur, sunt capreæ, sunt rupicapræ, sunt ibices .... sunt & origes .... sunt & Damæ & Pigargi & Strepsicerotes, multaque alia haud dissimilia.* Lib. VIII, cap. LIII.

quoique dans le fond semblables entre elles, varient beaucoup pour la forme extérieure, & si nous comprenions, comme Pline, sous le nom *générique de chèvres*, non-seulement celles dont nous venons de faire mention, mais encore le chevreuil, les gazelles, l'antilope, &c. cette espèce seroit la plus étendue de la Nature, & contiendroit plus de races & de variétés que celle du chien; mais Pline n'étoit pas assez bien informé de la différence réelle des espèces, lorsqu'il a joint celles du chevreuil, des gazelles, de l'antilope, &c. à l'espèce de la chèvre: ces animaux, quoique ressemblans à beaucoup d'égards à la chèvre, sont cependant tous d'espèces différentes, & l'on verra dans les articles suivans, combien les gazelles varient, soit pour l'espèce, soit pour les races, & combien après l'énumération de toutes les chèvres & de toutes les gazelles, il reste encore d'autres animaux qui participent des unes & des autres. Dans l'histoire entière des quadrupèdes, je n'ai rien trouvé de plus difficile pour l'exposition, de plus confus

pour la connoissance, & de plus incertain pour la tradition que cette histoire des chèvres, des gazelles & des autres espèces qui y ont rapport; j'ai fait mes efforts & employé toute mon attention pour y porter quelque lumière, & je n'aurai pas regret à mon temps, si ce que j'en écris aujourd'hui peut servir dans la suite à prévenir les erreurs, fixer les idées & aller au-devant de la vérité, en étendant les vues de ceux qui veulent étudier la Nature; mais revenons à notre sujet.

Toutes les chèvres sont sujettes à des vertiges, & cela leur est commun avec le bouquetin & le chamois *(c)*, aussi-bien que le penchant qu'elles ont à grimper sur les rochers; & encore une autre habitude naturelle, qui est de lécher

(c) On trouve beaucoup de chamois ou de chèvres sauvages dans les montagnes de Suisse .... On nous apprend ici qu'ils sont sujets aux vertiges, & que quelquefois lorsqu'ils sont attaqués de ce mal, ils se viennent mêler dans les prairies avec les chevaux & les vaches, & se laissent prendre très-facilement. *Extrait du voyage de Jean-Jacques Scheuchzer.* Londres, 1708. *Nouvelles de la République des Lettres.* Amsterdam, Janvier 1703, *page 182.*

continuellement les pierres *(d)*, ſur-tout celles qui ſont empreintes de ſalpêtre ou de ſel. On voit dans les Alpes des rochers creuſés par la langue des chamois, ce ſont ordinairement des pierres aſſez tendres & calcinables, dans leſquelles, comme l'on ſait, il y a toujours une certaine quantité de nitre; ces convenances de naturel, ces habitudes conformes me paroiſſent encore être des indices aſſez ſûrs de l'identité d'eſpèce dans ces animaux; les Grecs, comme nous l'avons dit, ne les ont pas ſéparés en trois eſpèces différentes; nos chaſſeurs, qui vraiſemblablement n'avoient pas conſulté les Grecs, les ont auſſi regardés comme étant de même eſpèce;

(d) Conveniunt ſæpe circa petras quaſdam arenoſas, & arenam inde lingunt.... Qui Alpes incolunt Helvetii hos locos ſua lingua Fultzen *tanquam ſalarios appellant.* Geſner, *hiſt. quad.* pag. 292. — Ce qui paroît ſingulier au chamois, c'eſt qu'on trouve dans les Alpes divers rochers que ces bêtes ont creuſés à force de les lécher; ce n'eſt pas, à ce que l'on croit, qu'il y ait du ſel dans ces pierres : car il s'y en trouve très-rarement; mais ce ſont des pierres poreuſes compoſées de grains de ſable qui s'en peuvent facilement détacher, & que les bêtes avalent comme quelque choſe de bien friand. *Extrait de Scheuchzer.* Ibid. *page 185.*

Gaſton Phæbus *(e)*, en parlant du bouquetin, ne l'indique que ſous le nom du *bouc ſauvage*, & le chamois qu'il appelle *yſarus* & *ſarris*, n'eſt auſſi ſelon lui qu'un autre bouc ſauvage; j'avoue que toutes ces autorités ne ſont pas preuve complète, mais en les réuniſſant avec les raiſons & les faits que nous venons d'expoſer, ils forment au moins de ſi fortes préſomptions ſur l'unité d'eſpèce de ces trois animaux, qu'on ne peut guère en douter.

Le bouquetin & le chamois, que je regarde, l'un comme la tige mâle, & l'autre comme la tige femelle de l'eſpèce des chèvres, ne ſe trouvent, ainſi que le mouflon, qui eſt la ſouche des brebis, que dans les déſerts & ſur-tout dans les lieux eſcarpés des plus hautes montagnes; les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Grèce & celles des îles de l'Archipel, ſont preſque les ſeuls endroits où l'on trouve le bouquetin & le chamois : quoique tous deux craignent

(e) Voyez la Vénerie de Gaſton Phæbus, imprimée à la ſuite de celle de Dufouilloux. *Paris, 1614, feuillets 68 & 69.*

la chaleur & n'habitent que la région des neiges & des glaces, ils craignent auſſi la rigueur du froid exceſſif ; l'été ils demeurent au nord de leurs montagnes, l'hiver ils cherchent la face du midi, & deſcendent des ſommets juſque dans les vallons : ni l'un ni l'autre ne peuvent ſe ſoutenir ſur les glaces unies, mais pour peu que la neige y forme des aſpérités, ils y marchent d'un pas ferme, & traverſent en bondiſſant toutes les inégalités de l'eſpace. La chaſſe de ces animaux *(f)*, ſur-tout celle du bouquetin eſt

(f) Chaſſe du bouc ſauvage ; il y a deux ſortes de boucs, les uns s'appellent *boucs ſauvages*, & les autres *yſarus*, autrement dit *ſarris ;* les boucs ſauvages ſont auſſi grands qu'un cerf : mais ne ſont ſi longs, ne ſi enjambés par haut, ores qu'ils aient autant de chair ; ils ont autant d'ans que de groſſes raies qu'ils ont au travers de leurs cornes . . . . . . Ils ne portent que leurs perches, leſquelles ſont groſſes comme la jambe d'un homme, ſelon qu'ils ſont vieils. Ils ne jettent point ni ne muent leurs têtes : & tant plus ils ont de raies en leurs cors, & plus leurs cors ſont longs & plus gros, tant plus vieils ſont les boucs. Ils ont une grande barbe & ſont bruns, de poil de loup & bien velus, & ont une raie noire ſur l'eſchine & tout au long des feſſes, & ont le ventre fauve, les jambes noires & derrière fauve ; leurs pieds ſont comme des autres boucs privés ou chèvres ; leurs traces

très-pénible, les chiens y ſont preſque

ſont groſſes & grandes, & rondes plus que d'un cerf, leurs os ſont à l'advenant d'un bouc privé & d'une chèvre, fors qu'ils ſont plus gros, ils naiſſent en Mai; la biche ſauvage faonne ainſi qu'une biche chièvre ou daine, mais elle n'a qu'un bouc à la fois, & l'allaite ainſi que fait une chièvre privée.

Les boucs vivent d'herbes, de foings comme les autres bêtes douces .... Leurs fumées retirent (quand elles ſont formées) ſur la forme des fumées d'un bouc ou d'une chièvre privée, les boucs vont au rut environ la Touſſaints, & demeurent un mois en leurs chaleurs : & puis que leur rut eſt paſſé, ils ſe mettent en ardre, & par enſemble deſcendent les hautes montaignes & rochers où ils auront demeuré tout l'été, tant pour la neige que pour ce qu'ils ne trouvent de quoi viander là ſûs, non pas en un pays plain, mais vont vers les pieds des montaignes querir leur vie : & ainſi demeurent juſques vers Paſques, & lors ils remontent ès plus hautes montaignes qu'ils trouvent, & chacun prend ſon buiſſon, ainſi que font les cerfs. Les chièvres alors ſe départent des boucs, & vont demeurer près des ruiſſeaux pour faonner & y demeurer tout le long de l'éte, lorſque les boucs ſont hors d'avec les chièvres, attendant que le temps de leur rut ſoit venu, ils courent ſûs aux gens & aux beſtes, & ſe combattent entr'eux, ainſi que les cerfs, mais non de telle manière : car ils chantent plus laidement. Le bouc bleſſe d'un coup qu'il donne, non pas du bout de la tête, mais du milieu, tellement qu'il rompt les bras & les cuiſſes de ceux qu'il atteint, & encores qu'il ne faſſe point de plaie, ſi eſt-ce que s'il acule un homme contre un arbre ou contre terre, il le tuera. Le bouc eſt de telle nature, que ſi un homme,

inutiles ; elle eſt auſſi quelquefois dangereuſe, car lorſque l'animal ſe trouve preſſé, il frappe le chaſſeur d'un violent coup de tête, & le renverſe ſouvent dans le précipice voiſin *(g)*, les chamois ſont

quelque puiſſant & fort qu'il ſoit, le frappe d'une barre de fer ſur l'eſchine, pour cela il ne baiſſera ne ployera l'eſchine. Quand il eſt en rut, il a le col gros à merveilles, voire eſt de telle nature, que encores qu'il tombât de dix toiſes de haut, il ne ſe feroit aucun mal.....

Du bouc, dit Yſarus ou Sarris ; le bouc, dit Yſarus, eſt de pareille forme que le précédent, & n'eſt guère plus grand qu'un bouc privé, il eſt de pareille nature que le bouc ſauvage...... Les deux ſortes de boucs ont leur greſſe & ſaiſon, & leur rut comme le cerf, & ce environ la Touſſaints, & lors on les doit chaſſer juſqu'à leur rut ; & pour ce qu'ils ne trouvent rien en hiver, ils mangent des pins & ſapins ès bois, qui ſont toujours verds, ce qui leur eſt réfreſchement. Leur peau eſt chaude quand elle eſt corroyée en bonne ſaiſon : car le froid ni la pluie ne la peuvent percer, ſi le poil eſt dehors ; leur chair n'eſt pas trop ſaine : car elle engendre fievres....... La chaſſe du bouc n'eſt de grande maîtriſe parce qu'on ne peut accompagner les chiens, ne aller avec eux à pied ne à cheval. *Gaſton Phœbus, Vénerie de Dufouilloux, feuillets 68 & 69.*

(g) Ibex venatorem expectat, & ſollicitè obſervat an inter ipſum & rupem minimum interſit ſpatium ; nam ſi viſu dumtaxat intertueri, (ut ita loquar) poſſit impetu

auſſi vifs *(h)*, mais moins forts que les bouquetins,

acto ſe transfert & venatorem impulſum precipitat. Stumpfius apud Geſner, pag. 305.

(h) M. Perroud, Entrepreneur des mines de cryſtal dans les Alpes, ayant amené un chamois vivant à Verſailles, nous a donné de bonnes informations ſur les habitudes naturelles de cet animal, & nous les publions ici avec plaiſir & reconnoiſſance. « Le » chamois eſt un animal ſauvage & néanmoins fort » docile, il n'habite que les montagnes & les ro- » chers; il eſt de la grandeur d'une chèvre domeſ- » tique, il lui reſſemble en beaucoup de choſes, il » eſt d'une vivacité charmante & d'une agilité admi- » rable. Le poil du chamois eſt court comme celui » d'une biche, au printemps eſt d'un gris-cendré, » en été d'un fauve-de-biche, en automne couleur » de fauve-brun mêlé de noir, & en hiver d'un » brun-noirâtre. On trouve des chamois en quan- » tité dans les montagnes du haut Dauphiné, du » Piémont, de la Savoie, de la Suiſſe & de l'Alle- » magne; les chamois ſont ſociables entre eux; » on les trouve deux, trois, quatre, cinq, ſix » enſemble, & très-ſouvent par troupeaux de huit » à dix, quinze ou vingt & plus; on en voit juſqu'à » ſoixante & quatre-vingts enſemble, & quelque- » fois juſqu'à cent qui ſont diſperſés par divers petits » troupeaux ſur le penchant d'une même mon- » tagne; les gros chamois mâles ſe tiennent ſeuls » & éloignés des autres, excepté dans le temps » du rut qu'ils s'approchent des femelles & en » écartent les jeunes. Ils ont alors une odeur très- » forte, comme les boucs & même encore plus » forte; ils bêlent ſouvent & courent d'une montagne » à l'autre

bouquetins, ils sont en plus grand nombre, ils vont ordinairement en troupeaux; cependant il y en a beaucoup

à l'autre; le temps de leur accouplement est en « Octobre & Novembre, ils font leurs petits en Mars « & Avril; une jeune femelle prend le mâle à un an « & demi, ils font un petit par portée & quelquefois « deux, mais assez rarement; le petit suit sa mère « jusqu'au mois d'Octobre, quelquefois plus long- « temps, si les chasseurs ou les loups ne les dispersent « pas : on assure qu'ils vivent entre vingt & trente « ans; la viande du chamois est bonne à manger, un « chamois bien gras aura jusqu'à dix & douze livres « de suif, qui surpasse en dureté & bonté celui de la « chèvre; le sang du chamois est extrêmement chaud, « on prétend qu'il approche beaucoup du sang du « bouquetin, pour les qualités & les vertus; ce sang « peut servir aux mêmes usages que celui du bouquetin, « les effets en sont les mêmes en en prenant une « double dose; il est très-bon contre les pleurésies, « il a la propriété de décailler le sang & d'ouvrir la « transpiration; les chasseurs mélangent quelquefois « le sang du bouquetin & du chamois, d'autres fois ils « vendent celui du chamois pour du sang du bouque- « tin; il est très-difficile d'en faire la différence ou la « séparation, cela paroît annoncer que le sang du « chamois diffère très-peu de celui du bouquetin. On « ne connoît point de cri au chamois, s'il a de la voix « c'est très-peu de chose; car on ne lui connoît qu'un « bêlement fort bas, peu sensible, ressemblant un peu « à la voix d'une chèvre enrouée; c'est par ce bêlement « qu'ils s'appellent entr'eux, sur-tout les mères & les « petits : mais quand ils ont peur ou qu'ils aperçoivent «

moins aujourd'hui qu'il n'y en avoit autrefois, du moins dans nos Alpes & dans nos Pyrénées ; le nom de *chamoiseurs*

» leur ennemi ou quelque chose qu'ils ne peuvent pas
» distinguer, ils s'avertissent par un sifflement dont
» je vais parler tout-à-l'heure. La vue du chamois est
» des plus pénétrantes; il n'y a rien de si fin que son
» odorat, quand il voit un homme distinctement, il
» le fixe pour un instant, & s'il en est près il s'enfuit;
» il a l'ouïe aussi fine que l'odorat, car il entend le
» moindre bruit; quand le vent souffle un peu, & que
» ce vent vient du côté d'un homme à lui, il le sentira
» de plus d'une demi-lieue; quand donc il sent ou qu'il
» entend quelque chose, & qu'il ne peut pas en faire
» la découverte par les yeux, il se met à siffler avec
» tant de force que les rochers ou les forêts en reten-
» tissent; s'ils sont plusieurs ils s'en épouvantent tous :
» ce sifflement est aussi long que l'haleine peut tenir
» sans reprendre, il est d'abord fort aigu & baisse sur
» la fin; le chamois se repose un instant, regarde de
» tous côtés & recommence à siffler, il continue
» d'intervalle en intervalle, il est dans une agitation
» extrême, il frappe la terre du pied de devant &
» quelquefois des deux, il se jette sur des pierres
» grandes & hautes, il regarde, il court sur des
» éminences, & quand il a découvert quelque chose
» il s'enfuit; le sifflement du mâle est plus aigu que
» celui de la femelle; ce sifflement se fait par les
» narines & n'est proprement qu'un souffle aigu très-
» fort, semblable au son que pourroit rendre un
» homme en tenant la langue au palais, ayant les
» dents à peu près fermées, les lèvres ouvertes &
» un peu alongées, & qui souffleroit vivement &

que l'on a donné à tous les paſſeurs de peau, ſemble indiquer que dans ce temps les peaux de chamois étoient la

long-temps. Le chamois ſe nourrit des meilleures « herbes, il choiſit les parties les plus délicates des « plantes, comme la fleur & les bourgeons tendres; « il eſt très-friand de quelques herbes aromatiques, « particulièrement de la cariine & du genippy, qui « ſont les plantes qu'on croit les plus chaudes des « Alpes; il boit très-peu quand il mange de l'herbe « verte; il aime beaucoup les feuillages & les petits « bouts tendres des arbriſſeaux; il rumine comme « la chèvre après avoir mangé, la nourriture dont « il fait uſage paroît annoncer la grande chaleur de « ſon tempérament. On admire en cet animal, deux « beaux grands yeux ronds qui ont du feu, repré- « ſentant la vivacité de ſon naturel; la tête eſt cou- « ronnée de deux petites cornes de la longueur de « demi-pied juſqu'à neuf pouces, d'un beau noir, « poſées dans le front preſque entre les yeux, au « contraire de celles des autres animaux qui ſe jettent « en arrière, celles-ci ſortent en avant ſur les yeux « & ſe recourbent à leurs extrémités très-rondement « & finiſſent en pointe fort aiguë; il ajuſte fort « joliment ſes oreilles à la pointe de ſes cornes, il y « a deux lames de poil noir à côté de la face en « deſcendant des cornes; le reſte de la tête eſt d'un « fauve-blanc qui ne change jamais de couleur; on « fait uſage des cornes de chamois pour les porter « ſur des cannes; les cornes des femelles ſont plus « petites & moins courbes, les Maréchaux s'en ſervent « pour tirer du ſang aux chevaux. Les peaux de cha- « mois que l'on fait paſſer à l'apprêt de la chamoiſerie «

matière la plus commune de leur métier; au lieu qu'aujourd'hui ce ſont les peaux de chèvres, de moutons, de cerf, de

» ſont très-fortes, nerveuſes & bien ſouples : on en » fait de très-bonnes culottes en jaune ou en noir » pour monter à cheval, on en fait de très-bons gans » & quelquefois des veſtes pour la fatigue; ces ſortes » d'habillemens ſont d'une longue durée & d'un très- » grand uſage pour les artiſans. Les chamois n'habitent » que les pays froids, on les trouve plus volontiers » dans les rochers eſcarpés & ſourcilleux que par-tout » ailleurs; ils fréquentent les bois, mais ce ne ſont » que les forêts hautes & de la dernière région; ces » forêts ſont plantées de ſapins, de melèſes & de » hêtres; ces animaux craignent ſi fort la chaleur, » que pendant l'été on ne les trouve jamais que dans » les antres des rochers à l'ombre, ſouvent parmi des » tas de neiges congelés ou des glaces, ou dans ces » forêts hautes & bien couvertes, toujours du côté » du penchant des montagnes ou rochers ſcabreux, » qui font face au nord, & qui ſont à l'abri des » rayons du Soleil; ils vont à la pâture le matin & » le ſoir, & rarement pendant la journée; ils par- » courent les rochers avec beaucoup d'aiſance, les » chiens ne peuvent pas les ſuivre dans tous les » précipices; il n'y a rien de ſi admirable que de les » voir monter & deſcendre des rochers inacceſſibles, » ils ne montent ni ne deſcendent pas perpendicu- » lairement, mais en décrivant une ligne oblique » en ſe jetant en travers, ſur-tout en deſcendant, » ils ſe jettent du haut en bas au travers d'un rocher » qui eſt à peu près perpendiculaire, de la hauteur » de plus de vingt & trente pieds, ſans qu'il y ait

chevreuil & de daim, qui font plus que celles du chamois l'objet du travail & du commerce des chamoiſeurs.

la moindre place pour poſer ou retenir leurs pieds; « ils frappent le rocher trois à quatre fois des pieds « en ſe précipitant, & vont s'arrêter à quelque petite « place au-deſſous, qui eſt propre à les retenir; il « paroît, à les voir dans les précipices, qu'ils aient « plutôt des aîles que des jambes, ſi grande eſt la force « de leurs nerfs; on a prétendu que le chamois s'ac- « croche par les cornes pour monter & deſcendre les « rochers, je n'ai jamais vu qu'il ſe ſerve de ſes cornes « pour cet uſage, j'en ai vu beaucoup & j'en ai tué « pluſieurs, je n'ai pu vérifier ce fait, je n'ai trouvé « aucun chaſſeur qui m'ait aſſuré l'avoir vu, ils ne « m'en ont jamais dit autre choſe que ce que je viens « de dire. Si le chamois monte & deſcend aiſément « les rochers, c'eſt par ſon agilité & la force de ſes « jambes, il les a fort hautes, & bien dégagées, « celles de derrière paroiſſent un peu plus longues & « toujours recourbées, cela les favoriſe pour s'élancer « de loin; & quand ils ſe jettent de bien haut, ces « jambes un peu repliées reçoivent le choc qu'ils font « en ſe précipitant, elles font l'effet de deux reſſorts « & rompent la force du coup. On prétend que quand « il y a pluſieurs chamois enſemble, il y en a un « qui fait ſentinelle, & qu'il eſt député pour veiller à « la ſûreté des autres; j'en ai vu pluſieurs troupeaux, « mais je n'ai pas pu faire cette diſtinction; il eſt « vrai que quand il y en a pluſieurs, il y en a tou- « jours qui regardent pendant que les autres mangent, « je n'ai rien diſtingué en cela de plus particulier que « dans un troupeau de mouton: car le premier qui «

Et à l'égard de la propriété ſpécifique que l'on attribue au ſang du bouquetin pour de certaines maladies, &

» aperçoit quelque choſe qui lui eſt étranger avertit » les autres, & dans un inſtant leur imprime à tous » la même crainte dont lui-même a été frappé. Pendant la rigueur de l'hiver & dans les grandes neiges, » les chamois habitent les forêts les plus hautes & » vivent de feuillages de ſapin, de bourgeons d'arbres, » d'arbriſſeaux & de quelque peu d'herbes sèches ou » vertes, s'ils en trouvent, qu'ils découvrent avec le » pied; les forêts où ils ſe plaiſent ſont celles qui ſont » remplies de precipices & de rochers; la chaſſe du » chamois eſt très-pénible & extrêmement difficile, » celle qui eſt la plus en uſage eſt de les tuer en les » ſurprenant à la faveur de quelques éminences, de » quelques rochers ou groſſes pierres en ſe gliſſant » adroitement de loin, derrière & ſans bruit, en » examinant encore ſi le vent n'y ſera pas contraire; » quand on arrive à portée, on s'ajuſte derrière ces » éminences ou groſſes pierres en ſe couchant quelquefois, ôtant ſon chapeau, ne ſortant que la tête » & les bras pour faire adroitement un coup de fuſil; » les armes dont on ſe ſert ſont des carabines rayées, » bien ajuſtées pour tirer de loin avec une ſeule balle, » qui eſt forcée dans le canon; on a autant de ſoin » pour tenir ces armes nettes, comme on en a pour » tirer au prix de l'arquebuſe, on fait auſſi cette chaſſe » comme on feroit celle du cerf ou autres animaux, » en poſtant quelques chaſſeurs dans les paſſages, tandis » que les autres vont faire la battue & forcer le gibier, » il eſt plus à propos de faire ces battues par des » hommes qu'avec des chiens, les chiens diſperſent



LE BOUQUETIN



LE BOUC D'AFRIQUE





B. dir.

LA CHÈVRE NAINE.



B dir.

LA CHÈVRE DE JUDA.

ſur-tout pour la pleuréſie; propriété qu'on croyoit particulière à cet animal, & qui par conſéquent auroit indiqué qu'il étoit lui-même d'une nature particulière; on a reconnu que le ſang du chamois *(i)*, & même celui du bouc domeſtique *(k)* avoit les mêmes vertus lorſqu'on le nourriſſoit avec les herbes aromatiques, que le bouquetin & le chamois ont coutume de paître; en ſorte que par cette même propriété ces trois animaux paroiſſent encore ſe réunir à une ſeule & même eſpèce.

trop vîte les chamois & les éloignent tout de ſuite « à quatre ou cinq lieues. » — *Voyez auſſi à ce ſujet la troiſième deſcription du voyage des Alpes de Scheuchzer.* Londres, 1708, *page 11 & ſuivantes.*

(i) Voyez la note précédente, communiquée par M. Perroud.

(k) Voyez l'Hiſtoire des Animaux, par M.rs Arnault de Nobleville & Salerne, *tome IV, pages 243 & 244.*



LE SAIGA.

On trouve en Hongrie, en Pologne, en Tartarie & dans la Sibérie méridionale, une eſpèce de Chèvre ſauvage, que les Ruſſes ont appelée *Seigak* ou *Saiga*, laquelle par la figure du corps & par le poil reſſemble à la chèvre domeſtique; mais, par la forme des cornes & le défaut de barbe, ſe rapproche beaucoup des Gazelles, & paroît faire la nuance entre ces deux genres d'animaux : car les cornes du Saiga ſont tout-à-fait ſemblables à celles de la gazelle, elles ont la même forme, les anneaux tranſverſaux, les ſtries longitudinales, &c. & n'en diffèrent que par la couleur; les cornes de toutes les gazelles ſont noires & opaques, celles du ſaiga ſont au contraire blanchâtres & tranſparentes. Cet animal a été indiqué par Geſner, ſous le nom de *Colus (a)*;

(a) Apud Scytas & Sarmatas quadrupes fera eſt quam Colon (Κόλος) *appellant, magnitudine inter Cervum & Arietem, albicante corpore; eximiæ ſupra hos levitatis ad curſum.* Strabo, lib. VII. . . . *Sulac (à quo litteris*

& par M. Gmelin, sous celui de *Saiga (b)*; les cornes que nous avons au Cabinet

transpositis nomen Colus *factum videtur) apud Moschobios vulgò nominatur animal simile ovi sylvestri candidæ, sine lanâ; capitur ad pulsum tympanorum dum saltando delassatur. . . . Apud Tartaros (inquit Matthias à Michow) reperitur* Snak *animal, magnitudine ovis, duabus parvis cornibus præditum, cursu velocissimum, carnes ejus suavissimæ . . . In desertis campis circa Borysthenem (inquit Sigismundus, Liber Baro in Herbestain in commentariis rerum Moscoviticarum) Tanaim & Rha est ovis sylvestris quam Poloni* Solhac, *Mosci* Seigak *appellant, magnitudine capreoli, brevioribus tamen pedibus; cornibus in altum porrectis, quibusdam circulis notatis, ex quibus Mosci manubria cultellorum transparentia faciunt, velocissimi cursus & altissimorum saltuum.* Gesner, *hist quad.* p. 361 & 362, *ubi vide figuras.*

(b) On trouve aux environs de Sempalat, quantité de *Saigi* ou de *Saiga*, c'est un animal qui ressemble beaucoup au chevreuil, sinon que ses cornes au lieu d'être crochues sont droites; on ne connoît cet animal dans toute la Sibérie que dans ces environs, car celui qu'on appelle *saiga* dans la province d'Irkutzk est le *musc.* Cette espèce de chèvre se mange beaucoup dans ces environs..... On nous dit que le goût de la chair étoit semblable à celui du cerf. *Voyage de Gmelin à Kamtschatka, tome I, page 179.* Traduction sur la version Russe, communiquée par M. de l'Isle. *Nota.* M. Gmelin a donné depuis, une description plus étendue du Saiga dans le V.e volume des nouveaux Mémoires de l'Académie de S.t Péterfbourg, sous le nom de *Ibex imberbis*, mais il n'en donne pas la figure; cependant nous croyons devoir présenter ici par extrait

du Roi, y ont été envoyées sous la dénomination de *cornes de Bouc de Hongrie ;*

la traduction de cette description pour ne rien omettre de ce que l'on sait au sujet de cet animal. Il a la tête du bélier, avec le nez plus élevé & plus proéminent, le corps du cerf, mais beaucoup plus petit, car il n'atteint jamais la grandeur du chevreuil; les oreilles droites, assez larges & terminées en pointe; les cornes jaunâtres & transparentes, longues d'un pied, annelées à la base & situées au-dessus des yeux; quatre dents incisives, quatre canines & cinq molaires dont chacune a deux racines, dans la mâchoire inférieure; autant de dents incisives & canines, avec quatre molaires seulement dont chacune a trois racines, dans la mâchoire supérieure; le cou un peu long; les jambes de derrière plus longues que celles de devant; le pied fourchu; quatre papilles aux mamelles, deux de chaque côté; la queue menue, longue de trois pouces; le poil comme celui du cerf, d'un brun-jaunâtre aux parties du dehors du corps, & blanc sous le ventre & aux parties du dedans. La femelle est plus petite que le mâle & ne porte point de cornes .... Il s'engendre des vers sous leur peau .... Ces animaux se joignent en automne & produisent au printemps un ou deux petits; ils ne vivent que d'herbes & sont très-gras dans le temps de leurs amours; l'été ils habitent dans les plaines le long des bords de l'Irtisch; l'hiver ils gagnent les pays plus élevés; on en trouve non-seulement vers l'Irtisch, mais dans la plupart des terres qu'arrosent le Boristhène, le Don & le Volha. *Vide novi Commentarii Academiæ Petropolitanæ*, tome V, *Petropoli*, *1760*, pag. 345 & 346. *Nota.* 2.° Le Secrétaire de l'Académie de Pétersbourg, ajoute à ce que dit ici M. Gmelin, que le saiga ne paît qu'en rétrogradant ...

elles ſont d'une matière ſi tranſparente & ſi nette qu'on s'en ſert comme de l'écaille & aux mêmes uſages. Par les habitudes naturelles, le ſaiga reſſemble plus aux gazelles qu'au bouquetin & au chamois, car il n'affecte pas les pays de montagnes, il vit comme les gazelles ſur les collines & dans les plaines; il eſt comme elles très-bondiſſant, très-léger à la courſe, & ſa chair eſt auſſi bien meilleure à manger que celle du bouquetin ou des autres chèvres ſauvages & domeſtiques.

Que les Chinois en achettent les cornes pour faire des lanternes. . . . . Qu'on ne le trouve que juſqu'au cinquante-quatrième degré de latitude, & que vers l'Orient il n'y en a guère au-delà du fleuve Oby. *Vide ibid.* pages 35 & 36.



LES GAZELLES (a).

NOUS avons reconnu treize eſpèces, ou du moins treize variétés bien diſtinctes dans les animaux qu'on appelle *Gazelles :* & dans l'incertitude où nous ſommes, ſi ce ne ſont que des variétés, ou ſi ce ſeroient en effet des eſpèces réellement différentes ; nous avons cru devoir les préſenter enſemble, en leur aſſignant néanmoins à chacune un nom particulier, qui, dans le premier cas, ne ſera qu'une dénomination précaire, & pourra dans le ſecond, devenir le nom ſpécifique & propre à l'eſpèce. Le premier de ces animaux, & le ſeul auquel nous conſerverons le nom générique de *Gazelle*, eſt la Gazelle commune *(b)*, qui ſe

(a) Gazelle ; en Arabe, *Gazal*, nom générique que l'on a donné à pluſieurs animaux d'eſpèces différentes.

(b) Dorcas, *Dorcades Libycæ ventre ſunt albo, qui color eis ad laparas uſque adſcendit, ad ventrem verò utrinque latera nigris vittis diſtinguuntur; reliqui corpo-*

trouve en Syrie, en Mésopotamie & dans les autres provinces du Levant, aussi-bien qu'en Barbarie & dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique; les cornes de cette gazelle ont environ un pied de longueur, elles portent des anneaux entiers à leur base, & ensuite des demi-anneaux jusqu'à une petite distance de leur extrémité, qui est lisse & pointue; elles sont non-seulement environnées d'anneaux, mais sillonnées longitudinalement par de petites stries; les anneaux marquent les années de l'accroissement, ils sont ordinairement au nombre de douze ou treize. Les gazelles en général, & celle-ci en particulier, ressemblent beaucoup au chevreuil, par la forme du corps, par les fonctions naturelles, par la légèreté des mouve-

ris color rufus aut flavus est & pedes quidem eis longi sunt, oculi nigri, cornibus caput ornatur & longissimas aures habent. Ælian, *de nat. anim.* lib. XIV, cap. XIV.

Algazel *ex Africa.* Hernand. *hist. Mexic.* p. 893.

Hircus *cornibus teretibus, arcuatis, ab imo adsummum ferè annulatis, apice tantummodo levi ....,* *Gazella Africana.* La Gazelle d'Afrique. Briss. *regn. anim.* pag. 69.

mens, la grandeur & la vivacité des yeux, &c. Et comme le chevreuil ne ſe trouve point dans le pays qu'habite la gazelle, on ſeroit d'abord tenté de croire qu'elle n'eſt qu'un chevreuil dégénéré, ou que celui-ci n'eſt qu'une gazelle dénaturée par l'influence du climat & par l'effet de la différente nourriture; mais les gazelles diffèrent du chevreuil par la nature des cornes; celles du chevreuil ſont une eſpèce de bois ſolide, qui tombe & ſe renouvelle tous les ans, comme celui du cerf; les cornes des gazelles, au contraire, ſont creuſes & permanentes, comme celles de la chèvre; d'ailleurs le chevreuil n'a point de véſicule du fiel, au lieu que les gazelles ont cette véſicule comme les chèvres; les gazelles ont, comme le chevreuil, des larmiers ou enfoncemens au-devant de chaque œil; elles lui reſſemblent encore par la qualité du poil, par la blancheur des feſſes & par les broſſes qu'elles ont ſur les jambes; mais ces broſſes dans le chevreuil ſont ſur les jambes de derriere, au lieu que dans les gazelles elles ſont ſur les jambes

de devant : les gazelles paroiſſent donc être des animaux mi-partis, intermédiaires entre le chevreuil & la chèvre : mais lorſque l'on conſidère que le chevreuil eſt un animal qui ſe trouve également dans les deux continens ; que les chèvres au contraire, ainſi que les gazelles, n'exiſtoient pas dans le nouveau monde, on ſe perſuade aiſément que ces deux eſpèces, les chèvres & les gazelles ſont plus voiſines l'une de l'autre qu'elles ne le ſont de l'eſpèce du chevreuil : au reſte, les ſeuls caractères qui appartiennent en propre aux gazelles, ſont les anneaux tranſverſaux avec les ſtries longitudinales ſur les cornes ; les broſſes de poils aux jambes de devant, une bande épaiſſe & bien marquée de poils noirs, bruns ou roux au bas des flancs, & enfin trois raies de poils blanchâtres qui s'étendent longitudinalement ſur la face interne de l'oreille. *(Voyez dans la note ci-deſſous (c),*

(c) Algazel *ex Africa, animal exoticum . . . . . . ex Africâ Neapolim miſſum ; magnitudine Capreæ ,* Capreoli *dicti, cui toto habitu primâ facie ſimile , niſi quod cornibus nulli magis quam hirco ſimilioribus ſit prædirum. . . . . Pilo eſt brevi, levi, flavicante, at in ventre*

la description de cette espèce de gazelle ; par Fabius Columna).

La seconde gazelle est un animal qui se trouve au Sénégal, où M. Adanson nous a dit qu'on l'appeloit *Kevel ;* il est un peu plus petit que la gazelle

& lateribus candi cante sicut in internis femorum & brachiorum, illoque capreolo molliori. Altitudo illius in posterioribus, quæ sublimiora sunt anterioribus tibiis, tres spithamas æquat. Corpus obesius, & collum crassius habet; cruribus & tibiis admodum gracile : ungulis bisulcis admodum dissectis, illisque tenuibus, & hircinis oblongioribus, & acutioribus similitudine alces, & nigricantibus. Caudam habet dodrantem ferè pilosam, hircinam & à medio usque ad extremum nigrescentem .... Hilaris aspectu facies ; oculi magni, nigri, lucidi, læti ; aures longæ, magnæ, patulæ, in prospectu elatæ, illæque intus canaliculatæ quinquefido strigium ordine nigricante, extumentibus circa illas striis pilosis candieantibus ; & lineâ tenui circumducta..... Cornua pedem romanum longa, retrorsum inclinata, Hircina, ex nigro castaneo colore cochleatim striata & interno situ ad invicem sinuata, & post dilatationem reflexa, atque deinde in extremo parum acie resupinata.... Nasus colore magis rufo, sicuti ex oculis parallelo ordine linea nigricans dependet ad os usque, reliquis candicantibus. Nares & labia os & lingua nigrescunt, quod satis dum ruminabat observavimus; dentibus, ovium modo, exiguis & vix conspicuis ; vocem edit non absimilem suillæ. Fab. Columnæ. *Annot. & Addit. in rerum. Med. nov Hisp.* Nardi. Ant. Recchi ...., Hernand. *hist. Mex.* pag. 893 & 894.

commune, & à peu près de la grandeur de nos petits chevreuils; il diffère aussi de la gazelle, en ce que ses yeux sont beaucoup plus grands, & que ses cornes au lieu d'être rondes sont aplaties sur les côtés : cet aplatissement des cornes n'est pas une différence qui provienne de celle du sexe ; les gazelles mâles & femelles les ont rondes ; les *kevels* mâles & femelles les ont plates, ou, pour mieux dire, comprimées; au reste, le kevel ressemble en entier à la gazelle, & a comme elle le poil court & fauve, les fesses & le ventre blanc, la queue noire, la bande brune au-dessous des flancs, les trois raies blanches dans les oreilles, les cornes noires & environnées d'anneaux, les stries longitudinales entre les anneaux, &c ; mais il est vrai que le nombre de ces anneaux est plus grand dans le kevel que dans la gazelle : celle-ci n'en a ordinairement que douze ou treize, le kevel en a au moins quatorze, & souvent jusqu'à dix-huit & vingt.

Le troisième animal est celui que nous

appellerons *Corine* du nom *Korin*, qu'il porte au Sénégal; il ressemble beaucoup à la gazelle & au kevel, mais il est encore plus petit que le kevel, & ses cornes sont de beaucoup plus menues, plus courtes & plus lisses que celles de la gazelle & du kevel, les anneaux qui environnent les cornes de la corine étant très-peu proéminens & à peine sensibles. M. Adanson, qui a bien voulu me communiquer la description qu'il a faite de cet animal, dit qu'il paroît tenir un peu du chamois, mais qu'il est beaucoup plus petit, n'ayant que deux pieds & demi de longueur & moins de deux pieds de hauteur; qu'il a les oreilles longues de quatre pouces & demi, la queue de trois pouces, les cornes de six pouces de longueur & de six lignes seulement d'épaisseur; qu'elles sont distantes l'une de l'autre de deux pouces à leur naissance, & de cinq à six pouces à leur extrémité; qu'elles portent au lieu d'anneaux des rides transversales, annulaires, fort serrées les unes contre les autres dans la partie inférieure, &

beaucoup plus diſtantes dans la partie ſupérieure de la corne ; que ces rides qui tiennent lieu d'anneaux ſont au nombre de près de ſoixante ; qu'au reſte la corine a le poil court, luiſant & fourni, fauve ſur le dos & les flancs, blanc ſous le ventre & ſous les cuiſſes, avec la queue noire, & qu'il y a dans cette même eſpèce de la corine des individus, dont le corps eſt tigré de taches blanchâtres ſemées ſans ordre.

Ces différences que nous venons d'indiquer entre la gazelle, le kevel & la corine, quoique fort apparentes, ſurtout pour la corine, ne nous ſemblent pas eſſentielles, ni ſuffiſantes pour faire de ces animaux des eſpèces réellement différentes ; ils ſe reſſemblent ſi forts à tous autres égards, qu'ils nous paroiſſent au contraire être tous trois de la même eſpèce, laquelle ſeulement a ſubi par l'influence du climat & de la nourriture plus ou moins de variétés : car le kevel & la gazelle diffèrent beaucoup moins entr'eux que la corine, dont les cornes ſur-tout ne ſont pas ſemblables à celles

des deux autres ; mais tous trois ont les mêmes habitudes naturelles, ſe raſſemblent en troupes, vivent en ſociété & ſe nourriſſent de la même manière ; tous trois ſont d'un naturel doux & s'accoutument aiſément à la domeſticité, tous trois ont auſſi la chair très-bonne à manger. Nous nous croyons donc fondés à conclure que la gazelle & le kevel ſont certainement de la même eſpèce, & qu'il eſt incertain, ſi la corine n'eſt qu'une variété de cette même eſpèce, ou ſi c'eſt une eſpèce différente.

Nous avons au Cabinet du Roi les dépouilles en tout ou en partie de ces trois différentes gazelles, & nous avons de plus une corne qui a beaucoup de reſſemblance avec celles de la gazelle & du kevel, mais qui eſt beaucoup plus groſſe. Cette corne eſt auſſi gravée dans Aldrovande, *lib. I, de Biſulcis*, *c. XXI.* Sa groſſeur & ſa longueur ſemblent indiquer un animal plus grand que la gazelle commune, & elle nous paroît appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *Tzeiran*, & les Perſans *Ahu*.

Cet animal, ſelon Oléarius *(d)*, reſſemble en quelque ſorte à notre daim, ſinon qu'il eſt plutôt roux que fauve, & que les cornes ſont ſans andouillers, couchées ſur le dos, &c; & ſelon M. Gmelin *(e)*, qui le déſigne ſous le

(d) Nous avions vu tout le jour, en très-grand nombre, une eſpèce de cerfs que les Turcs appellent *Tzeiran*, & les Perſes *Ahu*, qui reſſemblent en quelque façon à nos daims, ſinon qu'ils ſont plutôt roux que fauves, & leur bois n'a point d'andouillers, mais il eſt uni & couché ſur le dos, ils ſont fort vîtes, & l'on n'en voit, à ce que l'on nous a dit, qu'en la province de Mokau & auprès de Scamachie, de Karrabach & de Merragé. *Relation d'Oléarius, tome I, page 413.*

(e) On m'apporta une eſpèce de chevreuil appelé *dsheren* dans la langue du pays, il reſſemble au chevreuil commun, excepté qu'il a les cornes du bouquetin & qu'elles ne tombent jamais; cet animal a cela de particulier, qu'à meſure que ſes cornes prennent de l'accroiſſement, le larynx (le mot *Allemand*, traduit littéralement, veut dire *la pomme d'Adam)* augmente de volume; de ſorte que l'on voit dans un vieux animal une enflure conſidérable ſous le cou. Le D.r Meſſerſchmid, prétend que ce chevreuil a une averſion abſolue pour l'eau, mais je n'en ai pu rien ſavoir, & les habitans de Tongus m'ont dit au contraire, que quand cet animal étoit chaſſé il ſe jetoit ſouvent dans l'eau pour ſe ſauver; & le Brigadier Bucholz,

nom de *dsheren*, il ressemble au chevreuil, à l'exception des cornes, qui,

à Selenginsck, m'a raconté qu'il en avoit élevé & apprivoisé tellement un, qu'il suivoit à la nage son domestique, qui alloit souvent dans une île sur le Selinga, ce qu'il n'auroit sûrement pas fait, s'il avoit eu cette aversion naturelle; au reste ces chevreuils sont aussi légers à la course que les saïgas des bords de l'Irtisch. *Voyage de M. Gmelin, en Sibérie, tome II, page 103 & suivantes.* Traduction de l'Allemand, communiquée par M. le Marquis de Montmirail. *Nota.* 1.° M. Gmelin a donné depuis dans les nouveaux Mémoires de Péterſbourg une description plus étendue de cet animal, sous la dénomination de *Caprea Campestris gutturosa*, de laquelle nous croyons devoir donner ici la traduction par extrait. Cet animal ressemble au chevreuil, par la forme du corps, la grandeur, la couleur & la démarche...... Il manque de dents incisives à la mâchoire superieure; le mâle diffère de la femelle, en ce qu'il a des cornes & une protubérance au gosier; ses cornes sont un peu comprimées à la base, annelées dans une grande partie de leur longueur & lisses à la pointe; leur couleur est noirâtre & tout-à-fait noire à l'extrémité: elles sont permanentes & ne tombent pas comme celles du chevreuil....... On voit une grosse protuberance de cinq pouces de longueur & de trois pouces de largeur sous le gosier du mâle; elle est moindre dans les jeunes animaux, & n'est pas sensible dans ceux qui n'ont pas encore un an; elle croît à mesure que les cornes croissent..... Cette protubérance dépend de la conformation du larynx & de l'orifice de la

comme celles du bouquetin, sont creuses & ne tombent jamais ; cet Auteur ajoute qu'à mesure que les cornes prennent de l'accroissement, le cartilage du larynx grossit au point de former sous la gorge une proéminence considérable lorsque l'animal est âgé. Selon Kœmpfer *(f)*,

trachée artère, qui dans cet animal sont extrêmement grands. . . . . . La femelle est entièrement semblable à la femelle du chevreuil. . . . . . Cet animal differe de l'*Ibex imberbis* ou *Saiga* en ce que le *Saiga* a le nez fendu & assez large comme le bélier, au lieu que celui-ci a le nez uni & pointu comme le chevreuil . . . . Les Monguls & même les Russes connoissent cet animal sous le nom de *Dseren*, ils appellent la femelle *Ona*, &c. *Vide nov. Comment. Acad. Petropolitanæ*, tom. V, pag. 347 *& seq. Nota.* 2.° Le Secrétaire de l'Académie de Péterſbourg ajoute, à ce que dit ici M. Gmelin, que dans les manuscrits de Messerschmid, cet animal est indiqué sous les noms *Ohna*, *Dseren* & *Scharchoeschi*, chez les Monguls. *Vide Idem*, pag. 36 & 37.

(f) Ipsum animal (Ahu) *à Cervis nihil habet dissimile præter barbam & cornua non ramosa quibus se caprino generi adsociat; cornua sunt simplicia, atra, rotundis annulis ultra mediam usque longitudinem distincta, levia & quasi ad modulum tornata ; in mari quidem surrecta, pedalis longitudinis, in medio levi arcu disjuncta, fastigiis rectis mutuo utcunque imminentibus ; in fœminâ vero præparva vel nulla.* Kœmpfer, *amænitates*, pag. 404. *Nota.* Les descriptions que donne ici Kœmpfer, de

l'*ahu* ne diffère en rien du cerf par la figure, mais il se rapproche des chèvres par les cornes qui sont simples, noires, annelées jusqu'au-delà du milieu de leur longueur, &c. Quelques autres Voyageurs *(g)* ont aussi fait mention de cette espèce de gazelle sous les noms corrompus de *geiran* & de *jairain*, qu'il est aisé de rapporter aussi-bien que celui de *dsheren*, au nom primitif *tzeiran*; cette gazelle est commune dans la Tartarie méridionale, en Perse, en Turquie, & paroît aussi se trouver aux Indes orientales *(h)*.

l'animal *Ahu* & de l'animal *Pasen*, ne s'accordent point avec les figures, & il ne seroit pas impossible que son pasen *(fig. 1)* ne fût en effet l'ahu *(fig. 2)*; il n'y a rien ici de précis que les noms.

(g) Sur la route de Tauris à Kom, nous vimes une espèce d'animaux sauvages fort bons à manger, que les Persans appellent *Geirans* ou *Gazelles*...... *Voyage de Gemelli Careri, tome II, page 63.* — Il y a une infinité de gazelles dans les deserts de la Mésopotamie, les Turcs les appellent *Jairain. Voyage de la Boullaye le Gouz, page 247.*

(h) Il n'y a point de gibier ou de venaison qu'on ne trouve dans les forêts de Guzuratte, particulièrement des daims, des chevreuils, des *ahus* & des ânes sauvages. *Voyage de Mandeslo, tome II, page 195.*

Nous

Nous devons ajouter à ces quatre premières eſpèces ou races de gazelles, deux autres animaux qui leur reſſemblent en beaucoup de choſes ; le premier s'appelle *Koba* au Sénégal, où les François l'ont nommé *grande vache brune ;* le ſecond que nous appellerons *Kob*, eſt auſſi un animal du Sénégal que les François y ont appelé *petite vache brune ;* les cornes du kob ont beaucoup de reſſemblance & de rapport à celles de la gazelle & du kevel ; mais la forme de la tête eſt différente, le muſeau eſt plus long, & il n'y a point d'enfoncemens ou de larmiers ſous les yeux ; le koba eſt beaucoup plus grand que le kob, celui-ci eſt comme un daim, & celui-là comme un cerf. Par les notices que nous a données M. Adanſon, & que nous publions avec bien de la reconnoiſſance, il paroît que le *koba* ou *grande vache brune*, a cinq pieds de longueur, depuis l'extrémité du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, qu'il a la tête longue de quinze pouces, les oreilles de neuf, & les cornes de dix-

neuf à vingt pouces ; que ces cornes ſont aplaties par les côtés & environnées de onze ou douze anneaux, au lieu que celles du *kob* ou *petite vache brune*, n'ont que huit ou neuf anneaux, & ne ſont longues que d'environ un pied.

Le ſeptième animal de cette eſpèce ou de ce genre, eſt une gazelle qui ſe trouve dans le Levant, & plus communément encore en Égypte *(i)* & en Arabie. Nous l'appellerons de ſon nom Arabe, *Algazel* ; cet animal eſt de la

(i) Gazella Indica cornibus rectis longiſſimis, nigris, propè caput tantùm annulatis ; cornua tres propè modum pedes longa, recta, propè imum ſeu baſin tantùm circulis ſeu annullis eminentibus cincta, reliquâ parte tota glabra & nigricantia. Animal ipſum ad cervi platycerotis Damæ *vulgo dicti magnitudinem accedit pilo cinereo, caudâ pedem circiter longâ, pilis longis innaſcentibus hirta. Hæc* D. Tancred Robinſon, *è pelle animalis ſuffultâ in regiæ ſocietatis muſeo ſuſpenſa. Cæterum hujus animalis cornua pluries vidimus in muſeis curioſorum.* Ray, *ſyn. quad.* pag. 79. *Nota.* Les Naturaliſtes nous paroiſſent avoir donné mal-à-propos le nom de *Gazelle d'Inde* à cette eſpèce ; on verra par les témoignages des Voyageurs qu'elle ne ſe trouve qu'en Égypte, en Arabie & dans le Levant.

Gazellæ quibus Ægyptus abundat. Proſper Alpin. *Hiſt. Ægypt.* pag. 232, tab. XIV, fig. 1.

forme des autres gazelles ; & à peu près de la grosseur d'un daim ; mais ses cornes sont très-longues, assez menues, peu courbées jusqu'à leur extrémité où elles se courbent davantage ; elles sont noires & presque lisses, les anneaux étant très-légers, excepté vers la base où ils sont un peu mieux marqués : elles ont près de trois pieds de longueur, tandis que celles de la gazelle n'ont communément qu'un pied, celles du kevel quatorze ou quinze pouces, & celles de la corine (lesquelles néanmoins ressemblent le plus à celle-ci) six ou sept pouces seulement.

Le huitième animal est celui qu'on appelle vulgairement la *gazelle* du *Bézoard*, que les Orientaux appellent *Pasan*, & à laquelle nous conserverons ce nom : une corne de cette gazelle est très-bien représentée dans les Éphémérides d'Allemagne *(k)*, & la figure de l'animal

(k) Missum mihi Hamburgo his diebus fuit ab amico... Schellamero . : . . . Cornu . . . . . Capri Bezoardici . . . . Longitudine & facie quâ hic depingitur, durum ac rigidum, fibris rectis per longitudinem cornu excurrentibus

même a été donnée par Kœmpfer *(l)* ; mais cette figure de Kœmpfer, pèche en ce que les cornes ne sont pas assez longues ni assez droites, & d'ailleurs sa description ne nous paroît pas exacte ; car il dit que cet animal du bézoard porte une barbe comme le bouc, & néanmoins la figure qu'il en donne est sans barbe, ce qui nous paroît plus conforme à la vérité ; car en général les gazelles n'ont point de barbe, c'est même le principal caractère qui les distingue des chèvres ; cette gazelle est de

tanquam callis (nescio an ætatis indicibus) ad medium circiter ubi sensim elanguescunt quasi, aut planiores redduntur, exasperatum : intus cavum, pendens uncias octo cum duobus drachmis .... Jacobus Bontius (lib. I, *de Med. Indorum, notis ad* cap. XLV). *Videtur figuræ bezoardici cornu mihi propius accedere dum ita scribit: " Capræ istæ non absimiles valde sunt capris Europæis, nisi quod habeant erecta ac longiora cornua*, &c. ,, *De cornu Capri bezoardici. Obs. Jo. Dan. Majoris. Ephemer.* ann. VIII. (1677).

(l) Kœmpfer, *amœnitates*, pag. 398. — Cette sorte d'animal où l'on trouve le bézoard, se nomme *Bazan*, & la pierre *Bazar* chez les Perses où il y en a beaucoup. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome II, page 121.*

la grandeur de notre bouc domeſtique, & elle a le poil, la figure & l'agilité du cerf; nous avons vu de cet animal un crâne ſurmonté de ſes cornes, & deux autres cornes ſéparées. Les cornes qui ſont gravées dans Aldrovande, *de quad. Biſulcis*, pag. 765, cap. XXIV, *de Orige*, reſſemblent beaucoup à celles-ci. Au reſte, ces deux eſpèces, l'*algazel* & le *paſan*, nous paroiſſent très-voiſines l'une de l'autre; elles ſont auſſi du même climat, & ſe trouvent dans le Levant, en Egypte, en Perſe, en Arabie, &c; mais l'algazel n'habite guère que dans les plaines, & le paſan dans les montagnes; leur chair eſt auſſi très-bonne à manger.

La neuvième gazelle eſt un animal, qui, ſelon M. Adanſon, s'appelle *Nangueur* ou *Nanguer* au Sénégal, il a trois pieds & demi de longueur, deux pieds & demi de hauteur; il eſt de la forme & de la couleur du chevreuil, fauve ſur les parties ſupérieures du corps, blanc ſous le ventre & ſur les feſſes, avec une tache de cette même couleur ſous le

cou ; ses cornes sont permanentes comme celles des autres gazelles, & n'ont qu'environ six ou sept pouces de longueur, elles sont noires & rondes, mais ce qu'elles ont de très-particulier, c'est qu'elles sont fort courbées à la pointe en avant, à peu près comme celles du chamois le sont en arrière ; ces nanguers sont de très-jolis animaux & fort faciles à apprivoiser, tous ces caractères, & principalement celui des petites cornes recourbées en avant, m'ont fait penser que le nanguer pourroit bien être le *dama* ou *daim* des Anciens. *Cornua rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum*, dit Pline *(m)* : or, les seuls animaux qui aient les cornes ainsi courbées, sont les nanguers, dont nous venons de parler ; on doit donc présumer que le nanguer des Africains est le dama des Anciens, d'autant qu'on voit par un autre passage de Pline *(n)*, que le dama

(m) Hist. nat. lib. XI, cap. XXXVII.

(n) Sunt & Damæ & Pygargi & Strepsicerotes . . . . . Hæc transmarini situs mittunt. Hist. nat. lib. VIII, cap. LIII.

ne ſe trouvoit qu'en Afrique, & qu'enfin par les témoignages de pluſieurs autres Auteurs anciens *(o)*, on voit auſſi que c'étoit un animal timide, doux, & qui n'avoit de reſſources que dans la légèreté de ſa courſe. L'animal dont Caïus a donné la deſcription & la figure, ſous le nom de *dama Plinii*, ſe trouvant, ſelon le témoignage même de cet Auteur, dans le nord de la grande Bretagne & en Eſpagne, ne peut pas être le daim de Pline, puiſque celui-ci dit qu'il ne ſe trouve qu'en Afrique *(p)*; d'ailleurs cet animal, déſigné par Caïus, porte une barbe de chèvre, & aucun des Anciens n'a dit que le dama eût une barbe; je crois donc que ce prétendu dama,

(o) Horace, Virgile, Martial, &c.

(p) Hæc icon Damæ eſt quam & caprarum genere indicat pilus, aruncus, figura corporis atque cornua, niſi quod his in adverſum adunca, cum cæteris in averſum acta ſint. Capræ magnitudine eſt dama & colore Dorcadis. . . . . Eſt amicus quidam meus Anglus, qui mihi certâ fide retulit in partibus Britanniæ ſeptentrionalibus eam reperiri ſed adventitiam. Vidit is apud nobilem quemdam cui dono dabatur; accepi à quibuſdam eam in Hiſpaniâ naſci. Caïus & Geſner, *hiſt. quadrup.* pag. 306.

décrit par Caïus, n'est qu'une chèvre, dont les cornes s'étant trouvées un peu courbées en avant à leur extrémité, comme celles de la gazelle commune, lui ont fait penser que ce pouvoit être le dama des Anciens : & d'ailleurs ce caractère des cornes recourbées en avant, qui est en effet l'indice le plus sûr du dama des Anciens, n'est bien marqué que dans le nanguer d'Afrique. Au reste, il paroît par les notices de M. Adanson, qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers qui ne diffèrent entr'eux que par les couleurs du poil, mais qui tous ont les cornes plus ou moins courbées en avant.

La dixième gazelle est un animal très-commun en Barbarie & en Mauritanie, que les Anglois ont appelé *Antilope (q)*, & auquel nous conserverons

(q) *Antilope*, nom que les Anglois ont donné à cet animal, & que nous avons adopté.

Strepsiceros. Plinii, *Hist. nat.* lib. VIII, cap. LIII.

Gazelle. *Mémoires pour servir à l'histoire des Animaux. Partie I.re page 95, figure, pl. XI.*

Gazella Africana, the Antilope. Ray, *Syn. quadrup.* pag. 79.

ce nom ; il eſt de la taille de nos plus grands chevreuils, il reſſemble beaucoup à la gazelle & au kevel, & néanmoins il en diffère par un aſſez grand nombre de caractères, pour qu'on doive le regarder comme un animal d'une autre eſpèce ; l'antilope a les larmiers plus grands que la gazelle, ſes cornes ont environ quatorze pouces de longueur, elles ſe touchent, pour ainſi dire, à la baſe, & ſont diſtantes à la pointe de quinze ou ſeize pouces, elles ſont environnées d'anneaux & de demi-anneaux moins relevés que ceux de la gazelle & du kevel, & ce qui caractériſe plus particulièrement l'antilope, c'eſt que les cornes ont une double flexion ſymétrique & très-remarquable ; en ſorte, que les deux cornes priſes enſemble repréſentent aſſez bien la forme d'une lyre antique ; l'antilope a, comme les autres gazelles, le poil fauve ſur le dos & blanc ſous le ventre ; mais ces deux couleurs ne

Hircus cornibus teretibus, dimidiato annulatis bis arcuatis .... Gazella. La gazelle. Briſſon, *regn. anim.* pag. 69.

ſont pas ſéparées au bas des flancs par une bande brune ou noire, comme dans la gazelle, le kevel, la corine, &c; nous n'avons au Cabinet du Roi, que le ſquelette de cet animal. *On peut voir la figure de l'animal même dans les Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux, partie II, page 24, pl. XXXIX.*

Il nous paroît qu'il y a dans les antilopes, comme dans les autres gazelles, des races ou des eſpèces différentes entr'elles. 1.° Nous avons au Cabinet du Roi une corne qu'on ne peut attribuer qu'à une antilope beaucoup plus grande que celle dont nous venons de parler; nous l'appellerons *Lidmée*, du nom, que ſelon le D.r Shaw *(r)*, les Africains donnent aux antilopes. 2.° Nous avons

(r) Aux royaumes de Tunis & d'Alger, outre la gazelle ordinaire qui eſt très-commune, il y en a encore une autre eſpèce qui a la même couleur & la même figure, avec cette différence pourtant qu'elle eſt de la taille de notre chevreuil, & que ſes cornes ont quelquefois deux pieds de long, les Africains l'appellent *Lidmée*, & je crois que c'eſt le *Strepſiceros* ou l'*Addace* des Anciens. *Voyage du Docteur Shaw, page 314.*

vu au Cabinet de M. le Marquis de Marigny *(ſ)*, dont le goût s'étend également aux objets des beaux Arts & à ceux de la belle Nature, une eſpèce d'arme offenſive, compoſée de deux cornes pointues & longues d'environ un pied & demi, qui, par leur double flexion, nous paroiſſent appartenir à une antilope plus petite que les autres; elle doit être très-commune dans les grandes Indes, car les Prêtres Gentils *(t)*, portent

(ſ) M. le Marquis de Marigny, Commandeur des ordres du Roi, Directeur & Ordonnateur général des bâtimens de Sa Majeſté.

(t) Les gazelles aux Indes ne ſont pas tout-à-fait comme celles des autres pays, elles ont même beaucoup plus de cœur, & à l'extérieur on les diſtingue par les cornes; les gazelles ordinaires les ont griſes & moins longues de la moitié que celles des Indes qui les ont noirâtres & longues d'un grand pied & demi; ces cornes vont en ſerpentant juſqu'à la pointe comme une vis, & les Faquirs & Santons en portent ordinairement deux qui ſont jointes..... & ils s'en ſervent comme d'un petit bâton à deux bouts. *Relation du voyage de Thévenot, tome III, pages 111 & 112.* — *NOTA.* Celles du Cabinet de M. le Marquis de Marigny, ne portent point d'anneaux ou de vis, elles paroiſſent avoir été uſées & polies d'un bout à l'autre.

cette espèce d'arme comme une marque de dignité ; nous appellerons cet animal *antilope des Indes*, dans l'idée où nous sommes que ce n'est qu'une simple variété de l'antilope d'Afrique.

En reprenant tous les animaux que nous venons d'exposer, nous avons donc déjà douze espèces ou variétés distinctes dans les gazelles, savoir : 1.° la gazelle commune : 2.° le kevel : 3.° la corine : 4.° le tzeiran : 5.° le koba ou grande vache brune : 6.° le kob ou petite vache brune : 7.° l'algazel ou gazelle d'Égypte : 8.° le pasan ou la prétendue gazelle du bézoard : 9°. le nanguer ou dama des Anciens : 10.° l'antilope : 11.° le lidmée, & enfin l'antilope des Indes ; après les avoir soigneusement comparées entr'elles, nous croyons : 1.° que la gazelle commune, le kevel & la corine ne sont que trois variétés de la même espèce ; 2.° que le tzeiran, le koba & le kob sont tous trois des variétés d'une autre espèce : 3.° nous présumons que l'algazel & le pasan ne sont aussi que deux variétés de la même espèce, & nous pensons que

le nom de *gazelle du bézoard*, qu'on a donné au pasan, n'est point un caractère distinctif, car nous croyons être en état de prouver que le bézoard oriental ne vient pas seulement du pasan, mais de toutes les gazelles & chèvres qui habitent les montagnes de l'Asie ; 4.° il nous paroît que les nanguers, dont les cornes sont courbées en avant, & qui font ensemble deux ou trois variétés particulières, ont été indiqués par les Anciens, sous le nom de *dama ;* 5.° que les antilopes qui sont au nombre de trois ou quatre, & qui diffèrent de toutes les autres par la double flexion de leurs cornes, ont aussi été connues des Anciens & désignées par les noms de *strepsiceros (u)* & d'*addax ;* tous ces animaux se trouvent en Asie & en Afrique, c'est-à-dire, dans l'ancien continent, & nous n'ajouterons pas à ces cinq espèces principales qui contiennent douze variétés très-distinctes,

(u) Erecta autem cornua, rugarumque ambitu contorta, & in leve fastigium exacuta (ut Lyras diceres) Strepsiceroti quem Addacem Africa appellat. Plin. *Hist. nat.* lib. XI, cap. XXXVII.

deux ou trois autres eſpèces du nouveau monde, auxquelles on a auſſi donné le nom vague de *gazelle*, quoiqu'elles ſoient différentes de toutes celles que nous venons d'indiquer ; ce ſeroit augmenter la confuſion, qui n'eſt déjà que trop grande ici. Nous donnerons dans l'article ſuivant l'hiſtoire de ces animaux d'Amérique, ſous leurs vrais noms *Mezame*, *Temamaçame*, &c. & nous nous contenterons de parler actuellement des animaux de ce genre, qui ſe trouvent en Afrique & en Aſie ; nous renvoyons même à l'article ſuivant, pour plus grande clarté, & pour ſimplifier les objets, pluſieurs autres animaux de ce même climat d'Afrique & d'Aſie, qu'on a encore regardés comme des gazelles ou comme des chèvres, & qui cependant ne ſont ni gazelles ni chèvres, mais paroiſſent être intermédiaires entre les deux ; ces animaux, ſont le Bubale ou vache de Barbarie ; le Condoma, le Guib, la chèvre de Grimme, &c. ſans compter les Chevrotains, qui reſſemblent beaucoup aux plus petites chèvres ou gazelles, & dont

nous ferons auſſi un article particulier.

Il eſt maintenant aiſé de voir combien il étoit difficile d'arranger toutes ces bêtes, qui ſont au nombre de plus de trente, dix chèvres, douze ou treize gazelles, trois ou quatre bubales, autant de chevrotains & de mazames, tous différens entr'eux; pluſieurs abſolument inconnus, les autres préſentés pêle-mêle par les Naturaliſtes, & tous pris les uns pour les autres par les Voyageurs: auſſi c'eſt pour la troiſième fois que j'écris aujourd'hui leur hiſtoire, & j'avoue que le travail eſt ici bien plus grand que le produit; mais au moins j'aurai fait ce qu'il étoit poſſible de faire avec les matériaux donnés & les connoiſſances acquiſes, que j'ai encore eu plus de peine à raſſembler qu'à employer.

En comparant les indications que nous ont laiſſées les Anciens, & les notices que l'on trouve dans les Auteurs modernes, avec les connoiſſances que nous avons acquiſes, nous reconnoîtrons au ſujet des gazelles; 1.° Que le Δορκὰς d'Ariſtote n'eſt point la gazelle, mais le chevreuil, & que cependant ce même

mot Δορκὰς a été employé par Ælien; non-ſeulement pour déſigner les chèvres ſauvages en général, mais particulièrement la gazelle de Libye ou gazelle commune : 2.° Que le *ſtrepſiceros* de Pline ou l'*addax* des Africains eſt l'*antilope :* 3.° Que le *dama* de Pline eſt le *nanguer* de l'Afrique, & non pas notre *daim*, ni aucun autre animal d'Europe : 4.° Que le Πρὸξ d'Ariſtote eſt le même que le Ζόρκες d'Ælien, & encore le même que le Πλατύκερες des Grecs plus récents ; & que les Latins ont adopté ce mot *platyceros* pour déſigner le daim ; *animalium quorumdam cornua in palmas finxit natura ; digitoſque emiſit ex iis, unde platycerotas vocant*, dit Pline : 5.° Que le Πύγαργος des Grecs eſt probablement la *gazelle d'Égypte* ou celle de Perſe, c'eſt-à-dire, l'*algazel* ou le *paſan* ; le mot *pygargus* n'eſt employé par Ariſtote, que pour déſigner un oiſeau, & cet oiſeau eſt l'*aigle à queue blanche* ; mais Ælien & Pline ſe ſont ſervis du même mot pour déſigner un quadrupède : or, l'étymologie de *pygargus* indique ; 1.° un animal à feſſes

blanches, tels que les chevreuils ou les gazelles; 2.° un animal timide, les Anciens s'imaginant que les fesses blanches étoient un indice de timidité & attribuant l'intrépidité d'Hercule, à ce qu'il avoit les fesses noires: mais comme presque tous les Auteurs qui parlent du *pygargus* quadrupède, font aussi mention du chevreuil; il est clair que ce nom *pygargus*, ne peut s'appliquer qu'à quelque espèce de gazelle différente du *dorcas Libyca* ou *gazelle commune* & du *strepsiceros* ou *antilope*, desquelles les mêmes Auteurs font aussi mention; nous croyons donc que le *pygargus* désigne l'*algazel* ou *gazelle d'Égypte*, qui devoit être connue des Grecs, comme elle l'étoit des Hébreux; car l'on trouve ce nom *pygargus* dans la version des Septante (*Deuteronome, cap. XIV*), & l'on voit que l'animal qu'il désigne est mis au nombre des animaux, dont la chair étoit pure; les Juifs mangeoient donc souvent du *pygargus*, c'est-à-dire, de cette espèce de *gazelle*, qui est la plus commune en Égypte & dans les pays adjacens.

M. Russell *(x)*, dans son histoire naturelle du pays d'Alep, dit, qu'il y a auprès de cette ville deux sortes de gazelles, l'une qu'on appelle *gazelle de montagne*, qui est la plus belle, dont le poil sur le cou & le dos est d'un brun-foncé; l'autre qu'on appelle *gazelle de plaine*, qui n'est ni aussi légère ni aussi-bien faite que la première, & dont la couleur du poil est plus pâle; il ajoute que ces animaux courent si vîte & si long-temps, que les meilleurs chiens courans peuvent rarement les forcer sans le secours d'un faucon...... Qu'en hiver, les gazelles sont maigres, & que néanmoins leur chair est de bon goût; qu'en été elle est chargée d'une graisse semblable à la venaison du daim; que les gazelles qu'on nourrit à la maison, ne sont pas aussi excellentes à manger que les gazelles sauvages, &c. Par ce témoignage de M. Russell, & par celui de M. Hasselquits *(y)*; on voit

(x) The nat. hist. of Alep. By Alexand. Russel, *M. D. London. 1756.*

(y) Capra (Gazella Africana).

Cornua erectâ, longiuscula nigricantia.

que ces gazelles d'Alep ne ſont pas les

Magnitudo Gazellâ communi major; velocior & magis fera eſt communi, ut vix niſi à falcone venatico capi queat.

Locus circa Aleppum.

An ſpeciei; in oriente communis varietas, vel diſtincta ſpecies, quod cornua ſuadere videntur?

Capra, Gazella Africana. Linn. *Syſt. nat. tabaci fumum amat hoc animal, adeo ut vivum captum venatoris fumantis fiſtulæ abſque metu approximaverit, timidum aliàs præ multis animal, unicum forſan, præter hominem, quod odore herbæ venenatæ & fœtentis delectatur.*

Venationem Gazellæ Africanæ omnium velociſſimæ inſtituunt Arabes cum falcone gentili; vidi egregium hæc ſpectaculum propè Nazareth in Galilæa. Arabs conſcendens equum velocitate inſigni falconem ſupra manum, ut venatorum eſt, tenebat, gazellam ſupra monticulum animadvertens, avem relaxabat qui lineâ rectâ, ſagittæ inſtar advolavit & animal adgrediebatur, ea ratione ut ungues unius pedis in genam, alterius verò in gulam intruderet; obliquè ſupra dorſum animalis alas extendens quarum una verſus auriculum alteram directa erat, altera verò verſus iſchium oppoſitum. Infeſtatum animal ſaltum edidit humanâ longitudine duplo altiorem & illum faciendo ab ave relinquebatur, ſed ſauciatum animal vigore & velocitate privatum, ab hoſte interim infeſtatur; qui hoc adgreſſu gulæ omnes infigebat ungues & firmiter animal tenebat, quod ſupra equum inſequens venator vivum capiebat, mox vero cultro gulam præſcidit, cui falconem apponebat, qui ſanguinem ibi coagulatum mercedis inſtar devoravit, juvenem itidem falconem adhuc tironem gulæ applicabat. Hac nempè ratione inſtruitur & gulam animalis currentis

gazelles communes, mais les gazelles d'Égypte, dont les cornes sont droites, longues & noires, & dont la chair est en effet excellente à manger; l'on voit aussi par ces témoignages, que les gazelles sont des animaux à demi-domestiques, que les hommes ont souvent & anciennement apprivoisés, & dans lesquels par conséquent il s'est formé plusieurs variétés ou races différentes, comme dans les autres animaux domestiques; ces gazelles d'Alep sont donc les mêmes que celles que nous avons appelées *Algazels*, elles sont encore plus communes dans la Thébaïde & dans toute la haute Égypte, qu'aux environs d'Alep; elles se nourrissent d'herbes aromatiques

apprehendere assuescit, quod omnino necessarium, si enim in coxam vel alium sese conjiciat locum non prædâ solum sed & prædatore privatur venator; animal enim expergefactum, sed non mortali sauciatum vulnere, citato gradu montium cacumina & loca deserta petit, quo abreptus adgressor semper prædæ affixus sequi, & à patrono alienatus tandem perire cogitur. Voyage de Frédéric Hasselquits en Palestine, depuis l'année 1749 jusqu'en 1752, publié par Charles de l'Isle, & par l'ordre de Sa Majesté la Reine de Suède; traduit du Suédois en Allemand; imprimé à Rostock, en 1762.

& de boutons d'arbrisseaux, sur-tout de ceux de l'arbre de sial, d'ambroisie, d'oseille sauvage *(z)*, &c ; elles vont ordinairement par troupes ou plutôt par familles, c'est-à-dire, cinq ou six ensemble *(a)* ; leur cri est semblable à celui des chèvres. On les chasse non-seulement avec les chiens courans, aidés du faucon, mais aussi avec la petite panthère *(b)*, que nous avons appelée

(z) Relation du Voyage fait en Égypte, par le sieur Granger. *Paris, 1745, pages 99 & 100.*

(a) On trouve en Égypte beaucoup de gazelles .... Elles courent ordinairement par troupes à travers les montagnes; ces animaux ont le poil & la queue comme les biches, les pieds de devant qui sont fort courts, ressemblent à ceux des daims, leur cou qui est sans barbe, est long & noir, leurs cornes sont droites jusqu'à l'extrémité où elles sont un peu recourbées, leur cri ressemble à celui des autres chèvres. *Voyages de Paul Lucas.* Rouen, 1719, *tome III, page 199.*

(b) Venantur non minus & gazellas quibus Ægyptus abundat, quarum carnes bonitate & gustu, capreolorum carnibus similes existunt. Bisulcum animal est, silvestre, sed quod facile mansuescit, capræ simile, colore igneo adpallidum inclinante, duplici cornu longo introverso lunæ modo, & nigro; auribus arrectis, ut in cervis, oculis magnis, oblongis, nigris, pulcherrimis. Unde in adagio apud Ægyptios dicitur de pulchris oculis ain el Gazel, *id est, oculus Gazellæ; collo longo & gracili, cruribus gra-*

Once. Dans quelques endroits on prend

cilibus atque pedibus biſulcis conſtat. Pantheræ in deſertis locis Gazellas venantur, quibus aliquandiu cornibus duriſſimis, acutiſque reſiſtunt ſed victæ eorum præda fiunt. Pili quibus conteguuntur, videntur ſane ſimiles iis qui in Moſchiferis animalibus ſpectantur : pulcherrimum eſt animal quod facile hominibus redditur cicur manſuetumque. Proſperi Alpini, *hiſtoriæ Ægypti naturalis.* Pars I.ª *Lugduni - Batavorum, 1735*, pag. 232 & 233, *fig.* tab. XIV. *Nota.* La figure de Proſper Alpin, ne laiſſe aucun doute que ce ne ſoit l'*algazel* ou *gazelle d'Égypte*, dont il ait entendu parler ; & ſa deſcription nous indique que l'algazel eſt ſouvent, ainſi que la gazelle commune & le kevel, marqué de taches blanches comme la civette. — Je crois vous avoir dit ailleurs que dans les Indes il y a quantité de gazelles, qui ſont à peu près faites comme nos faons ; que ces gazelles vont ordinairement par troupes ſéparées les unes des autres, & que chaque troupe qui n'eſt jamais de plus de cinq ou ſix, eſt ſuivie d'un mâle ſeul, qui ſe connoît par la couleur : quand on a découvert une troupe de ces gazelles, on tâche de les faire apercevoir au léopard, qu'on tient enchaîné ſur une petite charrette ; cet animal ruſé ne ſe met pas incontinent à courir après, comme on pourroit croire, mais il s'en va tournant, ſe cachant & ſe courbant pour les approcher de près & les ſurprendre ; & comme il eſt capable de faire cinq ou ſix ſauts ou bonds d'une vîteſſe preſque incroyable, quand il ſe ſent à portée, il s'élance deſſus, les étrangle, & ſe ſoule de leur ſang, du cœur & de leur foie, & s'il manque ſon coup, ce qui arrive aſſez ſouvent, il en demeure là ; auſſi ſeroit-ce en vain qu'il prétendroit de les prendre à la courſe, parce qu'elles courent bien mieux & plus long-temps que lui ; le Maître

les gazelles ſauvages avec des gazelles apprivoiſées, aux cornes deſquelles on attache un piége de cordes *(c)*.

ou Gouverneur vient enſuite bien doucement autour de lui le flattant & lui jetant des morceaux de chair, & en l'amuſant ainſi, il lui met des lunettes qui lui couvrent les yeux, l'enchaîne & le remet ſur la charrette. Un de ces léopards nous donna un jour dans la marche, ce divertiſſement, qui effraya bien du monde; une troupe de gazelles s'éleva au milieu de l'armée, comme il arrive tous les jours, par fortune elles paſsèrent tout proche de ces deux léopards qu'on menoit à l'ordinaire ſur leur petite charrette, un d'eux qui n'avoit point de lunettes fit un ſi grand effort, qu'il rompit ſa chaîne & s'élança après ſans rien attraper, néanmoins comme les gazelles ne ſavoient où fuir étant courues, criées & chaſſées de tous côtés, il y en eut une qui fut obligée de repaſſer encore près du léopard, qui, nonobſtant les chameaux & les chevaux qui embarraſſoient tout le chemin, & contre tout ce qu'on dit ordinairement, que cet animal ne retourne jamais ſur ſa proie quand une fois il l'a manquée, s'élança deſſus & l'attrapa. *Relation de Thévenot, tome III, page 212.*

(c) Quand on ne veut point ſe ſervir d'un léopard apprivoiſé pour prendre les gazelles, on mène un mâle de gazelle privée, auquel on met aux cornes une corde qui a divers tours & replis, & dont on attache les deux bouts ſous le ventre; lorſqu'on a trouvé une compagnie de gazelles on laiſſe aller ce mâle, il va pour les joindre, le mâle de la troupe s'avance pour l'en empêcher, & comme l'oppoſition qu'il lui fait

Les antilopes, sur-tout les grandes, sont beaucoup plus communes en Afrique qu'aux Indes; elles sont plus fortes & plus farouches que les autres gazelles, desquelles il est aisé de les distinguer par la double flexion de leurs cornes, & parce qu'elles n'ont point de bande noire ou brune au bas des flancs; les antilopes moyennes sont de la grandeur & de la couleur du daim, elles ont les cornes fort noires *(d)*, le ventre très-blanc,

n'est qu'en jouant avec ses cornes, il ne manque pas de les empêtrer & de s'embarrasser avec son rival, en sorte que le chasseur s'en saisit adroitement & l'emmène, mais il est plus aisé de prendre les femelles. *Idem, Ibid.* — On se sert de la gazelle privée pour prendre les sauvages, de cette manière; on lui attache des lacs aux deux cornes, puis on la mène aux champs, aux endroits où il y en a de sauvages, & on la laisse jouer & sauter avec les autres, lesquelles venant à s'entrelacer leurs cornes les unes dans les autres, elles s'attachent ensemble par les lacs & petites cordes qu'on a liées aux cornes de la domestique, & la sauvage se sentant prise s'efforce de se délier & tombe à terre avec la privée, & est prise par les Indiens de cette façon. *Voyage de la Boullaye-le-Gouz, page 247.*

(d) Voyez l'Afrique de Marmol, *tome I.er, page 53*; & le voyage de Shaw, *tome I.er, pages 315 & 316.*

les

les jambes de devant plus courtes que celles de derrière : on les trouve en grand nombre dans les contrées du Tremecen, du Duguela, du Tell & du Zaara ; elles ſont propres & ne ſe couchent que dans des endroits ſecs & nets, elles ſont auſſi très-légères à la courſe, très-attentives au danger, très-vigilantes, en ſorte que dans les lieux découverts elles regardent long-temps de tous côtés, & dès qu'elles aperçoivent un homme, un chien ou quelqu'autre ennemi, elles fuient de toutes leurs forces; cependant elles ont, avec cette timidité naturelle, une eſpèce de courage, car, lorſqu'elles ſont ſurpriſes, elles s'arrêtent tout court & font face à ceux qui les attaquent.

En général, les gazelles ont les yeux noirs, grands, très-vifs & en même temps ſi tendres que les Orientaux en ont fait un proverbe *(e)*, en comparant

(e) On trouve vers Alexandrie des gazelles en aſſez grand nombre, c'eſt une eſpèce de chevreuil, dont l'œil grand, vif & perçant, a paſſé en proverbe pour louer les yeux des Dames. *Deſcription de l'Égypte, par Maillet.* La Haie, 1740, *tome II, page 125.*

les beaux yeux d'une femme à ceux de la gazelle ; elles ont pour la plupart les jambes plus fines & plus déliées que le chevreuil ; le poil auſſi court, plus doux & plus luſtré ; leurs jambes de devant ſont moins longues que celles de derrière, ce qui leur donne, comme au lièvre, plus de facilité pour courir en montant qu'en deſcendant ; leur légèreté eſt au moins égale à celle du chevreuil, mais celui-ci bondit & ſaute plutôt qu'il ne court, au lieu que les gazelles *(f)* courent uniformément plutôt qu'elles ne bondiſſent ; la plupart ſont fauves ſur le dos, blanches ſous le ventre, avec une bande brune, qui ſépare ces deux couleurs au bas des flancs ; leur queue eſt plus ou moins grande, mais toujours garnie de poils aſſez longs & noirâtres ; leurs oreilles ſont droites, longues, aſſez ouvertes dans leur milieu & ſe terminent en pointe : toutes ont le pied fourchu &

(f) Les *Geirans* ou *Gazelles* ont le poil comme les daims, & ils courent de même que les chiens ſans ſauter ; la nuit ils viennent en troupes paître dans la plaine, le matin ils retournent ſur les montagnes. *Voyage de Gemelli Careri, tome II, page 64.* *NOTA*. Le geiran eſt notre tzeiran ou groſſe gazelle.

conformé à peu près comme celui des moutons : toutes ont, mâles & femelles, des cornes permanentes, comme les chèvres ; les cornes des femelles ſont ſeulement plus minces & plus courtes que celles des mâles.

Voilà toutes les connoiſſances que nous avons pu acquérir au ſujet des différentes eſpèces de gazelles, & à peu près auſſi tous les faits qui ont rapport à leur naturel & à leurs habitudes ; voyons maintenant ſi les Naturaliſtes ont été fondés à n'attribuer qu'à un ſeul de ces animaux, la production de la pierre fameuſe qu'on appelle le *bézoard oriental*, & ſi cet animal eſt en effet le *paſen* ou *pazan* qu'ils ont déſigné ſpécifiquement par le nom de *gazelle du bézoard*. En examinant la deſcription & les figures de Kœmpfer *(g)*, qui a beaucoup écrit

(g) Repertus in novenni hirco lapillus voti me fecit quodammodo compotem ; dico quodammodo, nam in beſtiâ quam comes meus findebat, inteſtina à me ipſo diligentiſſimè perquiſita nullum lapidem continebant. Pronior alteri apparebat fortuna qui à nobis longius remotus feram à ſe transfoſſam dum me non expectato diſſecaret lapillum reperit elegantiſſimum tametſi molis perexiguæ... Adeptus lapidem, antequam adeſſem. . . . . Kœmpfer

ſur cette matière, on doutera, ſi c'eſt

amænit. pag. 392.—*Bezoard orientalis legitimus. Lapis bezoard orientalis verus & pretioſus Perſicè Paſahr ex quo nobis vox bezoard enata eſt .... Patria ejus precipua eſt Perſidis provincia Laar .... Ferax præterea Choraſmia eſſe dicitur....Genitrix, eſt fera quædam montana caprini generis quam incolæ* Paſen, *noſtrates capricervam nominant.... Animal pilis brevibus ex cinereo rufis veſtitur, magnitudine capræ domeſticæ, ejuſdemque* barbatum *caput obtinens. Cornua fœminæ* nulla *ſunt vel exigua; hircus longiora & liberalius extenſa gerit, annuliſque diſtincta inſignioribus quorum numeri annos ætatis referunt: annum undecimum vel duodecimum raro exibere dicuntur adeoque illum ætatis annum haud excedere. Reliquum corpus à cervinâ forma colore & agilitate nil differt. Timidiſſimum & maxime fugitivum eſt, inhoſpita aſperimorum montium teſqua incolens & ex ſolitudine montanâ in campos rariſſimè deſcendens, & quamvis plures regni regiones inhabitet lapides tamen bezoardicos non gignit.* Caſbini *(emporium eſt regionis* Irak*) pro coquinâ nobis capricervam, vel ut rectius dicam, Hircocervum prægrandem vendebat venator qui à me quæſitus, non audiviſſe ſe reſpondebat beſtiam illic lapidem umquam foviſſe, quod & civium quotquot percunctatus ſum, teſtimonia confirmabant..... Quæ vero partes tametſi capricervas alant promiſcuè non omnes tamen herbas ferunt ex quibus depaſtis lapides generari, atque ii quidem æque nobiles poſſint, ſed ſolus ex earum numero eſt mons Baarſi..... Nulla ibi ex prædictis beſtiis datur ætate provecta quæ lapidem non contineat; cum in cæteris hujus jugi partibus (ductorum verba refero) ex denis in montium diſtantioribus, ex quinquagenis in cæteris extra Larenſem provinciam ex centenis vix una ſit quæ lapide dotetur, eoque ut*

la gazelle commune ou le pazan, ou

plurimum exigui valoris. In hircis lapides majores & frequentius inveniuntur quam in fœminis. Lapidem ferre judicantur annosi, valde macilenti, colla habentes longiora, qui gregem præire gestiunt . . . Bestiæ ut primum perfossæ linguam inspiciunt, quæ si solito deprehendatur asperior de præsente lapide nihil amplius dubitant. Locus natalis est pylorus sive productior quarti quem vocant ventriculi fundus, cujus ad latus plica quædam sive scrobiculus, mucosa humore oblitus lapillum suggerit : in aliâ ventriculi classe (prout ruminantibus distinguuntur) quam ultimâ hâc inveniri negabant . . . Credunt quos plicarum alveoli non satis amplectuntur elabi pyloro posse & cum excrementis excerni : quin formatos interdum dissolvi rursus, præsertim longiori animalis inediâ. Clat. Jagerus *mihi testatus est se dum in regno Golkonda degeret, gazellas vivas recenter captas manu suâ perquisivisse & contracto abdomine lapillos palpasse, in una geminos, in altera quinos vel senos. Has ille bestias pro contemplatione suâ alere decreverat, camerâ hospicii sui inclusas ; verum quod omni pabulo abstinerent, quasi perire quam saginari captivæ mallent, mactari eas jussit inediâ aliquot dierum macentes. Tum vero lapillos ubi exempturus erat eorum ne vestigium amplius invenit ex quo illos à jejuno viscere vel alio quocunque modo dissolutos credebat. . . . Dissolutionem nullo posse negotio fieri persuadeor si quidem certum est lapides in loco natali viventis bruti dum latent nondum gaudere petrosâ quam nobis exhibent duritie sed molliores esse & quodammodo friabiles instar ferè vitelli ovi fervente aquâ ad duritiem longius excocti. Hoc propter recenter exsectus ne improvide frangatur, vel attractus nitorem perdat, ab inventoribus consuevit ore recipi & in eo foveri aliquandiu dum induruerit, mox gossypio in-*

l'algazel qu'il a voulu désigner, comme donnant exclusivement le vrai *bézoard oriental.* Si l'on consulte les autres Naturalistes & les Voyageurs, on seroit tenté de croire que ce sont indistinctement les gazelles, les chèvres sauvages, les chèvres domestiques, & même les moutons, qui portent cette pierre *(h)*, dont

volvi & asservari. Asservatio in primis diebus cautè fiat periculum est ne adhuc cum infirmior, importunâ contrectatione rumpatur aut labem recivia. Generationem fieri conjiciunt cum resinosa quædam ex herbis depastis concoctisque substantia ventriculorum latera occupat, quæ, egestis cibis jejunoque viscere in pylorum confluens, circa arreptum calculum, lanam, paleamve consistat & coaguletur; ex primo circa materiam contentam stamine efformandi lapidis figura pendet, &c. *Idem*, pag. 398 *& seq.*

(h) A Golconde, le Roi a grande provision d'excellens bézoards; les montagnes où paissent les chèvres qui les portent sont à sept ou huit journées de Bagnagnur; ils se vendent ordinairement quarante écus la livre, les longs sont les meilleurs; on en trouve dans quelques vaches qui sont beaucoup plus gros que ceux des chèvres, mais on n'en fait pas tant de cas, & ceux qui sont les plus estimés de tous se tirent d'une espèce de singes qui sont un peu plus rares, & ces bézoards sont petits & longs. *Voyage de Thévenot, tome III, page 293.* — Il se voit en Perse de plus belles & de plus exquises pierres de bézoard, qu'en pas une autre contrée de

probablement la formation dépend plus

la terre : on les tire du côté de certains boucs sauvages, au foie desquels elles sont attachées. *Voyage de Feynes, pages 44 & 45.* — Je devrois mettre au rang des drogues médicinales le bézoard, qui est cette pierre si fameuse dans la Médecine; c'est une pierre tendre qui se forme par pellicules, comme croissent les oignons; on la trouve dans le corps des boucs & des chèvres sauvages & domestiques le long du golfe Persique, dans la province du Corasson, qui est l'ancienne Margiane, incomparablement meilleure que celle qu'on a aux Indes dans le Royaume de Golconde : mais parce que les chèvres avoient été amenées de trois journées de pays, il ne se trouva de bézoard que dans quelques-unes, & encore n'étoit-ce que de petits morceaux, nous gardames de ces chèvres quinze jours en vie; elles étoient nourries d'herbe verte commune; on n'y trouva rien en les ouvrant, je les gardai ce temps-là pour vérifier ce qui se dit, que c'est une herbe particulière, qui échauffant ces animaux, produit cette pierre dans leur corps. Les Naturalistes Persans disent, que plus cet animal paît en des pays arides, & mange d'herbes sèches & chaudes, plus le bézoard est salutaire; le Corasson & le bord du golfe Persique sont de ces pays secs & arides naturellement, s'il y en a au monde; on trouve toujours au cœur de ces pierres quelques morceaux de ronce ou d'autre bois autour duquel se coagule l'humeur qui compose cette pierre, il faut observer qu'aux Indes ce sont les chèvres qui portent le bézoard, & qu'en Perse ce sont les moutons & les boucs, ce qui fait qu'on estime plus en Perse le bézoard du pays, comme plus chaud & plus digéré,

de la température du climat, & de la

& que même on ne fait pas cas de l'autre qu'on donne à quatre fois meilleur marché ; le bézoard de Perſe ſe vend cinquante-quatre livres le kourag, qui eſt un poids de trois gros. *Voyage de Chardin, tome II, page 16.* — Le bézoard oriental vient d'une province du royaume de Golconde en tirant au Nord, & il ſe trouve dans la panſe des chèvres . . . . Les payſans en tâtant le ventre de la chèvre connoiſſent combien elle a de bézoards & la vendent à proportion de la quantité qu'elle en a : pour le ſavoir, ils coulent les deux mains ſous le ventre de la chèvre & battent la panſe en long des deux côtés, de ſorte que tout ſe rend dans le milieu de la panſe & qu'ils comptent juſte en les tâtant, combien il y a de bézoards . . . . Plus le bézoard eſt gros & plus il eſt cher, hauſſant à proportion comme le diamant ; car, ſi cinq ou ſix bézoards pèſent une once, l'once vaudra depuis quinze juſqu'à dix-huit francs, mais ſi c'eſt un bézoard d'une once, l'once vaudra bien cent francs ; j'en ai vendu un de quatre onces & demi, deux mille livres . . . . . Des marchands à qui j'avois fait vendre pour ſoixante mille roupies de bézoards, m'amenèrent ſix chèvres qui le portent & que je conſidérai avec loiſir. Il faut avouer que ce ſont de belles bêtes, fort hautes & qui ont un poil fin comme de la ſoie . . . . Ils me dirent que l'une de ces chèvres n'avoit qu'un bézoard dans le ventre, & que les autres en avoient ou deux, ou trois, ou quatre, ce qu'ils me firent voir à l'heure même en leur battant le ventre, de la manière dont je l'ai dit plus haut ; ces ſix chèvres avoient dix-ſept bézoards, & une moitié comme une moitié de noiſette ; le dedans étoit comme d'une

qualité des herbes que de la nature & de l'eſpèce de l'animal ; ſi l'on vouloit en croire Rumphius, Seba & quelques autres Auteurs, le vrai bézoard oriental, celui qui a le plus d'excellence & de vertu, proviendroit des ſinges & non pas des gazelles, des chèvres ou des moutons *(i)* ; mais cette opinion de

crotte de chèvre molle, ces bézoards croiſſant parmi la fiente qui eſt dans le ventre de la chèvre ; quelques-uns me diſoient que ces bézoards ſe prenoient contre le foie, d'autres ſoutenoient que c'étoit contre le cœur, & je ne pus jamais me bien éclaircir de la vérité .... Pour le bézoard qui vient du ſinge, il eſt ſi fort que deux grains font autant que ſix de celui des chèvres, mais il eſt fort rare, & ſe trouve particulièrement dans l'île de Macaſſar ; cette ſorte de bézoard eſt rond, au lieu que l'autre eſt de diverſes figures : comme ces pierres que l'on croit venir des ſinges ſont beaucoup plus rares que les autres, elles ſont auſſi beaucoup plus chères & plus recherchées, & quand on en trouve une de la groſſeur d'une noix, elle vaudra quelquefois plus de cent écus. *Voyage de Tavernier, tome IV, page 78 & ſuivantes.*

(i) De lapidibus bezoard orientalis. *Nondum certò innotuit, quibuſnam in animalibus hi calculi reperiantur; ſunt qui ſtatuant, eos in ventriculo certæ caprarum ſpeciei generari (Raïus ſcilicet, Geſnerus, Tavernier, &c.)... Rumphius in* Muſeo Amboin. *refert Indos in riſum*

Rumphius & de Seba n'est pas fondée ;

effundi audientes, quod Europei sibi imaginentur, lapides bezoardicos in ventriculis caprarum sylvestrium generari; at contrà ipsos affirmare, quod in Simiis *crescant, nescios interim quânam in specie simiarum, an in Bavianis dictis, an verò in Cercopithecis. Attamen id certum esse, quod ex* Succadana & Tambas, *sitis in insulâ* Borneo, *adferantur, ibique à monticolis conquisiti vendantur iis qui littus accolunt ; hos verò posteriores asserere, quod in certa* Simiarum *vel* Cercopithecorum *specie hi lapides nascantur; addere interim Indos, quod vel ipsi illi monticolæ originem & loca natalia horumce lapidum nondum propè explorata habeant Siscitatus sum sæpissimè ab illis qui lapides istos ex Indiis orientalibus huc transferunt, quonam de animali, & quibus è locis hi proveniant; sed nihil inde certi potui expiscari, neque iis ipsis constabat quidpiam nisi quod saltem ab aliis acceperant. .... Novi esse, qui longiusculos inter & sphæricos seu oblongorotundos, atque reniformes, dari quid discriminis statuunt. At imaginarium hoc est. Neque enim ullâ ratione intrinsecus differunt, quando confringuntur aut in pulverem teruntur; modo fuerint gemini, nec adulterati, sivè demum ex simiis aut capris sylvestribus, aliisve proveniant animalibus ..... Gaudent hi lapides nominibus, pro varietate linguarum, variis, Lusitanis,* Pedra *seu* Caliga *de* Buzio ; *Sinensibus*, Gautsjo ; *Maleitis*, Culiga-Kaka ; *Persis*, Pazar, Pazan *seu* Belsahar ; *Arabibus*, Albazar & Berzuaharth ; *Lusitanis Indiæ incolis*, Pedra-Bugia *seu* Lapides-Simiarum, *juxta Kæmpferi testimonium vocantur ...... Credibile est nasci eosdem in stomacho, quùm plerumque in centro staminum lignorumve particulæ, nuclei, aut lapilli & alia similia, inveniantur tanquam prima rudi-*

nous avons vu plusieurs de ces concrétions auxquelles on donne le nom de *bézoard des singes*, & ces concrétions sont toutes différentes du bézoard oriental qui vient certainement d'un animal ruminant, & qu'on peut aisément distinguer, par sa forme & par sa substance, de tous les autres bézoards ; sa couleur est ordinairement d'un vert d'olive, brun en dehors & en dedans, & celle du bézoard qu'on appelle *occidental*, est

menta circum quæ acris, viscosa muteries sese lamellatim applicat, & deinceps crustæ instar, magis magisque aucta in lapidem durescit. Pro varietate victus, quo utuntur animalia, ipsæ quoque lamellæ variant, successivè sibi mutuo adpositæ, sensimque grandescentes. Fractu hæ facile separantur & per integrum sæpe statum ita à se mutuò succedunt, ut decorticatum relinquant lapidem, lævi iterum & quasi expolita superficie conspicuum. Lapides bezoard, illis è locis Indiæ orientalis venientes quibus cum Britannis commercium intercedit, pro parte minuti sunt, & rotundi, silicumque quandam speciem in centro gerunt. Alii verò tenuiores, & oblongi, intus continent straminula, nucleos dactylorum, semina peponum, & ejusmodi, quibus simplex saltem, aut geminum veri lapidis stratum, satis tenue, circompositum est. Unde in his ultra dimidiam partem rejiculi datur : & nobis quidem hi videntur veri esse simiarum lapides, utpote maturiùs ab hisce animantibus per anum excreti, quam ut majorem in molem potuerint excrescere. Seba, vol. II, pag. 130.

d'un petit jaune plus ou moins terne; la ſubſtance du premier eſt plus moëlleuſe & plus tendre, celle du dernier eſt plus dure, plus sèche, &, pour ainſi dire, plus pétrée; d'ailleurs, comme le bézoard oriental a eu une vogue prodigieuſe, & qu'on en a fait grande conſommation dans les derniers ſiècles, puiſqu'on s'en ſervoit en Europe & en Aſie, dans tous les cas où nos Médecins emploient aujourd'hui les cordiaux & les contre-poiſons; ne doit-on pas préſumer par cette grande quantité qu'on en a conſommée, & que l'on conſomme encore, que cette pierre vient d'un animal très-commun, ou plutôt qu'elle ne vient pas d'une ſeule eſpèce d'animal, mais de pluſieurs animaux, & qu'elle ſe tire également des gazelles, des chèvres & des moutons; mais que ces animaux ne peuvent la produire que dans de certains climats du Levant & des Indes?

Dans tout ce que l'on a écrit ſur ce ſujet, nous n'avons pas trouvé une obſervation bien faite ni un ſeule raiſon déciſive; il paroît ſeulement par ce

qu'ont dit Monard, Garcias, Clusius, Aldrovande, Hernandès, &c. que le prétendu animal du bézoard oriental n'est pas la chèvre commune & domestique, mais une espèce de chèvre sauvage qu'ils n'ont point caractérisée; de même tout ce que l'on peut conclure de ce qu'a écrit Kœmpfer, c'est que l'animal du bézoard est une espèce de chèvre sauvage, ou plutôt une espèce de gazelle, aussi très-mal décrite; mais, par les témoignages de Thevenot, Chardin & Tavernier, il paroît que cette pierre se tire moins des gazelles que des moutons & des chèvres sauvages ou domestiques; & ce qui paroît donner plus de poids à ce que ces Voyageurs en disent, c'est qu'ils parlent comme témoins oculaires, & que quoiqu'ils ne citent pas les gazelles au sujet du bézoard, il n'y a guère d'apparence qu'ils se soient trompés, & qu'ils les aient prises pour des chèvres, parce qu'il les connoissoient bien, & qu'ils en font mention dans d'autres endroits de leurs relations *(k)*; l'on ne doit donc pas assurer, comme l'ont fait nos

(k) Voyage de Tavernier, *tome II, page 26.*

Naturaliſtes modernes, que le bézoard oriental vient particulièrement & excluſivement d'une certaine eſpèce de gazelle ; & j'avoue qu'après avoir examiné, non-ſeulement les témoignages des Auteurs, mais les faits mêmes qui pouvoient décider la queſtion, je ſuis très-porté à croire que cette pierre vient également de la plupart des animaux ruminans, mais plus communément des chèvres & des gazelles : elle eſt, comme l'on ſait, formée par couches concentriques, & contient ſouvent au centre quelque matière étrangère ; nous avons recherché de quelle nature étoient ces matières, qui ſervent au bézoard oriental de noyaux, pour tâcher de juger en conſéquence de l'eſpèce de l'animal qui les avoit avalées : on trouve au centre de ces pierres des petits cailloux, des noyaux de prunes, de mirabolans, de tamarin, des graines de caſſie, & ſur-tout des brins de paille & des boutons d'arbres ; ainſi, l'on ne peut guère attribuer cette production qu'aux animaux qui broutent les herbes & les feuilles.

Nous croyons donc que le bézoard

oriental ne vient pas d'un animal particulier, mais de plusieurs animaux différens, & il n'est pas difficile de concilier avec cette opinion les témoignages de la plupart des Voyageurs ; car, en disant chacun des choses contraires, ils n'auront pas laissé de dire tous à peu près la vérité. Les anciens, Grecs & Latins, n'ont pas connu le bézoard ; Galien est le premier qui fasse mention de ses vertus contre le venin ; les Arabes ont beaucoup parlé de ces mêmes vertus du bézoard, mais ni les Grecs, ni les Latins, ni les Arabes n'ont indiqué précisément les animaux qui le produisent. Rabi Moses, Égyptien, dit seulement, que quelques-uns prétendent que cette pierre se forme dans l'angle des yeux, & d'autres dans la vésicule du fiel des moutons en Orient : or, il y a des bézoards ou concrétions qui se font en effet dans les angles des yeux & dans les larmiers des cerfs & de quelques autres animaux ; mais ces concrétions sont très-différentes du bézoard oriental, & les concrétions de la vésicule du fiel sont toutes d'une matière légère, huileuse

& inflammable qui ne reſſemble point à la ſubſtance du bézoard. André Lacuna, Médecin Eſpagnol, dans ſes Commentaires ſur *Dioſcorides*, dit que le bézoard oriental ſe tire d'une certaine eſpèce de chèvre ſauvage dans les montagnes de Perſe. Amatus Luſitanus répète ce que dit Lacuna, & ajoute que cette chèvre montagnarde eſt reſſemblante au cerf. Monard, qui les cite tous trois, aſſure encore plus poſitivement que cette pierre ſe tire des parties intérieures d'une chèvre de montagne aux Indes, à laquelle, dit-il, j'ai cru devoir donner le nom de *Cervi-capra*, parce qu'elle tient du cerf & de la chèvre, qu'elle eſt à peu près de la grandeur & de la forme du cerf, mais qu'elle a, comme les chèvres, des cornes ſimples & fort recourbées ſur le dos *(l)*. Garcias ab Horto

(l) Lapis Bezaar *varias habet appellationes; nam Arabibus* Hager *dicitur, Perſis* Bezaar, *Indis* Bezaar ... *Iſte lapis in internis partibus cujuſdam animalis* Capra montana *appellati generatur. . . . . . In Indiæ ſupra Gangem certis montibus Sinarum regioni vicinis, animalia cervis valdè ſimilia reperiuntur, tum magnitudine, tum agilitate & aliis notis, exceptis quibuſdam partibus quibus cum capris magis conveniunt ut cornibus quæ*

(Dujardin) dit que dans le Coraſſon &

veluti capræ in dorſum reflexa habent & corporis formâ, unde nomen illis inditum cervi-capræ propter partes quas cum capris & cervis ſimiles obtinent . . . . Eſt autem animal (ex eorum relatu qui ex illa regione redeuntes animal conſpexerunt) in quo reperiuntur iſti lapides cervi magnitudine & ejus quaſi formæ binis dumtaxat cornibus præditum, latis & extremo mucronatis atque in dorſum valdè recurvis, breves pilos habens cineracei coloris ceu admixta ruſedo : in iiſdem montibus aliorum etiam colorum reperiuntur. Indi vel laqueis vel decipulis illa venantur & mactant. Adeò autem ferocia ſunt ut interdum indos etiam occidant, agilia præterea & ad ſaltum prona in antris vivunt gregatimque eunt; utriuſque ſexus mares ſcilicet & fœminæ inveniuntur, vocemque gemebundam edunt. Lapides autem ex interioribus inteſtinis aliiſque cavis corporis partibus educuntur . . . . . Dum hæc ſcriberem quoddam animal conſpectu ivi huic (ni fallor) ſimile quia omnes notas mihi habere videbatur quibus modo deſcripta prædita ſunt; eſt autem ex longinquis regionibus per Africam Generoſo archidiacono Nebienſi delatum : magnitudine cervi, capite & ore cervino, agile inſtar cervi, pili & color cervo ſimiles; corporis formâ capram refert, nam magno hirco ſimile eſt, hircinos pedes habens & bina cornua in dorſum inflexa extrema parte contorta ut hircina videantur, reliquis autem partibus cervum æmulatur. Illud autem valdè admirandum quod ex turre ſe præcipitans in cornua cadat ſine ullâ noxâ : veſcitur herbis, pane, leguminibus omnibuſque cibis quæ illi præbentur : robuſtum eſt & ferreâ catenâ vinctum, quia omnes funes quibus ligabatur robebat & rumpebat, Nic. Monardi de Lapide Bezoard. Lib. interprete Carolo Clusio. *Rhaphelengiæ, 1605.*

en Perse, il y a une espèce de boucs *(m)* appelée *Pasan (n)*, & que c'est dans l'estomac de ces boucs que s'engendre le bézoard oriental; que cette pierre se trouve, non-seulement en Perse, mais aussi à Malacca & dans l'île des Vaches,

(m) Est in Corrasone & Persiâ Hirci quoddam genus, quod Pazan *linguâ Persicâ vocant, rufi aut alterius coloris (ego rufum & prægrandem Goæ vidi) mediocri altitudine, in cujus ventriculo fit hic lapis bezar . . . Ceterum non solum generatur hic lapis in Persiâ, sed etiam nonnullis Malacæ locis, & in insulâ quæ à Vaccis nomen sumpsit, haud procul à promontorio Comorim. Nam cum in* exercitus annonam mactarentur istic multi prægrandes hirci, in eorum ventriculis magna ex parte hi lapides reperti sunt. *Hinc factum est, ut quotquot ab eo tempore in hanc insulam appellant, hircos obtruncent, lapidesque ex iis tollant. Verum nulli Persicis bonitate comparari possunt. Dextri autem adeò sunt Mauritani, ut facile quâ in regione nati sint singuli lapides, discernere & dijudicare possint. . . . . . Vocatur autem his lapis* Pasar à Pazan, *id est, hircorum Arabibus, tum Persis & Corasone incolis: nos corrupto nomine* Bezar, *atque Indi magis corrupti* Bazar *appellant, quasi dicas lapidem forensem: nam* Bazar *eorum linguâ forum est* Garcias ab Horto, Aromat. Hist. interprete Carolo Clusio. *Rhaphelengii, 1605,* pag. 216.

(n) Nota. Il nous paroît que Kœmpfer a emprunté de Monard & de Garcias les noms de *Cervi capra* ou *Capri-cerva*, & de *Pasan* qu'il donne à l'animal du bézoard oriental.

près le cap Comorin : Que dans la grande quantité de boucs que l'on tuoit pour la ſubſiſtance des Troupes, on cherchoit ces pierres dans l'eſtomac de ces animaux, & qu'on y en trouvoit aſſez communément. Chriſtophe Acoſta *(o)*, répète à ce ſujet ce que diſent Garcias & Monard, ſans y rien ajouter de nouveau ; enfin, pour ne rien omettre de tout ce qui a rapport au détail hiſtorique de cette pierre, nous obſerverons que Kœmpfer, homme plus ſavant qu'obſervateur exact, s'étant trouvé dans la province de Laar en Perſe, aſſure être allé avec des naturels du pays à la chaſſe du bouc *paſan*, qui produit le bézoard, qu'il dit en avoir, pour ainſi dire, vu tirer cette pierre, & il aſſure encore que le vrai bézoard oriental vient de cet

(o) Generatur iſte lapis in ventriculis animalium hirco ferè ſimilium, arietis prægrandis magnitudine, colore rufo, uti cervi propè modum, agili, & acutiſſimi auditûs, à Perſis Pazan *appellato, quod variis Indiæ provinciis, uti in promontorio Comorim, & nonnullis Malacæ locis, tum etiam in Perſiâ & Coraſone, inſuliſque quæ à Vaccâ cognomen adeptæ ſunt, invenitur.* Chriſtophori Acoſtæ Aromat. liber, cap. XXXVI, interprete Carolo Cluſio, pag. 279.

animal ; qu'à la vérité, le bouc *ahu*, dont il donne auſſi la figure, produit dans ce même pays des bézoards, comme le bouc paſan, mais qu'ils ſont fort inférieurs en qualité : par les figures qu'il donne de ces deux animaux, le paſan & l'ahu, on feroit induit à croire que la première figure repréſente la gazelle commune plutôt que le vrai paſan ; &, par ſa deſcription, on ſeroit porté à imaginer que ſon paſan eſt en effet un bouc & non pas une gazelle, parce qu'il lui donne une barbe ſemblable à celle des chèvres; & enfin par le nom *ahu* qu'il donne à ſon autre bouc, auſſi-bien que par la ſeconde figure, on ſeroit fondé à reconnoître le bouquetin plutôt que le véritable ahu, qui eſt notre tzeiran ou groſſe gazelle ; ce qu'il y a de plus ſingulier encore, c'eſt que Kœmpfer, qui ſemble vouloir décider l'eſpèce de cet animal du bézoard oriental, & qui aſſure que c'eſt le bouc ſauvage, appelé *paſan*, cite en même temps un homme, qu'il dit très-digne de foi, lequel cependant aſſure avoir palpé les pierres de ce même bézoard dans le ventre des gazelles à Golconde ;

ainſi, tout ce qu'on peut tirer de poſitif de ce qu'a écrit Kœmpfer à ce ſujet, ſe réduit à ce que ce ſont deux eſpèces de chèvres ſauvages & montagnardes, le paſan & l'ahu, qui portent le bézoard en Perſe, & qu'aux Indes cette pierre ſe trouve auſſi dans les gazelles. Chardin dit poſitivement, que le bézoard oriental ſe trouve dans les boucs & chèvres ſauvages & domeſtiques, le long du golfe Perſique & dans pluſieurs provinces de l'Inde; mais qu'en Perſe on le trouve auſſi dans les moutons: les Voyageurs Hollandois *(p)*, diſent de même qu'il ſe produit dans l'eſtomac des brebis ou des chèvres:

(p) On trouve dans l'île de Boſner la fameuſe pierre de bézoard, qui eſt fort précieuſe & recherchée à cauſe de ſa vertu contre le poiſon; elle ſe produit dans le ventricule des brebis ou des chèvres, autour d'un bouton ou puſtule mince qui eſt au milieu du ventricule, & qui ſe trouve dans la pierre même . . . . On conjecture que le bézoard qui vient du ventricule des brebis, & la pierre du fiel des pourceaux, ſe forment par la vertu de quelques herbes particulières que ces animaux mangent, vu que l'on n'en trouve pas également dans tous les pays des Indes orientales, quoiqu'il y ait par-tout des herbages que les bêtes mangent. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome II, page 121; voyez auſſi le voyage de Mandeſlo, ſuite de la relation d'Oléarius, tome II, page 364.*

Tavernier témoigne encore plus positivement que ce sont des chèvres domestiques, il dit qu'elles ont du poil fin comme de la soie, & qu'ayant acheté six de ces chèvres vivantes, il en avoit tiré dix-sept bézoards entiers & une portion grosse comme une moitié de noisette, & ensuite il dit qu'il y a d'autres bézoards, que l'on croit venir des singes, dont les vertus sont encore plus grandes que celles du bézoard des chèvres, qu'on en tire aussi des vaches, mais dont les vertus sont inférieures, &c. Que doit-on inférer de cette variété d'opinions & de témoignages, qu'en peut-on conclure? sinon que le bézoard oriental ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais qu'on le trouve au contraire dans plusieurs animaux d'espèces différentes, & sur-tout dans les gazelles & dans les chèvres.

A l'égard des bézoards occidentaux, nous pouvons assurer qu'ils ne viennent, ni des chèvres, ni des gazelles; car nous ferons voir dans les articles suivans, qu'il n'y a ni chèvres ni gazelles, ni même aucun animal qui approche de ce genre dans toute l'étendue du nouveau

monde ; au lieu de gazelles, l'on n'a trouvé que des chevreuils dans les bois de l'Amérique : au lieu de chèvres & de moutons ſauvages, on a trouvé ſur les montagnes du Pérou & du Chili des animaux tout différens, les Lamas & les Pacos, dont nous avons déjà parlé *(q)*, les anciens Péruviens n'avoient pas d'autre bétail, & en même temps que ces deux eſpèces étoient en partie réduites à l'état de domeſticité, elles ſubſiſtoient en beaucoup plus grand nombre dans leur état de nature & de liberté ſur les montagnes ; les lamas ſauvages ſe nommoient *huanacus* & les pacos *vicunnas*, d'où l'on a dérivé le nom de *vigogne*, qui déſigne en effet le même animal que le pacos : tous deux, c'eſt-à-dire, le lamas & le pacos produiſent des bézoards, mais les domeſtiques plus rarement que les ſauvages.

M. Daubenton *(r)* qui a examiné de plus

(q) Voyez au *volume III* de cette Hiſtoire Naturelle, l'article des Animaux du nouveau continent.

(r) Voyez dans le *volume XXV de l'édition en trente-un volumes*, la deſcription des différens bézoards qui ſont au Cabinet du Roi.

près que perſonne la nature des bézoards, penſe qu'ils ſont composés d'une matière de même nature que celle qui s'attache en forme de tartre brillant & coloré ſur les dents des animaux ruminans ; on verra dans la deſcription qu'il a faite des bézoards, dont nous avons une collection très-nombreuſe au Cabinet du Roi, quelles ſont les différences eſſentielles entre les bézoards orientaux & les bézoards occidentaux. Ainſi, les chèvres des Indes orientales ou les gazelles de Perſe ne ſont pas les ſeuls animaux qui produiſent des concrétions auxquelles on a donné le nom de *bézoards* ; le chamois *(ſ)*, & peut-être le

(ſ) Nous nous informames au pays des Griſons de deux choſes dont nous avions eu déjà quelque inſtruction à Poſchiaro, l'une eſt de ces balles qu'on trouve dans l'eſtomac des chamois, elles ſont de la groſſeur d'une balle de tripot, & même quelquefois un peu plus groſſes ; les Allemands les appellent *Kemskougnel*, & prétendent s'en ſervir utilement comme du bézoard, qui vient de la même manière dans l'eſtomac de certaines chèvres des Indes. *Voyage d'Italie, &c. par Jacob Spo* [illegible] *& George Wheler.* Lyon, 1678, *tome II, page 377.* — Près de Munich, dans un village nommé *Lagrem*, qui eſt au pied des Monts, notre Hôte nous fit voir de certaines boulettes, ou maſſes brunes de la groſſeur d'un œuf de poule ou peu moins, qui ſont une

le bouquetin des Alpes ; les boucs de Guinée *(t)*, & plusieurs animaux d'Amérique *(u)*, donnent aussi des bézoards ; &

une espèce de bézoard tendre & imparfait, & qui se trouvent communément en ce pays-là dans l'estomac des *chevreuils* ; il nous assura que cela avoit de grandes vertus, & qu'il en vendoit souvent aux etrangers, il les estimoit dix écus la pièce. *Voyages des Missionnaires, tome I, page 129.*

(t) A Congo & à Angola, lorsque les boucs sauvages commencent à vieillir, on leur trouve dans le ventre certaines pierres qui ressemblent au bézoard ; celles qui se trouvent dans les mâles passent pour les meilleures, & sont vantées par les Nègres comme un spécifique, éprouvé dans plusieurs maladies, surtout contre le poison. *Histoire générale des Voyages, par M. l'Abbé Prevost, tome V, page 83.*

(u) Accepimus à peritis venatoribus reperiri lapides bezoard in ovibus illis Peruinis cornuum expertibus quas Bicuinas *vocant ; (sunt enim alia cornuta* Tarucæ *vocatæ & aliæ quas dicunt* Guanacas*) præterea in* Teuhtlalmaçame *quæ caprarum mediocrium paulove majori constant magnitudine... Deinde in quodam damarum genere quas* Macatlchichiltic *aut* Temamaçame *appellant. . . . Necnon in ibicibus quorum hic redundat copia; ut Hispanos & apud hanc regionem frequentes cervos taceam in quibus quoque est lapidem, de quo præsens est institutus sermo reperire : Capreas etiam cornuum expertes quas audio passim reperiri apud Peruinos, & ut summatim dicam, vix est cervorum caprearumque genus ullum, in cujus ventriculo aliâve internâ parte, suâ sponte, ex ipsis alimoniæ excrementis, lapis hic qui etiam in tauris vaccisque solet offendi, non paulatim concrescat & generetur ;*

si nous comprenons sous ce nom toutes les concrétions de cette nature que l'on trouve dans les animaux, nous pouvons assurer que la plupart des quadrupèdes, à l'exception des carnassiers, produisent des bézoards, & que même il s'en trouve dans les crocodiles & dans les grandes couleuvres *(x)*.

multis sensim additis & cohærescentibus membranulis quales sunt cæparum. Ideo non nisi vetustissimis & senio pene confectis lapides hi reperiuntur; neque ubique sed certis statisque locis. .... Variis hos lapides reperies formis & coloribus; alios nempe candescentes, fuscos alios, alios luteos, quosdam cinereos nigrosque & vitri aut obsidiani lapidis modo micantes. Hos ovi illos rotunda figura & alios triangula, &c. Nard. Ant. Recchi. Apud. Hernand. *pag. 325 & 326.* — Waffer trouva dans l'estomac d'une chèvre sauvage que les Espagnols ont nommée *Cornera de terra*, treize pierres de bézoard de différentes figures, dont quelques-unes ressembloient au corail; quoiqu'elles fussent entièrement vertes lorsqu'il les découvrit, elles devinrent ensuite de couleur cendrée. *Histoire générale des Voyages, par M. l'Abbé Prevost, tome XII, page 638. Nota.* Ce *Cornera de terra* n'est point une chèvre ou une gazelle, c'est le *Lama* du Pérou.

(x) Il y a encore une autre pierre qu'on appelle *pierre du Serpent au chaperon*, c'est une espèce de serpent, qui a en effet, comme un chaperon qui lui pend derrière la tête...... & c'est derrière ce chaperon que se trouve la pierre, la moindre étant

Il faut donc, pour avoir une idée nette de ces concrétions, en faire plusieurs classes, il faut les rapporter aux animaux qui les produisent, & en même temps reconnoître les climats & les alimens qui favorisent le plus cette espèce de production.

1.° Les pierres qui se forment dans la vessie, dans les reins de l'homme & des autres animaux, doivent être séparées de la classe des bézoards, & désignées par le nom de *calculs*, leur substance étant toute différente de celle des bézoards; on les reconnoît aisément à leur pesanteur, à leur odeur urineuse & à leur composition, qui n'est pas régulière, ni par couches minces & concentriques, comme celle des bézoards.

2.° Les concrétions que l'on trouve quelquefois dans la vésicule du fiel & dans le foie de l'homme & des animaux ne doivent pas être regardées comme des

de la grosseur d'un œuf de poule . . . . . Il n'y a de ces serpens qu'aux côtes de Mélinde, & on peut avoir de ces pierres par le moyen des Matelots & des Soldats Portugais, qui reviennent de Mozambique. *Voyage de Tavernier, tome IV, page 80.*

bézoards, on les diſtingue facilement à leur légèreté, leur couleur & leur inflammabilité ; & d'ailleurs elles ne ſont pas formées par couches autour d'un noyau, comme le ſont les bézoards.

3.° Les pelottes que l'on trouve aſſez ſouvent dans l'eſtomac des animaux, & ſur-tout des ruminans, ne ſont pas de vrais bézoards ; ces pelottes que l'on appelle *égagropiles*, ſont compoſées à l'intérieur des poils que l'animal a avalés en ſe léchant, ou des racines dures qu'il a broutées, & qu'il n'a pu digérer, & à l'extérieur elles ſont pour la plupart enduites d'une ſubſtance viſqueuſe aſſez ſemblable à celle des bézoards ; ainſi, les égagropiles n'ont rien des bézoards que cette couche extérieure, & la ſeule inſpection ſuffit pour diſtinguer les uns des autres.

4.° On trouve ſouvent des égagropiles dans les animaux des climats tempérés & jamais des bézoards ; nos bœufs & vaches, les chamois des Alpes *(y)*, les porcs-épis d'Italie *(z)* ne produiſent que des égagro-

(y) Voyez la note de la *page 384* de ce Volume.

(z) Nous avons trouvé une égagropile dans un porc-épi, qui nous a été envoyé de Rome en 1763.

piles ; les animaux des pays les plus chauds ne donnent au contraire que des bézoards ; l'éléphant *(a)*, le rhinocéros, les boucs, les gazelles de l'Asie & de l'Afrique, le lama du Pérou, &c. produisent tous, au lieu d'égagropiles, des bézoards solides, dont la grosseur & la substance varient relativement à la différence des animaux & des climats.

5.° Les bézoards auxquels on a trouvé ou supposé le plus de vertus & de propriétés, sont les bézoards orientaux, lesquels, comme nous l'avons dit, proviennent des chèvres, des gazelles & des moutons qui habitent sur les hautes montagnes de l'Asie, les bézoards d'une qualité inférieure, & qu'on appelle *occidentaux*, viennent des lamas & des pacos qui ne se trouvent que dans les montagnes de l'Amérique méridionale ; enfin, les chèvres & les gazelles de l'Afrique donnent aussi des bézoards, mais qui ne sont pas si bons que ceux de l'Asie.

(a) Voyez la description de la partie du Cabinet, qui a rapport à l'éléphant & au rhinocéros, *tome XXIII de cette Histoire naturelle de l'édition en trente-un volumes.*

De tous ces faits, on peut conclure qu'en général les bézoards ne sont qu'un résidu de nourriture végétale, qui ne se trouve pas dans les animaux carnassiers, & qui ne se produit que dans ceux qui se nourrissent de plantes ; que, dans les montagnes de l'Asie méridionale, les herbes étant plus fortes & plus exaltées qu'en aucun autre endroit du monde, les bézoards qui en sont les résidus, ont aussi plus de qualité que tous les autres ; qu'en Amérique où la chaleur est moindre, les herbes des montagnes ayant aussi moins de force, les bézoards qui en proviennent sont inférieurs aux premiers ; & qu'enfin en Europe où les herbes sont foibles, & dans toutes les plaines des deux continens où elles sont grossières, il ne se produit point de bézoards, mais seulement des égagropiles qui ne contiennent que des poils ou des racines, & des filamens trop durs que l'animal n'a pu digérer.





LA GAZELLE



LE KEVEL.



B. dir.

LA CORINE.



B. dir.

LE NANGNER.

LE BUBALE
ET LES AUTRES ANIMAUX
QUI ONT RAPPORT
AUX GAZELLES ET AUX CHÈVRES.

LE BUBALE (a).

NOUS avons dit à l'article du buffle, que les Latins modernes lui avoient

(a) Bubale. Βούβαλος, en Grec; *Bubalus*, en Latin.

Βούβαλος. Aristotelis. *Genus id fibrarum. . . . . Cervi, damæ,* Bubali *& aliorum quorumdam sanguini deest, quocirca eorum sanguis non similiter atque cæterorum concrescit. . . .* Bubali *sanguis aliquantulo spissatur; quippe qui proximè ovillo aut paulo minùs consistat.* Arist. *Hist. animal.* lib. III, cap. VI. . . . *Bubalis etiam, capreisque interdum cornua inutilia sunt, nam etsi contra nonnulla resistunt & cornibus sese defendunt, tamen feroces pugnacesque belluas fugiunt.* Idem, *de partibus animal.* lib. III, cap. II.

Bubalus. Plinii *Bubalum gignit Africa, vituli cervive quadam similitudine. Hist. nat.* lib. VIII, cap. XV.

Βουβαλίδες. *Ælian.* lib. III, cap. I; lib. V, cap. XLVIII, lib. VII, cap. XLVII, & lib. VIII, cap. IV.

appliqué mal-à-propos le nom de *Bubalus :* ce nom appartenoit anciennement à l'animal dont il est ici question, & cet animal est d'une nature très-éloignée de celle du buffle; il ressemble au cerf, aux gazelles & au bœuf par quelques rapports assez sensibles : au cerf par la grandeur & la figure du corps *(b)*, & sur-tout par la forme des jambes; mais il a des cornes permanentes & faites à peu près comme celles des plus grosses gazelles, desquelles il approche par ce

Βȣ́ϐαλος. Oppiani. *Dorcade platycerote corpore inferior, cornua non ramosa sicut Cervis & Capreis sed rupicaprarum cornibus similia, tum situ, tum in aversam partem retortis mucronibus, ad pugnam ferè inutilia.* De Venatione, lib. II.

Buselaphus Caii, apud Gesnerum. *Hist. quadrup.* pag. 121.

Bubalus Capreolus Africanus. Horatius Fontana, *apud* Aldrovandum, *de quad.* Bisul. pag. 364 & 365. *Ubi vide figuram.*

Vache de Barbarie. *Mémoires pour servir à l'histoire des Animaux, partie II, page 24, fig. pl.* XXXIX.

Élan. *Description du cap de Bonne-espérance, par Kolbe, tome III, chap. IV.*

(b) Voyez la figure & la description de la Vache de Barbarie, dans les Mémoires pour servir à l'histoire des Animaux. *Partie II, page 24 & suiv.*

caractère & par les habitudes naturelles; cependant il a la tête beaucoup plus longue que les gazelles & même que le cerf; enfin, il reſſemble au bœuf par la longueur du muſeau & par la diſpoſition des os de la tête, dans laquelle, comme dans le bœuf, le crâne ne déborde pas en arrière au-delà de l'os frontal; ce ſont ces différens rapports de conformation, joints à l'oubli de ſon ancien nom, qui ont fait donner au bubale, dans ces derniers temps, les dénominations compoſées de *buſelaphus*, taureau-cerf, *bucula-cervina*, vache-biche, vache de Barbarie, &c; le nom même de *bubalus* vient de *bubulus*, & par conſéquent a été tiré des rapports de ſimilitude de cet animal au bœuf.

Le bubale a la tête étroite & très-alongée, les yeux placés très-haut, le front court & étroit, les cornes permanentes, noires, groſſes, chargées d'anneaux, très-gros auſſi; elles prennent naiſſance fort près l'une de l'autre, & s'éloignent beaucoup à leur extrémité; elles ſont recourbées en arrière, & torſes comme une vis dont les pas ſeroient uſés

en devant & en dessous *(c)*; il a les épaules élevées, de manière qu'elles forment une espèce de bosse sur le garrot, la queue est à peu près longue d'un pied & garnie d'un bouquet de crins à son extrémité; les oreilles sont semblables à celles de l'antilope. Kolbe *(d)* a donné à cet animal le nom d'*élan*, quoiqu'il ne lui ressemble que par un caractère très-superficiel; le poil du bubale est comme celui de l'élan, plus menu vers sa racine que dans son milieu & qu'à l'extrémité; cela est particulier à ces deux animaux, car, dans

(c) Voyez la figure de l'animal entier dans les Mémoires pour servir à l'histoire des Animaux. *Partie II, page 24, pl. XXXIX.*

(d) L'Élan d'Afrique. . . . . Sa tête qui est fort belle, ressemble à celle du cerf, mais elle est plus petite à proportion du corps; il a les cornes d'environ un pied de longueur : près de la tête elles sont raboteuses, mais aux extrémités elles sont droites, unies & pointues; son cou est dégagé & beau; la mâchoire supérieure est tant soit peu plus grande que l'inférieure; ses jambes sont déliées, minces & longues, & sa queue a environ un pied de long : le poil dont son corps est couvert, est doux, poli & de couleur cendrée. . . . . . Un élan d'Afrique pèse environ quatre cents livres. *Description du cap de Bonne-espérance, par Kolbe, tome III, chap. IV.*

presque tous les quadrupèdes, le poil est toujours plus gros à la racine qu'au milieu & à la pointe; ce poil du bubale est à peu près de la même couleur que celui de l'élan, quoique beaucoup plus court, moins fourni & plus doux; ce sont-là les seules ressemblances du bubale à l'élan : pour tout le reste, ces deux animaux sont absolument différens l'un de l'autre; l'élan porte un bois plus large & plus pesant que celui du cerf, & qui de même se renouvelle tous les ans; le bubale, au contraire, a des cornes qui ne tombent point, qui croissent pendant toute la vie, & qui, pour la forme & la texture, sont semblables à celles des gazelles : il leur ressemble encore par la figure du corps, la légèreté de la tête, l'alongement du cou, la position des yeux, des oreilles & des cornes, la forme & la longueur de la queue. M.rs de l'Académie des Sciences, auxquels cet animal fut présenté sous le nom de *vache de Barbarie*, & qui ont adopté cette dénomination, n'ont pas laissé que de le reconnoître pour le *bubalus* des Anciens : nous avons cru devoir rejeter la

dénomination de *vache de Barbarie*, comme équivoque & composée ; mais nous ne pouvons mieux faire, au reste, que de citer ici la description exacte *(e)* qu'ils

(e) L'habitude du corps, les jambes & l'encolure de cet animal le faisoient mieux ressembler à un cerf qu'à une vache, dont il n'avoit que les cornes, lesquelles étoient encore différentes de celles des vaches en beaucoup de choses ; elles prenoient leur naissance fort proche l'une de l'autre, parce que la tête étoit extraordinairement étroite en cet endroit-là, tout au contraire des vaches, qui ont le front fort large, suivant la remarque d'Homère ; elles étoient longues d'un pied, fort grosses, recourbées en arrière, noires, torses comme une vis, & usées en devant & en dessus, en sorte que les côtés élevés qui formoient la vis étoient là entièrement effacés ; la queue n'etoit longue que de treize pouces, en comprenant un bouquet de crins longs de trois pouces qu'elle avoit à son extremité ; les oreilles étoient semblables à celles de la gazelle, étant garnies en dedans d'un poil blanc en quelques endroits, le reste étant pelé, & découvrant un cuir parfaitement noir & lissé ; les yeux étoient si hauts & si proche des cornes, que la tête paroissoit n'avoir presque point de front ; les mamelons du pis étoient très-menus, très-courts & seulement au nombre de deux, ce qui les rendoit fort differens de ceux de nos vaches ; les épaules étoient fort élevées, faisant entre l'extrémité du cou & le commencement du dos une bosse .... Il y a apparence que cet animal doit être plutôt pris pour le bubale des Anciens, que le petit bœuf d'Afrique, que Belon décrit : car Solin compare le bubale au cerf ; Oppien lui attribue des

ont donnée de cet animal, & par laquelle on voit qu'il n'eſt ni gazelle, ni chèvre, ni vache, ni élan, ni cerf *(f)*, mais qu'il eſt d'une eſpèce particulière & différente de toutes les autres; au reſte, cet animal eſt le même que Caius *(g)* a décrit ſous

cornes recourbées en arrière, & Pline dit qu'il tient du veau & du cerf. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Animaux, partie II, pages 25 & 26.*

(f) Nota. Deux caractères eſſentiels ſéparent le bubale du genre des cerfs; le premier, ſont les cornes qui ne tombent pas; le ſecond, c'eſt la véſicule du fiel qui ſe trouve dans le bubale, & qui, comme l'on ſait, manque dans les cerfs, les daims, les chevreuils, &c. « La véſicule du fiel (diſent M.rs de l'Académie) étoit à la partie cave au côté droit, elle étoit atta- « chée par toute ſa moitié interne au foie; & la « membrane qui faiſoit la moitié de dehors étoit « mince, délicate & toute pliſſée, étant entièrement « vide de fiel. *Deſcription anatomique de la vache de* « *Barbarie; Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Ani-* « *maux, partie II, page 29.*

(g) Ex Mauritaniæ deſertis locis (inquit Joh. Caïus Anglus*), ad nos adventum eſt animal biſulco veſtigio, magnitudine cervæ, formâ & aſpectu inter cervam & juvencam; undè ex argumento voco* Buſelaphum *ſeu* Bovi-cervum, Moſ helaphum *ſeu* Buculam-cervinam: *capite & aure longâ atque tenui, tibiâ & ungulâ gracili ut cervæ,, ita ut ad celeritatem videatur factum animal. Caudâ pedali longitudine & paulo amplius, formâ caudæ*

le nom de *buselaphus*, & je suis étonné que M.[rs] de l'Académie n'aient pas fait cette remarque avant nous, puisque tous les caractères que Caius donne à son *buselaphus*, conviennent à leur vache de Barbarie.

vaccinæ quamsimillima, sed brevitate accedens proprius ad cervinam : naturâ quasi ambigente cervæne esset an vaccæ, per superiora rufa & lenis, per ima nigra & hirta. Colore corporis fulvo seu rufo undique pilo sessile cuteque æquato, in fronte stellatim posito an sub cornibus per ambitum erecto : cornibus nigris, in summum levibus, cætera rugosis, rugis ex adversâ parte sibi vicinioribus, ex adversâ ad duplam aut triplam latitudinem à se diductis. Ea cornua primo suo ortu digitali tantum latitudine distantia paulatim se dilatant ad mediam usquè sui longitudinem & paulo ultra, quâ parte distant palmos tres cum semisse, tum se reducunt leviter & recedunt rursum in aversum, ita ut extrema cornua non distent nisi palmorum duorum digitum trium & semissis intervallo : longa quidem sunt pedem unum & palmum unum crassa vero in ambitu ad radices palmos tres. Caput à vertice quâ parte linea nigra inter cornua dividitur, ad extremas nares, longum est pedem unum palmos duos & digitum unum; latum qua est latissimum, in fronte videlicet paulo supra oculorum regionem digitos septem : crassum in ambitu quâ maximum est pedem unum & palmos tres. Dentes habet octonos, ordine caret superiori & ruminat; ubera sunt duo, corpori æquata qua constat juvencam esse necdum fætam. Caïus de Buselapho. Gesn. *Hist. quadrup.* pag 121.

Nous avons au Cabinet du Roi; 1.° un ſquelette de bubale qui provient de l'animal que M.rs de l'Académie des Sciences ont décrit & diſſéqué ſous le nom de *vache de Barbarie ;* 2.° une tête beaucoup plus groſſe que celle de ce ſquelette, & dont les cornes ſont auſſi beaucoup plus groſſes & plus longues; 3.° une autre portion de tête, avec les cornes qui ſont tout auſſi groſſes que les précédentes, mais dont la forme & la direction ſont différentes : il y a donc dans les bubales, comme dans les gazelles, dans les antilopes, &c. des variétés pour la grandeur du corps & pour la figure des cornes; mais ces différences ne nous paroiſſent pas aſſez conſidérables pour en faire des eſpèces diſtinctes & ſéparées.

Le bubale eſt aſſez commun en Barbarie & dans toutes les parties ſeptentrionales de l'Afrique, il eſt à peu près du même naturel que les antilopes, il a comme elles le poil court, le cuir noir & la chair bonne à manger. On peut voir la deſcription des parties intérieures de cet

animal dans les Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux, où M.rs de l'Académie des Sciences en ont fait l'expoſition anatomique, avec leur exactitude ordinaire.



LE CONDOMA.

M. le Marquis de Marigny, qui ne perd pas la plus petite occaſion de favoriſer les Sciences & les Arts, m'a fait voir dans ſon Cabinet la tête d'un animal, que je pris au premier coup-d'œil pour celle d'un grand Bubale, elle eſt ſemblable à celles de nos plus grands Cerfs : mais au lieu de porter un bois ſolide & plein comme celui des cerfs, elle eſt ſurmontée de deux grandes cornes creuſes, portant arête comme celles des Boucs, & doublement fléchie comme celles des Antilopes. En cherchant au Cabinet du Roi les morceaux qui pouvoient être relatifs à cet animal, nous avons trouvé deux cornes qui lui appartiennent; la première ſans aucun indice ni étiquette, venoit du Garde-meuble de Sa Majeſté ; la ſeconde m'a été donnée, en 1760, par M. Baurhis, Commis de la Marine, ſous le nom de *Condoma* du cap de Bonne-eſpérance ;

nous avons cru devoir adopter ce nom, l'animal qu'il désigne n'ayant jamais été dénommé ni décrit.

Par la longueur, la grosseur & surtout par la double flexion des cornes, le condoma nous paroît approcher beaucoup de l'animal que Caïus a donné sous le nom de *Strepsiceros (a)* : non-seulement la figure & les contours des cornes sont absolument les mêmes,

(a) Strepsicerotis cornua tam graphicè descripsit Plinius, atque lyris tam apposite comparavit, ut longiore verborum ambitu opus non sit. Ergo hoc tantum addam : ea esse intus cava, sed longa pedes Romanos duos palmos tres, si recto ductu metiaris : si flexo pro naturâ cornuum, pedes tres integros. Crassa sunt ubi capiti committuntur, digitos romanos tres cum semisse. Describuntur in ambitu palmis romanis duobus & dimidio, eo ipso in loco. In summo, levore quodam nigrescunt, cum in imo fusca magis & rugosa sint. Jam inde à primo ortu sensim gracilescunt, & tandem in acutum exeunt. Pendent unà cum facie siccâ per longitudinem dimidiatâ, libras septem uncias tres & semissem; facies, quæ adhuc superest juncta cornibus, & frontis cervicisque pilus. Loquuntur Strepsicerotem *animal esse magnitudine ferè cervinâ, & pilo rufo ad instar cervini. Sed an nare & figura corporis cervina sit, ex facie nihil habeo certi dicere, cum nares diuturni temporis usu detritæ sint & facies eâdem de causâ hinc inde glabra sit, conjiceres tamen ex eo quod superest eum proprius accedere ad cervum aut platycerotem.* Caïus, *apud* Gesnerum, *de quad.* pag. 295.

mais toutes les dimenſions ſe rapportent preſqu'exactement ; & en comparant la deſcription que M. Daubenton *(b)* a faite de la tête du condoma avec celle du *ſtrepſiceros* de Caïus, il m'a paru qu'on pouvoit préſumer que c'étoit le même animal, ſur-tout en faiſant précéder notre jugement des réflexions ſuivantes : 1.° Caïus s'eſt trompé en donnant cet animal pour le *ſtrepſiceros* des Anciens, cela me paroît évident, car le *ſtrepſiceros* des Anciens eſt certainement l'*antilope*, dont la tête eſt très-différente de celle du cerf : or Caïus convient, & même aſſure que ſon ſtrepſiceros a la tête ſemblable à celle du cerf ; donc ce ſtrepſiceros n'eſt pas celui des Anciens : 2.° l'animal de Caïus a, comme le condoma, les cornes groſſes & longues de plus de trois pieds, & couvertes de rugoſités & non pas d'anneaux ou de tubercules, au lieu que le ſtrepſiceros des Anciens, ou l'antilope, a les cornes non-ſeulement beaucoup moins groſſes & plus courtes, mais auſſi chargées

(b) Voyez le *tome XXV* de l'édition en trente-un volumes.

d'anneaux & de tubercules très-apparens : 3.° quoique les cornes de la tête du condoma, qui est au Cabinet de M. le Marquis de Marigny, aient été usées & polies, & que la corne qui vient du Garde-meuble du Roi, ait même été travaillée à la surface ; on voit cependant qu'elles n'étoient point chargées d'anneaux, & cela nous a été démontré par celle que nous a donnée M. Baurhis, qui n'a point été touchée, & qui ne porte en effet que des rugosités, comme les cornes de bouc, & non pas des anneaux comme celles de l'antilope : or Caïus dit lui-même, que les cornes de son strepsiceros ne portent que des rugosités ; donc ce strepsiceros n'est pas celui des Anciens, mais l'animal dont il est ici question, qui porte en effet tous les caractères que Caïus donne au sien.

En recherchant, dans les Voyageurs, les notices qui pouvoient avoir rapport à cet animal remarquable par sa taille, & sur-tout par la grandeur de ses cornes, nous n'avons rien trouvé qui en approche de plus près que l'animal

indiqué par Kolbe, ſous le nom de *Chèvre ſauvage*, du cap de Bonne-eſpérance. « Cette chèvre, dit-il, qui chez les Hottentots, n'a point reçu de « nom, & que j'appelle *chèvre ſauvage*, « eſt fort remarquable à pluſieurs égards; « elle eſt de la taille d'un grand cerf; « ſa tête eſt fort belle & ornée de deux « cornes unies, recourbées & pointues, « de trois pieds de long, dont les extré- « mités ſont diſtantes de deux pieds »: ces caractères nous paroiſſent convenir parfaitement à l'animal dont il eſt ici queſtion; mais il eſt vrai que n'en ayant vu que la tête, nous ne pouvons pas aſſurer que le reſte de la deſcription de Kolbe *(c)* lui convienne également;

(c) Depuis ſon front, tout le long du dos, on voit une raie blanche qui finit au-deſſus de ſa queue; une autre raie de même couleur coupe cette première au bas du cou, dont elle fait tout le tour; il y en a deux autres de même nature, l'une derrière les jambes de devant, & l'autre devant les jambes de derrière, elles ſont toutes deux le tour du corps; le poil dont le reſte de ſon corps eſt couvert tire ſur le gris avec quelques petites taches rouges, excepté celui qu'elle a ſous le ventre, qui eſt blanc; ſa barbe eſt griſe & fort longue; ſes

nous le préſumons ſeulement comme une choſe vraiſemblable qui demande à être vérifiée par des obſervations ultérieures.

jambes , quoique longues , ſont bien proportionnées. *Deſcription du cap de Bonne-eſpérance , par Kolbe , tome III, page 42.*



LE GUIB.

LE Guib eſt un animal qui n'a été indiqué par aucun Naturaliſte, ni même par aucun Voyageur ; cependant il eſt aſſez commun au Sénégal, d'où M. Adanſon en a rapporté les dépouilles, & a bien voulu nous les donner pour le Cabinet du Roi ; il reſſemble aux gazelles, ſur-tout au Nanguer, par la grandeur & la figure du corps, par la légèreté des jambes, par la forme de la tête & du muſeau, par les yeux, par les oreilles & par la longueur de la queue & le défaut de barbe ; mais toutes les gazelles, & ſur-tout les Nanguers, ont le ventre d'un beau blanc, au lieu que le guib a la poitrine & le ventre d'un brun-marron aſſez foncé ; il diffère encore des gazelles par ſes cornes qui ſont liſſes, ſans anneaux tranſverſaux, & qui portent deux arêtes longitudinales, l'une en deſſus & l'autre en deſſous, leſquelles forment un tour

de spirale depuis la base jusqu'à la pointe; elles sont aussi un peu comprimées, & par ces parties le guib approche plus de la chèvre que de la gazelle; néanmoins il n'est ni l'une ni l'autre, il est d'une espèce particulière qui nous paroît intermédiaire entre les deux; cet animal est remarquable par des bandes blanches sur un fond de poil brun-marron, ces bandes sont disposées sur le corps en long & en travers comme si c'étoit un harnois. Il vit en société & se trouve par grandes troupes dans les plaines & les bois du pays de Podor; comme M. Adanson est le premier qui ait observé le guib, nous publions ici bien volontiers la description qu'il en a faite, & qu'il nous a communiquée *.

* *Guib* chez les Nègres Oualofes ou Jalofes. *Gazella cornibus rectis spiralibus; caput, rostrum, nasus, oculi uti* Nanguer. *Cornua recta spiralia, spirâ primâ nigra, nitida, subcompressa, angulis duobus lateralibus, anticè convexa, ponè plana, apice conico teretia ..... Aures uti* Nanguer *intus subnudæ quinque pollices longæ ...... Cauda decem pollices longa, pilis longis hirta. Dentes duo & triginta. Pedes uti* Nanguer. *Corpus totum ferè fulvum. Albæ fasciæ sex utrinque in dorso transversæ, & fasciæ albæ duæ*

duæ longitudinales ventri laterales. Maculæ albæ utrinque octo ad decem supra femora, orbiculatæ. Collum subtùs album & genæ albæ; latera pedum interiora alba, macula alba paulò infra oculos. Frons media nigra, linea supra dorsum longitudinalis nigra, venter subtùs niger, pars antica pedum anteriorum, ungulæ & cornua nigra; longitudo ab apice rostri ad anum quatuor pedes cum dimidio; altitudo à pedibus posticis ad dorsum duos pedes octo pollices; pili omnes brevissimi, lucidi, vix unum pollicem longi corpori adpressi. Pulchrum animal à D. Andriot *missum.* Notice manuscrite, communiquée par M. Adanson, de l'Académie royale des Sciences.



LA GRIMME.

CET animal n'eſt connu des Naturaliſtes que ſous le nom de *Chèvre de Grimm (a)*, & comme nous ignorons celui qu'il porte dans ſon pays natal, nous ne pouvons mieux faire que d'adopter cette dénomination précaire. On trouve une figure de cet animal dans les Éphémérides d'Allemagne *(b)*, qui a été copiée dans la collection Académique *(c)*; le Docteur Herman Grimm, eſt le ſeul avant nous qui en ait parlé, & ce qu'il en dit a été copié par Ray, & enſuite par tous ceux qui ont écrit ſur la Nomenclature des animaux : quoique

(a) Capra ſylveſtris Africana Grimii. Ray, *ſyn. anim.* pag. 80.

Tragulus in medio capite faſciculum piloſum erectum gerens.......... Tragulus Africanus. Le Chevrotain d'Afrique. Briſſon, *Regn. anim.* pag. 97.

Grimia capra capite faſciculo tophoſo, cavitate infra oculos. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 70.

(b) Ephem. *Nat. Cur.* an. 14, obſ. 57.

(c) Collect. Academ. *tome III, pl. XXVI.*

ſa deſcription ſoit incomplette *(d)*, elle déſigne deux caractères ſi marqués, que nous ne croyons pas nous méprendre en préſentant ici pour la chèvre de Grimm la tête d'un animal du Sénégal, qui nous a été donnée par M. Adanſon; le premier de ces caractères, eſt une

(d) Sur une eſpèce de Chèvre ſauvage d'Afrique, par le Dr Herman-Nicolas Grimm. J'ai vu en Afrique, dans un château près du cap de Bonne-eſpérance, une eſpèce de Chèvre ſauvage fort ſingulière; ſa couleur eſt cendrée, un peu obſcure; elle a ſur le ſommet de la tête une touffe de poils droits & élevés, & entre chaque narine & l'œil une cavité dans laquelle il ſe fait un amas d'une humeur jaunâtre, graſſe & viſqueuſe, qui ſe durcit & devient noire avec le temps, & dont l'odeur participe de celle du *Caſtoreum* & du *Muſc;* lorſqu'on a enlevé cette matière, il s'en reproduit de nouvelle qui ſe durcit de même à l'air; & je me ſuis bien aſſuré que ces cavités n'avoient aucune communication avec les yeux, & que l'humeur épaiſſie qu'elles contenoient étoit différente de celle qui s'amaſſe dans le grand angle de l'œil des cerfs & de quelques autres animaux: cette matière a ſans doute ſes vertus & ſes propriétés, qui doivent être fort différentes des larmes du cerf. *Éphémérides des Curieux de la Nature, decad. II, ann. 4, 1686, Obſerv. 57; Collection Académique.* Dijon, 1755, *tome III, page 696*, fig. pl. XXVI. *Nota.* Le toupet élevé ou plutôt la longue gerbe de poil que l'on voit dans cette figure au-deſſus de la tête de cet animal paroît exagérée par le Deſſinateur.

énorme cavité au-dessous de chaque œil, laquelle forme de chaque côté du nez un enfoncement si grand dans la mâchoire supérieure, qu'il ne laisse qu'une lame d'os très-mince contre la cloison du nez; le second caractère, est un bouquet de poil bien fourni & dirigé en haut sur le sommet de la tête: ils suffisent pour distinguer la grimme de toutes les autres chèvres ou gazelles; elle ressemble cependant aux unes & aux autres, non-seulement par la forme du corps, mais même par les cornes, qui sont annelées vers la base & striées longitudinalement comme celles des autres gazelles, & en même temps dirigées horizontalement en arrière, & très-courtes comme celles de la petite chèvre d'Afrique, dont nous avons parlé. Au reste, cet animal étant plus petit que les chèvres, les gazelles, &c. & ne portant que des cornes très-courtes, nous paroît faire la nuance entre les chèvres & les chevrotains.

Il y a apparence que dans l'espèce de la grimme, le mâle seul porte des cornes: car l'individu dont le D.r Grimm a donné la description & la figure, n'a-

voit point de cornes ; & la tête que nous a donnée M. Adanſon, porte au contraire deux cornes, à la vérité très-courtes & cachées dans le poil, mais cependant aſſez apparentes pour ne pouvoir échapper au deſſinateur, & encore moins à l'obſervateur; d'ailleurs on verra dans l'hiſtoire des chevrotains, que dans celui de Guinée le mâle ſeul a des cornes, & c'eſt ce qui nous fait préſumer qu'il en eſt de même dans l'eſpèce de la grimme, qui à tous égards approche plus du chevrotain que d'aucun autre animal.



LES CHEVROTAINS (a).

L'ON a donné en dernier lieu le nom de *Chevrotain*, (*Tragulus*) à de petits animaux des pays les plus chauds de l'Afrique & de l'Aſie, que les Voyageurs ont preſque tous indiqués par la dénomination de *petit Cerf* ou *petite Biche*; en effet, les Chevrotains reſſemblent en petit au Cerf, par la figure du muſeau, par la légèreté du corps, la courte queue & la forme des jambes, mais ils en diffèrent prodigieuſement par la taille, les plus grands chevrotains n'étant tout au plus que de la grandeur du lièvre; d'ailleurs ils n'ont point de bois ſur la tête : les uns ſont abſolument ſans cornes, & ceux qui en portent les ont creuſes, annelées & aſſez ſemblables à celles des gazelles : leur petit

(*a*) Le chevrotain. *Tragulus*, en Latin moderne; *Guevei*, au Sénégal; ſelon les notices manuſcrites, qui nous ont été communiquées par M. Adanſon, le plus petit Chevrotain s'appelle *Guevei-kaior*, parce qu'il vient de la province de *Kaior*, dans l'étendue de laquelle ſe trouve le Cap-verd & les terres adjacentes à ce Cap.

pied fourchu reſſemble auſſi beaucoup plus à celui de la gazelle qu'à celui du cerf, & ils s'éloignent également des cerfs & des gazelles, en ce qu'ils n'ont point de larmiers ou d'enfoncement au-deſſous des yeux ; par-là ils ſe rapprochent des chèvres : mais dans le réel ils ne ſont ni cerfs, ni gazelles, ni chèvres, & ſont une ou pluſieurs eſpèces à part : Seba *(b)* donne la deſcription & les

(b) Tabula quadrageſima & tertia. Num. 1. *Cerva parvula, Africana, ex Guineâ, rubida, ſine cornibus. Licet admodum puſilla hæc ſit, tamen ſuâ in ſpecie maxima eſt; quum congeneres ejus plerumque aliquantùm minores deprehendantur. Caput, magni cervi æmulum, cornibus tamen caret. Curſu ſaltuque velociſſimæ ſunt, longis gracilibuſque pedibus, in binas ungulas, uti in magnis cervis, concinnè fiſſis, innixæ : neque vero calcaneum in parvam ungulam elongatur, uti in proceris, ſed talus craſſus & rotundus eſt. Pilus dorſi ex fuſco rubet; ad ventrem & ſub collo albicat. Cauda minus longa, & longis diſperſiſque pilis veſtita ex fuſco, rubro, & albo variegatis. Suffraginis poſtica facies in hâc dilutiſſimè ſpadicea eſt. Fæmellam hic repreſentamus. Pabulum horumce animalculorum cymæ ſunt graminum, aliarumque herbarum. Altiſſimos autem montes conſcendunt, difficillimè, nec niſi ope tendicularum, captandæ. Summas inter delicias ciborum, & pro ferinâ optimâ habentur; quo etiam nomine digniſſimorum munerum adminiſtratoribus, illis in locis dono dantur.*

Num. 2. *Hinnulus, ſeu Cervus juvencus, pergra-*

figures de cinq chevrotains; le premier,

ciis, Africanus. Salientis hic in gestu constitutus, tenui gracilique est corpore, atque articulis, instar canis venatici, priori congener, & concolor. Auriculæ mediocriter prolixæ sunt. Cauda, sursum recurvata, quasi crispata est. Maxilla inferior insignes dentes à primo ortu gerit. Pedes, tanquam res pretiosa, aurum circumclusi, loco pistillorum, ad Nicotianam in fistulas adigendam, usurpantur. Sub lit. A. *ejusmodi repræsentatur.*

Num. 3. *Cervus juvencus, perpusillus, Guineensis, Minima hæc species est inter omnes, quas hactenus hisce in oris videre licuit: quanquam in nostro musæo pedes minoris adhuc asservemus, prout* lit. B. *demonstrat. Dantur & aliæ species, quæ bina, nigricantia & acuminata cornicula gerunt; cujusmodi, sub* lit. C. *exibuimus. Quotannis novo annulo notantur cornicula, quorum è numero ætas animalculi supputatur: id, quod in bobus quoque obtinere, notissimum est. Summus Russorum Imperator, quando musæi mei perlustrandi gratiâ ad me invisere dignabatur, centum mihi aureos offerebat, si tam pusillum ipsi cervum procurare possem: sed votis excidi, quidquid impenderim operæ.*

Tabula quadragesima & quarta. Num. 2. *Cervulæ Surinamensis, subrubra albis maculis notata. Caput, pectus, abdomen, & pedes exceperis, quæ unicoloria sunt; reliquum, ex rufo luteum, maculis albis undique tygridis in modum, variegatur; auriculæ grandes, longæ; cauda brevis, obtusa. Cursûs rapiditate incredibili vel magnum cervum superat. Memorabile est, cervos Americanos adeo pusillos esse: quum dentur, leporem qui magnitudine haud excedunt; & omnium maxima species altero tanto circiter major sit, quam*

ſous la dénomination de *petite Biche Africaine de Guinée*, *rougeâtre*, *ſans cornes* ; le ſecond ſous celle de *Fan* ou *jeune Cerf d'Afrique très-délié* ; le troiſième ſous le nom de *jeune Cerf très-petit de Guinée* ; le quatrième, ſous la dénomination de *petite Biche de Surinam*, *rougeâtre & marquetée de taches blanches* ; & le cinquième, ſous celle de *Cerf d'Afrique à poil rouge*. De ces cinq chevrotains donnés par Seba, le premier, le ſecond & le troiſième ſont évidemment le même animal, le cinquième, qui eſt plus grand que les trois premiers, & qui a le poil

quæ hâc tabulâ repreſentatur. Cornua vero numquam gerunt, & pro ſapidiſſimâ ferinâ habentur.

Tabula quadrageſima & quinta. Num. 1. *Cervus Africanus, pilo rubro. Parvus quidem eſt, at iſtâ tamen in ſpecie cervorum maximus, quem hic repreſentamus, ex oris Guinea oriundus. Egimus de his animalculis jamprægreſſis in tabellis. Interim ut, quantum licet, ſpecierum exhiberetur varietas, hunc quoque æri curavimus incidi : ſiquidem & ſpecie & pilo diſcrepet ab aliis. Pilus ei longior eſt, coloris ex fuſco longè obſcurioris, quam in præcedentibus. Pedes etiam & crura ejus longiora ſunt, & concinnè admodum ſubrefacta. Cæterum cum prioribus convenit.* Seba, vol. I.er pag. 70 & 73.

beaucoup plus long & d'un fauve plus foncé, ne nous paroît être qu'une variété de cette première eſpèce; le quatrième, que l'Auteur indique comme un animal de Surinam, n'eſt encore, à notre avis, qu'une ſeconde variété de cette eſpèce, qui ne ſe trouve qu'en Afrique & dans les parties méridionales de l'Aſie; & nous ſommes très-portés à croire que Seba a été mal informé lorſqu'il a dit que cet animal venoit de Surinam: tous les Voyageurs font mention de ces petits cerfs ou chevrotains au Sénégal, en Guinée & aux grandes Indes; aucun ne dit les avoir vus en Amérique, & ſi le chevrotain à peau tachée dont parle Seba, venoit en effet de Surinam, on doit préſumer qu'il y avoit été tranſporté de Guinée ou de quelqu'autre province méridionale de l'ancien continent: mais il paroît qu'il y a une ſeconde eſpèce de chevrotain réellement différente de tous ceux que nous venons d'indiquer, qui ne nous ſemblent être que de ſimples variétés de la première: ce ſecond chevrotain porte de petites cornes qui n'ont qu'un pouce

de longueur & autant de circonférence ; ces petites cornes ſont creuſes, noirâtres, un peu courbées, fort pointues, & environnées à la baſe de trois ou quatre anneaux tranſverſaux ; nous avons au Cabinet du Roi les pieds de cet animal *(c)* ; avec une de ſes cornes, & ces parties ſuffiſent pour démontrer que c'eſt ou un chevrotain ou une gazelle, beaucoup plus petite que les autres gazelles ; Kolbe *(d)*, en faiſant mention de cette eſpèce de chevrotain, a dit au haſard, que ſes cornes étoient ſemblables à celles du cerf, & qu'elles ont des branches à proportion de leur âge ; c'eſt une erreur

(c) Voyez dans la note précédente le *n.° 3*.

(d) A Congo, à Viga, en Guinée, & dans d'autres endroits près du cap de Bonne-eſpérance, on trouve une eſpèce de chèvre à laquelle je donne le nom de *chèvre de Congo ;* jamais elles ne ſont plus grandes qu'un lièvre, mais elles ſont d'une beauté & d'une ſymétrie admirables ; leurs cornes ſont ſemblables à celles du cerf, & ont auſſi des branches à proportion de leur âge, elles ont les jambes fort jolies & ſi petites qu'on ſe ſert ſouvent de la partie inférieure pour preſſer le tabac dans la pipe, dont la diviſion eſt fort ſerrée. On les monte en or ou en argent. *Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, tome III, page 39.*

évidente, & que la ſeule inſpection de ces cornes ſuffit pour démontrer.

Ces animaux ſont d'une figure élégante; & très-bien proportionnés dans leur petite taille, ils font des ſauts & des bonds prodigieux, mais apparemment ils ne peuvent courir long-temps, car les Indiens les prennent à la courſe *(e)*; les Nègres les chaſſent de même & les tuent à coup de bâton ou de petites zagaies, on les cherche beaucoup parce que la chair en eſt excellente à manger.

En comparant les témoignages des

(e) Les habitans d'une petite île près Java, apportèrent des biches qui ſont de la groſſeur d'un lièvre, & que ces Indiens attrapent à la courſe. *Voyage de le Gentil.* Paris, 1725, *tome III, page 73* ..... idem, *page 93.* — En voici encore une ſorte; ce ſont de petits animaux parfaitement jolis, avec de fort petites cornes noires & des pattes fort menues qui, à proportion de leur corps, ſont paſſablement longues, mais ſi menues qu'il y en a qui ne paſſent point l'épaiſſeur du bout d'une pipe, je vous en envoie une garnie d'or, &c..... Ces petits animaux ſont extrêmement légers à la courſe & font des ſauts ſurprenans, du moins pour de ſi petites bêtes : j'en ai vu, de ceux que nous avons pris, qui ſautoient par-deſſus une muraille de dix à douze pieds de haut. Les Nègres les nomment *les rois des cerfs. Voyage de Guinée, par Boſman, page 252.*

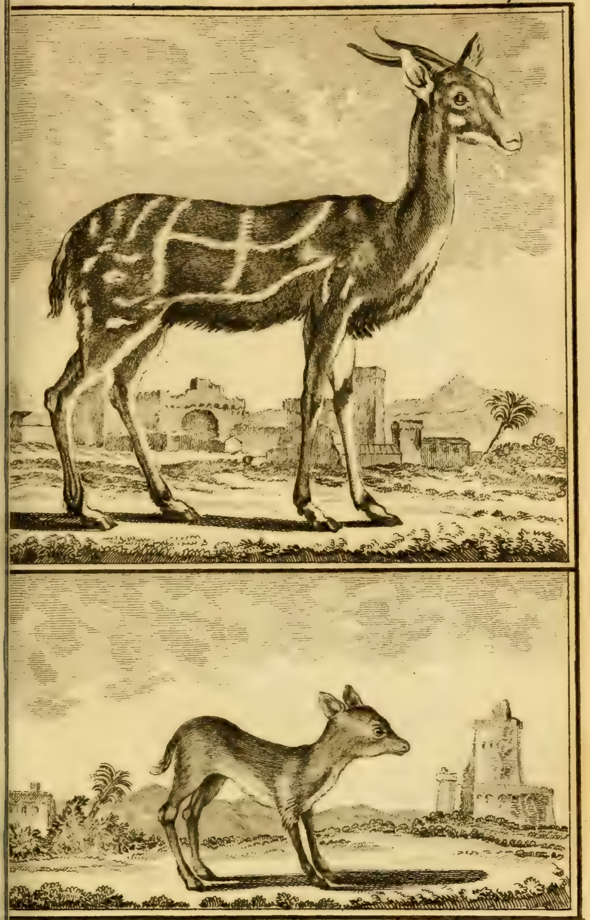
Voyageurs ; il paroît 1.° que le chevrotain duquel nous donnons la figure, & qui n'a point de cornes, est le chevrotain des Indes orientales ; 2.° que celui qui a des cornes est le chevrotain du Sénégal, appelé *Guevei* par les naturels du pays ; 3.° qu'il n'y a que le mâle du Guevei qui porte des cornes *(f)*, & que la femelle, comme celle de la grimme, n'en porte point ; 4.° que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, & que Seba dit se trouver à Surinam, se trouve au contraire aux grandes Indes, & no-

(f) Au royaume d'Acara, sur la côte d'or en Guinée, on trouve des biches si petites qu'elles n'excèdent pas huit à neuf pouces de hauteur ; leurs jambes ne sont pas plus grandes & plus grosses qu'un cure-dent de plume. Les mâles ont deux cornes renversées sur le cou, de deux ou trois pouces de longueur ; elles sont sans branches ou andouillers, contournées, noires & luisantes comme du jayet. Rien n'est plus mignon, plus privé & plus caressant que ces petits animaux ; mais ils sont d'une si grande délicatesse qu'ils ne peuvent souffrir la mer, & quelque soin que les Européens aient pris pour en apporter en Europe, il leur a été impossible d'y réussir. *Voyage de Desmarchais, tome I, page 31.* — Voyez aussi l'*histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prevost, tome IV, page 75.*

tamment à Ceylan *(g)* où il s'appelle *Memina :* donc l'on doit conclure qu'il n'y a (du moins jusqu'à ce jour) que deux espèces de chevrotains, le memina ou chevrotain des Indes, sans cornes, & le guevei ou chevrotain de Guinée à cornes ; que les cinq chevrotains de Seba ne sont que des variétés du memina, & que le plus petit chevrotain qu'on appelle au Sénégal *guevei-kaior*, n'est qu'une variété du guevei ; au reste, tous ces petits animaux ne peuvent vivre que dans les climats excessivement chauds ; ils sont d'une si grande délicatesse qu'on a beaucoup de peine à les transporter vivans en Europe, où ils ne peuvent subsister & périssent en peu de temps ; ils sont doux, familiers & de la plus jolie figure ; ce sont les plus petits, sans aucune comparaison, des animaux à pied

(g) Il y a dans l'île de Ceylan un animal qui n'est pas plus gros qu'un lièvre & qu'on appelle *Memina*, mais qui ressemble parfaitement à un daim : il est gris tacheté de blanc, & la chair en est excellente à manger. *Relation de Ceylan, par Robert Knox.* Lyon, 1693, *tome I.er page 90.* — Voyez aussi l'*histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prevost, tome VIII, page 545.*

m. V. LE GUIB. Pl. 25. p. 422.



B. dir.

LE CHEVROTIN.

fourchu : à ce titre de pied fourchu, ils ne doivent produire qu'en petit nombre, & à cause de leur petitesse ils doivent au contraire produire en grand nombre à chaque portée. Nous demandons à ceux qui sont à portée de les observer de vouloir bien nous instruire sur ce fait; nous croyons qu'ils ne font qu'un ou deux petits à la fois, comme les gazelles, les chevreuils, &c; mais peut-être produisent-ils plus souvent, car ils sont en très-grand nombre aux Indes, à Java, à Ceylan, au Sénégal, à Congo & dans tous les autres pays excessivement chauds, & il ne s'en trouve point en Amérique ni en aucune des contrées tempérées de l'ancien continent.



LES MAZAMES.

MAZAME, dans la langue Mexicaine, étoit le nom du *Cerf*, ou plutôt le nom du genre entier des *Cerfs*, des *Daims* & des *Chevreuils*. Hernandès, Recchi & Fernandès, qui nous ont transmis ce nom, distinguoient deux espèces de Mazames, tous deux communs au Mexique & dans la nouvelle Espagne; le premier & le plus grand, auquel ils donnent le nom simple de *Mazame (a)*, porte un bois semblable à celui du

(a) De Mazame seu Cervis, cap. XIV. . . . . . *Hos* (Telethtlalmacame *scilicet &* Temamaçame) *ego potiùs computaverim inter* Capreos *(quam inter Cervos)* . . . . *Mazames caprarum mediocrium, paulòve majori constant magnitudine; pilo teguntur cano & qui facilè avellatur, fulvoque; sed lateribus & ventre candentibus* . . . . *Cornua gestant juxta exortum lata, ac in paucos parvosque teretes ac præacutos ramos divisa & sub eis oculos quarum imaginem exhibemus* (fig. pag. 324) *deinde in quodam damarum genere quas* Macatlchichiltic *aut* Temamaçame *appellant, brevissimis cornibus acutissimisque, coloris fulvi, fusci & infernè albi quarum quoque præstita est imago* (fig. pag. 325). *Nard. Aut Recchus apud Hernandesium*, lib. IX, cap. XIV, pages 324 & 325.

chevreuil d'Europe, c'eſt-à-dire, un bois de ſix à ſept pouces de longueur, dont l'extrémité eſt diviſée en deux pointes, & qui n'a qu'un ſeul andouiller à la partie moyenne du merrain; le ſecond qu'ils appellent *Temamaçame*, eſt plus petit que le mazame & ne porte qu'un bois ſimple & ſans andouillers, comme celui d'un daguet : il nous paroît que ces deux animaux ſont vraiment des chevreuils, dont le premier eſt abſolument de la même eſpèce que le chevreuil d'Europe, & le ſecond n'en eſt qu'une variété; il nous paroît auſſi que ces chevreuils ou mazames & temamaçames du Mexique, ſont les mêmes que le *Cuguacu-apara (b)* & le *Cuguacu-été*

(b) Nota. La figure que l'on trouve dans Piſon, *page 98*, ſous le nom de *Cuguacu-été* reſſemble parfaitement à notre chevreuil, & il ne faut que la comparer avec celle du mazame de Recchi, pour reconnoître que c'eſt le même animal. Ce cuguacu-été de Piſon a un bois; cependant Marcgrave, qui ne donne pas la figure, dit qu'il n'a point de bois, & que c'eſt le *Cuguacu-apara* qui a un bois à trois andouillers. Il eſt vraiſemblable que comme dans l'eſpèce du chevreuil la femelle n'a point de bois, l'un de ces animaux déſignés par Marcgrave étoit la femelle de l'autre; la deſcription que ces

du Bresil, & qu'à Cayenne le premier se nomme *Cariacou* ou *Biche des bois*, & le second *petit Cariacou* ou *Biche des paletuviers (c)*, quoique personne avant nous n'ait rapproché ces rapports, nous ne présumons pas qu'il y eût eu sur cela ni difficultés, ni doutes ; si Seba *(d)* ne s'étoit avisé de donner sous les noms de

Auteurs donnent de ces animaux ne permet pas de douter que ce ne soient des chevreuils absolument semblables aux chevreuils de l'Europe.

(c) Cervus major corniculis brevissimis, Biche des bois. *Cervus minor palustris corniculis brevissimis*, Biche des paletuviers, surnommée ainsi, parce qu'elle habite ordinairement dans les marécages parmi la vase & les mangles, autrement *paletuviers*. On appelle indifféremment dans ce pays (de Cayenne) *Biche*, & la femelle du cerf & le cerf même, quoiqu'il ait un bois sur la tête. *Barrère, Essai d'histoire naturelle de la France équinoxiale.* Paris, 1741, *pages 171 & 172.*

(d) Tabula quadragesima secunda. Num. 3. *Mazame seu Cervus cornutus, ex nova Hispania. Hæc species omninò differt ab illâ quam Guinea profert. Capite & collo crassis curtisque est, & bina gerit tornata quasi cornicula, in acutum recurvumque apicem convergentia, retrorsum reclinata. Auriculæ grandes, flaccidæ : at oculi venusti. Cauda crassa, obtusa. Pilus totius corporis subrufus est, paulo tamen dilutior qui caput & ventrem tegit. Femora cum pedibus admodum habilia.*

Num. 4. *Cervus* Macatlchichiltic *sive* Temama-

mazame & de *temamaçame* deux animaux tout différens : ce ne ſont plus des chevreuils à bois ſolide & branchu, ce ſont des gazelles à cornes creuſes & torſes : ce ne ſont pas des animaux de la nouvelle Eſpagne, quoique l'Auteur les donne

çama *dictus. Horum ingens numerus per alta montium & rupium novæ Hiſpaniæ divagatur, qui gramine, foliis herbiſque victitantes, curſu ſaltuque velociſſimi ſunt. Europæos cervos habitu referunt, ſed inſtar hinnulorum, valde parvi. Cornua tornata, recurvatum in acumen convergunt, quæ ſingulis annis novâ ſpirâ aucta, ætatem animalis produnt. Cornuum color coracinus. Oculi aureſque magni & agiles. Dentes prægrandes & lati. Cauda pilis longis obſita : brevioribus & dilutè ſpadiceis univerſum corpus veſtitur.* Fr. Hernandeſius, *aliam prorsùs horum ideam exhibet, putans veram hanc eſſe ſpeciem capri cervarum, è quibus lap. bezoar acquiritur : quâ tamen de re diverſa penitùs percepimus. Notiſſimum eſt lapidem bezoar fortuitâ quâdam concretione, in ventriculo animalium naſci, haud ſecus, ac in renibus & veſicâ hominum calculi generantur. Neque una duntaxat animantium ſpecies lapides hoſce profert; ſed variæ cervorum, caprarum, hædulorum & aliorum, quorum in ventriculo plerumque iſti concreſcunt, nucleum ſeu baſin, dante fruſtulo quodam ligni ſtraminis culmo haut lapillo; quæ, ſi, non comminuta nec commanſa deglutiuntur, in ventriculum delata, diſſolvi nequeunt: his tunc ibi detentis circum accreſcit calcaria quædam cruſta, ſenſim aucta; donec à tunicâ ventriculi ſecedens lapis, ita conflatus, cum excrementis per alvum exoneretur.* Seba.

pour tels : ce ſont au contraire des animaux d'Afrique, ces erreurs de Seba ont été adoptées par la plupart des Auteurs qui ont écrit depuis ; ils n'ont pas douté que ces animaux, indiqués par Seba, ſous les noms de *mazame* & de *temamaçame*, ne fuſſent des animaux d'Amérique, & les mêmes que ceux dont Hernandès, Recchi & Fernandès avoient fait mention ; la confuſion du nom a été ſuivie de la mépriſe ſur la choſe, & en conſéquence les uns ont indiqué ces animaux ſous le nom de *chevrotains (e)*, & les autres ſous celui de *gazelles (f)* ou de *chèvres ;* cependant, il paroît que M. Linnæus s'eſt douté de l'erreur, car il ne l'a point adoptée : il a mis le mazame dans

(e) Tragulus, Temamaçame . . . . *Tragulus.* Mazame. Klein, *de quadrup.* pag. 21.

(f) Hircus cornibus teretibus, erectis, ab imo ad ſummum ſpiraliter intortis . . . . . Capra novæ Hiſpaniæ. La chèvre de la nouvelle-Eſpagne. Briſſon, *Regn. anim.* pag. 72. (Le Mazame de Seba). . . . . . *Hircus cornibus teretibus circa medium inflexis ; ab origine ad flexuram ſpiraliter canaliculatis, à flexurâ ad apicem lævibus . . . . Gazella novæ Hiſpaniæ.* La gazelle de la nouvelle-Eſpagne. Briſſon, *Regn. anim.* pag. 70. (Le Temamaçame de Seba).

la liste des cerfs, & a pensé comme nous, que ce mazame du Mexique *(g)* est le même animal que le cuguacu du Bresil.

Pour démontrer ce que nous venons d'avancer, nous poserons en fait, qu'il n'y a ni gazelles, ni chevrotains dans la nouvelle Espagne, non plus que dans aucune autre partie de l'Amérique; qu'avant la découverte de ce nouveau monde, il n'y avoit pas plus de chèvres que de gazelles, & que toutes celles qui y sont à présent y ont été apportées de l'ancien continent; que le vrai mazame du Mexique est le même animal que le cuguacu-apara du Bresil; que le nom *cuguacu* se prononce *couguacou*, & que par corruption cet animal s'appelle à Cayenne *cariacou*, d'où il nous a été envoyé vivant sous ce même nom *cariacou*, & nous en donnerons ici la description; ensuite, nous rechercherons quelles peuvent être les espèces des deux animaux, donnés

(g) Bezoarticus. Cervus cornibus ramosis teretibus erectis; ramis tribus. Mazama. Hernand. *Mex.* pag. 324. *Cuguacu, &c.* Marcgrav. *Bras.* pag. 235. Pis. *Bras.* pag. 98. Ray, *quad.* pag. 90. *Habitat in America austra.* Linn. *Syst. nat.* edit. X, pag. 67.

par Seba ſous les faux noms de *mazame* & de *temamaçame* ; car pour détruire une erreur, il ne ſuffit pas de ne la pas adopter, il faut encore en conſtater la cauſe & en démontrer les effets.

Les gazelles & les chevrotains ſont des animaux qui n'habitent que les pays les plus chauds de l'ancien continent ; ils ne peuvent vivre dans les contrées tempérées, & encore moins dans les pays froids ; ils n'ont donc pu, ni fréquenter les terres du Nord, ni paſſer d'un continent à l'autre par ces mêmes terres : auſſi aucun Voyageur, aucun Hiſtorien du nouveau monde, n'a dit qu'il s'y trouvât nulle part des gazelles ou des chevrotains ; les cerfs & les chevreuils ſont au contraire des animaux des climats froids & tempérés : ils ont donc pu paſſer par les terres du Nord, & on les trouve en effet dans les deux continens. L'on a vu dans notre Hiſtoire du Cerf *(h)*, que le cerf du Canada eſt le même que celui d'Europe, qu'il eſt ſeulement plus petit,

(h) Voyez au *volume II* de cette Hiſtoire Naturelle, l'article du Daim.

& qu'il n'y a que quelques légères variétés dans la forme du bois & la couleur du poil; nous pouvons même ajouter à ce que nous avons dit, qu'il y a en Amérique autant de variétés qu'en Europe parmi les cerfs, & que néanmoins ils ſont tous de la même eſpèce : l'une de ces variétés dont nous avons donné la figure *(i)*, eſt le cerf de Corſe plus petit & plus brun que le cerf commun : nous avons auſſi parlé des cerfs & des biches blanches, & nous avons dit que cette couleur provenoit de leur état de domeſticité; on les trouve en Amérique *(k)*, auſſi-bien que nos cerfs communs & nos petits cerfs

(i) Voyez le *volume XI* de cette Hiſtoire Naturelle, *page 189, planche XI* de l'édition en trente-un volumes.

(k) Inter cervorum genera quæ apud novam hanc Hiſpaniam adhuc mihi videre licuit (præter candidos *totos, quos* reges Cervorum *eſſe Indi ſibi perſuaſere, nuncupantque à colore* Yztac mazame, *& vocatos* Tlamacaz quemacatl) *primi ſunt quos vocant Aculliame, Hiſpanicis omninò ſimiles formâ, magnitudine ac reliquâ naturâ; minores his apparent* Quautht maçame, *ſed uſque adeò à cæterorum timiditate alieni, ut vulnerati homines ipſos adoriantur ac ſæpe numerò interimant: hos ſequuntur magnitudine.* Tlalhuicamaçame, *qui formâ &*

bruns ; les Mexicains, qui élevoient ces cerfs blancs dans leurs parcs, les appeloient les *Rois des Cerfs :* mais une troisième variété dont nous n'avons pas fait mention, c'est celle du cerf d'Allemagne, communément appelé *Cerf des Ardennes, Brandhirts* par les Allemands; il est tout au moins aussi grand que nos plus grands cerfs de France, & il en diffère par des caractères assez marqués ; il est d'un pélage plus foncé & moins noirâtre sur le ventre, & il a sur le cou & la gorge de longs poils comme le bouc, ce qui lui a fait donner par les Anciens *(l)* & les modernes *(m)*, le nom

moribus essenteis omninò similes, ni timidiores viderentur; Minimi omnium Temamaçame *sunt. Nard. Ant. Recchus apud Hernand.* pag. 324 & 325.

(l) Eâdem est specie (Cervi scilicet) *barbâ tantùm & armorum villo distans quem* Tragelaphon *vocant; non alibi quam juxta Phasin amnem nascens.* Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. XXXIII. *Nota.* Cette race de cerfs se trouve aujourd'hui dans les forêts d'Allemagne & de Bohème, comme elle se trouvoit du temps de Pline dans les terres qu'arrose le Phase.

(m) Agricola, *tragelaphum interpretatur, germanicè dictam feram* ein Brandhirse. *Tragelaphus, inquit, & cervus in sylvis cubant. . . . . Tragelaphus ex hirco & cervo*

nom de *Tregelaphe* ou *Bouc-cerf.* Les chevreuils se sont aussi trouvés en Amérique, & même en très-grand nombre ; nous n'en connoissons en Europe que deux variétés, les roux & les bruns *(n)*, ceux-ci sont plus petits que les premiers, mais ils se ressemblent à tous autres égards, & ils ont tous deux le bois branchu ; le mazame du Mexique, le cuguacu-apara du Bresil & le cariacou ou biche des bois de Cayenne ressemblent

& cervo nomen invenit, nam hirci quidem instar videtur esse barbatus, quòd ei villi nigri sunt in gutture & in armis longi; cervi verò gerit speciem; eo tamen multo est crassior & robustior. Cervinus etiam ipsi color insidet, sed nonnihil nigrescens, unde nomen Germanicum traxit. Verumtamen suprema dorsi pars cinerea est, ventris subnigra, non ut cervis candida, atque illius villi circa genitalia nigerrimi sunt. Cæteris non differunt uterque in nostris sylvis, quamquam plures tragelaphi in his quæ finitimæ sunt Boëmicis quam in aliis reperiuntur. Agricola *apud* Gesnerum. *Hist. quad.* pag. 296 & 297.— *Alterum cervi genus ignotius quod Græco nomine* Tragelaphus *dicitur. Priore (Cervi scilicet vulgaris) majus, pinguius, tum pilo densius & colore nigrius; unde Germanis à semiusti ligni colore,* Brandhirtz *nominatur; hoc in Misenæ saltibus Boëmiæ vicinis capitur.* Fabricius *apud* Gesnerum, pag. 297, *cum Icone*, pag. 296.

(n) Voyez dans le *volume II* de cette Histoire Naturelle, l'article du Chevreuil.

en entier à nos chevreuils roux : il suffit d'en comparer les descriptions pour être convaincu que tous ces noms ne désignent que le même animal ; mais le temamaçame que nous croyons être le cuguacu-été du Bresil, le petit cariacou ou biche des paletuviers de Cayenne pourroit être une variété différente de celles de l'Europe ; le temamaçame est plus petit, & a aussi le ventre plus blanc que le mazame, comme notre chevreuil brun a le ventre plus blanc & la taille plus petite que notre chevreuil roux : néanmoins il paroît en différer par le bois qui est simple & sans andouillers dans la figure qu'en a donnée Recchi ; mais si l'on fait attention que dans nos chevreuils & nos cerfs, le bois est sans andouillers dans la première, & quelquefois même dans la seconde année de leur âge, on sera porté à croire que le temamaçame de Recchi étoit de cet âge, & que c'est par cette raison qu'il n'avoit qu'un bois simple & sans andouillers. Ces deux animaux ne nous paroissent donc être que de simples variétés dans l'espèce du chevreuil ; on pourra s'en convaincre

aiſément en comparant les figures & les paſſages des Auteurs que nous venons de citer, avec la figure que nous donnons ici du cariacou qui nous eſt venu de Cayenne, & que nous avons nourri en Bourgogne pendant quelques années; l'on verra, en inſiſtant même ſur les différences, qu'elles ne ſont pas aſſez grandes pour ſéparer le cariacou de l'eſpèce du chevreuil.

Il nous reſte maintenant à rechercher ce que ſont réellement les deux animaux, donnés par Seba ſous les faux noms de *mazame* & de *temamaçame* : la ſeule inſpection des figures indépendamment même de ſa deſcription, que nous avons citée dans les notes ci-deſſus, démontre que ce ſont des animaux du genre des chèvres ou des gazelles; & non pas de celui des cerfs ni des chevreuils ; le défaut de barbe & la figure des cornes prouvent que ce ne ſont pas des chèvres, mais des gazelles, & en comparant ces figures de Seba avec les gazelles que nous avons décrites, j'ai reconnu que ſon prétendu *temamaçame de la nouvelle Eſpagne* eſt le *Kob* ou *petite vache brune*

du Sénégal : la forme, la couleur & la grandeur des cornes est la même ; la couleur du poil est aussi la même & diffère de celle des autres gazelles, en ce qu'elle n'est pas blanche, mais fauve sous le ventre comme sur les flancs ; & à l'égard du prétendu *mazame*, quoiqu'il ressemble en général aux gazelles, il diffère cependant en particulier de toutes celles dont nous avons ci-devant fait l'énumération ; mais nous avons trouvé dans le Cabinet de M. Adanson, où il a rassemblé les productions les plus rares du Sénégal, un animal empaillé que nous avons appelé *Nagor*, à cause de la ressemblance de ses cornes avec celles du nanguer *(o)* : cet animal se trouve dans les terres voisines de l'île de Gorée, d'où il

(o) Capra à D. Andriot missa. Differt à nanguer. Longitudo ab apice rostri ad anum quatuor ferè pedum; ab ano ad pectus duo pedes cum dimidio. Altitudo à pedibus anticis ad dorsum duo pedes & tres pollices; à pedibus posticis duo pedes cum dimidio. Ventris longitudo inter pedes, pedem unum & tres pollices ; ventris crassities decem pollices. Caput longum novem pollices ; altum sex, latum quatuor cum dimidio. Cornua longa quinque pollices cum dimidio ; lata unum pollicem cum dimidio. Apices cornuum distant sex pollicibus ; aures longæ quinque pollicum cornua basi 1 ad 2 annulis levibus



B. dir.

LE CARIACOU.



B. dir.

LE NAGOR.

fut envoyé à M. Adanſon, par M. Andriot, il a tous les caractères que Seba donne à ſon prétendu *mazame* : il eſt d'un roux pâle ſur tout le corps, & n'a pas le ventre blanc comme les autres gazelles, il eſt grand comme un chevreuil; ſes cornes n'ont pas ſix pouces de longueur; elles ſont preſque liſſes, légèrement courbées & dirigées en avant, mais moins que celles du nanguer : cet animal, donné par Seba, ſous le nom de *mazame* ou *cerf d'Amérique*, eſt donc au contraire une *chèvre* ou *gazelle de l'Afrique*, que nous ajoutons ici ſous le nom de *nagor* aux douze autres gazelles, dont nous avons ci-devant donné l'hiſtoire.

cincta ; color totus rufus. Pili mediocres, rigidi, lucidi, unum pollicem longi, corpori non adpreſſi Note manuſcrite, jointe à l'animal empaillé, que M. Adanſon nous a prêté pour le faire deſſiner.



LE COUDOUS.

LA claſſe des animaux ruminans eſt la plus nombreuſe & la plus variée; elle contient, comme on vient de le voir, un très-grand nombre d'eſpèces, & peut-être un nombre encore plus grand de races diſtinctes, c'eſt-à-dire, de variétés conſtantes. Malgré toutes nos recherches & les détails immenſes dans leſquels nous avons été contraints d'entrer, nous avouerons volontiers que nous ne l'avons pas épuiſée, & qu'il reſte encore des animaux, même très-remarquables, que nous ne connoiſſons, pour ainſi dire, que par échantillons, ſouvent très-difficiles à rapporter au tout auquel ils appartiennent. Par exemple, dans la grande & très-grande quantité de cornes raſſemblées au Cabinet du Roi, ou diſperſées dans les collections des particuliers, & que nous avons, après bien des comparaiſons, rapportées chacune à l'animal duquel elles proviennent, il nous en eſt reſté une ſans étiquette, ſans nom, abſolument

inconnue, & dont nous n'avions d'autres indices que ceux qu'on pouvoit tirer de la chofe même. Cette corne eft très-groffe, prefque droite, & d'une fubftance épaiffe & noire; ce n'eft point un bois folide comme celui du cerf, mais une corne creufe & remplie, comme celles des bœufs, d'un os qui lui fert de noyau; elle porte depuis la bafe & dans la plus grande partie de fa longueur, une groffe arête épaiffe & relevée d'environ un pouce; & quoique la corne foit droite, cette arrête proéminente fait un tour & demi de fpirale dans la partie inférieure, & s'efface en entier dans la partie fupérieure de la corne qui fe termine en pointe; en tout, cette corne différente de toutes les autres, nous paroiffoit feulement avoir plus de rapport avec celles du buffle qu'avec aucune autre; mais nous ignorions le nom de l'animal, & ce n'eft qu'en dernier lieu & en cherchant dans les différens cabinets, que nous avons trouvé dans celui de M. Dupleix un maffacre furmonté de deux cornes femblables; & cette portion de tête étoit étiquetée : *cornes d'un animal à peu près*

comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au devant de la tête, on l'appelle ici (à Pondichery) Coesdoes, *qui doit se prononcer* Coudous. Cette petite découverte nous a fait grand plaisir, mais cependant nous n'avons pu trouver ce nom *coesdoes* ou *coudous* dans aucun voyageur, l'étiquette seulement nous a appris que cet animal est de très-grande taille, & qu'il se trouve dans les pays les plus chauds de l'Asie. Le buffle est de ce même climat, & il a d'ailleurs une crinière au-dessus de la tête; il est vrai que ses cornes sont courbes & aplaties, au lieu que celles-ci sont rondes & droites; & c'est ce qui distingue ces deux animaux aussi-bien que la couleur; car le buffle a la peau & le poil noirs; & selon l'étiquette, le coudous a le poil grisâtre. Ces rapports nous en ont indiqué d'autres; les voyageurs en Asie parlent de grands buffles de Bengale, de buffles roux, de bœufs gris du Mogol *(a)*,

(a) La chasse des nil-gauts ou bœufs gris, qui, à mon avis, sont une espèce d'élan, n'a pas grand'chose de particulier, &c. *Voyage de Bernier. Amsterdam, 1710, tome II, page 245.*

qu'on appelle *nil-gauts*, le coudous est peut-être l'un ou l'autre de ces animaux; & les voyageurs en Afrique, où les buffles sont aussi communs qu'en Asie, font une mention plus précise d'une espèce de buffle appelée *pacasse*, au Congo, qui par leurs indices nous paroît être le coudous. « Sur la route de Louanda, au royaume de Congo, nous aperçumes « *(b)*, disent-ils, deux pacasses, qui sont « des animaux assez semblables aux buffles, « & qui rugissent comme des lions; le « mâle & la femelle vont toujours de com- « pagnie; ils sont blancs avec des taches « rousses & noires, & ont des oreilles « de demi-aune de long, & les *cornes* « *toutes droites.* Quand ils voient quel- « qu'un, ils ne fuient point ni ne font « aucun mal, mais regardent les passans. » Nous avons dit ci-devant *(c)* que l'animal appelé à Congo *(d) empacassa* ou *pacassa*

(b) Relation de Congo, par les PP. Michel-Ange de Galline & Denys de Charly de Plaisance, Capucins. *Lyon, 1680, page 77.*

(c) Voyez *page 118* de ce volume.

(d) Le même pays de Congo produit un autre animal que les habitans nomment *empacassa*, quelques-

nous paroissoit être le buffle ; c'est en effet une espèce de buffle, mais qui en diffère par la forme des cornes & la couleur du poil, c'est en un mot un coudous qui peut-être forme une espèce séparée de celle du buffle, mais qui peut-être aussi n'en est qu'une variété.

uns le prennent pour le buffle, d'autres y trouvent seulement beaucoup de ressemblance. L'editeur de la relation de Lopes, dit qu'il est un peu moins gros que le bœuf, mais qu'il lui ressemble par la tête & le cou. . . . . . Dapper assure que le buffle porte le nom d'*empacassa* dans le royaume de Congo, qu'il a le poil rouge & les cornes noires *Histoire générale des Voyages, tome V, page 81.*



LE MUSC (a).

POUR achever en entier l'hiſtoire des Chèvres, des Gazelles, des Chevrotains & des autres animaux de ce genre, qui tous ſe trouvent dans l'ancien continent, il ne nous manque que celle de l'animal auſſi célèbre que peu connu, duquel on

(a) *Moſchi Capreolus.* Geſner, *Hiſt. quadrup.* pag. 695, fig. pag. 696.

Capra Moſchi. Aldrovand. *de quadrup. Biſſulcis*, pag. 743, fig. pag. 744.

The Muſc Deer, le Cerf du Muſc. Grews. *Muſ. Reg. Societ. London*, *1681*, pag. 21 & ſuiv.

Hiam, *animal Muſci.* Michaël Boym. *Flora ſinenſis*, *1656*, fig. pag. 2.

Moſcus. Schrokii *Hiſtoria Moſchi. Viennæ*, 1682.

Animal Moſchiferum. Ray, *Syn. quad.* pag. 127.

Tragus Moſchiferus, *Moſchus.* Klein, *de quadrup.* pag. 18.

Tragulus ad umbilicum folliculum Moſchiferum gerens. . . . . Moſchus, le Muſc. Briſſon, *Regn. animal*, p. 97.

Moſchiferus. Moſchus Syſt. nat. 13. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 66.

tire le vrai musc. Tous les Naturalistes modernes & la plupart des voyageurs de l'Asie en ont fait mention, les uns sous le nom de *cerf*, de *chevreuil*, ou de *chèvre du musc*; les autres l'ont considéré comme un grand chevrotain, & en effet il paroît être d'une nature ambiguë & participante de celle de tous ces animaux, quoiqu'en même temps on puisse assurer que son espèce est une, & différente de toutes les autres: il est de la grandeur d'un petit chevreuil ou d'une gazelle, mais sa tête est sans cornes & sans bois; & par ce caractère, il ressemble au *memina* ou chevrotain des Indes. Il a deux grandes dents canines ou crochets à la mâchoire supérieure, & par-là il s'approche encore du chevrotain, qui a aussi deux grandes dents canines à cette même mâchoire; mais ce qui le distingue de tous les animaux, c'est une espèce de bourse d'environ deux ou trois pouces de diamètre qu'il porte près du nombril, & dans laquelle se filtre la liqueur, ou plutôt l'humeur grasse du musc, différente par son odeur & par sa consistance, de celle de la civette. Les Grecs ni les

Romains n'ont fait aucune mention de cet animal du musc ; les premiers qui l'aient indiqué sont les Arabes *(b)* ; Gesner, Aldrovande, Kircher *(c)* & Boym

(b) Nota. Abusseid Serafi dit, que l'animal du Musc ressemble assez au Chevreuil, qu'il a la peau & la couleur semblables, les jambes menues, la corne fendue, *le bois droit & un peu courbé*, & qu'il est armé de deux dents blanches, du côté de chaque joue. Cet Auteur est le seul qui ait avancé que l'animal du musc portoit un bois ; & ce n'est vraisemblablement que par analogie qu'il a pensé que cet animal, ressemblant d'ailleurs au chevreuil, devoit avoir un bois sur la tête. Comme Aldrovande a copié cette erreur, nous avons cru devoir la remarquer. Avicenne, en parlant du Musc, dit que c'est la bourse ou la follécule d'un animal assez semblable au chevreuil, mais qui porte deux grandes dents canines recourbées. On trouve aussi une figure de l'animal dans le fragment de Cosmas, imprimé dans le premier volume des Voyages de Tavernier.

(c) Je dis donc en premier lieu, qu'il se trouve un certain cerf dans les provinces de Xensi & de Chiamsi, lequel sent fort bon, & à qui les Chinois ont donné le nom de *Xerchiam*, c'est-à-dire, l'animal du musc : l'Atlas Chinois en parle en ces termes : « Pour ne vous faire pas languir davantage touchant la signification de ce nom ou de ce mot *Muschus*, « je vous dirai ce que j'en ai vu plus d'une fois. « Cet animal a une certaine bosse au nombril qui « ressemble à une petite bourse, parce qu'elle est «

en ont donné des notions plus étendues ; mais Grew *(d)* est le seul qui en ait fait une description exacte d'après la dépouille

» entourée d'une peau fort délicate, & couverte d'un » poil fort doux & très-délié. Les Chinois appellent » cette bête *Xe*, qui veut dire odeur, d'où ils com» posent ce nom *xehiang*, qui signifie l'odeur de l'animal *Xe* ou *Se*, *Muschus* : » Il a quatre pieds de longueur, il est aussi vîte qu'un cerf ; toute la différence qu'il y a, c'est que son poil est un peu plus noir & qu'il n'a point de cornes comme lui. Les Chinois mangent la chair parce qu'elle est très-délicate. Les provinces de Suchuen & de Juman abondent extraordinairement en ces sortes d'animaux, & on peut dire que de toutes les contrées de la Chine, il n'y en a pas qui en ait en si grande quantité que les pays qui approchent le plus de l'occident. *La Chine illustrée de Kircher, traduite par d'Alquié. Amsterdam, 1610, page 256.*

(d) Le cerf du musc se trouve à la Chine & aux Indes orientales : il n'est pas mal représenté dans le *Museum* de *Calceolarius*. La figure qu'en a donnée Kircher *(China illustrata)* pèche par le museau & par les pieds. Celle de Jonston est absurde ; presque par-tout cet animal est mal décrit. *Tous les Auteurs connoissent*, dit Aldrovande, *qu'il a deux cornes*, excepté Simeon Sethi, *qui dit qu'il n'en a qu'une :* ni l'un ni l'autre n'est vrai ; il en est de même de la description donnée par Scaliger, & ensuite par Chiocco dans le *Calceolarii Museum*, elle est très-defectueuse ; la meilleure est celle qui se trouve dans les Éphemérides d'Allemagne, cependant en la comparant avec

de l'animal, qui de son temps étoit conservée dans le cabinet de la Société

celle que j'ai faite moi-même, & que je vais donner ici, j'y ai trouvé quelques différences.

Cet animal a du bout du nez jusqu'à la queue environ trois pieds, la tête cinq à six pouces, le cou sept à huit pouces de longueur; le front trois pouces de largeur, le bout du nez n'a pas un pouce de largeur, il est pointu & semblable à celui d'un lévrier; les oreilles ressemblent à celles d'un lapin, elles sont droites & ont environ trois pouces de hauteur; la queue est droite aussi & n'a pas plus de deux pouces de longueur; les jambes de devant ont environ treize à quatorze pouces de hauteur; cet animal est du nombre des pieds fourchus, le pied est fendu profondément, armé en avant de deux cornes ou sabots de plus d'un pouce de long, & en arrière de deux autres presqu'aussi grands; les pieds de derrière manquoient au sujet que je décris ici. Les poils de la tête & des jambes n'étoient longs que d'un demi-pouce & étoient assez fins; sous le ventre, ils étoient un peu plus gros & longs d'un pouce & demi; sur le dos & les fesses, ils avoient trois pouces de longueur, & ils étoient trois ou quatre fois plus gros que les soies de cochon, c'est-à-dire, plus gros que dans aucun autre animal. Ces poils étoient marqués alternativement de brun & de blanc, depuis la racine jusqu'à l'extremité; ils étoient bruns sur la tête & sur les jambes, blanchâtres sur le ventre & sous la queue, ondés, c'est-à-dire, un peu frisés sur la croupe & le ventre, plus doux au toucher que dans la plupart des autres animaux, ils sont aussi extrê-

royale de Londres; cette description est

mement légers & d'une texture très-peu compacte, car en les fendant & les regardant avec la loupe, ils paroissent comme composés de petites vessies semblables à celles que l'on voit dans le tuyau des plumes, en sorte qu'ils sont, pour ainsi dire, d'une substance moyenne entre celle des poils & des tuyaux de plume. De chaque côté de la mâchoire inférieure, & un peu au-dessous des coins de la bouche, il y a un petit toupet de poils d'environ trois quarts de pouce de longs, durs, roides, d'égale grandeur, & assez semblables à des soies de cochon.

La vessie ou la bourse qui renferme le musc, a environ trois pouces de longueur sur deux de largeur, elle est proéminente au-dessus de la peau du ventre, d'environ un pouce & demi . . . . . L'animal a vingt-six dents, seize dans la mâchoire inférieure, dont huit incisives devant, & quatre molaires derrière, & de chaque côté autant de molaires dans la mâchoire supérieure, & à un pouce & demi de distance de l'extrémité du nez, il y a de chaque côté, dans cette même mâchoire supérieure une défense ou dent canine d'environ deux pouces & demi de long, courbée en arrière & en bas & se terminant en pointe; ces défenses ne sont pas rondes, mais aplaties; elles sont larges d'un demi-pouce, peu épaisses & tranchantes en arrière, en sorte qu'elles ressemblent assez à une petite faucille; il n'y a point de cornes sur la tête, &c. Passage que j'ai traduit de l'Anglois dans le livre qui a pour titre : *Museum Reg. Societatis By-Nehemiad. Grew M, D. Lond. 1681, pag. 22 & 23.*

en Anglois, & j'ai cru devoir en donner ici la traduction. Un an après la publication de cet ouvrage de Grew, en 1681, Luc Schrokius *(e)* fit imprimer à Vienne en Autriche l'histoire de cet animal, dans laquelle on ne trouve rien de fort exact, ni d'absolument nouveau : nous combinerons seulement les faits que nous en pourrons tirer avec ceux qui sont épars dans les autres Auteurs, & sur-tout dans les Voyageurs les plus récens ; & au moins ne pouvant faire mieux, nous aurons rassemblé, non pas tout ce que l'on a dit, mais le peu

(e) Nota. Schrokius donne la figure de l'animal, mais sans description, il dit seulement qu'il ressemble à un chevreuil, à l'exception qu'il a deux dents à la mâchoire supérieure en forme de défenses qui sont dirigées en bas & longues d'environ trois pouces; que c'est-là le caractère principal de cet animal, qu'il varie pour la couleur du poil, qu'il a aussi la tête différente du chevreuil & plus approchante de celle d'un loup; que le poil est ordinairement marqué de plusieurs taches, & que la protubérance qui contient le musc est sous le ventre, un peu au-dessous du nombril; il ajoute que cet animal se trouve en Tartarie, au Thibet, à la Chine, sur-tout dans la province de Xinsi, dans le Tunquin, au Pégu, au royaume d'Aracan, de Boutan, *(page 32 jusqu'à la page 57)*.

que l'on fait au sujet de cet animal que nous n'avons pas vu, & que nous n'avons pu nous procurer. Par la description de Grew, qui est la seule pièce authentique & sur laquelle nous puissions compter, il paroît que cet animal a le poil rude & long, le museau pointu, & des défenses à peu près comme le cochon, & que par ces premiers rapports il s'approche du sanglier, & peut-être plus encore de l'animal appelé *Babiroussa*, que les Naturalistes ont nommé *sanglier des Indes*, lequel avec plusieurs caractères du cochon, a néanmoins, comme l'animal du musc, la taille moins grosse & les jambes hautes & légères comme celles d'un cerf ou d'un chevreuil : d'autre côté le cochon de l'Amérique, que nous avons appelé *pecari*, a sur le dos une cavité ou bourse qui contient une humeur abondante & très-odorante, & l'animal du musc a cette même bourse, non pas sur le dos, mais sur le ventre. En général, aucun des animaux qui rendent des liqueurs odorantes, telles que le blaireau, le castor, le pecari, l'ondatra, le desman, la civette, le zibet ne sont

du genre des cerfs ou des chèvres; ainsi, nous serions portés à croire que l'animal du musc approche plus de celui des cochons *(f)*, dont il a les défenses, s'il avoit en même temps des dents incisives à la mâchoire supérieure; mais il manque de ces dents incisives, & par ce rapport, il se rapproche des animaux ruminans, & sur-tout du chevrotain qui rumine aussi, quoiqu'il n'ait point de cornes; mais tous ces indices extérieurs ne suffisent pas, ils ne peuvent que nous fournir des conjectures, l'inspection seule des parties intérieures peut décider la nature de cet animal, qui jusqu'à ce jour n'est pas connue. J'avoue même que ce n'est que pour ne pas choquer les préjugés du plus grand nombre que nous l'avons mis à la suite des chèvres, gazelles & chevrotains, quoiqu'il nous ait paru aussi éloigné de ce genre que d'aucun autre.

(f) Animal mochiferum neque è cervino neque è caprino genere esse videtur, cornua enim non habet & an ruminet incertum est; dentibus tamen incisoribus in superiore mandibulâ caret ruminantium in modum & dentes ibidem exertos habet (Tusks Anglice, defenses *Gallice) velut Porcus.* Ray, *Syn. quad.* pag. 127.

Marc Paul, Barboſa, Thévenot, le P. Philippe de Marini ſe ſont tous plus ou moins trompés dans les notices *(g)*

(g) Paolo le décrit de cette façon : il a le poil gros comme celui du cerf, les pieds & la queue comme une gazelle & n'a point de cornes *non plus qu'elle.* Il a *quatre* dents en haut, longues de trois doigts, délicates & blanches comme l'ivoire, deux qui s'élèvent en haut & deux tournées en bas, & cet animal eſt beau à voir. Dans *la pleine lune*, il lui vient une apoſtume au ventre près du nombril, & alors les chaſſeurs le prennent & ouvrent cette apoſtume. Barboſa dit qu'il eſt plus ſemblable à la gazelle; mais il ne s'accorde pas avec les autres auteurs, en ce qu'il dit qu'il a le poil blanc, voici ſes paroles. « Le » muſc ſe trouve dans de petits animaux blancs qui » reſſemblent aux gazelles & qui ont des dents comme » les éléphans, mais plus petites. Il ſe forme à ces » animaux une manière d'apoſtume ſous le ventre » & ſous la poitrine; & quand la matière eſt mû- » rie, il leur vient une telle démangeaiſon, qu'ils » ſe frottent contre les arbres, & ce qui tombe en » petits grains eſt le muſc le plus excellent & le plus parfait. » La deſcription que donne M. Thévenot, convient encore moins avec les autres; il en parle en ces termes. « Il y a dans ces pays un animal » ſemblable à un renard par le muſeau, qui n'a pas » le corps plus gros qu'un lièvre; il a le poil de la » couleur de celui du cerf & les dents comme celles » d'un chien, il produit de très-excellent muſc, il » a au ventre une veſſie qui eſt pleine de ſang » corrompu, & c'eſt ce ſang qui compoſe le muſc » ou qui eſt le muſc même, on la lui ôte & on

qu'ils ont données de cet animal ; la

couvre auſſitôt avec du cuir l'endroit de la veſſie « qui eſt coupée, afin d'empêcher que l'odeur ne « ſe diſſipe ; mais, après que l'opération eſt faite, la « bête ne demeure plus long-temps en vie. » La deſcription d'Antoine Pigafetta, qui dit que le muſc eſt de la taille d'un chat, ne peut convenir avec celle des autres auteurs, la deſcription que donne le P. Philippe de Marini ne convient pas tout-à-fait avec celle des autres auteurs, car il dit que cet animal a la tête ſemblable à celle d'un loup ; & le P. Kircher, dans la figure qu'il en donne, le repréſente avec un groin de cochon, ce qui eſt peut-être la faute du graveur qui lui donne auſſi des ongles, au lieu qu'il a la corne fendue. Siméon Sethi s'éloigne encore plus de la vérité, en nous repréſentant cet animal grand comme la licorne, & même comme étant de cette eſpèce. Voici ſes paroles : « Le muſc de moindre valeur eſt celui qu'on apporte des Indes, qui tire ſur le noir ; & le « moindre de tous eſt celui qui vient de la Chine. « Tout ce muſc ſe forme ſous le nombril d'un « animal fort grand qui n'a qu'une corne, & qui « reſſemble à un chevreuil ; lorſqu'il eſt en chaleur, « il ſe fait autour de ſon nombril un amas de ſang « épais qui lui cauſe une enflure, & la douleur « l'empêche alors de boire & de manger ; il ſe roule « à terre & met bas cette tumeur remplie de ſang « bourbeux qui s'étant caillé après un temps conſi- « dérable acquiert la bonne odeur. » Tous ces auteurs conviennent de la manière dont le muſc ſe forme dans la veſſie, ou dans la tumeur qui paroît au nombril de l'animal quand il eſt en rut. *Anciennes*

seule chose vraie & sur laquelle ils s'accordent, c'est que le musc se forme dans une poche ou tumeur qui est près du nombril de l'animal, & il paroît par leurs témoignages & par ceux de quelques autres voyageurs, qu'il n'y a que le mâle qui produise le bon musc; que la femelle a bien la même poche près du nombril, mais que l'humeur qui s'y filtre n'a pas la même odeur : il paroît de plus que cette tumeur du mâle ne se remplit de musc que dans le temps du rut; & que, dans les autres temps, la quantité de cette humeur est moindre & l'odeur plus foible.

A l'égard de la matière même du musc, son essence, c'est-à-dire, sa substance pure est peut-être aussi peu connue que la nature de l'animal qui le produit; tous les Voyageurs conviennent que cette drogue est toujours altérée & mêlée avec du sang ou d'autres drogues par ceux qui la vendent; les Chinois en augmentent non-seulement le volume par ce mélange, mais ils cherchent

relations des Indes & de la Chine, page 216 & suivantes.

encore à en augmenter le poids, en y incorporant du plomb bien trituré ; le musc le plus pur & le plus recherché, par les Chinois mêmes, est celui que l'animal laisse couler sur des pierres ou des troncs d'arbres contre lesquels il se frotte lorsque cette matière devient irritante ou trop abondante dans la bourse où elle se forme ; le musc qui se trouve dans la poche même est rarement aussi bon parce qu'il n'est pas encore mûr, ou bien parce que ce n'est que dans la saison du rut qu'il acquiert toute sa force & toute son odeur, & que dans cette même saison l'animal cherche à se débarrasser de cette matière trop exaltée qui lui cause alors des picotemens & des démangeaisons. Chardin *(h)* & Tavernier

(h) Je crois que la plupart du monde sait assez que le musc est l'excrément & le pus d'une bête qui ressemble à la chèvre sauvage, excepté qu'elle a le corps & les jambes plus déliées ; elle se trouve dans la haute Tartarie, dans la Chine septentrionale qui lui est limitrophe, & au grand Thibet, qui est un royaume entre les Indes & la Chine. Je n'ai jamais vu de ces animaux-là en vie, mais j'en ai vu des peaux en bien des endroits ; l'on en trouve des portraits dans l'ambassade des Hollandois à la Chine, & dans la *China illustrata* du P. Kircher ; on dit communément

ont tous deux bien décrit les moyens dont

que le musc est une sueur de cet animal, qui coule & qui s'amasse en une vessie déliée proche le nombril; les Orientaux disent plus précisément qu'il se forme un abcès dans le corps de cette chèvre, proche l'ombilic, dont l'humeur picote & démange, sur-tout lorsque la bête est en chaleur; qu'alors à force de se frotter contre les arbres & contre les rochers, l'abcès perce, & la matière s'épanche au même endroit entre les muscles & la peau, & en s'y amassant y forme une manière de loupe ou de vessie; que la chaleur interne échauffe ce sang corrompu, & que c'est cette chaleur qui lui donne cette forte odeur que l'on sent au musc. Les Orientaux appellent cette vessie le *nombril du musc*, & aussi le *nombril odoriférant*; le bon musc s'apporte du Thibet, les Orientaux l'estiment plus que celui de la Chine, soit qu'il ait effectivement une odeur plus forte & plus durable, soit que cela leur paroisse seulement arrivant plus frais chez eux, parce que le Thibet en est plus proche que la province de Xinsi, qui est l'endroit de la Chine où l'on fait le plus de musc. Le grand commerce de musc se fait à Boutan, ville célèbre du royaume de Thibet, les Patans qui vont là en faire emplette, le distribuent par toute l'Inde d'où on le transporte ensuite par toute la terre; les Patans sont voisins de la Perse & de la haute Tartarie, sujets, ou seulement tributaires du grand Mogol. Les Indiens font cas de cette drogue aromatique, tant pour l'usage que pour la recherche que l'on en fait, ils l'emploient en leurs parfums & confections, & dans tout ce qu'ils ont accoutumé de préparer pour réveiller l'humeur amoureux, & pour rétablir la vigueur; les femmes s'en servent pour

dont les Orientaux se servent pour falsifier le musc ; il faut nécessairement que les marchands en augmentent la quantité

pour dissiper les vapeurs qui montent de la matrice au cerveau, en portant une vessie au nombril ; & quand les vapeurs sont violentes & continuelles, elles prennent du musc hors de la vessie, l'enferment dans un petit linge fait comme un petit sac, & l'appliquent dans la partie que la pudeur ne permet pas de nommer. . . . On tient communément que lorsqu'on coupe le petit sac où est le musc, il en sort une odeur si forte, qu'il faut que le chasseur ait la bouche & le nez bien bouchés d'un linge en plusieurs doubles ; & que souvent, malgré cette précaution, la force de l'odeur le fait saigner avec tant de violence qu'il en meurt. Je me suis informé de cela exactement, & comme en effet j'ai ouï raconter quelque chose de semblable à des Arméniens qui avoient été à Boutan, je crois que cela est vrai. Ma raison est que cette drogue n'acquiert point de force avec le temps, mais qu'au contraire elle perd son odeur à la longue ; or cette odeur est si forte aux Indes, que je ne l'ai jamais pu supporter. Lorsque je négociois du musc, je me tenois toujours à l'air, un mouchoir sur le visage, loin de ceux qui manioient ces vessies, m'en rapportant à mon Courtier, ce qui me fit bien connoître dès-lors que le musc est fort entêtant & tout-à-fait insupportable quand il est frais tiré ; j'ajoute qu'il n'y a drogue au monde plus aisée à falsifier & plus sujette à l'être, il se trouve bien des bourses qui ne sont que des peaux de l'animal remplies de son sang & d'un peu de musc pour donner l'odeur, & non cette loupe que la sagesse de la Nature forme proche le nombril pour recevoir cette espèce d'humeur merveilleuse

bien au-delà de ce qu'on pourroit imaginer, puisque, dans une seule année, Tavernier *(i)* en acheta seize cents soixante

& odoriférante. Quant aux vraies vessies même, lorsque le chasseur ne les trouve pas bien pleines, il presse le ventre de cet animal pour en tirer du sang dont il les remplit; car on tient que le sang du musc, & même sa chair, sentent bon; les marchands ensuite y mêlent du plomb, du sang de bœuf & autres choses propres à les appesantir, qu'ils font entrer dedans à force. L'art dont les Orientaux se servent pour connoître cette falsification, sans ouvrir la vessie, est premièrement au poids, à la main, l'expérience leur a fait connoître combien doit peser une vessie non altérée; le goût est leur seconde preuve, aussi les Indiens ne manquent jamais de mettre à la bouche de petits grains qu'ils tirent des vessies lorsqu'ils en achettent; le troisième, c'est de prendre un fil trempé dans du suc d'ail & de le tirer au travers de la vessie avec une aiguille; car si l'odeur d'ail se perd, le musc est bon; si le fil la garde, il est altéré. *Voyages de Chardin. Amsterdam, 1711, tome II, pages 16 & 17.*

(i) La meilleure sorte & la plus grande quantité de musc, vient du royaume de *Boutan*, d'où on le porte à Patna, principale ville de Bengale, pour négocier avec les gens de ce pays-là; tout le musc qui se négocie dans la Perse vient de-là. . . . . J'ai eu la curiosité d'apporter la peau de cet animal à Paris, dont en voici la figure.

Après qu'on a tué cet animal, on lui coupe la vessie qui paroît sous le ventre de la grosseur d'un œuf, & qui est plus proche des parties génitales que du nombril, puis on tire de la vessie le musc qui s'y

& treize vessies, ce qui suppose un nombre égal d'animaux auxquels cette vessie auroit été enlevée; mais comme cet animal

trouve & qui est alors comme du sang caillé; quand les paysans le veulent falsifier, ils mettent du foie & du sang de l'animal haché ensemble en la place du musc qu'ils ont tiré; ce mélange produit dans les vessies en deux ou trois années de temps, de certains petits animaux qui mangent le bon musc, de sorte que, quand on vient à les ouvrir, on y trouve beaucoup de déchet; d'autres paysans, quand ils ont coupé la vessie & tiré du musc ce qu'ils en peuvent tirer, sans qu'il y paroisse trop, remettent à la place de petits morceaux de plomb pour la rendre plus pesante; les marchands qui l'achettent & le transportent dans les pays étrangers, aiment bien mieux cette tromperie que l'autre, parce qu'il ne s'y engendre point de ces petits animaux; mais la tromperie est encore plus mal aisée à découvrir, quand de la peau du ventre du petit animal, ils font de petites bourses qu'ils cousent fort proprement avec des filets de la même peau & qui ressemblent aux véritables vessies, & ils remplissent ces bourses de ce qu'ils ont ôté des bonnes vessies avec le mélange frauduleux qu'ils y veulent ajouter, à quoi il est difficile que les marchands puissent rien connoître; il est vrai que, s'ils lioient la vessie dès qu'ils l'ont coupée, sans lui donner de l'air & laisser le temps à l'odeur de perdre sa force en s'évaporant, tandis qu'ils en tirent ce qu'ils en veulent ôter, il arriveroit qu'en portant cette vessie au nez de quelqu'un, le sang lui sortiroit aussi-tôt par la force de l'odeur qui doit nécessairement être tempérée pour se rendre agréable sans nuire au cerveau. L'odeur de cet animal, que j'ai apportée à Paris, étoit si forte,

n'eſt domeſtique nulle part, & que ſon eſpèce eſt confinée à quelques provinces de l'Orient, il eſt impoſſible de ſuppoſer

qu'il étoit impoſſible de le tenir dans ma chambre, il entêtoit tout le monde du logis, & il fallut le mettre au grenier, où enfin mes gens lui coupèrent la veſſie, ce qui n'a pas empêché que la peau n'ait toujours retenu quelque choſe de l'odeur. On ne commence à trouver cet animal qu'environ le cinquante-ſixième degré; mais au ſoixantième, il y en a grande quantité, le pays étant rempli de forêts : il eſt vrai qu'aux mois de Février & de Mars, après que ces animaux ont ſouffert la faim dans le pays où ils ſont à cauſe des neiges qui tombent en quantité juſqu'à dix ou douze pieds de haut, ils viennent du côté du midi, juſqu'à quarante-quatre ou quarante-cinq degrés pour manger du blé ou du ris nouveau, & c'eſt en ce temps-là que les payſans les attendent au paſſage avec des piéges qu'ils leur tendent, & les tuent à coups de flèches & de bâton; quelques-uns d'eux m'ont aſſuré qu'ils ſont ſi maigres & ſi languiſſans à cauſe de la faim qu'ils ont ſoufferte, que beaucoup ſe laiſſent prendre à la courſe. Il faut qu'il y ait une prodigieuſe quantité de ces animaux, chacun d'eux n'ayant qu'une veſſie, & la plus groſſe, qui n'eſt ordinairement que comme un œuf de poule, ne pouvant fournir une demi-once de muſc, il faut bien quelquefois trois ou quatre de ces veſſies pour en faire une once.

Le roi de Dantan, de qui je parlerai au volume ſuivant, dans la deſcription que je ferai de ce royaume, craignant que la tromperie, qui ſe fait au muſc, ne fît ceſſer ce négoce, d'autant plus qu'on en tire auſſi du Tunquin & de la Cochinchine, qui eſt bien plus cher,

qu'elle est assez nombreuse pour produire une aussi grande quantité de cette matière, & l'on ne peut pas douter que la plupart de ces prétendues poches ou vessies ne soient des petits sacs artificiels faits de la peau même des autres parties du corps de l'animal, & remplies de son sang, mêlé avec une très-petite quantité de vrai musc. En effet, cette odeur est peut-être la plus forte de toutes les odeurs connues, il n'en faut qu'une très-petite dose

parce qu'il n'y en a pas en si grande quantité; ce roi, dis-je, craignant que cette marchandise falsifiée ne décriât le commerce de ses États, ordonna, il y a quelque temps, que toutes les vessies ne seroient point cousues, mais qu'elles seroient apportées ouvertes à Boutan, qui est le lieu de sa résidence, pour y être visitées & scellées de son sceau; toutes celles que j'ai achetées étoient de cette sorte; mais, nonobstant toutes les précautions du roi, les paysans les ouvrent subtilement, & y mettent, comme j'ai dit, des petits morceaux de plomb, ce que les marchands tolèrent, parce que le plomb ne gâte pas le musc, ainsi que j'ai remarqué, & ne fait tort que pour le poids. Dans un de mes voyages à Patna, j'achetai seize cents soixante-treize vessies, qui pesoient deux mille cinq cents cinquante-sept onces & demi, & quatre cents cinquante-deux onces hors de la vessie. *Les six voyages de Jean-Baptiste Tavernier en Turquie, en Perse & aux Indes. A Rouen, 1713, tome IV, page 75 jusqu'à 78.*

pour parfumer une grande quantité de matière, l'odeur ſe porte à une grande diſtance, la plus petite particule ſuffit pour ſe faire ſentir dans un eſpace conſidérable; & le parfum même eſt ſi fixe, qu'au bout de pluſieurs années, il ſemble n'avoir pas perdu beaucoup de ſon activité.



muſeau du babirouſſa, & qui d'abord ſe dirigent droit en haut, & enſuite ſe recourbent en cercle, ont fait penſer à quelques Phyſiciens, même habiles, tels que Grew *(b)*, que ces défenſes ne devoient point être regardées comme des dents, mais comme des cornes; ils fondoient leur ſentiment ſur ce que toutes les alvéoles des dents de la mâchoire ſupérieure ont, dans tous les animaux, l'ouverture tournée en bas; que dans le babirouſſa, comme dans les autres, la mâchoire ſupérieure a toutes ſes alvéoles tournées en bas, tant pour les mâchelières que pour les inciſives, tandis que les ſeules alvéoles de ces deux grandes défenſes ſont au contraire tournées en haut, & ils concluoient de-là que le caractère eſſentiel de toutes les dents de la mâchoire ſupérieure étant de ſe diriger en bas, on

(b) On his upper jaw, he has two Horns. . . . . *Bartholine* calls them teeth yet are they not teeth, but *Horns;* becauſe they are not, as all teeth, even the tasks of an *elephant*, fixed in the jaw, with their roots upward, but downward: and ſo their *alveoli* are not open downward within the mouth, but upward upon the top of the ſnout, &c. Grew's, *Muſ. Reg. ſoc. pag.* 28.

ne pouvoit pas mettre ces défenſes qui ſe dirigent en haut au nombre des dents, & qu'il falloit les regarder comme des cornes ; mais ces Phyſiciens ſe ſont trompés : la poſition ou la direction ne ſont que des circonſtances de la choſe & n'en ſont pas l'eſſence ; ces défenſes, quoique ſituées d'une manière oppoſée à celle des autres dents, n'en ſont pas moins des dents, ce n'eſt qu'une ſingularité dans la direction qui ne peut changer la nature de la choſe, ni d'une vraie dent canine en faire une fauſſe corne d'ivoire.

Ces énormes & quadruples défenſes donnent à ces animaux un air formidable, cependant ils ſont peut-être moins dangereux que nos ſangliers ; ils vont de même en troupe, & ont une odeur forte qui les décèle & fait que les chiens les chaſſent avec ſuccès ; ils grognent *(c)* terriblement, ſe défendent & bleſſent des défenſes de deſſous, car celles du deſſus leur nuiſent plutôt qu'elles ne ſervent : quoique groſſiers & féroces comme les ſangliers, ils s'appri-

(c) Muſ. Worm. *pag.* 340 — Piſon, *Append. in Bout. pag.* 61.

LE BABIROUSSA (a).

QUOIQUE nous n'ayons au Cabinet du Roi que la tête de cet animal, il est trop remarquable pour que nous puissions

(a) *Babiroussa* ou *Babiroesa*. Nom de cet animal aux Indes orientales, & que nous avons adopté.

Babiroussa seu porcus Indicus. Iconem animalis in insulâ Java novæ Bataviæ, Janu. 1650, depictam & cranii quod Hafniæ vidi naturæ studiosorum in gratiam addendam existimavi. Th. Bartholini, *Hist. anat. cent. II. Hist. 96, fig. ibid.*

Babiroussa. Pison. *Comment. & append. in Bonti, pag. 61, fig ibid.*

The Horned Hog. Babiroussa. Grew's *Mus. R. soc. pag. 27.*

Porcus Indicus Babiroussa dictus. Ray, *Syn. anim. quad. pag. 96.*

Babiroesa. Description des Indes orientales, par François Valentin, en Hollandois. *Amsterdam, 1726, vol. III, page 268.*

Aper Indicus Orientalis, Babiroesa dictus. Seba, *vol. I, pag. 80, Tab. 50, fig. 2.*

Sus caudatus, dentibus caninis superioribus ab origine sursum versis, arcuatis, caudâ floccosa. . . . . . Aper orientalis. Le sanglier des Indes. Brisson, *Regn. anim. pag. 110.*

Babirussa sus dentibus duobus caninis fronti innatis, Linn. *Syst. nat.* edit. X, pag. 70.

le paſſer ſous ſilence. Tous les Naturaliſtes l'ont regardé comme une eſpèce de cochon, & cependant il n'en a ni la tête, ni la taille, ni les ſoies, ni la queue; il a les jambes plus hautes & le muſeau moins long, il eſt couvert d'un poil court & doux comme de la laine, & ſa queue eſt terminée par une touffe de cette laine; il a auſſi le corps moins lourd & moins épais que le cochon; ſon poil eſt gris, mêlé de roux & d'un peu de noir; ſes oreilles ſont courtes & pointues: mais le caractère le plus remarquable, & qui diſtingue le babirouſſa de tous les autres animaux, ce ſont quatre énormes défenſes ou dents canines, dont les deux moins longues ſortent comme celles des ſangliers, de la mâchoire inférieure; & les deux autres, qui ſont beaucoup plus grandes, partent de la mâchoire ſupérieure en perçant les joues, ou plutôt les lèvres du deſſus, & s'étendent en courbe juſqu'au-deſſous des yeux; & ces défenſes ſont d'un très-bel ivoire, plus net, plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant.

La poſition & la direction de ces deux défenſes ſupérieures qui percent le

& de l'Afrique, comme aux Celebes, à Estrila *(g)*, au Sénégal *(h)*, à Madagascar : car il paroît que les sangliers de cette île dont parle Flaccourt *(i)*, & dont il dit *que les mâles principalement ont deux cornes à côté du nez* sont des babiroussas. Nous n'avons pas été à portée de nous assurer que la femelle manque en effet de ces deux défenses si remarquables dans le mâle, la plupart des Auteurs, qui ont parlé de ces animaux, semblent s'accorder sur ce fait, que nous ne pouvons ni confirmer ni détruire.

(g) Entre plusieurs marchandises que les Hollandois tirent de la côte d'Estrila, ils en rapportent des dents de sangliers qui les ont plus belles que les éléphans. *Voyage de Robert Lade, traduit de l'Anglois.* Paris, 1744, *tome I, page 121.*

(h) J'aperçus enfin un de ces énormes sangliers particuliers à l'Afrique. . . . . Il étoit noir comme les sangliers d'Europe, mais d'une taille infiniment plus haute. Il avoit quatre grandes défenses, dont les deux supérieures étoient recourbées en demi-cercle, vers le front où elles imitoient les cornes que portent d'autres animaux. *Voyage au Sénégal, par M. Adanson, p. 76.*

(i) Voyage à Madagascar, par Flaccourt, *page 152.*

LE CABIAI*.

CET animal d'Amérique n'avoit jamais paru en Europe, & c'est aux bontés de M. le duc de Bouillon, que nous en devons la connoissance; comme ce Prince est curieux d'animaux étrangers, il m'a quelquefois fait l'honneur de m'appeler

* Cabiai, mot dérivé de *Cabionara*, nom de cet animal à la Guiane, & que nous avons adopté.

Capybara Brasiliensibus. Marcgrave. *Hist. nat. Bras. pag. 230, fig. ibidem.*

Capybara. Pison. *Hist. Brasil. pag 99. Nota.* La figure est la même que celle de Marcgrave.

Capybara Brasiliensibus porcus fluviatilis Marcgravii. Ray, *Syn. quad. pag. 126 & 127.*

Cochon d'eau. *Voyage de Desmarchais, par le P. Labat, tome III, page 315 & suivantes.*

Capivard. *Voyage de Froger.* Amsterdam, 1715, *page 127, fig. ibid.*

Sus maximus palustris. Porcus fluviatilis Brasiliensis. Jonston. *Capybara Brasiliensibus* Marcgrave. Le Cabiai que l'on nomme aussi *Cabionara*. Barrère. *Hist. nat. de la Fr. Equin.* pages 160 & 161.

Hydrochærus. Le Cabiai. Brisson. *Regn. anim. page 127.*

voisent aisément, & leur chair, qui est très-bonne à manger, se corrompt en assez peu de temps : comme ils ont aussi le poil fin & la peau mince, ils ne résistent pas à la dent des chiens, qui les chassent de préférence aux sangliers & en viennent facilement à bout; ils s'accrochent *(d)* à des branches avec les défenses d'en haut, pour reposer leur tête ou pour dormir debout. Cette habitude leur est commune avec l'éléphant, qui, pour dormir sans se coucher, soutient sa tête en mettant le bout de ses défenses dans des trous qu'il creuse à cet effet dans le mur de sa loge *(e)*.

Le babiroussa diffère encore du sanglier par ses appétits naturels; il se nourrit d'herbes & de feuilles d'arbres, & ne cherche point à entrer dans les jardins pour manger des légumes, au lieu que dans le même pays, le sanglier vit de fruits sauvages, de racines, & dévaste souvent les jardins. D'ailleurs ces animaux

(d) Description des Indes orientales, par François Valentin, *vol. III, page 268.*

(e) Voyez ce fait dans l'histoire de l'Éléphant, *tome IV de cet Ouvrage.*

qui vont également en troupe, ne se mêlent jamais, les sangliers vont d'un côté, & les babiroussas de l'autre ; ceux-ci marchent plus légèrement, ils ont l'odorat très-fin, & se dressent souvent contre des arbres pour éventer de loin les chiens & les chasseurs ; lorsqu'ils sont poursuivis long-temps & sans relâche, ils courent se jeter à la mer, où nageant avec autant de facilité que des canards, & se plongeant de même, ils échappent très-souvent aux chasseurs, car ils nagent très-long-temps & vont quelquefois à d'assez grandes distances & d'une île à une autre.

Au reste, le babiroussa se trouve non-seulement à l'île de Bouro ou Boero, près d'Amboine, mais encore dans plusieurs autres endroits *(f)* de l'Asie méridionale

(f) On trouve les Babiroussas en grande quantité dans l'île de Boero, ainsi qu'à Cajely, dans les îles de Xoelasche, sur-tout à Xoela Mangoli, comme aussi dans l'île de Bangay, sur la côte d'ouest des Celebes, & encore plus à Manado. *Description des Indes orientales, par François Valentin, tome III, page 369.* Traduction communiquée par M. le marquis de Montmirail. *Nota.* La plupart des faits, que nous avons rapportés ci-dessus au sujet des habitudes naturelles du babiroussa, sont tirés de ce même ouvrage de Valentin.

pour les voir, & par amour pour le bien, il nous en a donné plusieurs; celui-ci lui avoit été envoyé jeune, & n'étoit pas encore tout-à-fait adulte lorsque le froid l'a fait mourir : nous avons donc été à portée de le connoître & de le décrire, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ce n'est point un cochon, comme l'ont prétendu les Naturalistes & les Voyageurs, il ne lui ressemble même que par de petits rapports, & en diffère par de grands caractères; il ne devient jamais aussi grand, le plus gros Cabiai est à peine égal à un cochon de dix-huit mois; il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins fendue, les dents & les pieds tout différens, des membranes entre les doigts, point de queue ni de défenses; les yeux plus grands, les oreilles plus courtes; & il en diffère encore autant par le naturel & les mœurs, que par la conformation : il habite souvent dans l'eau, où il nage comme une loutre, y cherche de même sa proie, & vient manger au bord le poisson qu'il prend & qu'il saisit avec la gueule & les ongles;

il mange aussi des grains, des fruits & des cannes de sucre; comme ses pieds sont longs & plats, il se tient souvent assis sur ceux de derrière. Son cri est plutôt un braiement comme celui de l'âne, qu'un grognement comme celui du cochon; il ne marche ordinairement que la nuit, & presque toujours de compagnie, sans s'éloigner du bord des eaux; car, comme il court mal à cause de ses longs pieds & de ses jambes courtes, il ne pourroit trouver son salut dans la fuite; &, pour échapper à ceux qui le chassent, il se jette à l'eau, y plonge & va sortir au loin, ou bien il y demeure si long-temps, qu'on perd l'espérance de le revoir. Sa chair est grasse & tendre; mais elle a plutôt, comme celle de la loutre, le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande; cependant on a remarqué que la hure n'en étoit pas mauvaise, & cela s'accorde avec ce que l'on sait du castor, dont les parties antérieures ont le goût de la chair, tandis que les parties postérieures ont le goût du poisson. Le cabiai est d'un naturel tranquille & doux, il ne fait ni mal ni



B. dir.

LE CABIAI.

querelle aux autres animaux, on l'apprivoiſe ſans peine, il vient à la voix & ſuit aſſez volontiers ceux qu'il connoît & qui l'ont bien traité. On ne le nourriſſoit à Paris qu'avec de l'orge, de la ſalade & des fruits, il s'eſt bien porté tant qu'il a fait chaud; il paroît, par le grand nombre de ſes mamelles, que la femelle produit des petits en quantité. Nous ignorons le temps de la geſtation, celui de l'accroiſſement, & par conſéquent la durée de la vie de cet animal: nos habitans de Cayenne pourront nous en inſtruire, car il ſe trouve aſſez communément à la Guiane auſſi-bien qu'au Breſil, aux Amazones & dans toutes les terres baſſes de l'Amérique méridionale.

FIN du cinquième Volume.





